BOSTON MEDICAL LIBRARY
in the Francis A. Countway
Library of Medicine ~ *Boston*

TRAITÉ

DES

AFFECTIONS VAPOREUSES

DES DEUX SEXES.

TOME SECOND.

Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 juillet 1793, l'an II de la république.

La convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. Ier. Les auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres et dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la république, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

II. Leurs héritiers ou cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

III. Les officiers de paix, juges de paix ou commissaires de police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des auteurs, compositeurs, peintres ou dessinateurs et autres, leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des auteurs.

IV. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

V. Tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.

VI. Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage, soit de littérature ou de gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la bibliothèque nationale ou au cabinet des estampes de la république, dont il recevra un reçu signé par le bibliothécaire ; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

VII. Les héritiers de l'auteur d'un ouvrage de littérature ou de gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux beaux-arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente édition sous la sauve-garde des lois et de la probité des citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les tribunaux tout contrefacteur, distributeur *ou* débitant *d'édition contrefaite. J'assure même au citoyen qui me fera connoître le* Contrefacteur, distributeur *ou* débitant, *la moitié du dédommagement que la loi accorde.* Paris, ce 27 ventose, l'an 7 de la rép.

J. Cussac

médecine

TRAITÉ

DES

AFFECTIONS VAPOREUSES DES DEUX SEXES,

OU

MALADIES NERVEUSES,

VULGAIREMENT APPELÉES MAUX DE NERFS.

Par PIERRE POMME, Médecin consultant de la Marine Française.

Sixième édition, revue, corrigée et augmentée.

Veritatem dies aperit..... SENEQUE.

TOME SECOND.

SOCIÉTÉ DE LECTURE DE GENÈVE
LITTERIS FOVENDIS
ARRIVÉE

A PARIS,
CHEZ CUSSAC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue Honoré, nº. 68.

AN VII.

TRAITÉ

DES

AFFECTIONS VAPOREUSES

DES DEUX SEXES.

VAPEURS HYPONDRIAQUES.

Affection hypocondriaque, invétérée et irritée par des remèdes chauds.

Sydenham a prononcé avant moi que l'affection hypocondriaque ne différait en rien de l'affection hystérique : *Si tamen affectiones hypocondriacas, vulgò dictas cum mulierum hystericarum symptomatibus conferamus, vix ovum ovo similius quam sunt phænomena deprehendemus.* (Sydenham, *in epist. ad Guill. Cole, tom. I, pag.* 226).

J'ai adopté cette même opinion dans l'exposé de la cause que j'ai assignée à ces deux affections, en l'établissant sur le vice du genre nerveux ; néanmoins il est bon d'observer que si la matrice, chez les femmes, procure

souvent des symptômes à elles propres, le foie, chez les hommes mélancoliques, procure à son tour des symptômes particuliers, eu égard à ses fonctions. Dans le premier cas, c'est la secrétion et l'évacuation du sang menstruel qui les provoquent; dans le second cas, c'est la secrétion de la bile et son excrétion par les voies que la nature lui a préparées. L'observation-pratique confirmera cette assertion; écoutons-là, et n'écoutons jamais qu'elle.

Parmi le nombre de lettres ou mémoires à consulter, que j'ai reçus depuis 1760, que je publiai mon *Essai sur les vapeurs*, j'en ai choisi deux que je vais exposer ici, dans lesquels les symptômes vaporeux sont détaillés avec d'autant plus d'exactitude, que les malades qui en étaient tourmentés depuis longues années, avaient appris, par leur expérience, à s'exprimer avec énergie, en employant jusqu'aux termes de l'art. Ces deux mémoires seront suivis de la consultation que l'on me demandait à leur sujet; ce qui nous fournira des idées claires et précises sur la nature de la maladie hypocondriaque, ainsi que sur le traitement qu'il convient d'employer pour la guérir.

Lettre de M. de la Roquette.

« Dans un voyage que je viens de faire à Montpellier, j'ai lu avec une véritable satisfaction votre ouvrage, M., intitulé : *Essai sur les affections vaporeuses des deux sexes*, etc. Vous combattez ces maladies avec des armes si puissantes, vous les peignez avec des traits si frappans, qu'il faudrait être doublement vaporeux pour les méconnaître, et pour ne pas approuver une méthode aussi éclairée que la vôtre. Les faits, dont vos judicieuses observations sont étayées, ne laissent rien à desirer ; et tout médecin impartial, ami de l'humanité, se fera, je pense, un vrai devoir de marcher sur vos traces. Belle leçon pour nos esclaves imitateurs des oracles de la médecine, pour nos partisans zélés de l'ambre et du castor, et pour les plus téméraires d'entr'eux, qui ne traitent les maladies convulsives qu'avec des purgatifs et des antispasmodiques ! Je pourrais vous citer, M., plus d'une victime immolée par cette funeste pratique ; et peu s'en fallut que je ne fusse moi-même de ce nombre, comme vous en jugerez par le mémoire ci-joint, que je prends la liberté de vous adresser. Je me flatte, M., que par une suite du zèle dont vous êtes ani-

mé, vous voudrez bien m'honorer de vos conseils, et m'apprendre la route que je dois suivre pour me tirer de l'état de langueur dans lequel je suis depuis long-temps. J'attends cette marque de vos bontés, et vous prie d'être bien persuadé qu'on ne peut rien ajouter à la respectueuse considération avec laquelle je suis, etc. *Signé* LAROQUETTE,,.

A Breau dans le Vigan, le 12 août 1760.

Premier Mémoire.

« Je suis âgé de 38 ans, d'un tempérament maigre et sec, et fort mélancolique. J'ai joui d'une très-bonne santé jusqu'à l'âge de 25 ans, auquel temps j'ai ressenti de légers maux de tête et de fréquens assoupissemens, que des contentions d'esprit outrées me procurèrent. Mon médecin me fit saigner au pied, et vingt-quatre heures après, il me fit prendre l'émétique dissout dans une pinte d'eau, pour en faire plusieurs verres: le premier me fit vomir; mais le second passa dans les entrailles, et me purgea avec irritation; ce qui augmenta considérablement mes douleurs.

,, Quelques jours après, je ressentis dans l'estomac une chaleur extrême, accompagnée de cuissons très-considérables, et la fièvre

ne tarda pas à se déclarer. Pour prévenir les suites de cet accident, je fus saigné trois fois ; mes urines devinrent alors claires comme de l'eau ; mon ventre se boucha entièrement ; je fus attaqué en même-temps de serremens, d'étouffemens convulsifs et d'hémorroïdes externes ; il me prit des battemens dans le bas-ventre, dans les oreilles, qui subsistent encore, mais que je ne ressens que quand je suis couché. Pour me tirer de cet état, on me fit prendre une douzaine de bains domestiques, avec des bouillons apéritifs de toutes les espèces ; le petit lait clarifié avec la fumeterre, des opiats apéritifs et fondans, des stomachiques, des amers, le camphre et la teinture de castor : on me mit ensuite au lait de vache pour toute nourriture ; et je dois vous faire remarquer que le lait me constipe, m'assoupit et me donne des engourdissemens dans toute la machine.

„ Il serait inutile de faire l'énumération des différens remèdes que j'ai pris, je dirai seulement que, malgré ma constance et mon exactitude, ils ont toujours été infructueux : comme il y a près d'un an que je n'en fais aucun, je vais vous détailler mon état présent, qui est peu différent du passé, pour vous mettre à portée de juger de ma maladie,

et combien tous ces remèdes étaient peu convenables à mon mal.

Mon appétit est assez bon; mais je sens, à la fin de chaque repas, une barre à la région ombilicale, avec des battemens qui montent jusqu'à l'estomac : si je n'ai pas cette barre, ou pour mieux dire, cet état spasmodique, ma tête s'embarasse : il me prend alors un froid convulsif; les nausées et la migraine s'ensuivent. Voilà l'état alternatif dans lequel je me trouve journellement : il est le même pour un seul morceau de pain que pour un grand repas : mon sommeil est très-profond; mais le matin à mon lever je suis engourdi, et je me sens le corps tout brisé : je suis si constipé, que je ne vais à la garde-robe que de quatre en quatre jours, après quoi il me reste une roideur dans les entrailles ou un gonflement dans les vaisseaux hémorroïdaux : si par hazard je n'éprouve ni l'un ni l'autre de ces symptômes, ma tête s'embarasse et la migraine s'ensuit; ma douleur est toujours fixe à la tempe droite; mon régime est exact : si je m'avise de manger quelque chose de salé, j'ai alors les entrailles crispées, ma tête s'embarasse et je mouche du sang : pour peu que je m'approche du feu, mon ventre se tend; je suis très-sensible au froid : on peut lever

tout soupçon sur le virus vérolique. Depuis la lecture de votre ouvrage, je me suis interdit le vin, les liqueurs et le café dont j'ai toujours fait usage avec excès : je ne bois plus que de l'eau, et je ne vous dissimulerai pas que je m'en trouve mieux, puisque mes migraines sont moins frequentes ».

CONSULTATION.

Les symptômes énoncés dans le mémoire ci-dessus, caractérisent l'affection vaporeuse invétérée : les contentions d'esprit auxquelles le malade s'est livré de fort bonne heure, et les remèdes chauds dont il a fait usage, ont agi de concert pour porter la maladie à son plus haut dégré ; c'est-à-dire, que la dissipation extrême des esprits animaux, et les évacuations considérables que l'on a excitées par les évacuans, ont extrêmement appauvri la masse des liquides. Ceux-ci, devenus plus épais et grossiers, n'ont pu fournir aux différentes secrétions : les solides ont souffert par sécheresse, et le racornissement en a été la suite, ce qui constitue actuellement la cause essentielle que nous avons à combattre.

Cette maladie, quoique curable, résistera long-temps à l'effet des remèdes les plus appropriés, attendu les fautes grossières que

l'on a déjà commises dans le premier traitement. Des purgatifs sans nombre, des émétiques, des stomachiques, des apéritifs, des diurétiques chauds et des anti-spasmodiques, ont jetté un si grand trouble dans la machine, en agaçant les nerfs et en désséchant les fluides, que ce ne sera que par le long usage des contraires que l'on viendra à bout de détruire le vice. Les indications que nous avons à remplir, sont de rétablir les digestions en appaisant leur fougue; de délayer la masse des liqueurs en leur restituant la véhicule, et de corriger le genre nerveux en lui rendant la souplesse si nécessaire aux fonctions de l'esprit et du corps.

Pour nous procurer ces effets, on est d'avis que le malade se mette incessamment à l'usage de la tisane de poulet, dont il fera sa boisson ordinaire pendant un mois entier; cette tisane sera faite avec un jeune poulet de la grosseur d'une caille ou environ, que l'on fera bouillir pendant un seul quart-d'heure dans six pintes d'eau, après l'avoir écorché et éventré, à laquelle on pourra ajouter un petit morceau de zeste de citron pour l'aromatiser tant soit peu; après quoi il passera aux bains domestiques tièdes, dans lesquels le malade restera, s'il est possible, deux ou

trois heures consécutives ; au sortir du bain, il se couchera dans son lit sans l'avoir fait chauffer, et avalera ensuite un bouillon rafraîchissant, composé de quatre onces de chair d'agneau ou de veau, les cuisses de trois grenouilles, le cœur d'une laitue romaine et une pincée de feuilles de chicorée de jardin (1). L'eau seule fera sa boisson ordinaire à ses repas.

Après avoir pris trente ou quarante bains domestiques, et autant de bouillons rafraîchissans, on passera à l'usage des eaux minérales d'Yeuset, que l'on prendra pendant neuf jours à la dose de deux pintes, tous les matins à jeun, sans addition d'aucun sel purgatif, et sans les faire tiédir, après quoi on prendra le petit lait clarifié, et par préférence le lait distillé à l'alambic de verre. On pourra revenir alternativement à l'usage des remèdes ci-dessus prescrits, en nous donnant avis de leurs effets et de l'état où se trouvera le ma-

(1) On ne disconviendra pas que ce bouillon ne soit réellement rafraichissant ; mais quand je verrai la presque généralité des médecins appeler rafraichissant et le donner pour tel, un bouillon fait avec le colet de mouton, la chicorée amère, la pinprenelle, la bourache, le cresson, etc., je gémirai, et je dirai que la médecine est encore dans son berceau.

lade. On interdit la saignée, les purgatifs, les liqueurs, le café et le thé. On exhorte le malade à éviter les contentions d'esprit, sans quoi les remèdes ne produiroient aucun effet : on lui conseille encore de monter à cheval de temps en temps, de se promener journellement, mais avec modération, de se dissiper enfin, pour écarter de son esprit les idées lugubres que son état lui procure. Ses alimens seront doux et humectans ; tels que les viandes fraîches, la volaille, le mouton, l'agneau, le veau, le poisson bouilli, grillé, ou frit. Sa boisson ordinaire sera de l'eau pure de fontaine ou de rivière, et encore mieux l'eau de citerne ou de pluie : il en boira copieusement à ses repas, et plusieurs fois dans la journée, et sur-tout le matin à jeun. On se flatte qu'il sera scrupuleusement exact à suivre ce régime ; c'est à ces conditions que l'on répond de la cure (1)

Délibéré à Arles, le 28 août, 1760.

Signé POMME, médecin.

(1) Répondre d'une guérison, c'est, dira-t-on, imiter les empiriques ; mais celui qui ne vend point ses remèdes, qui n'en fait pas un secret, et qui n'a d'autre objet, dans ses pénibles travaux, que le bien de l'humanité, est en droit de tenir ce langage, quand il est aussi sûr que moi de son fait.

Le malade fut si content de l'espérance que je venais de lui donner, qu'il m'en témoigna sur le champ toute sa reconnoissance par une seconde lettre, en m'assurant qu'il allait commencer avec d'autant plus d'empressement l'usage des remèdes que je lui prescrivais, qu'il était convaincu de leur efficacité. Il usa le même jour de la tisane de poulet ; il prit ensuite les bains domestiques, et dans la crainte de manquer à l'obéissance qu'il m'avait jurée, il resta chaque jour dans l'eau plus de trois heures. Ces remèdes amenèrent le calme en nous procurant une partie du relâchement que nous cherchions, et les eaux d'Yeuset qui vinrent après, balayèrent tellement les entrailles, qu'elles pénétrèrent dans les plus petits recoins des glandes et des viscères, et entrainèrent avec elles tous les embarras qui s'y étaient formés : les évacuations furent si ménagées, que les forces du malade n'en reçurent aucune atteinte : mais tout ne fut pas fini ; la tension des fibres était trop forte pour céder à si peu de frais ; il fallut donc revenir aux mêmes remèdes : le petit lait distillé seconda parfaitement bien leur effet, et après une année entière de ce régime, le malade reprit sa santé.

Seconde lettre de M. de la Roquette.

« J'avais bien résolu, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous voir; mais les pluies, la gelée, les vents, ont empêché l'exécution de ce projet. En attendant que je puisse me procurer ce plaisir, recevez, je vous prie, le témoignage des vœux que j'offre au ciel en votre faveur au commencement de cette nouvelle année. Vous devez être convaincu de leur sincérité, puisque vous en connaissez le motif. Une santé que vous m'avez rendue, au lieu d'une maladie qui, depuis douze à treize ans, tenait mon corps et mon esprit dans une dépendance continuelle, exigera toujours de ma part la plus vive reconnaissance. Je sens le bienfait; connaissez mon cœur; il n'est rien moins qu'ingrat, et vous aurez une faible idée du bonheur que je vous souhaite ».

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Signé LAROQUETTE.

A Bréau, le 5 janvier, 1762.

La reconnaissance de M. de la Roquette était si vive, qu'elle lui inspirait le desir le plus ardent de faire un voyage à Arles. Délivré de ses maux, libre de ses actions, aimant à faire de l'exercice, parce qu'il en con-

naissait le prix pour sa santé, il ne put se refuser aux pressantes sollicitations de son cœur. Il partit en effet dès que le temps le lui permit, et arriva à Arles le 20 avril suivant. Nos entretiens eussent été bien instructifs pour ceux qui en auroient été les témoins; un malade instruit par lui-même et par tous les médecins qu'il avait tant de fois consultés, qui rend compte des maux qu'il connaît, parce qu'il les avait éprouvés; toujours traités jamais guéris; mais au contraire irrités par tant de remèdes contraires, s'exprime bien énergiquement pour se faire écouter avec plaisir, et pour persuader le moins intelligent. Si l'ouverture des cadavres nous découvre au naturel la cause de beaucoup de maladies incurables, elle ne nous fournit pas toujours les moyens d'y remédier; tandis que l'observation-pratique, éclairée du flambeau d'une théorie saine et judicieuse, nous fait connaître le véritable remède.

Pour étayer toujours plus les idées curatives que cette observation nous présente, nous authentiquerons les faits dont elle est accompagnée. Deux consultations d'un des plus grands praticiens de ce siècle, que je rapporterai ici toutes entières, extraites sur les originaux que M. de la Roquette m'a fournis,

dévoileront aux vaporeux ce mystère d'incurabilité, si facile aujourd'hui à pénétrer par ceux qui ne se refusent pas à l'évidence des preuves et à la démonstration.

CONSULTATION de M. Fizes, médecin de Montpellier, pour M. de la Roquette, année 1750.

« Le battement que le malade sent en différentes parties de la tête et du bas-ventre et les autres symptômes énoncés dans le mémoire, établissent une affection mélancolique, dont la cause est un sang épais, sec et acrimonieux, avec trop de tension des filets nerveux. La vie laborieuse que le malade a menée jusqu'à aujourd'hui, et les excès auxquels il s'est livré, ont occasionné une dissipation considérable de ce mucilage doux qui donne la fluidité à la masse du sang; et c'est en conséquence de cette dissipation que le sang a pris les mauvaises qualités énoncées, et que le genre nerveux est trop tendu. Dans un pareil état des fluides et des solides, le sang est quelquefois gêné dans son passage à travers les tuyaux capillaires; et, quelque petite que soit la difficulté qu'il a d'y pénétrer, les filets nerveux, trop roides, en sont secoués extrêmement, ce qui donne lieu à des spasmes dans les parties musculaires, à

des tiraillemens, des battemens et autres sentimens de cette espèce : c'est ce qui arrive au malade en différens endroits de la tête et dans les muscles du bas-ventre.

» Cette maladie est sans danger pour la vie; mais elle résistera long-temps aux remèdes. Les vues que l'on doit avoir pour venir à bout de la guérir, sont de corriger les digestions, de les entretenir en bon état, d'inciser doucement la masse du sang, de la délayer et de l'adoucir; c'est pourquoi, sans perdre de temps, on fera les remèdes suivans. On commencera par une saignée au bras de la valeur de huit onces; on purgera le lendemain avec une once de racine de polypode de chêne en décoction, dont on fera deux verres, après avoir fait infuser toute la nuit sur les cendres chaudes, deux dragmes de séné, deux scrupules de rhubarbe concassée et une petite demi-poignée de fleurs de mauve, dissolvant le lendemain dans le premier verre de la colature, deux onces de mâne, et dans le second, une once seulement (1). On passera ensuite à l'usage des bouillons qui seront faits

(1) Pourquoi débuter par une saignée et une purgation? Quelle est donc l'indication qui exige d'employer ces remèdes en pareille circonstance ? Pourquoi ? Je répondrai que tel était l'usage monotone des médecins

avec un jeune poulet, trois écrevisses de rivière, une dragme de racine *d'emela campana*, deux dragmes et demie de racines de valériane sauvage, et une poignée de chicorée amère de jardin. On continuera neuf matins de suite l'usage de ce bouillon; puis on passera à celui du petit lait de vache, fait avec la pressure, que l'on prendra le matin à jeun, à la dose d'environ douze onces : on éteindra dans ce petit lait trois gros clous rougis au feu; on le clarifiera avec le blanc d'œuf, y faisant bouillir pendant la clarification une demi-pincée de sommités fleuries d'*hypericum*, et l'ayant avalé, on y ajoutera un peu de sucre

„ Ayant pris ce petit lait dix matins, on purgera le malade comme auparavant, pour passer tout de suite au lait d'ânesse qu'il prendra le matin à jeun, à la dose de douze à seize onces pendant deux mois; mais, pendant le lait d'ânesse, il prendra de trois en trois jours, un moment avant le lait, et dans deux cuillerées d'eaux de fleurs d'orange, une prise de poudre composée de dix grains de cachou,

de Montpellier, et tel il sera tant que la routine en imposera aux vaporeux assez peu éclairés pour implorer les secours d'une médecine fastueuse et pour lui obéir.

huit

huit grains de cloportes préparés, et six grains de safran de mars apéritif. Si l'estomac ne soutient pas bien le lait d'ânesse, on y ajoutera deux cuillerées de la seconde eau de chaux : mais si, après dix ou douze jours de lait, l'estomac s'en accommode, on le prendra encore une fois dans la journée, à savoir à dix heures du soir, et pour lors il faut souper à six heures, simplement avec une soupe à la viande : après deux mois de lait d'ânesse, il faut purger le malade comme auparavant. Pendant l'hiver, il prendra dix jours de chaque mois, tous les matins à jeun, une grande tasse d'infusion de mélisse ou citronelle en guise de thé, et les dix jours suivans, huit grains de safran de mars apéritif, avec la première cuillerée de soupe du dîner. Au printems prochain s'il reste quelqu'impression du mal (1), on recommencera tous les remèdes ordonnés pour cet automne.

,, Au surplus, le malade observera exac-

(1) S'il en reste, grand Dieu ! Est-ce de bonne foi que l'on prononce un tel blasphême ? Quand on est assuré que par cette manœuvre le mal augmentera, et que ce malheureux souffrant reviendra une autre fois, et plus encore (exemple en soit montré à M. de la Roquette) vous porter son offrande, et que vous rirez de lui et de sa crédulité.

tement un bon régime; il se nourrira de soupe, de bouilli, de rôti : il pourra cependant quelque fois manger du poisson, mais seulement rôti sur le gril, ou cuit à l'eau au court bouillon léger, comme aussi quelque fois des œufs frais; il boira du vin bien choisi, vieux et rouge, mais toujours mêlé avec trois fois autant d'eau : il fera de l'exercice, mais modéré, et se dissipera par des amusemens honnêtes ».

Délibéré à Montpellier, le 10 septembre 1750. *Signé*, FIZES médecin.

Si la cause de l'affection mélancolique ou vaporeuse, réside, suivant M. Fizes, dans un sang sec et acrimonieux, et dans une trop grande tension des filets nerveux, les indications que l'on a à remplir, sont donc de délayer les humeurs, de les adoucir et de relâcher les nerfs. Les bouillons de poulet, le petit lait, le lait d'ânesse dont il compose son traitement, sont très-propres à procurer ces effets; mais quand on ajoute ensuite à ces remèdes adoucissans et indiqués, suivant l'auteur de cette consultation, les contraires, tels que les stomachiques, les céphaliques, les apéritifs et les purgatifs, ne doit-on pas s'attendre à des effets opposés, lesquels prévaudront d'autant plus sur ceux des remèdes salutaires, qu'ils favoriseront la cause essen-

tielle de la maladie! c'est ce qui est arrivé à M. de la Roquette, et c'est aussi ce que nous voyons encore arriver journellement chez tous les malades qui reviennent de Montpellier; j'en appelle à leur propre témoignage, après avoir demandé moi-même à M. Fizes et à tous ceux qui lui ont succédé, si leurs observations pratiques à ce sujet, pourraient jamais démentir ce reproche.

Il eut été bien difficile qu'un médecin aussi judicieux méconnut plus longt-emps les écarts de la pratique vulgaire. Tant de victimes, si souvent immolées, qui s'adressaient à lui de toutes les parties de l'univers, lui avaient fourni tant de fois l'occasion de méditer sur l'incurabilité de cette maladie, qu'il était réellement impossible que ce grand praticien n'en pénétrat tôt ou tard le mystère, et n'en corrigeat les defauts. La dernière consultation qu'il fit pour M. de la Roquette, que je transcrirai ci-après, nous annonce en effet, un changement dans sa pratique, qui l'aurait conduit beaucoup plutôt à la méthode ci-dessus proposée, s'il n'avait pas craint de scandaliser ses collègues. Les stomachiques, les apéritifs, la plus grande partie, enfin, de ce cortège pharmaceutique, en est retranchée, ce qui fait espérer une réforme salutaire.

SECONDE consultation de M. Fizes, pour le citoyen la Roquette, année 1760.

« Les suffocations, dont se plaint M. le consultant, les palpitations de cœur, le battement qu'il ressent dans la tête et quelque fois dans les entrailles, l'espèce d'incube dont il est attaqué presque toutes les nuits, la constipation, les vents dont il est tourmenté dans l'estomac et dans les intestins, la gêne qu'il ressent dans la région épigastrique, et dans les hypocondres, la grande frayeur enfin dont tous ces accidens sont cccompagnés, établissent évidemment une affection hypocondriaque.

» Cette maladie reconnoît pour cause, la sécheresse du sang avec quelqu'acrimonie, et une trop grande tension dans le genre nerveux; ce qui est démontré par le spasmodique qu'on apperçoit dans les attaques.

» Il paroît que l'exercice violent de la chasse, joint à bien d'autres excès (1), ont donné lieu à cette maladie, ayant fait dissi-

(1) Dans le nombre de ces excès, M. Fizes aurait pu compter ceux des remèdes pharmaceutiques, avec lequels il avait traité lui-même ce malheureux malade pendant dix ans, ainsi qu'il conste par la date des deux consultations.

per une grande partie du mucilage du sang qui lui donne la détrempe nécessaire. Cette maladie est beaucoup plus effrayante que dangereuse ; mais il faut un traitement long et méthodique pour pouvoir en venir à bout, ce dont on se flate, pourvu que le malade tâche de se distraire et de se persuader que sa maladie n'a rien de dangereux pour la vie.

,, Les indications que l'on a à remplir, sont de détremper et d'adoucir la masse du sang, de l'inciser légèrement, et de rectifier les digestions. C'est pourquoi, d'entrée, on prendra pendant quatre matins un bouillon fait avec six onces de collet de mouton, une laitue et une pincée de chicorée ; on se purgera ensuite avec un minoratif doux : le surlendemain de cette purgation, on commencera l'usage des bouillons, qui seront faits avec un petit poulet et une poignée de chicorée amère de jardin. Ayant pris ces bouillons pendant dix matins, on commencera l'usage du bain domestique tiède ; on y restera une heure, et au sortir du bain, on prendra le même bouillon de poulet : ayant pris les bains pendant neuf jours, on prendra les eaux d'Yeuset pendant neuf jours encore ; observant de prendre le premier et le dernier jour, deux onces de mâne au premier et au

dernier verre. Après les eaux, on prendra le même bouillon de poulet pendant dix jours, et on se purgera avec la médecine ci-dessus prescrite, pour passer à l'usage du petit-lait de vache à la dose de douze à quinze onces; observant de faire infuser pendant la clarification une demi-poignée de *gallium luteum*, et d'y ajouter une cuillerée de sucre. Ayant pris ce petit-lait pendant quinze jours, on viendra au lait d'ânesse, que l'on prendra pendant deux mois, observant de prendre alors de deux jours l'un, un opiat fait avec quinze grains de craie de Briançon, autant de poudre de guttête et de corail rouge préparé, incorporé avec le syrop de capillaire. On commencera par une turquête de lait; on en viendra peu-à-peu jusqu'à une bonne écuelle; on se contentera pendant tout l'hiver de prendre trois fois la semaine, une tasse de citronelle en guise de thé, avalant dans la première cuillerée vingt grains de poudre de guttête : pendant l'usage de ces remèdes, on se nourrira avec du bouilli et du rôti, et on boira le vin bien trempé.

Délibéré à Montpellier, le 29 juillet 1760.

FIZES.

On voit dans cette consultation, que l'emploi des humectans domine de beaucoup sur

celui des remèdes pharmaceutiques ; il paraît que M. Fizes les reconnaissait alors pour les vrais spécifiques du mal qu'il avait à traiter ; mais quelques petits purgatifs et quelques anti-spasmodiques légers, lui paroissaient encore nécessaires. Pour achever de le convaincre à ce sujet, je fus moi-même tout exprès à Montpellier ; je lui fis part de toutes mes découvertes ; mais après l'avoir combattu et convaincu, j'en revins peu satisfait (1), il a vécu depuis dans ses principes, et il est mort en

(1) Si peu satisfait, en effet, que m'étant transporté tout exprès à Montpellier, pour faire hommage à M. Fizes de ma découverte, afin qu'il la publiât lui-même dans ses leçons, espérant, par-là, de la propager, et de la faire goûter aux jeunes médecins ; ce qui remplissait alors toutes mes vues ; non-seulement je ne pus obtenir de lui cette faveur, mais encore après l'avoir vivement pressé, jusqu'à l'importuner, son dernier mot avec moi fut dans son grossier patois, *fau laissa courre l'aigue ;* ce qui signifie, en bon français, il faut laisser courir l'eau ; c'est-à-dire, peu nous importe que l'on mutile les humains ; cette branche de la médecine nous produit de l'or, et c'est ce que nous voulons. M. Fizes, en effet, avait fait sa fortune avec toutes les vaporeuses de la France et des pays étrangers. O humanité ! *usquequo*, etc. Cicéron, pénétré comme moi d'une sainte indignation, disait, autrefois, en parlant à Catilina, *quousque tandem abutere patientia nostra.*

les suivant. J'ajouterai ici que la médecine a perdu un homme qui a eu de la célébrité, et qui l'a méritée. La pharmacie le regrette, et la faculté de Montpellier serait inconsolable si elle n'avait trouvé chez elle, un sujet digne à tous égards de le remplacer (M. Barthes), puisque non content d'imiter M. Fizes dans sa pratique, il le justifie par ses écrits (1). Quels que soient les motifs de ce savant professeur dans cette nouvelle entreprise, je n'ai pas moins cru qu'il était de mon devoir d'y répondre par la lettre que voici, déjà insérée dans le journal encyclopédique, mois de décembre 1778.

LETTRE de l'auteur à M. Barthes, professeur en médecine, et vice-chancelier de l'Université de Montpellier.

J'ai lu, Monsieur, avec la plus grande attention vos nouveaux élémens de la science de l'homme, et après avoir admiré la vaste érudition qui fait tout l'ornement de ce système, je me suis arrêté à la page 241, où l'on trouve un article des plus intéressans, quoique très-déplacé, que vous avez intitulé, Théorie pratique des maladies, dites nerveuses

(1) *Voyez* les Elémens de la sience de l'homme, par M. Barthes, 1778.

ou vaporeuses ; et qu'elle a été ma surprise quand, après un si beau début, je vous ai vu échouer sur la théorie de ces maladies et sur leur traitement. C'est en effet, échouer et se précipiter dans l'abîme de l'erreur que de réveiller après coup les vieilles idées de tension et de relâchement, autrement dit de spasme et d'atonie; c'est échouer, que de publier contradictoirement l'efficacité du quinquina avec celle du lait et des bains tièdes ; c'est échouer enfin, que de prôner tout haut le mélange des remèdes tempérans avec les excitans, et de donner à cette pratique usée, le nom pompeux de *méthode perturbatrice.*

Vous permettrez, j'espère, monsieur, qu'en vous prenant sur le mot, je prenne aussi la liberté de vous répondre que si les médecins vouloient bien cesser de perturber leurs malades en pareil cas, ils guériraient les maux de nerfs tout comme moi ; et puisqu'il faut achever de vous convaincre sur cet article, je vous prierai de vérifier le fait suivant : vous l'avez sous les yeux.

Le fils d'un riche négociant de Montpellier, âgé de vingt-deux ans, fut attaqué de vapeurs assez fortes à la suite de certains excès vénériens ; il fut traité l'année passée par vous, monsieur, et par cette méthode

mixte, prônée alors dans vos écoles (1), et devint maniaque; on l'amena à Arles dans

(1) Thèse soutenue à Montpellier, en 1777, sous la présidence de Barthes : *de morborum quos nervosos aut vaporosos dicunt principiis et elementis ;* dans laquelle on s'érige en censeur sévère de la méthode humectante, parce qu'elle faisait des progrès alarmans pour la faculté de Montpellier. L'acharnement avec lequel on ne cessait d'attaquer ma doctrine dans cette école, justement célèbre, ne pouvait avoir d'autre motif que celui que Fizes et Barthes avaient manifesté avec tant d'éclat ; en voici une preuve des plus évidentes : j'avais à Montpellier un neveu de mon nom, étudiant en médecine, qui n'était pas sans talens ; ce jeune homme se présenta en 1785 pour son baccalaureat, muni d'une thèse sur les maladies nerveuses ; bien entendu que cette thèse était une apologie de mon système ; et pour ne pas cacher son intention, il me la dédiait avec emphase. Le professeur, à qui il la présenta, la rejeta avec indignation, en lui signifiant que s'il ne changeait pas de projet, il trouverait sur ses pas des contradicteurs puissans, qui mettraient opposition à tous ses grades. Le jeune homme entendit le mot : il travailla à nouveaux frais, et pour éviter tout soupçon de partialité, il choisit pour thèse l'asthme humide, mais il ne se départit jamais de son épître dédicatoire ; ce qui lui valut bien des peines et des sollicitudes, que je suis obligé de taire, par décence et pour l'honneur de cette faculté. (Voy. *de asthmate humido tentamen medicum auctor Guillelmus Pomme Arelatensis* : imprimé à Nimes, chez Belle, 1785.

cette situation; il fut guéri dans l'espace de trois mois, avec de l'eau de poulet, les eaux d'Yeuset et le bain tiède.

Voilà, Monsieur, une nouvelle cure que j'oppose à votre doctrine; si elle ne suffit pas, je vous prierai de revenir sur mes anciennes observations, et sur celles que l'on publie de toutes parts : vous y verrez des guérisons constantes et multipliées, à la faveur des délayans et des raffraîchissans; tandis que d'un autre côté nous n'y trouvons que des maux invétérés, entretenus par la méthode *perturbatrice*; et à la vue de ce spectable affreux, pourrez-vous ne pas reconnaître l'erreur? S'il vous paraît étrange que je m'avise de vous critiquer, j'aurai l'honneur de vous répondre avec franchise, qu'il l'eut paru bien davantage à ceux qui m'ont lu tant de fois, si j'eusse gardé le silence; et d'ailleurs effrayé du mal que j'ai vu que vous alliez faire, en vous plaçant par votre grade à la tête de mes antagonistes, je n'ai pu me dispenser de le prévenir avant de m'occuper à le détruire.

Je suis, etc., POMME.

Second Mémoire à consulter.

« La lecture de votre Traité des vapeurs m'avait déjà rempli d'estime pour vous, M.; mais

le bien qu'elle m'a fait, et celui que vous me ferez encore, ajouteront à mes sentimens ceux de la vénération et de la reconnaissance. Vous voyez, par ce début, que c'est une consultation que je viens vous demander. J'écrirai mon histoire, mais je tâcherai de ne rien omettre. J'ai bien vu des maladies de nerfs dans votre livre, mais je n'en trouve aucune qui ressemble à la mienne. Les symptômes du cit. Laroquette et ceux de Mme. de Cligny, ont cependant quelques rapports avec les miens; la beauté de leur cure m'a charmé: j'ai écrit à Lyon, en conséquence, pour savoir ce qu'était devenue Mme. de Cligny, depuis le mois de juin 1764, que vous cessez d'en parler, et j'ai appris, avec admiration, que cette miraculeuse jouissait aujourd'hui de la liberté de ses membres et d'une pleine santé. Au bruit de cette nouvelle, et à l'exemple de cette héroïne, je me précipitai dans l'eau comme un soldat poursuivi, et je commence par vous dire que je m'en suis fort bien trouvé.

» Je suis né à Genève, le 28 février 1727, d'un père et d'une mère qui étaient l'un et l'autre assez mal en nerfs. Ma mère eut un oncle et une tante qui ont eu des vapeurs jusqu'à la démence, et un de ses cousins

germains, attaqué du même mal, se tua à Lyon, dans un de ses accès. Elle s'est plaint pendant vingt ans et plus, de maux de tête effroyables ; elle éprouvait alors un froid glacial aux jambes, que rien ne pouvait calmer. Dans ces circonstances, elle courait à la fontaine pour en recevoir l'eau sur la tête, et revenait ensuite se brûler les pieds sur les tisons ; elle était toujours plongée dans la tristesse la plus profonde, et restait souvent dans une immobilité qui paraissait souverainement ridicule, et que j'ai compris ensuite être un triste effet de ses maux : elle a fini par devenir tout-à-fait folle, parce qu'on l'a traitée à l'inverse des principes que vous établissez (1).

» Mon père, né avec beaucoup d'esprit, avait aussi les nerfs dans un mauvais état, et le tenait de sa mère. Une triste particularité à observer dans sa famille, vous prouvera combien notre pauvre ville est remplie de gens à mauvais nerfs ; c'est la perte que nous avons faite en peu de temps de quatre de nos

(1) Hélas ! si je parcourais tous les hospices d'humanité qui recèlent tant de victimes de ce genre, combien n'en trouverais-je pas qui pourraient me dire : « Si on m'avait traité d'après vos préceptes, je ne serais pas ici ».

proches parens par cette cruelle maladie. Mon père avait l'imagination sombre; il était solitaire par goût et timide ; il a souffert pendant les trente dernières années de sa vie, d'une douleur vive sur le muscle sterno-mastoïdien droit qui lui faisait pirouetter la tête de droite à gauche, avec tant de violence en certain temps, que six hommes forts n'auraient pu la contenir : son père avait été attaqué d'un tremblement de tête pendant les quarante dernières années de sa vie.

„ Jusqu'à l'âge de dix-huit ans j'étais triste, studieux ; je n'avais aucun goût pour les plaisirs de mon âge ; j'étais en même-temps timide et emporté : quant à mon tempérament, j'étais gros et gras, haut en couleur, et j'avais bon appétit. J'eus la petite vérole à l'âge de quatre ans, et depuis lors, jusqu'à l'âge de dix-huit ans où je m'arrête, je n'eus pas le plus petit mal; c'est alors qu'il parut se faire en moi une vive révolution. Je fus d'abord pris du cauchemar; mon cou se gonflait pendant le sommeil : un affreux désordre s'emparait de ma tête, il me semblait qu'elle allait s'éclater, le mal me réveillait, et cependant je ne pouvais remuer ni pied ni patte ; j'attendais la mort à tout instant, persuadé que je ne pouvais lui échapper. Cependant

au bout de quelque temps, il se faisait dans mon cerveau une espèce de détente subite, et alors je recouvrais l'usage de mes membres; je parlais, je me réveillais tout de bon: cet accident m'arrivait trois ou quatre fois par semaine; cette première maladie a duré plusieurs années dans des dégrés de force bien différens. Je pris du goût dans ce même temps pour la poésie et pour la philosophie; peut-être l'aurais-je cultivée avec succès, sans une maladie de l'âme, que j'ai regardée depuis comme l'avant-coureur des maux qui m'attendaient.

„ A l'âge de dix-neuf ans, je tombai dans une mélancolie amoureuse; j'étais tourmenté du besoin d'aimer, et pour mieux dire, c'était un amour véritable qui me tyrannisait, dont l'objet était, non une beauté particulière, mais toute beauté : je ne cherchais rien avec tant d'ardeur, que de voir de belles femmes, et leur vue était pour moi un supplice. Je me souviendrai toujours qu'en 1747, passant à Lyon, devant l'abbaye des dames de Saint-Pierre, je me remplis si bien l'imagination des beautés que cette maison devait renfermer, que je supposais brûler comme moi d'amour, que je sentis mon cœur ému de pitié autant que de tendresse; les larmes inondèrent mon

visage, je fus forcé d'entrer dans l'allée du couvent pour les essuyer et me cacher aux yeux des passans : cette espèce de folie me tourmenta long-temps.

„ Au retour de ce voyage, au commencement de l'année 1748, je devins éperdument amoureux d'un objet déterminé ; mais de combien de sentimens bizarres et douloureux les gens à mauvais nerfs ne sont-ils pas susceptibles ! Dans certains temps, je croyais avoir reçu un instinct contraire à celui des actions humaines. Quand je réfléchissais au mal que ma passion me faisait, je me croyais poussé par la haîne de moi-même ; après quelques visites à l'objet qui m'enchantait, il se fit dans mon cerveau une révolution soudaine ; je me figurai que cette passion me ferait perdre et le goût des sciences et le temps le plus précieux de ma vie. Je repris l'étude, mais avec une si profonde tristesse, que souvent, en écrivant, j'effaçais de mes larmes les caractères que je venais de tracer ; pendant deux ans l'image de la personne que j'aimais me fut toujours présente. Je prétendis fuir l'amour pour ne suivre que l'étude ; je calculai comme un enfant ; car j'appris, par ma propre expérience, que dans les grandes passions la vue n'embrâse pas le cœur comme le fait l'imagination

l'imagination, et que l'amour ne nous poursuit jamais avec tant de force, que lorsque nous nous arrachons de l'objet aimé ; je crus quitter l'amour pour l'étude ; et par la suite, dès que j'eus renoncé à voir la personne que j'aimais, je quittai entièrement l'étude pour ne m'occuper que de mon amour.

» Dès l'âge de dix-sept ans, j'avais été entièrement sensible au physique de l'amour ; ce fut vers cet âge que je fis le funeste apprentissage de l'onanisme, mais je n'ai pas donné dans les excès où j'ai vu tomber plusieurs de mes camarades. Pour revenir à mon amour, soit que j'espérasse de m'en guérir de jour en jour, soit que, comme tous les mélancoliques, je trouvasse une douceur perfide à m'abreuver de mes peines, je continuai tant qu'il dura, à éviter l'objet aimé avec le plus grand soin ; et lorsqu'il m'arrivait de passer auprès de sa maison, je frémissais, je passais outre. Cependant je sentis mon cerveau s'user, et je m'apercevais que la conception était moins prompte : le même ordre des fibres perpétuellement fatiguées, parut tomber dans l'atonie ; mais les maux de mon âme ne devaient pas finir là.

» Il fut question alors d'un mariage très-avantageux pour moi, et ce mariage manqua

au moment de sa conclusion. Un si fâcheux contre-temps me causa le plus vif chagrin ; le chagrin m'hébête et m'endort : je dormis donc durant une année entière, douze heures par nuit ; je passais les jours dans la solitude. Je sentis bientôt ma tête s'appesantir, mes facultés s'éteindre, et je crus, pour cette fois, que c'était fait de moi : enfin, un an après la rupture de ce mariage, le 17 février 1754, je me sentis la tête dans l'état où elle doit être lorsqu'on est prêt à tomber en apoplexie : le mal augmenta à vue d'œil, ce qui m'obligea de recourir au médecin, qui me fit saigner au pied droit et au pied gauche tout-à-la-fois ; le sang coula avec tant de force que je m'évanouis. Je fus dans un état si misérable en sortant de cet évanouissement, qu'il me serait impossible de le peindre ; il sera plus court de dire que toutes les facultés de l'âme me parurent éteintes pour jamais : je n'eus plus ni imagination ni mémoire ; une profonde tristesse et le sentiment d'un désordre épouvantable dans ma tête, furent tout ce qui me rappela mon existence ; mon pouls se faisait sentir à peine par sa lenteur et par ses intermittences ; mes facultés furent si affaiblies, que les simples perceptions ne se faisaient pas sentir ; mes yeux voyaient, mais mon âme

n'avait pas le sentiment de l'objet qui lui était offert ; le soleil lui-même frappait mes yeux sans frapper mon âme : dès ce jour-là, je n'eus plus ni crainte, ni desir, ni volonté. Les premiers sentimens de la nature furent perdus pour moi ; l'imagination et la sensibilité sont deux facultés de notre être qui se tiennent sans doute de bien près : aussi me furent-elles enlevées ensemble ; la nuit, entre mes rideaux, je ne pouvais me représenter l'image d'un homme ; la jaunisse survint à cet état. J'eus aussi des vomissemens et de l'oppression, ce qui m'obligea de consulter de nouveau un médecin.

„ Celui-ci me défendit de faire aucun remède, parce que mon père était alors bien malade, et se mourait ; sa maladie dura dix mois, je fus donc dix mois sans remède. Peu de jours après la mort de mon père, cherchant à me fuir moi-même, je partis pour Turin avec un de mes amis ; je traversai le Mont-Cenis dans le fort de l'hiver : j'étais dans une si grande apathie, qu'il ne m'arrivait pas une fois en deux jours de tourner la tête : me montrer était pour moi une action vigoureuse ; je ne pensais point, ou si je m'efforçais de penser, c'était pour moi un supplice, et je sentais de la douleur dans les fibres pen-

santes. Si quelqu'un que j'aurais très-bien connu m'abordait, je me recueillais dans moi-même pour me ressouvenir qui il était, après quoi je lui parlais ; et s'il m'arrivait de lui dire deux ou trois mots à propos, j'étais dans l'admiration. Je m'assoupissais cent fois par jour, et je me réveillais le plus souvent avec de grands cris ; ce symptôme n'a cessé qu'en 1761. Je ne pouvais pas rester assis, et j'étais obligé de me coucher par terre : j'avais le cerveau dans un état si variable, que les modifications douloureuses en sont inexprimables ; je tâcherai cependant de me faire entendre, en disant que j'avais le cerveau *noué*, *pateux*, *aplati*, *encloué*, *somnoleux*, *vide*, *plein*, *sec*, *aqueux*, *frémissant*, *pierreux* : ce dernier état était le plus ordinaire.

» Je revins à Genève dans le mois de mai ; je traversai de nouveau le Mont-Cénis, dans le temps où le dégel était si fort à craindre. Le grand éclat du soleil sur la neige excitait un tel frémissement sur ma rétine, que ma tête en était encore plus ébranlée. De retour chez moi, le médecin m'ordonna des pillules de *castoreum*, *d'assa-fœtida*, et autres drogues que vous caractérisez fort sagement de poison ; des gouttes très-fortes, qui m'auraient enflammé la gorge, si je n'avais eu la pré-

caution de les noyer avec une grande quantité d'eau que je buvais par-dessus. Ces remèdes me firent beaucoup de mal, et augmentèrent mes symptômes. Mes rêves devinrent épouvantables : je rêvais, en effet, que je jetais le cadavre de mon père par la fenêtre; que je m'étendais le long des rues, et que je demandais aux cochers de faire passer leurs voitures sur mon corps ; que je poignardais de droite et de gauche tous ceux qui m'entouraient, etc. Ces rêves ont duré plus de trois ans ; à mon réveil j'avais peine à reconnaître la lumière, et je ne me souvenais plus de rien. Je cherchais un jour le nom d'une des drogues qui entraient dans mes pillules ; je l'avais prononcé cent fois la veille, et quelqu'effort que je fisse, je ne pus le trouver. Je sentais souvent dans ma tête le mouvement d'une pendule ; j'étais poursuivi par une même phrase, que je répétais mentalement des heures entières, ce qui faisait un supplice. J'aurais voulu pleurer, mais je ne le pouvais pas ; ma douleur s'exhalait quelquefois par des emportemens.

» Au mois d'octobre 1756, me trouvant toujours aussi mal et toujours prévenu de l'opinion que l'exercice était le meilleur remède à mes maux, je fis un voyage à l'Orient ;

mais je n'en fus pas moins assailli par la tyrannie de mes idées. Dans cette misérable situation, je ne mangeais pas moins avec voracité, et je digérais les viandes les plus dures. Je revins à Genêve au mois de février 1757, après avoir passé plusieurs semaines à Paris, y faisant les mêmes remèdes par les avis des plus habiles médecins de cette ville, que je consultai chacun séparément : l'an 1758, j'étais encore dans le même état ; il me prit fantaisie pour lors de faire des vers : mon coup d'essai fut une épître de cinq cents vers, que j'adressai aux vaporeux ; c'est en général une exhortation au suicide. Pendant que je faisais cette pièce, où il n'y a pas une seule faute de versification, j'étais hors d'état de lire un almanach ; c'est bien là où l'on peut dire : *facit indignatio versum.*

„ A peu-près dans ce même-temps, la citoyenne Malet, que vous connaissez, et qui vous a de si grandes obligations, me conseilla de quitter le vin ; les médecins m'avaient pourtant conseillé d'en boire ; je lui obéis, et je m'en trouvai bien. Une autre de vos malades, la citoyenne Galard, me dit que vous l'aviez guérie avec le petit-lait seul, sans autre secours, et qu'elle en avait pris pendant un an deux pintes par jour ; je me mis au petit-

lait. Qui l'aurait cru ! en moins de deux mois mes rêves affreux me quittèrent. Le médecin m'avait pourtant assuré que c'était un mal sans remède, et qu'il ne connaissait qu'un léger palliatif, savoir les bains des pieds avec du savon. L'an 1760, je me trouvai sensiblement mieux ; mais quel état misérable que ce mieux là ! Je me mariai ; mon mariage m'attira les regards de tout le monde, et même la dérision du public ; et ce même public aurait dû me plaindre, si l'homme n'était pas un tigre pour l'homme. Je continuai mon petit-lait, et je me trouvai mieux ; le temps se passa ainsi jusqu'en 1762. Je fus en Hollande avec ma femme et une de ses amies, qui y allait pour ses affaires ; par amitié pour elle, je voulus m'en occuper aussi, et je me trouvai en état de le faire. J'avais beaucoup plus d'appétit dans ce pays-là ; je fus voir à la Haye le professeur Scheving, qui, pour toute ordonnance, me conseilla de boire de l'eau de Selter. Je consultai par hasard un médecin français, qui me fit une longue ordonnance dont la pharmacie me révolta. Je fus pourtant assez dupe pour essayer une des pillules qu'il m'ordonna ; mais je m'arrêtai-là, car je sentis bien vîte qu'elles allaient me jeter dans mon premier état. J'essayai le remède du professeur

Scheving. Je bus environ cent cinquante bouteilles d'eau de Selter, et je n'ai point à m'en plaindre. J'allai ainsi jusqu'à l'année 1764, buvant toujours du petit-lait, et tous ces petits mieux réunis me procurèrent enfin une existence passable : je pus m'occuper alors d'autres choses que de mes maux; j'écrivis presque tout l'été sur divers sujets, et, entr'autres, près de deux cents lettres, que je publiai sur nos affaires consistoriales. Le temps se passa de la sorte jusqu'en 1765.

„ Enfin, vers la fin de cette année, la profonde tristesse et le sentiment continuel de mes maux reparurent encore. J'avais lu, pour la première fois, votre Traité des vapeurs, qui m'inspira bientôt de la confiance, et je résolus de me baigner dès le commencement du printemps. Le médecin de Rabour me l'avait conseillé en 1761, mais pas assez fortement pour me persuader; j'avais pris quelques bains par son conseil, et je les avais laissés : comme je les avais pris trop chauds, ils m'avaient affaiblis et ne m'avaient procuré aucun soulagement. J'ai toujours été très-timide dans l'emploi des remèdes, et il ne fallait pas moins que vos beaux succès pour vaincre ma paresse; je revins à ce puissant remède au commencement du mois de mai

1766. Je restai d'abord dans le bain une heure et demie, l'eau étant un peu au-dessous du tiéde ; je n'en eus pas pris quarante, que je m'aperçus de quelque différence : j'étais plus vivant ; la somnolence diminua ; je voyais les objets avec une attention toute nouvelle pour moi. Enhardi par cette épreuve, je prolongeai mes bains jusqu'à deux heures, et enfin jusqu'à trois ; je me trouvais à merveille dans l'eau, et j'y fus en état de dicter un long projet de constitution pour notre république.

» Cependant, après avoir pris cent bains de cette espèce, et lorsque je me faisais un vrai plaisir de les continuer, je fus interrompu par une maladie bilieuse. Le médecin me traita d'abord avec des poudres purgatives qui m'irritèrent beaucoup sans m'évacuer ; il essaya d'autres purgatifs plus doux qui ne réussirent pas mieux ; un émétique enfin en triompha : mes nerfs en furent si ébranlés, que je sentis ma tête dans l'état où elle avait été en 1754. Mais cela ne dura pas long-temps ; les bains m'eussent été pour lors bien nécessaires ; mais les affaires de la république devenant toujours plus importantes, je ne pus les reprendre ; cet hiver-là, comme vous savez sans doute, se passa à Genève, dans la plus grande fermentation.

» Enfin, au commencement d'avril 1767, je quittai la ville et me retirai à la campagne pour y prendre mes bains. Je voulus d'abord rester trois heures dans le bain; mon médecin s'y opposa. Sans doute j'aurais dû vous écrire dès ce temps-là, et même l'année précédente; mais le dégoût de repasser sur des idées tristes m'en empêcha. Le bien que m'avaient fait les bains l'année précédente, s'accrut encore; j'en avais déjà pris soixante-dix, lorsqu'une sciatique cruelle m'obligea de les interrompre: j'y revins en décembre, et j'en pris trente: ceux-ci me firent plus de bien encore que les autres; je les aurais continué tout l'hiver sans les affaires publiques: je les ai recommencés encore au mois d'avril 1768, et ils m'ont fait faire de plus grands progrès; l'assoupissement et la tristesse ont cessé; le sentiment d'un cerveau roide et sec, en un mot, physiquement malade, a diminué des trois quarts. L'action de vivre ne me fait plus souffrir; car autrefois je souffrais de vivre; je ne sors du bain qu'en vous bénissant. Ah! citoyen, que l'apathie fait une existence triste et humiliante!

» J'ai déjà pris cent soixante bains; savoir, soixante-quinze de deux heures, et quatre-vingt-cinq de trois heures. L'exemple de

Mme. de Cligny, qui a resté dans l'eau douze cents heures, dans cinq mois de temps, m'a fait sentir la vanité des craintes que mon médecin avait conçues sur la prétendue longueur des bains de trois heures. J'ai compris que, si elle était restée impunément dans l'eau huit heures par jour, à l'âge de cinquante ans, je pouvais bien y rester trois heures à l'âge de quarante ans : ce qui devait résulter de ma constance est arrivé. J'ai fait des progrès plus rapides pendant les bains de trois heures, que pendant ceux de deux heures; cependant quelque grands que soient mes succès, je ne suis pas encore rendu à mon état naturel, et il me reste quelques misères en ce genre pour lesquelles je viens vous demander de nouvelles instructions.

» Je vous conjure donc, citoyen, de vouloir bien réfléchir sérieusement sur mon mémoire; ayez la bonté de me dire 1°. si, depuis la publication de votre ouvrage, il ne s'est point présenté à vous des malades dont les symptômes ressemblassent à ceux que je vous ai décrits; 2°. si, par le secours des bains et des autres remèdes que vous me donnerez, je puis arriver un jour à la pleine santé; 3°. si, dans le cas que vous jugeriez que les

bains me conviennent encore, je puis en continuer l'usage pendant l'hiver.

» Je vous prie, enfin, de ne rien omettre dans votre réponse, qui pourra contribuer à me délivrer d'une maladie qui me fait souffrir tout-à-la-fois, à la fleur de l'âge, les horreurs d'une profonde maladie et tous les dégoûts d'une entière décrépitude; voici quatorze ans d'écoulés, pendant lesquels je n'ai pas passé une heure sans souffrir. Quoiqu'il arrive, les progrès que j'ai faits d'après vos principes, appuyent votre système, et vous feront honneur, si jamais vous publiez cette relation : ils vous assurent déjà de ma part une reconnaissance qui durera autant que moi (1) ».

J'ai l'honneur d'être, etc.

REPONSE.

J'aurai l'honneur de répondre à votre lettre, citoyen, en vous certifiant que vous guérirez tout-à-fait par la constance à suivre le régime auquel vous venez de vous livrer; ce régime attaque directement la cause de votre maladie;

(1) Ce malade intéressant ne m'a pas permis de le nommer. Il me suffira de dire que c'est un des savans qui honorent ce siècle.

comment n'en triompherait-il pas ! je vous attesterai encore, en répondant à la question que vous me faites, que votre état n'a rien d'extraordinaire, et que depuis la publication de mon *Traité des Vapeurs*, j'ai reçu plus d'un mémoire à consulter, dans lesquels on trouve le détail des mêmes symptômes, et toujours les mêmes fautes à corriger. Je vous exhorterai enfin à continuer les bains, sans égard à la saison; d'ajouter à ce puissant remède une boisson abondante d'eau de poulet ou de veau (1), et de continuer sans interruption jusqu'au parfait relâchement des entrailles; mais quand vous en serez-là, ne vous avisez pas de le contrarier, comme vous

(1) Mlle. de Montpensier raconte, dans ses Mémoires (tome V, page 95), que dans un voyage qu'elle fit en Provence, avec la cour, elle s'arrêta à Arles, à Aix et à Marseille, et en parlant de cette dernière ville, elle dit : *Il n'y a ni veaux ni chapons; ainsi, au lieu d'eau de veau que j'ai accoutumé de prendre, je fus réduite à me servir de celle de poulet, ce qui ne m'accommodait guère.* Cette singulière anecdote certifie tout au moins qu'en 1660, (époque de ce voyage du roi avec la reine mère en Provence), les médecins de la cour connaissaient l'eau de veau et l'eau de poulet, et qu'ils en prescrivaient l'usage journalier aux personnes vaporeuses ou nerveuses; car il est très-probable que Mlle. de Montpensier était de ce nombre : on en juge par ses écrits.

avez déjà fait avec des purgatifs, vous retrogaderiez pour lors, et vous n'arriveriez jamais au terme de la parfaite guérison, vous finirez enfin par les eaux minérales froides, et dans le nombre, vous préférerez les plus légères : vous êtes trop instruit pour que je doive vous en dire d'avantage.

Je suis, etc., POMME, médecin.

Ce n'est pas sans raison que je prohibai à ce malade les purgatifs, puisque l'expérience la plus constante m'a appris à ne jamais contrarier en pareil cas l'effet de l'humectant par un remède aussi contraire à l'action de celui-ci. Cette assertion démentira formellement celle que le sieur Gamet a eu l'audace d'insérer dans un livre qui porte son nom, intitulé : *Théorie nouvelle sur les maladies cancéreuses, nerveuses et autres affections de tout genre* dans lequel, après avoir avoué par avertissement, qu'il n'en est pas l'auteur, il se permet le mensonge le plus hardi et le plus révoltant, quand il avance qu'ayant été consulté à Paris avec moi, (qui ne l'ai jamais vu ni connu,) pour un malade dont il nous raconte l'histoire, *il m'avait arraché l'aveu qu'il manquoit à ma méthode, un remède incisif pour associer aux délayans et aux aqueux*

et que je m'étais décidé en faveur de son remède: telle a été l'imposture de cet empirique; mais de quoi n'est pas capable un empirique, un vendeur d'opiat, un homme enfin qui partage le butin avec celui qui a su lui faire un livre pour favoriser le débit de son beaume !

FLUX HÉMORROIDAL.

POUR avoir une idée pathologique du méchanisme qui provoque le flux hemorroïdal, on n'a qu'à considérer l'état maladif du foie chez tous les hypocondriaques, et chez tous les mélancoliques; cet état consiste dans l'embarras de ce viscère, d'après lequel la circulation est nécessairement gênée, ce qui produit des engorgemens sanguins et des dilatations forcées dans toutes les ramifications de la veine porte; une plethore enfin locale dans tous les vaisseaux hémorroïdaux, dont la nature se débarasse ensuite quand elle peut, mais rarement à son gré. Tel est ce méchanisme, Stahl qui a écrit sur cette matière, et qui l'a traitée à fond, le connaissait parfaitement ce méchanisme, et plus encore tous les maux que procure cette évacuation salutaire, quand elle est ou trop abondante ou tout-à-fait supprimée, ce qui lui avait fait dire que la veine porte était une porte à tous les maux : *vena porta porta malorum.* Pénétré comme lui de cette triste vérité, j'ai souvent réfléchi sur elle, et après avoir consulté ma propre expérience, comme celle d'autrui, je me

me suis convaincu, que cette espèce d'hémorragie, soit qu'elle fut trop abondante ou quelle fut supprimée, était le produit d'une même cause, qui est la roideur des solides associée à la raréfaction des liqueurs, et c'est en suivant scrupuleusement cette indication, que j'ai obtenu plus d'une fois des vrais succès.

Mais comment rendre raison de deux effets contradictoires en apparence attribués à une même cause ? Je dirai alors avec Hoffman, que si la fougue du sang et son impétuosité prévalent sur le vice des solides, cet écoulement sera pour lors immodéré, et nous nous empresserons à le ralentir en tempérant l'organe des humeurs; et à l'exemple de cet auteur nous aurons recours aux remèdes les plus rafraîchissans, *etenim usurpanda ea quæ excedentem intestinum partium in sanguine sulphurearum motum componunt, diluentiæ maxime et refrigerentia, potu aquæ frigidæ, sirum lactis cum succo citri, cocti, etc.* (1).

Que si au contraire la roideur des solides et le spasme des entrailles prévalent sur cette constitution du sang et des humeurs, le flux se supprimera pour lors, et nous remédierons aux ravages qu'il ne manquera pas de

(1) Fréd. Hoffmann, *de fluxu hemorr. nimio*, tome I, page 219.

produire en relâchant le spasme des entrailles, et en ouvrant les voies naturelles par lesquelles ce sang doit s'échapper ; et ce sera encore par les mêmes remèdes, je veux dire les calmans et les adoucissans. *Quando tamen sanguinis ex hemorroidalibus locis fluxum subito sublatum, etc. revocandus is est, lenioribus elicientibus et laxantibus, clysteriis quoque emollientibus et suppositoriis* (1).

Ce n'est donc pas ici le lieu d'accuser le relâchement des vaisseux et de recourir par conséquent aux remèdes stiptiques ; quelque violente que soit l'hémorragie, ce serait le moyen de la rendre funeste par le dégré d'erétisme et de crispation que l'on ajouteroit aux solides; en outre, si ces remèdes stiptiques devenaient assez puissans pour boucher exactement l'ouverture des vaisseaux hémorroïdaux, le reflux du sang n'en serait que plus à craindre, puisque l'oscillation des vaisseaux, devenant toujours plus forte dans les parties irritées ; le sang se porterait subitement sur les parties supérieures et principalement sur le cerveau, qui par sa structure molle et flexible seroit toujours le préféré sur les autres parties du corps. Ce qui a procuré,

(1) Fréd. Hoffmann, *de Fluxu hemorr. nimio*, tome I, page 220.

plus d'une fois, des apoplexies rebelles, la manie, l'épilepsie et toutes les maladies qui dépendent de l'engorgement de ce viscère. On voit par-là combien il est essentiel de distinguer ce flux hémorroïdal en développant la cause qui le procure, pour ne pas employer des remèdes contraires. Ces topiques si vantés pour calmer les douleurs qu'occasionne toujours le gonflement des vaisseaux hémorroïdaux, ne sont donc pas indifférens, puisque par leur action, il peut en résulter un effet tout contraire à celui que l'on desire; il n'en sera pas de même de ceux qui tempérent l'ardeur des entrailles, toujours inséparable de cette incommodité dans les tempéramens vaporeux, puisqu'au contraire nous les verrons calmer cette hémorragie, si elle est trop abondante, et même la provoquer si elle est suspendue on supprimée. Sans nous arrêter à citer des exemples funestes d'un traitement empirique, trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici, nous nous contenterons d'étaler les vertus de la méthode contraire.

Un bourgeois de cette ville, âgé de trente six ans, et d'une constitution atrabilaire, éprouvait depuis long-tomps un flux hémorroïdal immodéré, pour lequel il avait déjà

fait plusieurs remèdes infructueusement, ce qui donna lieu de soupçonner le virus vérolique. On le traita en conséquence, quoi qu'avec beaucoup de ménagement, et l'hémorragie cessa ; il était sur le point de sortir de sa retraite, lorsqu'il s'emporta vivement contre son domestique, ce qui rappela d'abord l'hémorragie : celle-ci fut si abondante, que je crus le malade dans le plus grand danger ; l'enflure du visage et des pieds y succéda avec des coliques des plus violentes (1). Dans cette situation, je ne m'avisai pas de recourir aux astringens, mais bien à tempérer la fougue des humeurs trop raréfiées par le mercure, et ce fut par le demi bain froid, plusieurs lavemens rafraîchissans, un diète forte, mais humectante, que je vins à bout de calmer l'hémorragie; les enflures se dissipèrent ensuite peu-à-peu par l'effet de l'exercice du cheval assorti à ce régime.

Un avocat âgé de soixante ans, et du même tempérament était sujet à une hémorragie périodique qui reparaissait assez régulièrement

(1) Cette hémorragie était plus considérable qu'aucune de celles que Montanus et Panarollus ayent jamais observées ; car elle dura plus d'un mois, et le malade perdit chaque jour une livre de sang ou environ.

tous les mois, et qui lui était si salutaire que sa santé était altérée quand cette évacuation souffrait le moindre dérangement. Des coliques assez vives suivies quelquefois du vomissement étaient les symptômes qui annonçoient la pléthore. On avait recours alors aux fomentations émollientes, aux lavemens et aux boissons les plus rafraîchissantes ; on rappeloit ainsi l'hémoragie, et on amenait le calme. Ces deux observations nous prouvent évidemment que la même cause qui procure cette espèce d'hémorragie, en procure aussi la suppression, puisque les mêmes remèdes réussissent dans l'un et l'autre dérangement.

JAUNISSE HYPOCONDRIAQUE.

QUOIQUE personne, que je sache, n'aie fait mention de la jaunisse hypocondriaque, elle n'est pas moins un symptôme des affections vaporeuses, qui en impose souvent aux médecins lorsqu'ils se livrent aveuglément à la maladie elle-même, sans envisager la cause qui la procure; et en effet, les embarras du foie ou ceux de la vésicule du fiel, ont été regardés jusqu'ici comme les seules causes du reflux de la bile dans la masse du sang, et quand on a voulu y remédier, on a recouru aux purgatifs dans la vue d'évacuer les humeurs superflues, et de diviser celles dont l'épaississement forme en apparence lui-même l'obstruction. Dans celle-ci nos vues seront bien différentes, puisque nous savons que les embarras du foie ne proviennent que du vice des solides, qui, par leur sécheresse et par leur contraction, forment eux-mêmes un obstacle suffisant à l'écoulement de la bile, et procurent la jaunisse dont il est ici question. C'est pourquoi nous serons attentifs à ne pas irriter les vaisseaux par des remèdes actifs, mais au contraire à les relâcher, et de cette

manière nous remédierons à ce symptôme. Les observations que nous allons rapporter autorisent si fort notre façon de penser à ce sujet, qu'à moins de les rejeter tout-à-fait ou de les révoquer en doute, on ne peut s'y refuser.

Le citoyen Arnaud, marchand cordier, sexagénaire et hypocondriaque, fut attaqué de la dissenterie; il fut traité avec l'hypécacuana, le simarrouba et autres remèdes appropriés, et la maladie cessa; mais après elle la jaunisse parut avec des symptômes spasmodiques : le malade maigrit considérablement; il fut attaqué des vapeurs pour la première fois, ce qui caractérisa parfaitement sa maladie. Je ne doutai plus alors que la crispation des tuyaux hépatiques ne fût la vraie cause du mal, et je me disposai à la vaincre. La quantité prodigieuse de purgatifs, d'opiats stomachiques, dont le malade avait fait usage pour la dissenterie et l'atrophie de son corps, m'assuraient que les vaisseaux capillaires étaient entièrement desséchés, et que c'était cette sécheresse qui formait elle-même l'obstruction; il fallut donc s'occuper de l'ouverture de ses tuyaux, pour rétablir ainsi les fonctions du foie, et pour obvier aux ravages d'une maladie qui menaçait déjà le citoyen

Arnaud d'hydropisie, et d'une mort certaine, pour peu que le germe eût vieilli, ou qu'il eût, dans la suite, affecté les autres viscères du bas-ventre (1).

Le premier remède que je mis en usage, fut un bouillon de poulet fait avec des herbes rafraîchissantes, auquel on ajouta les cuisses de six grenouilles; ce remède opéra après vingt jours : il appaisa les symptômes spasmodiques en restituant la souplesse aux membranes de l'estomach, et en jetant quelque peu de véhicule dans le sang déjà trop sec et trop acrimonieux, pour pénétrer librement

(1) C'est de cette manière que se forment toutes les obstructions dans les tempéramens vaporeux; c'est-à-dire, qu'elles sont secondaires. Leur signe propre et caractéristique, c'est la sensibilité de la partie affectée au moindre tact; tandis que l'insensibilité accompagne toujours la vraie obstruction. Un tateur de profession, qui n'a jamais connu cette différence, est donc souvent trompé dans ses perquisitions. Perquisitions inutiles et déplacées, qu'un charlatanisme effronté sollicite, aux dépens de la décence et de l'honêteté, auxquelles on se livre d'autant plus volontiers, que l'on trouve des médecins assez complaisans pour entretenir ce préjugé. Le docteur Petit était jadis le grand tateur de Paris. Sa qualité d'anatomiste lui avait valu cette prédilection. Il a été remplacé avec avantage par un homme plus adroit; celui-ci trouve toujours de l'empâtement quand il ne trouve rien.

les tuyaux secrétoires et excrétoires des glandes et des viscères; delà je passai à une tisane légèrement diurétique et nîtrée : celle-ci changea dans peu la couleur des urines, et la jaunisse diminua pour lors à vue d'œil; on donna aussi beaucoup de lavemens. On fit des fomentations continuelles : les évacuations suivirent de près l'action de tous ces remèdes; le canal cholidoque se prêta à l'écoulement de la bile, et la jaunisse disparut sans purgatifs et sans autres secours.

Le citoyen Bassac, habitant de Mouriès, village situé à quatre lieues d'Arles, fut attaqué de la jaunisse, après avoir essuyé plusieurs accès de fièvre quarte dont il guérit par les remèdes usités; mais le ventre était tendu et constipé : le malade était tourmenté par des vents, et ses idées étaient celles d'un vrai mélancolique, ce qui caractérisa d'abord la cause hypocondriaque. Un médecin d'Avignon, qui jouit d'une réputation qui lui est héréditaire, l'avait déjà traité avec les purgatifs et les apéritifs les plus puissans, lorsque je fus consulté, ce qui avait déjà augmenté les symptômes : il quitta tout remède de cette espèce par mon avis; il prit des bouillons de poulet avec les bains domestiques tièdes : ces remèdes le soulagèrent; il passa aux eaux

minérales d'Yeuset, et celles-ci terminèrent la cure.

Mme. de la Poterie, âgée de cinquante-cinq ans, était sujette, depuis longues années, à des coliques hépatiques, dont les retours étaient fréquens; des douleurs plus ou moins vives annonçaient constamment le début de l'attaque; le vomissement suivait; il était accompagné de mouvemens convulsifs au visage, ce qui durait douze heures, quelquefois vingt-quatre, au bout dequelles la jaunisse paraissait, et le paroxisme cessait par un écoulement d'urines jaunes et safranées, telles qu'on les observe toujours toutes les fois que la bile se dévoie de ses couloirs naturels : tel était l'état de la malade, lorsqu'elle me consulta au mois de novembre 1766, peu de temps après mon arrivée à Paris. Au récit que le docteur Lalouette, son médecin, eut la bonté de me faire, je reconnus la colique spasmodique de Sydenham et la jaunisse qui la suit. Le détail des remèdes actifs, dont cette femme avait fait usage, confirma mes soupçons. Ce détail est effrayant, car, depuis vingt ans qu'elle était en proie à cette cruelle maladie, on l'avait constamment traitée avec des purgatifs violens, et tous les apéritifs d'usage, dans le nombre desquels la

terre foliée de t rtre tenait le premier rang par son énorme quantité ; ce qui avait tellement aigri les symptômes, que les retours de la colique étaient devenus très-fréquents, puisque depuis dix-huit mois on pouvait à peine compter les intervalles. L'inefficacité de ce traitement m'autorisa à en proposer un autre ; ce fut d'attaquer les spasmes sans égard à l'obstruction du canal cholidoque, dans lequel il était naturel de supposer de très-grands embarras. Mon confrère y consentit sans peine : ces remèdes furent de l'eau de poulet ou de veau pour boisson ordinaire, les fomentations émollientes, les lavemens rafraîchissans et les bains tièdes : ces humectans n'emportèrent pas d'abord la cause du mal, elle était trop profonde, mais ils nous donnèrent des preuves réelles de leur efficacité au premier retour de la colique, laquelle fut beaucoup moins douloureuse et moins longue : on continua par conséquent avec confiance ; le second période fut encore plus mitigé ; le troisième et le quatrième diminuèrent encore. Cinq mois se passèrent enfin sous ce régime, sans cependant avoir obtenu d'autres diminutions que celles des douleurs et des mouvemens convulsifs : la longueur du traitement amena le soupçon et le dégoût ;

on changea de méthode : ce fut un purgatif dont on voulut faire l'essai à mon insu. Le paroxisme suivit de près l'action de ce remède; la fièvre survint, et l'inflammation du foie en fut la suite ; ce qui, en dévoilant le mystère, nous obligea de faire saigner la malade deux fois : il fallut revenir promptement aux mêmes remèdes, qui procurèrent enfin le relâchement si désiré : la nature, moins opprimée, se débarrassa de son fardeau par le vomissement; le ventre s'ouvrit, la bile coula, les douleurs et la grande sensibilité des entrailles disparurent peu-à-peu ; on s'assura enfin que le spasme avait cessé ; ce fut le temps où il fallait changer de remèdes : on substitua à l'eau de poulet l'eau de chiendent nîtrée, on donna des aposèmes apéritifs, on permit le vin, et la malade fut guérie. J'attesterai avec le médecin ordinaire, que la colique hépatique n'a plus reparu, que les fonctions naturelles sont en très-bon état, que Mme. de la Poterie jouit à présent d'une parfaite santé et d'un embonpoint qu'elle ne connaissait pas depuis bien des années.

On concevra donc sans peine que la diminution du calibre des vaisseaux du foie, que le seul racornissement peut produire, procurera cette espèce de jaunisse que j'ap-

pelle hypocondriaque, parce qu'elle est particulièrement affectée à ce tempérament ; et ne concevra-t-on pas aussi que les remèdes humectans seront les seuls désobstructifs en pareille circonstance ?

TOUX CONVULSIVE.

TOUTES les parties nerveuses et membraneuses étant exposées aux différens spasmes, le diaphragme, la poitrine, et par sympathie le ventre et les entrailles ne seront point exemptes de cette sorte de contraction, et la toux s'ensuivra nécessairement toutes les fois que ces parties seront agacées et irritées par les pointes piquantes des différentes humeurs qui agiront sur elles; mais comme la sensibilité des nerfs sera toujours très-grande, eu égard à leur tension, l'impression des parties irritantes sera très-vive, et l'ébranlement très-violent, d'où s'ensuivront les mouvemens convulsifs qui constituent le caractère essentiel de la toux que je vais décrire par ses symptômes.

Dans le mois d'octobre de l'année 1758, je fus moi-même attaqué d'une toux convulsive après de rudes fatigues, que j'avais essuyées : deux saignées que l'on me fit, et toutes les tisanes pectorales dont je m'abreuvai continuellement, n'ayant rien opéré dans l'espace de trois semaines, je me crus attaqué de la poitrine, et prêt à cracher mes pou-

mons, quoique ma toux fut toujours sèche et sans expectoration : des idées encore plus noires s'emparèrent alors de mon esprit, l'insomnie continuelle amena le dégoût ; je maigris à vue d'œil ; je fus hypocondriaque sans m'en douter ; je devins insupportable à moi-même et aux autres, malgré les bons avis et les leçons des personnes qui desiroient ardemment de me voir rétablir : les vents, la tension des hypocondres et l'abondance de mes urines, ainsi que leur qualité, se joignirent ensuite aux premiers symptômes de ma maladie ; je m'apperçus enfin que j'étais réellement devenu tel que chacun me caractérisait.

Pour remédier avec efficacité au mal dont je me voyais affecté, je changeai promptement mon régime pour recourir à l'eau froide ; j'en bus abondamment, j'ose dire avec fureur : je pris des lavemens froids et je fus soulagé. Enhardi et convaincu par l'effet d'un remède dans lequel j'ai mis ma confiance depuis longtemps, je sortis de ma maison pour travailler sérieusement à guérir mon cerveau qui souffrait autant que mon corps. Je pris la poste, je parcourus en peu de tems toutes les villes du département, accompagné d'un de mes amis, avec lequel je m'arrêtai à Marseille,

d'où j'arrivai guéri de ma toux : il me restait cependant quelques légers simptômes de vapeurs que j'attaquai par le même remède, lorsque je fus appelé à Manosque par la cit. de Saint-Jurs que j'ai déjà cité; j'acceptai la proposition du voyage avec d'autant plus de plaisir, que j'en connaissais déjà le prix pour ma santé. Je me rendis donc à Manosque par la même voie et sous le même régime; mais quelle fut ma surprise lorsque deux jours après mon arrivée dans cette ville, je fus saisi d'un dégoût insurmontable pour toute sorte d'alimens, et encore pour tout liquide! ce symptôme me déconcerta de nouveau, lorsqu'une diarrhée bilieuse qui parut le lendemain avec tous les caractères d'une évacuation critique me rendit l'appétit et mes forces.

Parmi les différentes toux convulsives, celle que j'appelle hypocondriaque, se distinguera toujours par les signes particuliers qui la caractérisent. Frédéric Hoffman a observé avant moi, que dans celle-ci il s'y joignait les vents, le spasme des intestins et tous les autres symptômes de l'affection mélancolique : *in tussi hypocondriaca junguntur flatulentiæ, spasmi intestinorum et symptomata reliqua hypocondriaca* (1).

(1) Hoffmann, sect. II, cap. III, tom. II, pag. 112.

Ce

Ce même auteur prétend avec raison que la véritable cause de cette maladie doit être attribuée à une surabondance d'humeurs crasses, impures, séreuses dont l'estomac et les entrailles sont abreuvés, qui étant agitées par les contractions continuelles de ces parties, refluent souvent sur la poitrine : *et generatur ab humoribus crassis, impuris, serosis et spasmorum ac flatulentiarum abdominalium ad pectus et pulmones compulsis, et eo magis infestat, si ingens frigus, aut animi affectus tanquam occasionales causæ præcesserint.* (1).

Pour me confirmer aux idées d'un si grand praticien, je reconnus avec lui la présence de ces humeurs séreuses comme cause prochaine de la toux qui me fatiguait depuis si longtemps. Les causes éloignées qui avaient donné lieu à celle-ci, étayèrent parfaitement mes idées, puisque la grande dissipation d'esprits animaux que j'avais faite jusques-là dans mes courses et par des contentions d'esprit peu ménagées, avait pu épaissir mes humeurs, et les rendre moins fluides. La bile, devenue plus grossière, s'était arrêtée au milieu de ses couloirs, elle avait infecté par son séjour les différens sucs qui se mê-

(1) Hoffmann, sect. II, cap. III, tom. II, pag. 112.

lent avec elle; de-là l'obstruction des glandes intestinales, les irritations, le spasme des intestins et des parties nerveuses et membraneuses qui sympathisent avec eux; ce qui acheva de caractériser l'affection vaporeuse dont ma toux était le symptôme,

Pour remédier à mon mal, je devais donc l'attaquer dans sa source; c'était sur mon estomac et sur mes entrailles que je devais porter le remède : il fallait calmer les irritations de toutes ces parties, déraciner l'humeur peccante, la détremper et la rendre plus coulante pour inviter la nature à s'en débarasser par la voie la plus courte. Pour me procurer ces effets, je ne connus pas de plus puissant spécifique que l'eau froide et à la glace, dont la vertu calmante surpassera toujours celle de tous les remèdes; je m'y livrai avec d'autant plus de confiance, que j'étais déjà convaincu de son efficacité par ma propre expérience, et par celle que plusieurs médecins illustres en avaient fait avant moi. L'auteur que j'ai cité est de ce nombre, et sans vouloir comme lui en faire l'apologie la plus outrée (1), me sera-t-il permis du moins d'en publier les vertus, puisqu'elle a été pour

(1) Hoffmann, *de aqua medicina universali*, tom. 4, pag. 201.

moi un remède si favorable ! j'aurais pu ajouter à son efficacité, en copiant mon modèle, les parties mucilagineuses de différens remèdes balsamiques et adoucissans ; les eaux minérales rafraîchissantes que notre auteur emploit coupées avec du lait, auraient aussi formé un délayant assorti à l'épaississement et à l'acrimonie des humeurs que j'avais à combattre ; mais mon estomac s'y refusait par une répugnance naturelle et invincible. Je m'en tins donc à l'eau ; j'y ajoutai l'exercice qui, en aidant la distribution des liqueurs, facilita l'expulsion des humeurs étrangères, et l'eau que l'on boit à Manosque étant tout-à-fait minérale, ne contribua pas peu à ma guérison par les évacuations qu'elle me procura. *Certe omnes facile credent vix unquam accuratiorem morbi descriptionem haberi, quam si facta fuerit à perito medico, qui hunc passus fuit ; dum in ægro corpore mens sana erat et ideo magni extimatur podagræ descriptio quam Sydenhamus dedit, choleræ historia quam tralles conscripsit etc. Sic benedictus phtisi graviter laboravit, ac se ipsum curavit. Vide Vansvieten. Comment. in Boherrave*, tom. 4, page 58. D'après cet aveu, je ne rougirai pas de me déclarer vaporeux, mais en me reconnaissant tel, j'ai su me prémunir contre les nouvelles insultes de

ce mal. Pour cet effet, j'ai observé le régime que je préconise tant, et dont je fais mes délices. Je bois plusieurs verres d'eau froide le matin. Je ne prends ni café, ni thé, ni vin, ni liqueurs; j'ai pris bien plus d'une fois quelques bains domestiques tièdes; j'ai soutenu ainsi les travaux d'une pratique immense, et ceux d'une correspondance des plus étendues : c'est à la faveur de ce régime que je suis arrivé à l'âge de soixante-dix ans, et que je me porte bien; je me donne pour exemple à tous les vaporeux de l'Univers, c'est à eux à profiter de cet avis.

VOMISSEMENT,

HOQUET, AIGREURS ET RAPPORTS.

POUR ne pas revenir à des répétitions toujours fort ennuyeuses à tout lecteur impartial, et trop avantageuses à celui qui ne lit un ouvrage que pour le critiquer. Nous présenterons ici les différens symptômes de l'estomac produits par une même cause sous un seul point de vue ; l'explication en sera ainsi plus claire et plus intelligible. Quoique le mécanisme de la digestion soit connu de chaque médecin, il ne sera pourtant pas inutile de le rappeler, en disant que la dissolution des alimens, (et non la trituration ni la fermentation) est la véritable fonction de ce viscère, de laquelle il résulte un chyle doux et balsamique, capable de réparer les pertes du corps en réparant les déperditions journalières des humeurs, et en entretenant par là l'état de souplesse si nécessaire aux solides, pour qu'ils puissent se prêter aux mouvemens intérieurs et extérieurs du corps, d'où résulte cette heureuse harmonie qui doit régner entr'eux dans la santé la plus parfaite.

La qualité naturelle et bienfaisante des sucs digestifs, celle des alimens, sont donc les conditions essentielles de ce mécanisme ; c'est-à-dire, que si l'une des deux pèche dans ses principes, la digestion en sera dérangée, le chyle qui en résulte sera altéré, puisqu'il sera empreint des mauvaises qualités qui le composent. Un sang épais, sec et acrimonieux, (tel que celui des hypocondriaques), produira-t-il des sucs d'une qualité bienfaisante, et telle qu'elle a été énoncée ? La grossièreté de la bile, l'âcreté du suc pancréatique, celle de la salive et des sucs stomachiques, l'alkalescence des uns, l'acidité des autres, engendreront sans doute un composé des plus ardens, qui fermentera pour lors, et produira une liqueur piquante, acide et acrimonieuse, incapable de fournir un chyle doux et salutaire (1). Cette même acidité heurtant continuellement sur les parois

(1) Pour ne pas effaroucher les esprits par cette fermentation des sucs digestifs, qui procure, à notre avis, l'acidité dont il est ici question, nous avertirons le lecteur que nous ne l'adoptons que dans le cas dont il s'agit ; c'est-à-dire, *in statu morboso*. Car la saine philosophie nous apprend que la bile est une liqueur savoneuse qui n'est ni acide ni alkaline ; qu'elle est composée d'une grande quantité d'huile et de sel, et des parties spiritueuses, le tout délayé dans l'eau ; que

de l'estomac, en excitera la contraction, ce qui obligera les liquides contenus dans ce viscère à refluer promptement par ses orifices; mais la pression continuelle des muscles du bas-ventre (attendu leur érétisme), l'embarras du *duodenum*, la tension spasmodique des fibres circulaires du pylore, formant des obstacles naturels à l'écoulement du chyle par les voies inférieures, l'orifice supérieur sera forcé de se dilater et de recevoir une portion des liqueurs exprimées par la contraction de la membrane nerveuse du ventricule, ce qui procurera ces aigreurs qui fatiguent d'autant plus les hypocondriaques, qu'elles amènent ordinairement avec elles le dégoût, et laissent à la salive qui se sépare dans les glandes de la bouche, l'empreinte ineffaçable de leur acidité.

Cette contraction et cette explosion, (suite nécessaire des parties où elles se forment), supposeront toujours une chaleur considé-

le suc pancréatique est une lymphe limpide, formée de beaucoup d'eau et de peu de sel et d'huile, sans être acide ni alkaline; qu'enfin ces deux liqueurs ne sont point ennemies, qu'elles s'associent ensemble sans bruit et sans tumulte, et qu'elles concourent amiablement et paisiblement à la perfection du chyle.

rable qui raréfiera l'air contenu dans les petites cellules des alimens ; lesquelles étant une fois ouvertes, en laisseront échapper toutes les particules, et augmenteront ainsi le volume de celui qui est contenu dans l'estomac et dans les entrailles, ce qui distendra toujours plus leurs tuniques et excitera des nouvelles contractions qui, s'opposant continuellement à l'expansion de l'air et de la dilatation du canal intestinal, presseront de toutes parts l'air contenu, et l'obligeront enfin à s'échapper par les voies naturelles, d'où proviennent les rapports, *ructus*, les vents inférieurs, les grouillemens, les borborisgmes, la passion flatueuse, les coliques venteuses de l'estomac, celles des intestins et tous les météorismes auxquels les vaporeux sont ordinairement sujets.

La même contraction spasmodique des membranes de l'estomac, devenant toujours plus forte, à raison d'une plus grande irritation, excitera bientôt les mouvemens convulsifs, entraînera ainsi le diaphragme et procurera le hoquet; et pour peu que cet état convulsif soit porté à un dégré plus considérable par l'intensité de ses causes, les muscles du bas ventre se contracteront; les convulsions deviendront alors générales dans toutes les par-

ties intérieures et extérieures du ventre, et le vomissement en sera la suite : les matières contenues non-seulement dans l'estomac, mais encore dans le *duodenum*, s'échapperont avec tous les liquides que l'on présentera par la déglutition, lesquels irritant toujours plus les houpes nerveuses du ventricule, déjà trop agacées et trop érétisées, réveilleront les spasmes, ce qui caracterisera pour lors le parfait raccornissement de toutes ces parties et le dernier dégré de la cause qui agit.

Il résulte de la théorie que je viens d'établir, qu'une trop grande tension des membranes de l'estomac, et que l'effervescence des sucs digestifs, tels que la salive, la bile, le suc pancréatique et celui qui découle des glandes mésentériques, procureront chez les hypocondriaques, les aigreurs, les vents, les rapports, le hoquet, et le vomissement, suivant le dégré des deux causes qui agissent réciproquement pour produire un même effet : la tension des membranes trouvera donc son antidote dans les remèdes délayans et humectans; et l'effervescence des liqueurs digestives dans le véhicule le plus rafraîchissant, qui, en éteignant le mouvement des liqueurs qui les oblige à fermenter, et en les condensant, émoussera ainsi les pointes piquantes et acri-

monieuses que l'acidité qu'elles avaient contractée leur procure ; l'eau froide l'emportera ici sur l'absorbant le plus vanté ; elle corrigera les aigreurs, en détruira les effets ; et les remèdes humectans tels que les mucilagineux, les délayans et les adoucissans opposeront ensuite aux efforts du vomissement et du hoquet, la détente des solides que l'on chercherait inutilement ailleurs. Ecoutons l'expérience, elle seule nous convaincra.

Mme. de Perpignan fut appelée à Marseille en 1759, pour un fils qui était dangereusement malade. La maladie de cet enfant fut longue, et la convalescence très-pénible ; ce qui altéra la santé de sa mère. Elle avait des vertiges, des éblouissemens, et les règles étaient supprimées, ce qui caractérisait assez l'affection vaporeuse ; mais il parut aussi des aigreurs qui en imposèrent au médecin de Marseille : celui-ci ordonna, en conséquence, beaucoup d'esprits stomachiques, des absorbans et des purgatifs qui n'opérèrent rien. La santé de cet enfant ayant permis alors à sa mère de revenir à Arles, je fus consulté, et après avoir décidé que les aigreurs ne changeaient pas le caractère de la première maladie, Mme. de Perpignan fut livrée à une copieuse boisson d'eau du Rhône. Ce remède

opéra avec succès, puisqu'il emporta les aigreurs et les autres symptômes.

Le citoyen Germain, sexagénaire, devenu aveugle par deux cataractes des mieux conditionnées, tomba tout-à-coup dans une tristristesse mortelle, et fut attaqué des aigreurs et du hoquet : la situation de ce malheureux était d'autant plus fâcheuse, qu'un chagrin naturel à quiconque est privé de jouir de la lumière, fait ordinairement mépriser tout secours étranger à cette cruelle privation. Notre aveugle avait tellement adopté ce système qu'il refusa pendant long-temps tout remède. Le hoquet fit des progrès ; les aigreurs augmentèrent, la fièvre parut et le malade fut en danger. C'est alors qu'on recourut au médecin, et je fus appelé ; mais pour persuader au malade qu'il était de son devoir de se soumettre pour ne pas se rendre homicide de lui-même, il fallut au préalable le rassurer sur la perte de sa vue, et lui promettre des secours assurés : l'extraction du cristalin était en effet ce remède efficace ; il obéit pour lors, et se prêta à mes conseils. Le malade fut livré à l'eau de poulet : il en but abondamment avec une double confiance : on lui fit des fomentations continuelles ; on lui donna des lavemens. Ces remèdes opérèrent avec

succès, le hoquet disparut, ensuite les aigreurs, ce qui mit le malade en état de partir pour Avignon où il fut opéré par M. Pamard avec un succès si éclatant, qu'on le vit à son retour jouir de ses yeux et de sa santé.

La tension des nerfs et la raréfaction des liqueurs digestives, étaient trop grandes chez ce malade pour ne leur opposer que l'eau froide. Le mucilage de la tisanne de poulet me parut nécessaire pour augmenter la vertu du délayant, et pour émousser les pointes piquantes des acides de l'estomac; les fomentations émollientes et les lavemens rafraîchissans, contribuèrent aussi à procurer la détente des solides, en appaisant toujours plus la raréfaction des liqueurs, et en s'opposant ainsi au mouvement intestinal qui les obligeait à fermenter. Ces remèdes absorbèrent eux-mêmes les acides; le corail, la craie de Briançon, les yeux d'écrevisses, sans oublier le cachou, trop dangereux en pareil cas pour ne pas le faire connaître, et autres absorbans de ce genre, auraient par conséquent produit de très-mauvais effets, puisque par leur alkalescence, ils auraient excité la fermentation des liqueurs digestives bien loin de la détruire.

Un jeune religieux bénédictin de la congré-

gation de Saint-Maur, attaqué depuis deux ans d'un vomissement périodique qui revenait tous les jours après le repas, me fut confié en 1762; et ce fut après avoir employé tous les remèdes stomachiques qui avaient aigri le mal, bien loin de le détruire. Au seul récit des remèdes dont il avait fait usage, jusques-là, il me fut aisé de juger que la tension des membranes de l'estomac était encore ici la véritable cause à combattre. Des veilles continuelles et des contractions d'esprit beaucoup trop fortes, auxquelles ce jeune homme s'était livré, favorisèrent mon opinion; tout en un mot annonçait la nécessité de détendre. L'eau de poulet me parut donc le seul remède favorable; le malade en fit sa boisson ordinaire, et dans l'espace d'un mois ou environ, le vomissement cessa : il ajouta ensuite à ce puissant remède, les bains domestiques tièdes, et les eaux minérales rafraîchissantes perfectionnèrent la cure.

Un procureur de cette ville, sexagénaire et hypocondriaque, fut attaqué dans le même temps de la même maladie; le vomissement était atrabilaire : les matières rejetées étaient noires, fétides, et d'une amertume insupportable, semblables en tout à l'atre-bile si connue des anciens, proscrite par l'oracle de la mé-

decine (1), et de tous les auteurs qui l'ont suivi : des inquiétudes journalières, un chagrin des plus vifs, avaient donné naissance à cette maladie, et en fomentant continuellement la cause qui la procurait, semblaient la rendre incurable et mortelle. Des exemples aussi récens que funestes (2) autorisaient le malade à désespérer de son sort, ce qui rendit la cure très-longue et très-pénible. Les seuls humectans, employés avec une constance inébranlable, n'en triomphèrent pas moins; l'eau de poulet et les bains domestiques s'opposèrent d'abord aux ravages du mal; et si ces remèdes ne le détruisirent pas d'entrée, ils en empêchèrent au moins les progrès. Deux années entières s'étaient déjà écoulées sans pouvoir accuser la négligence du régime, mais bien des peines domestiques, qui, en entretenant les inquiétudes de l'esprit, s'opposaient à l'efficacité du remède. Il fallut donc quitter la ville, abandonner les occupations de son état, pour aller chercher dans l'oisiveté et le repos, le rétablissement d'une santé

(1) Hypocrate, aph. XXII, sect. IV.

(2) Il n'y avait pas un an que M. l'abbé de Laval, archidiacre de l'église métropolitaine de cette ville, était mort de la même maladie, sous les coups redoublés de l'ipécacuana.

si délabrée. L'épreuve ne fut pas infructueuse ; le vomissement cessa pour lors, et le malade se rétablit parfaitement.

La femme d'un marin d'Arles, accablée de misère et de chagrin, devient atrabilaire ; les digestions sont dérangées ; une amertume insupportable dans la bouche lui fait rejetter toute sorte d'aliment ; elle vomit, elle demande conseil à un médecin que j'aime et que j'estime ; celui-ci, frappé de cette amertume, la purge vingt-deux fois, sans s'apercevoir que l'amertume augmentait à chaque purgation, et cette malheureuse femme est réduite aujourd'hui dans l'état le plus affreux, tant au physique qu'au moral, et c'est alors qu'elle a recours à moi.

La méthode de Galien, dans le traitement de ces maladies, ne cesse de me surprendre, quand il nous dit : *In universum igitur omnes qui ab humore melancolico proveniunt affectus inter initia medicamentis eum humorem vacuantibus, valide purgans quò minùs augeantur, prohibebis* (1) ; c'est-à-dire, que les purgatifs ordinaires ne suffisent pas ; mais encore faudra-t-il préférer ceux qui purgent violemment,

(1) *Galenus, de atrabile, pag. 705.* Galien paraît être ici en contradiction avec son maître. Mais j'observe qu'il a voulu séparer l'atrabile de l'affection

validè purgans. Ces maladies ont donc changé de caractère depuis Galien ! Si cela est, il faut en changer le nom pour ne pas nous induire à erreur. Cette atre-bile, dont il était si occupé, l'avait sans doute elle-même infecté par son odeur et ses mauvaises qualités, puisqu'il avait recours à des remèdes aussi actifs pour la détruire. Moins prévenu que lui sur la qualité de cette humeur acrimonieuse, je sais que si elle domine dans les maladies hypocondriaques, elle n'en est point la cause primitive, puisqu'au contraire j'assure et j'atteste qu'elle n'en est que l'effet. La diminution du calibre des vaisseaux du foie, leur sécheresse et leur obstruction, rendant le cours de la bile plus pénible, cette humeur, déjà trop grossière, s'arrêtera au milieu de son cours, elle obstruera ses couloirs, et, par le séjour qu'elle sera obligée d'y faire, elle prendra la couleur et l'acrimonie nécessaire pour former cette atre-bile si redoutée de Galien, et méprisée aujourd'hui des médecins modernes. Obligée quelquefois de refluer dans la masse des liquides, elle les infectera; elle formera ensuite de nouveaux

hypocondriaque ; ce qui est une erreur ; car, dans celle-ci, il prescrivait les bains à l'exemple d'Hypocrate, et toujours les bains.

embarras,

embarras, procurera des irritations considérables là où elle sera portée ; elle enfantera ainsi toutes les maladies que l'on voudra lui imputer ; mais pour remédier à tous les désordres qu'elle procure, faudra-t-il la forcer brusquement de sortir de la masse des liqueurs, et pour cela, faudra-t-il agacer des solides racornis, qui, pour ainsi-dire, ont déjà fait corps avec elle ? Ce ne sera jamais ainsi que l'on domptera cette humeur : sulfureuse dès la naissance, saline par dégrés, acrimonieuse de sa nature, elle s'effarouchera au moindre abord, et pour peu que l'on s'obstine, elle éclatera avec fureur, elle sera indomptable. Comment donc y remédier ? La chose est pénible, il est vrai, mais elle n'est pas impossible ; si elle fut jusqu'ici l'écueil des médecins, elle sera le chef-d'œuvre de l'art. Ce sera donc par des remèdes doux que nous émousserons les pointes piquantes dont elle est hérissée ; et en la délayant et la détrempant avec un véhicule approprié, nous lui opposerons un torrent dans lequel elle sera submergée et détruite ; en même-temps qu'elle sera entraînée au-dehors par les voies ordinaires (1) elle ré-

(1) J'entends par tous les couloirs extérieurs ; car je l'ai vue sortir par les narrines, semblable en tout à du noir de fumée : je l'ai vue encore sortir par les

sistera long-temps à son ennemi, mais elle ne succombera pas moins tôt ou tard à une puissance d'autant plus redoutable, qu'elle l'attaquera avec des armes constantes et variées.

Mon raisonnement et mes expériences satisferont, j'espère, les médecins praticiens; mais les physiologistes exigeront sans doute des expériences de leur goût et à leur portée. Pour les satisfaire et les convaincre en même-temps, en voici une que je leur propose, qu'ils pourront faire dans leur cabinet, s'ils ne veulent pas prendre la peine de descendre jusqu'au lit des malades; que l'on prenne de l'âtre-bile recemment rejettée par les vomissemens ou rendue par les selles; son odeur est fétide, et son goût, au rapport de ceux qui la vomissent, est d'une acerbité insuportable. Qu'on la détrempe avec une certaine quantité d'eau, on la verra changer sa couleur noire en une couleur verte; en augmentant

sueurs, par les crachats, par les urines et par la matrice. J'ai vu, enfin, une femme atrabilaire, pour laquelle j'ai été appelé, depuis peu, à Clermont-Ferrand, la rendre avec les règles, qu'elle teignait en noir; ce qui procurait des cuisons et des ardeurs très-importunes dans les parties génitales, et par sympathie dans le cerveau, etc.

le véhicule, elle deviendra jaune, et en continuant elle perdra entièrement sa couleur, son odeur et son goût : qu'on la fasse évaporer ensuite, on la verra reprendre ses couleurs par dégrés, et la matière qui restera au fond du vaisseau, sera la même que celle que l'on y avait mise précédemment; elle aura sa couleur et son acerbité. Que l'on compare ensuite les délayans avec la nature de cette humeur, on conviendra sans peine que par la détrempe que procure ce véhicule, on vient à bout de lui faire perdre son âcreté, en lui faisant perdre ses couleurs. Aussi voyons nous chez tous les mélancoliques atrabilaires, que les évacuations de cette espèce varient chez eux par tous ces dégrés, et que leur rétablissement est toujours précédé de toutes les variations dont je viens de parler. Les malades que je viens de citer et plusieurs autres m'ont fourni toutes ces expériences; et beaucoup d'autres encore que j'ai vu succomber, parce qu'ils n'étaient pas secourus avec les mêmes remédes, m'ont fourni par contraire les mêmes gradations.

HÉMIPLÉGIE PASMODIQUE.

J'ENTENDS par hémiphlégie spasmodique, cette espèce de paralysie parfaite ou imparfaite qui survient à l'engorgement du cerveau, lequel engorgement est un effet de la tension spasmodique des nerfs. Les différens embarras du cerveau sont produits par trois différentes causes, lesquelles fournissent trois espèces d'apoplexie. La première et la seconde sont connues sous le nom d'apoplexie pituiteuse et sanguine, parce que dans l'une la surabondance du sang, que l'on désigne plus particuliérement sous le nom de pléthore, en est la cause; et que dans l'autre, la pituite ou la surabondance des humeurs séreuses et lymphatiques procurent le même effet; mais la troisième que j'appelle spasmodique, que Sauvages a reconnue depuis (1), est celle qui ne reconnaît absolument que le vice des nerfs, *contractura nervorum* (2), je veux dire, cette tension outrée des filets nerveux, ce racornissement tant vanté et si contesté, qui s'oppose

(1) Apoplexia spasmodica domini Pomme. *Voyez de Sauvages*, Nosologia meth. tom. 3, pag. 264.

(2) *Ibidem.*

entièrement à cet état d'atonie et de relâchement propre aux autres paralysies, laquelle tension rétrécit le diamètre des vaisseaux, et procure ainsi la pléthore, d'où naissent ensuite l'engorgement, la compression des vaisseaux sanguins, lympathiques et nerveux, l'interceptation des esprits animaux, l'apoplexie enfin et la paralysie qui la suit.

Pour concevoir comment l'engorgement dont il s'agit, peut se former dans des vaisseaux tendus et racornis, on se rappellera : 1°. que le cerveau est d'une substance molle et flexible dont les fibres sont continuellement abreuvées par la sérosité qui s'y sépare ; 2°. que le nombre des vaisseaux sanguins, dont la surface de ce viscère est tapissée, et fort considérable, et qu'en outre elle est remplie de plusieurs sinus qui ralentissent le mouvement de la circulation : 3°. qu'il est continuellement exposé à la compression des méningues qui l'embrassent de toutes parts, et qui dans le cas du racornissement, le pressent avec beaucoup de force, et gênent ainsi le mouvement des liqueurs, ce qui présente autant d'obstacles à la circulation du sang dans ce viscère, et favorise par conséquent l'engorgement dont il s'agit.

De cette disposition organique du cerveau,

il résulte, que toutes les fois que le sang s'y portera avec trop de fougue et d'impétuosité, il faudra nécessairement qu'il excite des dilatations forcées dans les vaisseaux artériels et veineux, lesquelles augmenteront insensiblement leur calibre, et formeront enfin des gonflemens variqueux qui gêneront la circulation du sang et des esprits animaux, et produiront l'apoplexie, la paralysie, et bien d'autres maladies qu'une telle compression peut produire. De cette fougue et de cette impétuosité avec laquelle le sang se portera dans le cerveau, proviendront à leur tour des mouvemens irréguliers; des spasmes de l'estomac et des entrailles, toujours très-familiers chez les hypocondriaques, attendu l'extrême sensibilité des nerfs. En effet les nerfs du ventricule étant continuellement agités et ébranlés par l'âcreté des sucs stomachiques et digestifs qui s'y séparent, ceux des reins, de la rate, du foie, du plexus mésentérique le seront tout de même, ils contracteront les vaisseaux: la contraction des extrémités artérielles arrêtera le cours du sang dans toutes ces parties; les liqueurs se porteront donc en plus grande quantité vers la tête; elles y produiront les effets dont nous venons de parler. Il en sera de même des intestins; car si les

contractions artérielles sont telles dans ces parties que le sang ne puisse pas y circuler avec une certaine liberté, les engorgemens qui surviendront, causeront de tels mouvemens dans les nerfs, que toute la machine entrera en convulston. Les tiraillemens causés par les nerfs inférieurs, pourront aussi produire les mêmes effets dans ceux qui communiquent avec eux; tous ces différens spasmes pourront enfin produire la paralysie dont il s'agit, de même que nous avons dit qu'ils produisoient l'apoplexie.

Puisque cette espèce de paralysie reconnaît une cause particulière à elle propre, il faudra nécessairement qu'elle produise des symptômes particuliers qui la distinguent des autres; aussi verrons-nous cette tension spasmodique des nerfs se montrer dans la roideur des membres paralysés, dans leur irritabilité, comme aussi dans l'atrophie et les mouvemens convulsifs. Le pouls sera petit et fréquent; il s'éloignera de cette plénitude qui annonce la vraie pléthore et le relâchement des tuniques artérielles. La cure différera donc aussi de celle que l'on adopte indistinctement pour les deux autres espèces d'apoplexie? c'est pourquoi les saignées, les cordiaux, les purgatifs, les émétiques, les vifs stimulans, ne lui con-

viennent pas, puisque les irritations violentes que procurent ces sortes de remèdes, augmentent la cause du mal bien loin de la détruire ; c'est à l'observation à nous en fournir les preuves. Un chirurgien d'Arles, (Ornano), âgé de trente-six ans, fut attaqué en mai 1761, d'une fièvre putride inflammatoire ; on le guérit par les saignées, un émétique et quelques doux purgatifs méthodiquement employés, lorsque dans sa convalescence, et après une insomnie de vingt-deux jours, il fut saisi d'une hémiplégie imparfaite du côté droit : son bras et sa jambe furent d'abord engourdis ; son œil fut éraillé par la rétraction des deux paupières, et la bouche resta dans un état convulsif. Le malade allarmé par les symptômes d'une hémiplégie réelle, réclamait à tout instant les secours de son art, et se disposait à se saigner lui-même, si je ne fusse arrivé tout à temps pour m'y opposer. Les symptômes qui avaient précédé, et les remèdes que j'avais employés dans la première maladie, me fournirent d'abord les signes diagnostiques de celle-ci ; le spasme et l'érétisme des nerfs ne pouvaient pas se méconnoître. Il fallait par conséquent relâcher au plus vîte les parties qui en étaient localement affectées, sans quoi le mal aurait fait des pro-

grès. Le bain tiède fut préféré en conséquence, quoique la faiblesse du malade parut le contre-indiquer ; son efficacité ne se démentit point, puisque l'on vit en peu de jours disparaître l'hémiplégie avec tous ses symptômes.

Les fréquentes saignées que le malade avait essuyées dans le cours de la fièvre inflammatoire, et les autres évacuations que les purgatifs, dont je m'étois servi, avaient produites, doivent être regardées comme les causes éloignées de l'hémiplégie qui survint à ce convalescent. Il fallait, par conséquent, recourir aux remèdes qui pouvaient restituer au sang le véhicule qu'il avait perdu, et aux nerfs la souplesse qui leur avait été enlevée par les différentes irritations qu'ils avaient souffertes. C'était là, sans contredit, le seul moyen de sauver le malade, et quelque nouveau qu'il paraisse à plusieurs, il n'était pas moins le seul curatif, puisqu'il est appuyé sur les principes d'une théorie saine, et sur les plus heureuses expériences que plusieurs médecins ont faites avant moi (1).

Je demande à présent si la saignée, que

(1) On trouve dans Forestus, un nombre de pareilles cures dans certaines paralysies produites, dit-il, par une cause séche et chaude.

tout autre médecin aurait prescrite dans l'idée de combattre l'engorgement du cerveau, et les purgatifs dont il n'aurait pas manqué de faire usage dans cette même vue, auraient été utiles au malade ? Les effets opposés que le bain tiède nous procura avec tant de célérité, nous prouvent incontestablement que les nerfs, agacés de nouveau par l'action de ces remèdes, auraient souffert de plus grandes contractions ; la circulation des esprits aurait été, dans peu, interceptée, les mouvemens convulsifs auraient paru, et le malade aurait succombé. L'observation ci-après certifiera ce pronostic.

Le M.... de Castillon, âgé de trente-huit ans, souffrait depuis long-temps des douleurs de tête assez fortes, pour lesquelles il demanda des remèdes ; son tempérament m'était assez connu, ainsi que son genre de vie, pour ne pas me tromper sur la cause de cette indisposition. Je prescrivis d'abord des bouillons rafraîchissans, qui réussirent assez bien ; la douleur de tête disparut, et le malade se croyant guéri pour toujours, abandonna son régime. Mais la douleur de tête ne tarda pas à reparaître ; elle augmenta ensuite par dégré ; elle se termina enfin par un évanouissement convulsif, qui fit craindre pour la vie du

malade. Cet accident fut suivi d'une hémiplégie de tout le côté droit; le bras, la jambe et la cuisse furent roides et immobiles; l'œil et l'oreille du même côté eurent part à cette paralysie : tout, en un mot, annonçait le racornissement des nerfs, sans pouvoir s'y méprendre. Un médecin de grande réputation (Fizes), qui fut consulté, reconnut le même vice des nerfs, auquel il associa l'épaississement des fluides; et pour combattre cette double cause, il prononça en faveur des remèdes humectans et incisifs tout-à-la-fois. On débuta donc par les bouillons de tortue, et ce fut après que le malade en eut pris vingt par l'ordonnance du médecin de Montpellier, que l'on passa aux remèdes contraires : ce fut un opiat composé avec les conserves d'*enula campana* et de *Kinorrodon*, dans lesquelles étaient incorporées la poudre de guttête, celle de cloporte, la canelle, la cascarille et la valérianne sauvage. On avait trop de confiance à un remède qui devait *opérer tant d'effets à la fois*, pour que j'osasse me récrier; je me tus donc; mais eus-je du moins la liberté d'en faire diminuer la dose à l'insu des personnes intéressées; et malgré cette précaution, la première prise de ce remède procura un nouvel évanouissement de la

même nature que le premier; les mouvemens convulsifs reparurent, le ventre fut tendu, gonflé et douloureux, ce qui fit reconnaître l'erreur.

Cet accident imprévu, quoique si fort prédit, effraya tellement la famille, qu'elle me laissa alors le maître du traitement. Cent soixante bains domestiques tièdes, autant de bouillons de poulet ou de tortue, et beaucoup de lavemens d'eau simplement dégourdie et le plus souvent froide, rendirent la souplesse aux membres paralysés; l'exercice du cheval rendit ensuite à ces parties leur liberté et leurs mouvemens, de sorte que le malade reprit sa première santé au grand étonnement de ceux qui avaient pronostiqué sa mort, parce qu'il se soumettait à de nouvelles épreuves.

De tous les auteurs qui ont écrit sur les maladies du genre nerveux, Frédéric Hoffman (1) est le seul, que je sache, qui fasse mention de l'apoplexie spasmodique et de la paralysie qui la suit. Cet auteur, après en avoir fait la plus exacte description, annonce que cette espèce d'apoplexie n'est connue que chez les hommes hypocondriaques et chez les

(1) Hoffman, de Nervorum resolut. tom. 1, cap. 1, pag. 192.

femmes hystériques ; il nous dit que la tension naturelle de leurs nerfs, et la sécheresse des entrailles s'opposant à la libre circulation du sang dans les viscères du bas-ventre, le cerveau en est, par cette raison, surchargé ; ce qui procure des engorgemens sanguins et des compressions irrégulières dans cet organe, d'où dépendent tous les symptômes qui caractérisent l'apoplexie spasmodique dont je viens de fournir deux exemples.

La distinction de cette espèce d'apoplexie d'avec les deux autres, que l'on connaît sous le nom de sanguine et de séreuse, est encore due à cet auteur, ainsi que le traitement que je préconise, puisqu'il interdit les saignées, les émétiques, les vésicatoires, etc. ; mon témoignage ne paraîtra donc pas suspect, puisqu'il est étayé de l'expérience d'un auteur très-respectable (1) ; ce qui me donne le droit d'ajouter que j'ai vu, comme je vois tous les jours, les funestes effets de la méthode vulgaire. Combien en effet de malheureux, attaqués de cette espèce d'apoplexie, n'ont-ils pas terminé leur vie sous le joug d'une si cruelle pratique ? Le dirai-je ? l'intérêt du public l'exige, et le zèle qui m'anime m'y en-

(1) *Voyez* Hoffman, consult. et resp. cent. 1, sect. 1, cap. 19.

gage. J'ai été plus d'une fois le témoin, en pareil cas, des funestes effets des eaux de Balaruc, où l'on envoie communément tous les paralytiques des villes voisines, sans égard et sans distinction. J'y ai vu entr'autres un chanoine de Béziers, attaqué de la paralysie dont il est ici question, saisi d'une fièvre violente avec délire et des mouvemens convulsifs, le premier jour qu'il fut purgé avec ces eaux, au grand étonnement du médecin qui s'en était chargé, et qui m'ayant trouvé sur les lieux, vint m'en témoigner sa peine. Il fallut deux saignées précipitées pour parer le coup dont le malade était menacé, et le renvoyer bien vîte à Béziers avec son médecin, où il fut traité par des remèdes contraires qui furent plus efficaces. Ces eaux thermales et salines agissent donc ici avec trop de fougue, ainsi que toutes les autres eaux de cette espèce, quelles qu'elles soient. M. Leroy professeur en médecine de l'Université de Montpellier, qui a écrit avec autant d'élégance que de précision sur les effets des eaux minérales, n'a pas oublié de nous prévenir sur ceux des eaux de Balaruc, puisqu'il nous dit: *ad hoc autem auxilii genus non facile venias cum homine qui aut podagrus sit, aut lue laboret venerea, aut epilepsiæ obnoxius, aut passione la-*

boret hypocondriaca, aut hysterica. Mais nous avouerons avec lui qu'elles réussissent parfaitement bien là où le relâchement des solides, l'épaississement et la viscosité des humeurs, procurent la maladie ; leurs effets miraculeux attestent si bien en leur faveur, qu'il serait ridicule de vouloir contester leurs vertus. Nous avouerons encore si l'on veut, qu'elles peuvent être salutaires dans bien d'autres circonstances où la rigidité des solides pourrait être compliquée avec d'autres vices ; mais ce sera toujours sous les conditions que l'on se contentera alors de les appliquer extérieurement : et avec qu'elle précaution se permettra-t-on leur usage intérieur ? C'est ainsi que je conclus en faveur des eaux thermales, salines, ou sulfureuses qui ont opéré tant de fois de merveilleux effets entre les mains de ceux qui savent les appliquer à propos.

Réflexions sur la guérison inopinée de deux malades réputées incurables.

Les médecins ennemis déclarés de ma doctrine ; ceux qui acharnés, pour ainsi dire, contre elle, soutiennent avec toujours plus d'opiniâtreté que la tension de la fibre n'est pas la seule cause à combattre dans le traite-

ment des maladies hystériques et hypocondriaques ; et qui profondément persuadés que le relâchement de cette même fibre produit souvent le même effet, argumentent delà en faveur d'une méthode contraire à la mienne : ces médecins, dis-je, s'aveuglant toujours plus, s'appuyent aujourd'hui sur deux cures manquées à Paris sous leurs yeux par les remèdes humectans, pour en conclure que les deux malades citées étaient réellement de cette espèce contradictoire avec la cause que j'établis ; ce qui forme pour eux une objection si victorieuse, qu'ils se sont flattés que je ne pourrais la résoudre.

Pour procéder avec ordre dans l'explication que je donnerai de ce phénomène médical, je reviendrai sur ma théorie, et je dirai que la tension de la fibre suppose nécessairement la diminution du calibre des tuyaux nerveux : dans cet état la circulation du fluide animal qui les anime est conséquemment gênée, et par fois interceptée, d'où s'en suit le reflux du fluide nerveux dans le cerveau ; (lieu de son origine) et comme la matrice fut toujours le foyer principal de cette tension spasmodique des nerfs, il est à supposer que ce viscère qui sympathise toujours avec le cerveau, par la communication des nerfs et de

ses

ses vaisseaux sanguins, lui renvoie le superflu du sang menstruel qui ne peut se dégorger entièrement à chaque période des règles, à cause de cette même contraction ; d'où provient cette double pléthore qui enfante les mouvemens convulsifs avec leur périodicité ; laquelle périodicité se conçoit aisément quand on la compare à celle de la fièvre intermittente.

Et en effet, si une matière hétérogène, plus ou moins grossière, (représentée par la matière fébrile), circulant dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques, après y avoir pénétré par les voies qui lui sont propres, est exposée à la trituration par l'oscillation de ces mêmes vaisseaux ; et que de son entière élaboration et dispersion par les canaux excrétoires, dépende la cessation de la fièvre, s'il faut ensuite vingt-quatre heures ou quarante-huit heures pour la reproduire, et si cet espace de temps que la nature exige pour cette reproduction, forme la période de la fièvre intermittente ; comme personne n'en doute aujourd'hui, il est naturel de penser que le fluide nerveux, qui exige les mêmes conditions, puisqu'il est susceptible des mêmes altérations, (sans prétendre avec Tissot qu'il est susceptible d'induration), formera lui-

même une espèce de matière fébrile; laquelle obstruant l'origine des nerfs, excitera des mouvemens convulsifs pour en provoquer l'élaboration, et son entière destruction par le même mécanisme.

Une fois cela posé et reconnu par la plus saine phisiologie, ce sera en relâchant les tuyaux nerveux, que l'on remédiera à cette espèce de pléthore, et ce sera en restituant au fluide nerveux sa première fluidité, que l'on en facilitera la distribution. Telle est la théorie sur laquelle j'ai fondé mon systéme : c'est donc à elle à rendre raison de l'inefficacité des remèdes humectans dans les deux cas cités par mes adversaires, ainsi que des efforts de la nature qui lui ont supplée; ce qui ne sera pas difficile. Mais avant d'en venir là, je ne dirai pas moins, que c'est à tort que l'on accuse ici d'insuffisance le traitement aqueux, puisque l'on peut avancer sans crainte d'être contredit, que si celui-ci a été insuffisant, les toniques et les stimulans que l'on avait primitivement employés avec profusion, n'ont pas mieux réussi; puisqu'au contraire, ils ont irrité le mal; ce qui sera prouvé par l'exposé le plus fidèle et le plus authentique des deux guérisons dont il s'agit : en voici le détail.

La P. de Vandemont, âgée de 19 ans, était nerveuse dès son enfance, par la raison que son père et sa mère étaient nerveux au suprême dégré : elle était volontaire et entêtée. Ses règles ne coulaient que très-peu, elles refluaient souvent dans le cerveau et dans la poitrine. Elle se maria avec ces dispositions physiques et morales, et l'aversion qu'elle conçut pour..... était si grande, qu'il ne fut jamais permis à son mari d'approcher d'elle. Dans cet état de contrainte, et de violence continuelle, cette nouvelle mariée fut attaquée de mouvemens convulsifs avec perte de connaissance. Ils devinrent si violens que les médecins de Paris en furent allarmés. Le docteur Bouvard, qui fut le premier appellé, déclara l'épilepsie ; et la malade, livrée aux soins d'un médecin, qui faisait gloire de ne pas croire aux maux de nerfs, fut saignée du bras et du pied ; elle fut émétisée, vésicatoriée, après avoir été abreuvée, de gré ou de force, des potions anti-épileptiques. Cette première attaque cessa, parce qu'elle devait cesser, d'après la théorie ci-dessus établie ; mais elle reparut quelques jours après et les suivans : on se lassa enfin d'instrumenter cette victime innocente : on demanda conseil.

Plusieurs médecins s'assemblèrent à ce

sujet; mais le résultat de leur délibération ne fut autre chose que ce que Bouvard avait prononcé. Les attaques reparurent donc sous ce régime brûlant, et les médecins s'aperçurent alors, mais trop tard, que la malade était hystérique et non épileptique ; ils déclarèrent en même-temps l'incurabilité, et se retirèrent.

C'est dans cette circonstance que le période des attaques convulsives se régla au jour marqué, à l'heure et à la minute. La durée était de vingt-deux heures, ce qui revenait trois fois la semaine ; de sorte que pendant ce court intervalle, la malade mourait trois fois, et ressuscitait trois fois. Cet état parut nouveau à toute la faculté, quoique j'en eusse déjà cité plus d'un exemple. On consulta pour lors tous les médecins connus en France et chez l'étranger. Tissot et moi fûmes comptés parmi ce nombre ; et dans l'intervalle de la réponse au mémoire que l'on nous adressa, Tissot arriva à Paris pour des affaires personnelles. Il fut donc appellé chez la malade ; il lui donna ses soins pendant deux mois, après lesquels il voulut absolument se retirer à Lausane, où des malades étrangers l'attendaient avec impatience. Ce médecin célèbre ne fut pas surpris de la périodicité des atta-

ques convulsives ; son immense pratique lui en avait fourni plus d'un exemple ; mais son traité des nerfs venait de paraître, et prévenu qu'il était en faveur de son opinion, il ne voulut pas la contrarier si ouvertement, en adoptant exclusivement la mienne, et la malade ne retira aucun fruit de ses conseils ; ce qui obligea la famille à m'appeler auprès d'elle.

J'arrivai au plus vîte à Paris, dans l'espérance d'embrasser mon ami Tissot, et d'étaler en plein jour les sentimens d'estime et d'amitié dont j'étais pénétré pour cet ancien condisciple ; ce qui réussit à mon gré. Je le suppliai en même-temps de vouloir bien concourir avec moi à la guérison de cette malade, intéressante à tant de titres, en lui faisant observer que le choc de nos deux opinions, mises à l'epreuve dans une occasion si favorable, exigerait de l'un des deux l'aveu de son erreur ; ce qui serait très-avantageux aux progrès de notre art. J'engageai Mme. la C... de Brione, belle-mère de la P. de Vaudemont, de se joindre à moi pour vaincre la résistence de mon ami Tissot ; mais tout fut inutile (1).

(1) Ce procédé n'est pas le seul que j'ai employé auprès de mon collègue Tissot, pour le gagner et pour l'empêcher d'aller plus avant dans une discussion que je prévoyais ne pas lui être favorable, puisque je

Mon ami partit pour Lausane, et je fus chargé seul de cette grande entreprise.

Il ne s'agissait pas de prononcer sur le traitement que je devais employer, puisqu'il était connu ; mais il s'agissait de le faire exécuter, ce qui fut très-difficile, pour ne pas dire impossible. Et en effet, la malade qui n'obéissait jamais qu'à demi à tout ce que l'on exigeait d'elle, ne voulut boire de l'eau de veau que par forme ; et le peu qu'elle prenait fut toujours accompagné de plusieurs tasses d'un thé fait à l'anglaise, c'est-à-dire, en quintescence, qu'elle faisait elle-même pendant la nuit ; ce qui nous fut attesté dans la suite, par la découverte que nous fîmes d'une grande quantité de feuilles de thé in-

l'avais déjà choisi pour Mécène, en lui dédiant mon recueil de pièces relatives au traitement des vapeurs, imprimé à Paris, en 1771, chez Hérissant, rue St. Jacques. Ouvrage polémique, qui contient toutes les attaques que j'ai essuyées dans les journaux et ailleurs, sans en excepter les personnalités, avec mes réponses à chacunes ; ce qui, en éclaircissant tous les points de la dispute, ne laisse plus rien à désirer ; mais tous mes efforts furent encore inutiles ; l'amour paternel pour un enfant chéri (son ouvrage), l'emporta sur toutes ces considérations. Son ouvrage qui chaumait depuis si long-temps, parut enfin, et ma réponse fut bientôt prête.

fusées, qu'elle avait cachées sous un escalier dérobé de son appartement. Il y a plus encore ; c'était une passion non moins violente pour les sucreries et les bonbons de toute espèce, qu'elle se procurait par la même voie. Quant aux alimens, elle n'en prenait que par caprice et sans choix. Les bains, qui étaient le principal remède sur lequel j'avais fondé mes espérances, ne furent pas plus de son goût. Elle se baigna pourtant ; mais ce fut à condition qu'elle ne se soumettrait qu'au demi-bain tiède, pour ne pas dire chaud. Elle choisit en conséquence une petite baignoire faite en sabot, dans laquelle elle lisait et brodait à son gré. Tel fut le traitement qu'il me fut permis d'employer, dans l'espérance que cette entêtée se soumettrait tôt ou tard à mes conseils. Vingt mois s'écoulèrent ainsi en temps perdu ; (je le dis à ma honte) je les aurais abrégé de beaucoup, si les aimables sollicitations de Mme. la C.... de Brione ne m'avaient forcé de prolonger mon séjour jusques-là, et je me retirai.

Mme. la C.... de Vauban est la seconde malade de cette espèce qui me fut confiée en même-temps. Les symptômes de l'hystéricité étaient ici les mêmes, sans en excepter la périodicité. Ce furent des chagrins trop pro-

longés (1) qui mirent obstacle à l'efficacité des mêmes remèdes, sans que l'on puisse reprocher à celle-ci la même indocilité. Ces deux malades ont été guéries ensuite par les seuls efforts de la nature, ainsi qu'on en jugera par ce qui ce suit (2).

La première fut attaquée, une année après mon départ, d'une petite vérole confluente et maligne. La crise fut douteuse; mais après l'éruption variolique, et celle des règles qui la suivit de près, les attaques convulsives disparurent. La seconde devint enceinte, et dès ce moment les attaques convulsives cessèrent. La nature procura chez la première une éruption cutanée des plus abondantes, qui détruisit, elle seule, tous les osbtacles de la circulation sur toute la superficie du corps; cette circulation devint, alors plus égale et plus uniforme dans cette partie, ainsi que dans la matrice, par l'heureuse éruption des règles ci-devant supprimées; ce qui amena le relâchement de ce viscère, celui de toute la

(1) L'adversité inséparable de leur état, ai-je dit, dans l'exposition des causes éloignées, rend quelquefois la maladie incurable. *Voyez* mon Traité des vapeurs, première édition, page 11.

(2) *Natura sibi ipsi invenit vias, et inerudita existens quae expediunt perficit...* Hypocrate.

superficie du corps, et par sympathie, celui du cerveau, et de tout le genre nerveux.

Dans la seconde, la nature se montra tout aussi favorable par l'effet d'une grossesse survenue fort à propos, laquelle, en distendant les parois de la matrice avec force, s'opposa elle seule, aux contractions spasmodiques de cet organe, et fit cesser les convulsions, ainsi que nous l'apprend ma théorie, appuyée de l'exemple de Mme. Tubeuf, citée plus haut, et les vidanges qui survinrent après l'accouchement, procurèrent encore le relâchement du viscère qui était plus particulièrement affecté. C'est donc par lui que s'est opérée cette double merveille, d'après laquelle mes adversaires argumentent contre mon opinion. Suite nécessaire de leur mauvaise foi, puisqu'ils ont su que si ces deux malades, qu'ils ont observées de si près, eussent voulu obtenir une guérison complette, ce n'est qu'à la faveur des bains et d'un régime assorti.

C'est avec cette même mauvaise foi qu'une société, que l'on appelait célèbre, (la société royale de médecine) toute fière d'une puissance dont elle s'était investie à l'ombre de la souveraineté, s'avisa de demander, par un programme académique, dans les derniers jours de son règne (en 1790), de nouveaux

éclaircissemens sur les maladies nerveuses, en nous faisant entendre que la médecine était aussi peu éclairée sur cet article qu'elle l'était en 1751, et que tout ce que j'avais écris depuis trente-huit ans, était à pure perte. C'est cette société borgne, (1) qui toujours animée du même esprit, savait en imposer aux jeunes médecins, ses complaisants, trop jaloux d'un vain titre dont elle les décorait, pour oser lui déplaire, en lui adressant leurs propres observations quand elles étaient favorables à mon opinion, et ce sont les humains qui payent chèrement toutes ces rivalités, source de tant de maux.

Arrivé à l'hiver de mes ans, fort de ma conscience, et de la bonté de la cause que je plaide depuis si long-temps, avec tant d'ardeur, je m'élève aujourd'hui avec un double courage contre ces ennemis du bien public, en revendiquant les deux cures citées contre

(1) Je l'appelle borgne, parce qu'en effet les chefs de la faculté de médecine de Paris, qui prévoyaient les dangers du despotisme qu'elle voulait exercer sur eux, s'opposèrent à son établissement, et entraînèrent la plus grande partie de ses membres, et les plus distingués par leur science et par leur expérience; aussi la société royale n'eût elle pour associés que des sujets aussi borgnes qu'elle.

moi, puisque, bien loin de nuire à mon système, je viens de prouver qu'elles lui étaient, au contraire, très-favorables.

Parmi le nombre de ces antagonistes forcenés, formant jadis une secte qui s'était ralliée sous les étendards du journaliste Roux, j'en citerai un dont l'extravagante prétention décèle, elle seule, la perversité de son cœur. Me trouvant à Toulon, l'an deux, où j'avais été mandé par une réquisition du citoyen Niou, représentant du peuple, je fus abordé par un inconnu, d'assez basse mine, et d'une taille médiocre, qui, avec un air tout-à-fait décidé, me frappe sur l'épaule, en me disant bonjour citoyen Pomme, que je suis aise de faire connaissance avec toi.... A qui ai-je l'honneur de parler, lui répondis-je?... Tu ne le saura pas... Mais à force d'importunité, et me voyant décidé, après plusieurs questions de cette espèce, à terminer un entretien qui me déplaisait infiniment, cet homme m'apprit qu'il était médecin, correspondant de la société royale, (il en était bien digne)! et fils du citoyen R. médecin à Aubagne, mon ancien collègue d'étude à Montpellier, *qui faisons gloire*, ajouta-t-il, *l'un et l'autre, d'être les ennemis déclarés de ta doctrine*..... Tant pis pour vous, et plus encore pour les

pauvres humains qui se livrent aveuglément à vos conseils. Telle fut ma réponse, et cette réponse valait bien l'insolente apostrophe du petit médecin d'Aubagne.

Celui-ci voulut se défendre ; mais ce fut envain, car, sans vanité, la partie n'était pas égale. Il s'appuya pour lors sur des observations contraires aux miennes, dont son père et lui, disoit-il, étaient abondamment pourvus. Citez-les donc bien vîte, puisque je suis à portée de les vérifier.... Vraiment sans doute je les publierai au premier jour dans un ouvrage que je compose tout exprès... Dépêchez-vous donc, car je suis très-pressé de connaître cette production surannée et mensongère. Mon extravagant ne résista pas à cette dure représaille de ma part, toute méritée qu'elle était ; il se sépara brusquement de moi, et je ne l'ai plus vu, ni entendu parler de son ouvrage. En attendant que ce nouveau Don-Quichote se présente en public les armes à la main, je viens lui faire part d'une nouvelle cure que j'ai faite à Arles depuis mon retour de Toulon, j'ose espérer qu'il en écoutera le récit avec complaisance.

La citoyenne de Rostaing, habitante de Tournon, département de l'Ardèche, âgée de 18 ans, fut attaquée dans le courant de l'an

trois, de certains évanouissemens convulsifs avec perte de connaissance qui revenaient périodiquement, et qui ressemblaient parfaitement à ceux qu'ont éprouvé si long-temps les dames de Vaudemont et de Vauban. On employa en conséquence tous les remèdes usités, et les évanouissemens redoublèrent; ils furent plus longs et plus alarmans. Les règles se supprimèrent tout-à-fait; le vomissement suivit de près cette suppression, et dans peu l'estomac refusa toute espèce d'aliment: on donna l'émétique, on purgea, on repurgea; et alors les progrès du mal furent si rapides, que le bras et la jambe du côté droit se contractèrent, ils furent paralysés: on appliqua des vésicatoires; on ouvrit un cautère sur le bras opposé; après quoi le médecin de Tournon, avoua son insuffisance; il demanda conseil: celui-ci, tout aussi étranger dans le traitement de cette maladie, prononça en faveur des eaux thermales de St-Laurent. Notre jeune paralytique se disposait à faire ce triste voyage, malgré ses convulsions, lorsqu'une dame de ses amies, (Mme. de la Tourette,) éclairée par sa propre expérience, la dissuada sur l'exécution de ce fatal projet; elle lui conseilla de partir pour Arles et non pour St-Laurent. La malade lui obéit: elle profita de la commodité

du fleuve qui nous sépare ; elle arriva à Arles munie d'une recommandation dont je ferai toujours grand cas.

La citoyenne de Rostaing fut livrée tout de suite aux bains tièdes ; elle resta journellement six heures dans le bain ; on lui donna des lavemens d'eau froide, elle but abondamment de l'eau de poulet ; elle ferma son cautère, et ce fut après quatre mois de ce régime, scrupuleusement observé, que les convulsions disparurent avec la paralysie, et qu'elle retourna à Tournon en parfaite santé, au grand étonnement de tout un public qui l'avait vue s'embarquer sur le Rhône dans l'état que j'ai décrit ; et comme j'avais promis au médecin d'Aubagne de me porter sur les lieux pour vérifier les faits qu'il devait me présenter en opposition de ma doctrine, je l'invite à mon tour, de venir lui-même à Tournon, et là il aura le doux plaisir de voir cette aimable citoyenne, reconnaissante envers son libérateur, qui lui racontera tous les maux qu'elle a souffert à Tournon, et comment elle en a été délivrée à Arles.

Encore un mot sur le programme académique de la société royale. J'ai fait tous mes efforts pour découvrir le mémoire qui a été couronné, ou qui a dû l'être, et je n'ai pu

y réussir ; ce qui me fait croire que l'objet de cette savante société n'aura pas été rempli. Quel dommage ! car la vengeance est bien douce pour des hommes pervers. Cependant un auteur très-estimable (M. Roussel), pourrait être compté au nombre des concurrens, puisqu'il a publié dans le même-temps quelques idées vagues sur les vapeurs, dans un petit livre, intitulé : Médecine domestique, dans lequel il prétend que la tension de la fibre, n'est pas la seule cause à combattre, mais encore cette faiblesse organique, et cette mobilité qui, selon lui, en dérive : c'est pourquoi il sépare les affections vaporeuses des hystériques et des hypocondriaques : il conseille dans celles-ci le petit-lait, l'eau de veau et les bains tièdes ; et dans les autres, ce sont les bains froids, soutenus par un exercice forcé.

Rien ne répugne jusques-là, il ne s'agirait plus que de s'entendre : mais M. Roussel n'a pu se contenir dans un cercle si étroit, et pour en sortir bien vîte, il a multiplié les causes ; et alors il a cru qu'il pouvait, sans inconvénient, associer aux bains froids, le castoreum, l'assa-fœtida, des pillules toniques, et tout ce cortège puant qui révolte les sens de tous ceux et celles qui en ont éprouvé les tristes effets. M. Roussel, ajoute

cependant que tous ces remèdes ont quelque *chose d'âcre qu'il faut craindre* ; c'est pourquoi il conseille de les faire précéder *par des lavages pris en grande quantité*, (pag. 76 de son liv.), *et par les bains tièdes* (1). Je réponds à cet honnête médecin que ces lavages pris en *grande quantité*, agiront si puissamment sur la faiblesse organique supposée, qu'ils produiront des ravages affreux, et par une conséquence naturelle, ils aggraveront tous les symptômes des vapeurs. Cette logique est claire ; elle est purement physique, mais celle de M. Roussel est toute pharmaceutique : il y a plusieurs siècles qu'elle était à l'ordre du jour, et voilà la différence qu'il faut admettre en lisant les écrits de mes contradicteurs, après avoir lu les miens...

Je me résume en finissant, pour jamais, toute discussion à ce sujet, et je dis que Tissot avait fait un pas en avant, (j'ai déjà dit au désaveu,) en classant le lait et les bains tièdes parmi les anti-spasmodiques. M. Roussel vient de faire le second, en avouant que les toni-

(1) La précaution de M. Roussel serait assez ingénieuse, si elle ne ressemblait pas à celle d'un homme qui voudrait envelopper, avec un linge, les pates d'un lion, pour n'être pas déchiré par les grifs de ce féroce animal.

ques

ques ont *quelque chose d'âcre qu'il faut toujours craindre*, et qu'il faut les châtier par *des lavages pris en grande quantité et par les bains tièdes*. Plusieurs médecins, ont déjà franchi cette ligne de démarcation, ils ont osé renverser cette barrière si redoutable ; j'ose espérer que M. Roussel la renversera à son tour, quand il aura pratiqué plus long-temps, et qu'il me témoignera un jour sa reconnaissance pour l'avoir convaincu de cette vérité.

Claudite jam rivos, pueri, sat prata libere.

Il était temps de mettre fin à toutes ces disputes polémiques, qui, beaucoup trop prolongées, deviennent fastidieuses pour tout lecteur impartial, lorsqu'une des deux parties rejette constamment les faits pour ne pas avouer l'erreur : j'ai attaqué celle-ci dans des vues louables. Le zèle ardent dont j'ai toujours été animé pour ma profession ; celui que j'ai toujours montré pour l'intérêt des humains, sont pour moi des témoins irrévocables de la pureté de mes intentions ; mais si j'apprends à mes malades à se passer de moi par la simplicité de mes préceptes, et de cette foule importune de guérisseurs avides qui les ont trompés tant de fois, n'attesteront-ils pas à l'univers étonné que j'ai fait leur bonheur ? seul objet de mes vœux.

COMPLICATIONS

J'ENTENDS par complication, cet alliage d'une cause humorale à la cause spasmodique; c'est-à-dire, que ce n'est plus ici la seule roideur de la fibre qui procure les symptômes vaporeux: c'est encore le vice d'une humeur étrangère, telle qu'elle se présentera dans chaque maladie: ce sera donc la fièvre putride simple, l'inflammatoire, l'intermittente, la vérole, les écrouelles, le scorbut, la leucophlegmatie, les pâles couleurs, sous la dénomination desquelles nous comprenons toutes les obstructions des viscères; les pertes blanches, les pertes rouges, la suppression des vidanges, celle des hémorroïdes, et la trop grande abondance de toutes ces évacuations; j'ajouterai encore toutes les éruptions cutanées; telles que la gale, l'humeur dartreuse, la goutte, les dépôts laiteux, etc. Telles sont les complications des vapeurs, lesquelles complications s'étendent sur toutes les maladies aigues et chroniques, ce qui forme un cours abrégé, mais complet, de médecine pratique, d'après les principes que j'ai établis.

Toutes ces complications exigeront un trai-

tement particulier qui sera soumis à celui de la première maladie ; c'est-à-dire, que les remèdes actifs, que l'on opposera à la matière étrangère, marcheront à côté du relâchant ; celui-ci précédera même, le plus souvent, l'emploi des autres remèdes, eu égard à la tension de la fibre. C'est ainsi, par exemple, que dans une fièvre putride bien caractérisée, j'attaquerai la matière fébrile, et que sous les auspices des boissons délayantes, j'emploierai les émétiques, les purgatifs aux jours marqués pour cette opération. C'est ainsi que je me hâterai de vider l'estomac les premiers jours du mal, après avoir désempli les vaisseaux par la saignée ; et devenant ensuite le spectateur attentif des efforts de la nature, j'éviterai de la contrarier, encore moins de troubler ses opérations.

Cette pratique est très-connue; des auteurs modernes l'ont adoptée, et l'ont nommée la médecine d'*expectation* (1), tandis que ceux

(1) Voy. *Bordeu*, Recherches sur le tissu muqueux; *Fouquet*, Essais sur le pouls, et sa thèse, *fibræ natura vires et morbi*; *Guindant*, la Nature opprimée par la médecine moderne; *Robert*, Traité des principaux objets de médecine; l'auteur anonyme de l'homme physique et moral; et finalement *Voulone*, Mémoire qui a remporté le prix de l'académie de Dijon en 1776.

qui les ont précédés de fort près l'avaient calomniée ; ce qui n'empêchera pas que je ne me déclare, à l'exemple de tous ces auteurs cités, son défenseur. Si l'évacuation du foyer fébrile ne suffit pas, et qu'il faille encore en fixer le retour dans la masse du sang, la pharmacie m'offrira des secours que je ne refuse pas, tant s'en faut ; mais plus avisé que bien des médecins, j'associerai à tous ces remèdes les mêmes délayans, et je ne les emploierai qu'après une longue dépuration des humeurs. Telle est la pratique que j'ai adoptée ; ce n'est pas celle de la plupart des médecins de nos jours, mais bien celle de tous les médecins prudens, à la tête desquels je placerai M. Delbrest, médecin à Cusset, département de l'Allier, depuis qu'il a su s'exprimer si courageusement en ces termes (1) : « Je pense, dit-il, » qu'il vaut mieux ne pas passer aux yeux » du vulgaire pour fort habile, en prescri- » vant beaucoup de remèdes, et en tuant » ainsi ses malades, que de paraître un mé- » decin ordinaire en les guérissant sans re- » mèdes. Les succès constans du médecin qui » gagne du temps en temporisant, lui feront, » à la longue, une réputation sûre et bril-

(1) Voyez le Journal de médecine, année 1769.

„ lante ; tandis qu'on se lassera de mettre sur
„ le compte des maladies, les mauvais succès
„ des médecins qui accablent leurs malades
„ de drogues „.

Ceci me rappelle une assertion toute contraire, proférée tant de fois par M. Fizes, dans ses leçons, quand il nous disait avec énergie, que dans toutes les maladies putrides, la saburre, (*saburra*) des premières voies, dominait toujours (*semper turget*), d'où il concluait qu'il fallait toujours purger. Quelle pratique! Ce ne sera donc pas en adoptant l'opinion erronée de M. Fizes, mais bien celle du sage médecin de Cusset, que j'entrerai dans le détail de ces complications.

FIEVRE PUTRIDE.

LA complication de cette malade avec les vapeurs fut toujours le piège des médecins pharmaceutiques. Cette matière putride, dont les premières voies sont alors surchargées, la *turgescence* de ces levains étrangers, qui inondent la masse du sang et des humeurs exigent promptement, dira-t-on, les secours de la pharmacie. J'avouerai avec les plus outrés, que là où la matière abonde, il faut l'évacuer; je dirai même plus, puisque je conviendrai avec eux qu'il faut employer les remèdes les plus actifs, pour ne pas simplement remuer les matières, mais encore pour les expulser avec force et efficacité. Les émétiques, les cathartiques seront donc reconnus ici pour les seuls spécifiques, et quand ces maladies se termineront favorablement, ce sera par les évacuations salutaires que ces remèdes procureront toujours en pareille circonstance.

Cette méthode généralement approuvée, a pour appui l'expérience de tous les siècles. Mais ne trouvera-t-elle jamais de contradiction? Et faudra-t-il toujours purger, par la

seule raison que la fièvre est putride, et que les matières abondent? Ou bien, s'il faut nécessairement purger, ne faudra-t-il employer d'autres remèdes que ceux qui attaquent exclusivement le vice des fluides, sans avoir égard à celui des solides qui demande le plus souvent d'autres secours?

Le tempérament vaporeux est précisément celui qui nous présentera des entraves, en fournissant à la première maladie une seconde cause d'autant plus redoutable, qu'elle s'opposera, elle seule, à l'efficacité des remèdes évacuans. Cette cause réside dans la roideur de la fibre, et dans cette sensibilité si grande, que le choc des parties actives des plus doux purgatifs excitera des spasmes et des mouvemens convulsifs; lesquels, en s'opposant à l'évacuation des matières putrides, en augmenteront encore l'effervescence.

Pour remédier donc à cette double cause, les humectans seront les seuls remèdes appropriés, puisqu'ils seront seuls capables de prévenir les irritations, que les cathartiques procureront nécessairement. On les emploiera dans tous les temps de la maladie, et ce ne sera que par leur effet, que l'on obtiendra la dépuration des humeurs. La terminaison plus ou moins funeste de ces sortes de fièvres par

l'impéritie de ceux qui les traitent, en aveugles, dans les campagnes où les médecins sont toujours appellés trop tard, prouve clairement que cette complication est aussi commune dans ce climat, qu'elle est peu connue. Il serait bien à souhaiter pour le profit de cette partie du genre humain, si utile à l'état, et en particulier à la commune d'Arles, à cause de son immense terroir, que les chirurgiens voulussent la connaître, s'il est possible, et nous écouter dans les leçons que nous ne cessons de leur faire à cet égard. Nous sommes continuellement occupés à exiger d'eux plus de modération dans l'emploi des purgatifs, et plus d'attention sur les différentes boissons chaudes dont ils abreuvent continuellement leurs malades, dans la vue d'exciter des sueurs, toujours symptômatiques, et toujours pernicieuses, puisqu'elles dessèchent les humeurs, rendent ainsi la matière fébrile plus épaisse et plus tenace; moins propre, par conséquent, à être élaborée et dissoute, pour être ainsi expulsée au dehors, ce qui procure des engorgemens sangains dans les viscères du bas-ventre, et des inflammations funestes.

Pour leur apprendre donc à être moins cruels, et pour les instruire sur une matière

aussi intéressante (1), nous nous faisons un vrai devoir de publier notre manière de traiter cette complication. Elle consiste, je le répète, dans le mélange des remèdes évacuans avec ceux qui humectent et relâchent les solides trop tendus et crispés. On emploiera en conséquence les saignées dans le début du mal, elles seront plus ou moins copieuses, suivant le dégré d'inflammation que l'on aura à dompter, si la fièvre est de ce caractère : si au contraire elle ne l'est pas, et que la matière

(1) Cette leçon n'est faite que pour les chirurgiens de la campagne, et pour ces chirurgiens barbiers, qui se mêlent de pratiquer la médecine dans les villes, sans en connaître les principes : on en compte aujourd'hui un très-grand nombre ; et cette chirurgicaille ignorante a pris un empire si absolu sur les esprits bornés, qu'elle commet journellement les plus grands meurtres : l'abus et si révoltant, que les remèdes que la chirurgie n'employait jadis que dans les cas graves, sont devenus si familiers, que l'on compte aisément les hommes qui n'en portent pas les marques. Cautériser, couper, brûler, sont pour elle des remèdes à tous les maux. Pouteau, célèbre chirurgien de Lyon, est l'auteur de cette pratique infernale, déjà connue des chinois, avec laquelle il a fait des partisans d'autant plus dangereux, qu'ils ne savent pas l'employer à propos. Aussi la fureur des cautères et celle des vésicatoires a-t-elle repris sa première vigueur, car je rencontre dans mes courses des vésicatoires et des cautères par-tout.

putride abonde, (*Turget*), nous nous hâterons de l'évacuer en vidant les premières voies, et nous préférerons le tartre émétique, dont l'action sera plus assurée. Les tisannes rafraîchissantes feront la boisson ordinaire des malades. Les lavemens, les émulsions, les fomentations émollientes appliquées sur le ventre, en soutiendront les effets. On pourra ajouter dans certaines circonstances les boissons acidules avec le nitre, l'esprit de vitriol, l'acide des oranges et celui des citrons, et par le moyen de tous ces lavages on pourra employer les purgatifs, aux jours marqués pour leur emploi, sans craindre des irritations nouvelles.

C'est de cette manière que nous aiderons la nature à se débarrasser de son fardeau; et si malgré toute notre vigilance, nous ne pouvons éviter l'agacement des solides; un régime assorti corrigera le mal que nous avons fait malgré nous. Les observations suivantes nous fourniront la preuve de cette complication, ainsi que de l'heureuse terminaison dont je parle: Une religieuse hospitalière, âgée de 24 ans, forte et robuste, fut attaquée d'une fièvre putride inflammatoire, qu'elle avait gagnée au service des pauvres: elle fut saignée au bras et au pied; elle prit l'émétique, elle fut pur-

gée ensuite deux fois, ce qui procura des grandes évacuations de matières bilieuses et des vers. Nous étions arrivés au quatorzième jour de la maladie, la fièvre avait considérablement diminué, et nous nous flations d'arriver dans peu au terme, lorsque le délire parut, accompagné d'un tremblement universel et convulsif, qui se changea dans peu en une roideur de tous les membres, et la malade s'évanouit. La mâchoire était en convulsion, il ne fut plus possible de faire passer les alimens et boissons, et le danger était pressant.

Cet état caractérisait assez l'affection hystérique, mais ce qui avait précédé rendait le pronostique très-douteux. Je me décidai néanmoins à recourir au bain tiède : la malade, à demie morte, fut plongée dans l'eau en ma présence ; le premier bain n'opéra rien du tout, le second n'opéra pas davantage, mais le troisième, que je prolongeai jusqu'à quatre heures de suite, agit avec tant d'efficacité que la malade ouvrit la bouche ; elle put avaler, elle parla, elle reprit ses sens, la fièvre et le délire disparurent ; la roideur du corps fut moindre, et en continuant les bains elle guérit parfaitement.

Les mouvemens convulsifs qui surviennent

à la fin des maladies aigues ont été regardés comme mortels. Hyppocrate et Duret nous l'assurent. Le premier nous dit : *in febribus acutis, convulsiones, et circa viscera dolores fortes, malum.* Hipp, aphor. LXVII). Le second ajoute : *convulsio febri superveniens omnino funesta, perraro autem puerulis : qui vero septem annis provectiores sunt, convulsione non tentantur in febre, vix autem desperati.* (Duret in Hippoc. cap. XIV pag. 226). Les médecins qui les ont suivis se sont depuis convaincus par leur propre expérience de la vérité de ce pronostique. Imbu de ces principes, j'avais déjà condamné la malade ; elle aurait infailliblement subi cet arrêt, si je n'eusse craint de me rendre homicide en l'abandonnant à son malheureux sort. Continuellement occupé à chercher dans les ressources de l'art, des moyens pour lui sauver la vie, je parcourus les dérangemens de la nature ; les causes qui les avaient produits fixèrent aussi mes regards, et les symptômes nerveux qui se présentaient à mes yeux éclairèrent mon esprit.

Je vis, en effet, que des méditations profondes, des veilles continuelles auprès des malades, et des grandes évacuations avoient précédé tous ces ravages. Quelle ressource pour espérer d'en deviner la raison, la cause

et le remède ! Mais l'idée d'une métastase de la matière fébrile dans le cerveau, la présence des vers, et l'anéantissement du sang et des esprits traversaient continuellement mon espoir. Embarrassé de moi-même, et me reprochant mon insuffisance, je me décidai enfin : une copieuse évacuation d'urine qui parut en ce moment, et que le lit recevait, puisque la malade était roide et immobile, étaya mes idées, Je ne doutai plus alors, que le spasme ne domina sur la cause humorale (1). J'ordonne le bain tiède avec une confiance qui parut à plusieurs, une témérité, et j'annonce un succès assuré. La joie des assistans ranime mon courage. On court, on se hâte de préparer le remède. La confiance que l'on avait en lui redoublait à chaque instant par le

(1) Parmi les signes caractéristiques de l'affection hystérique, l'abondance des urines en est un des plus certains, au rapport de Sydenham, qui s'est expliqué dans les termes suivans : *Illud maximè proprium est, atque inseparabile, quod scilicet aegrae urinam reddant planè limpidam, ad instar aquae è rupibus scaturientis, idque satis copiosae. Quod quidem ego sigillatim percontendo, ex omnibus fere didici, signum esse patognomonicum eorum affectuum, quos in faeminis hystericos; in viris hypocondriacos appellandos censemus.* Voyez Sydenham, tome 2, page 230.

récit de ses vertus, on le vit, en effet, opérer cette merveille.

Mme. de Montdorge, âgée de 18 ans, tombe malade en Bourgogne où elle voyageait, et sa maladie est caractérisée de fièvre putride. La fièvre est continue, elle a des redoublemens marqués, à quoi se joignent des symptômes spasmodiques qui déconcertent les médecins du lieu ; ce fut entr'autres une douleur aigue sur les tégumens du crâne qui caractérisait parfaitement le clou hystérique. Ce symptôme augmentait tous les soirs ; il était souvent accompagné de mouvemens convulsifs dans les bras ; il diminuait ensuite peu-à-peu dans la nuit, pour reparaître le lendemain.

La malade fut transportée à Paris dans cet état, parce qu'elle ne voulut prendre aucun remède en Bourgogne ; elle me fut confiée ; la maladie avait déjà parcouru son premier période, puisqu'elle était parvenue à son sixième jour. La fièvre était vive, le pouls était dur, et les entrailles étaient tendues ; ce qui exigea deux saignées ; après lesquelles je prescrivis l'hyppécacuana qui réussit parfaitement. Les évacuations furent copieuses, et ce relâchement apparent, amena celui des parties supérieures. La douleur de

tête diminua donc ; mais elle augmenta le soir, elle fut même plus violente, le pouls ne se développa point, il devint, au contraire, plus vif, plus serré, et convulsif. Les urines étaient crues, ce qui caractérisoit toujours plus l'irritation et le spasme. Le pouls, enfin, était tel que celui que Bordeu appelle très-sciemment non critique, ce qui m'obligea à rejetter tout remède trop actif, et à ne revenir aux évacuans, que lorsque le pouls aurait changé de caractère, c'est-à-dire qu'ils eut passé de cet état convulsif, à celui de souplesse qui favorise ordinairement les crises, et qui les annonce aux plus clairs-voyants.

La malade fut livrée alors aux boissons délayantes, au petit lait clarifié, aux fomentations émollientes, aux lavemens rafraîchissans, dans la vue de détendre les entrailles, et d'appaiser en même-temps *l'orgasme* des humeurs. Ces remèdes opérerent avec succès, puisque l'on vit diminuer chaque jour les symptômes nerveux; le pouls se dilata, enfin, les urines changèrent de couleur, elles se chargèrent d'un nuage sédimenteux; je purgeai à cette époque avec un minoratif, et la maladie fut terminée.

Faut-il des exemples d'une pratique contraire adaptée au relâchement de la fibre, au

laxum enfin de Thémisons ? En voici deux que je présente comme un simple échantillon ; car l'étoffe est abondante : Mme. la C. de Baumont, âgée de 30 ans, fut attaquée d'une fièvre putride simple, c'est-à-dire, sans complication et sans inflammation. Son pouls fut toujours égal et souple. Les évacuations ne furent jamais suivies d'aucune irritation ; les urines ne denotèrent jamais le spasme, les solides parurent être dans le relâchement le plus parfait ; la matière putride dominait, toutes les humeurs en étaient saturées. La prostration des forces, un délire obscure qui accompagnoit le sommeil, un saignement du nez qui paraissait chaque jour au réveil, tout annonçait le besoin d'évacuer promptement et de ne pas ménager les solides. La C. de Baumont fut saignée au pied dans la première invasion de la maladie, le dérangement du flux menstruel l'exigea ; elle fut émétisée ensuite, et purgée quatorze fois avec des intervalles réglés, elle prit du quinquina, ce qui termina la maladie.

M. le B. de Mairargues, ancien chef d'escadre, âgé de 78 ans, d'un tempérament phlegmatique, et décidément relâché, fut attaqué en 1793 (vieux style), d'une fièvre putride comateuse : j'étais à Uzès à cette époque, auprés

auprès de lui, je lui donne l'émétique, de concert avec son médecin ordinaire, (M. Bouschon). Je fais appliquer un large vésicatoire entre les deux épaules; ces remèdes n'opèrent rien sur l'assoupissement, et le danger était pressant. J'ai recours aux cordiaux, auxquels j'associe le quinquina. Une bouteille d'une liqueur d'Amérique me tombe sous la main; le malade en prend une bonne dose de trois heures en trois heures, l'assoupissement disparaît peu-à-peu, les purgatifs agissent alors avec force; la fièvre cesse, et le malade guérit: il jouit aujourd'hui de la plus brillante santé (1).

Ces deux dernières observations forment, entr'elles, et les deux précédentes, le contraste le plus frappant; tel que j'ai voulu les exposer, puisqu'elles réalisent d'une part, le relâchement des solides, et de l'autre la tension de ces mêmes solides sans pouvoir les méconnaître; elles démontrent et caractérisent le *strictum* et le *laxum* de Thémison, et la

(1) En annonçant, ci-dessus, un cours complet de médecine-pratique, je n'ai rien dit de trop; puisqu'en fondant ma théorie sur celle de Themison, et en reconnaissant, comme lui, deux vices opposés dans les solides, j'ai reconnu la nécessité d'employer deux traitemens contraires.

nécessité d'employer deux traitemens différens. Celle que je citerai ci-après, quoique déplacée en apparence, ne mérite pas moins, par sa singularité, de figurer dans ce recueil, ne fût-ce que pour faire ombre au tableau.

Une jeune fille, vaporeuse à l'excès, est attaquée de la fièvre tierce ; on la traite avec l'émétique, les purgatifs et le quinquina, sans autres précautions ; elle ne guérit pas ; mais au contraire, les symptômes de l'hystéricité la plus prononcée se manifestent ; ce sont des pleurs involontaires, ou des ris immodérés qui se joignent aux accès fébriles, et qui reviennent périodiquement avec eux. Tel fut le triste effet de ce premier traitement : il fallut donc l'abandonner pour recourir à des remèdes contraires, qui, à la longue, auraient infailliblement emporté la fièvre et les vapeurs. Mais le médecin qui m'a fourni cette observation, (le citoyen Pelissier, aujourd'hui représentant du peuple, fils d'un médecin de Saint-Remy, qui jouissait d'une réputation bien méritée), tout convaincu qu'il était qu'il ne lui restait plus d'autres moyens pour réparer les fautes du premier traitement, imagina, pour couper court, de recourir à l'opium, dans la vue de fixer le spasme et la fièvre tout à-la-fois : il en donna une forte

dose avant le retour de l'accès fébrile, et ce puissant narcotique réussit parfaitement, sans cependant guérir l'hystéricité; c'est-à-dire, qu'en dérangeant le cours des esprits animaux, et en le détournant ailleurs, il arrêta l'accès fébrile, que tous les médecins reconnaissent aujourd'hui pour être un effet du spasme. Cette cure opérée par l'opium, réalise parfaitement l'explication que j'ai donnée du période hystérique, que j'ai comparé à celui de la fièvre intermittente, puisque ce remède, en attaquant une même cause, a produit un double effet.

D'après l'observation du citoyen Pelissier, il paraît naturel de penser que certains périodes convulsifs, d'un certain genre, auxquels on a opposé tant de fois le quinquina au détriment des malades, pourraient trouver dans l'opium un remède, moins suspect, que l'on pourrait employer, comme palliatif, dans certains cas graves; c'est ce que des expériences ultérieures, que je me propose de faire, nous apprendrons à l'avenir.

Tous ces exemples, auxquels je me borne, pour ne pas sortir de mon plan, caractérisent la fièvre putride simple et celle qui est compliquée, de spasme. Ils indiquent le relâchement des solides et leur tension. Ils exigent

conséquemment deux traitemens opposés, tels que je les ai employés plus d'une fois l'un et l'autre, avec le plus grand succès. Je pourrais ajouter, en faveur du dernier, une troisième espèce de fièvre, que les médecins ont appelée maligne; l'auteur des Recherches (Bordeu) et tous ses partisans, ne me contrediraient pas, puisque je les ai vu employer dans ces sortes de cas, et le bain froid, et le bain tiède, et toujours avec succès.

A côté de celle-ci vient encore la fièvre spasmodique, de laquelle j'ai traité ci-dessus; c'est celle qui en a imposé si long-temps aux médecins : cette fièvre est sans matière; elle ne fournit, par conséquent, pas de crises. Les remèdes évacuans l'irritent; on ne la guérit que par les bains et par les rafraîchissans; j'en ai fourni deux exemples; et s'il fallait en citer d'autres, je publierais par préférence un mémoire à consulter, qui m'a été adressé, en son temps, de Dijon, par lequel on demandait mon avis sur l'état d'une fille, âgée de vingt-six ans, qui depuis l'âge de dix-neuf ans, était attaquée, disait-on, d'une fièvre singulière, qui avait résisté jusques-là aux efforts réitérés d'un médecin, soi-disant, célèbre, (le docteur Maret, secrétaire de l'académie de Dijon), ce qui annonçait

que cette fièvre prétendue ne durait, depuis si long-temps, que par l'impéritie de celui qui l'avait traitée, non en médecin éclairé, mais en académicien, bouffi d'orgueil et d'ignorance; et ces exemples ne sont que trop communs. Hélas! Piron n'avait pas tort, quand en faisant son épitaphe, il a dit :

Ci gît qui ne fut jamais rien,
Pas même académicien.

Ce n'est pas seulement sur les fièvres continues, compliquées de spasme, que nous prétendous user du même ménagement, mais encore sur les intermittentes; puisque la même roideur des solides s'oppose encore à l'action des fébrifuges auxquels on a toujours recours. Combien pourrais-je citer d'exemples de fièvres tierces et quartes rebelles au quinquina, dégénérées ensuite en maladies chroniques? Plusieurs épidémies qui ont regné dans tous les départemens du Midi, nous ont appris à user modérément de ce remède, et ce n'a été qu'après bien des leçons, que tant d'exemples nous ont faites, que nous avons appris à associer au quinquina les humectans et les aqueux; c'est de cette manière que nous sommes venus à bout de guérir les fièvres les plus rebelles; c'est en relâchant les couloirs que nous avons ouvert les voies extérieures

à la matière fébrile, qui s'est échappée par les seuls efforts de la nature, ce que l'on n'aurait pu faire autrement.

Parmi le grand nombre de fébricitans dont nos hôpitaux étaient remplis, j'en citerai deux qui nous serviront d'exemple. Le citoyen Pelissier, capitaine de la chaloupe des fermes, âgé de cinquante ans, d'un tempérament mélancolique, fut attaqué de la fièvre épidémique; il fut saigné, purgé; il prit du quinquina, et ce ne fut pas sans succès; mais il retomba quelque temps après : on recourut au même spécifique qui réussit une seconde fois. Revenu dans le même état une troisième fois, on changea de méthode; ce fut l'émétique que l'on crut nécessaire; on le donna à deux reprises; mais ce remède ne réussit pas davantage. On revint au quinquina pour la quatrième fois; on le donna sous toutes les formes, sans jamais détruire la fièvre; elle devint alors irrégulière, tantôt continue, tantôt intermittente; une fois elle était marquée en tierce, une autre fois en double tierce; elle se fixa enfin en quarte bien règlée. Les vents, les douleurs aux hémorroïdes parurent alors, elles tourmentèrent le malade, qui, naturellement inquiet, comme sont tous les hypocondriaques, se serait livré au désespoir, si

je ne fusse venu à son secours pour le consoler et pour le guérir tout de bon : ce fut avec l'eau de poulet et les bains tièdes que j'emportai en peu de jours, et les douleurs aux hémorroïdes et la fièvre.

Le citoyen Thevenon, économe de l'hospice d'Humanité, âgé de quarante ans, fut attaqué de la même fièvre. Les purgatifs et les fébrifuges administrés avec profusion, comme il n'est que trop d'usage dans tous les hôpitaux militaires, et sur-tout en Italie, attirèrent chez lui les vapeurs, sans jamais fixer la fièvre. Il guérit aussi par le bain tiède. Je pourrais citer d'autres exemples de cette espèce, qui prouveraient toujours plus la complication nerveuse méconnue, ou les solides trop tendus, et beaucoup trop irritables, à raison du dépouillement de l'enveloppe nerveuse, se refusaient constamment à l'action des fébrifuges; de sorte qu'il ne fut jamais permis de s'en servir, quoiqu'on les eût affaiblis par le véhicule le plus abondant et le plus approprié.

Il en sera de même quand on opposera les fébrifuges aux spasmes, proprement dit, sans matière fébrile, ainsi qu'à tous ces périodes réglés qui en ont imposé tant de fois. J'en appelle à toutes les vaporeuses qui ont payé

ce tribut au quinquina, et qui se reprochent leur crédulité. Cette assertion, toute contradictoire qu'elle est avec celle de nos premiers maîtres, méritera toujours les égards de tous les médecins praticiens. On compte plusieurs auteurs sur l'autorité desquels j'ai commis moi-même la faute que je publie : j'en citerai, pour ma justification, un certain nombre : Sydenham, page 115; Mead, *de Malo hypocondriaco ;* Linnæus, Matière médicale des végétaux, n°. XVII; Fracassini, page 363; Marton, page 93; Pitcarne, page 161; Fuller, pag. 73; Malpighi, Consult., n°. XI; Lancisci, Consult., page 17; et autres qui ont publié avec emphase les vertus du quinquina, sans nous prévenir sur ses mauvais effets, toutes les fois que le spasme prévaudra sur la cause humorale; et ce spasme prévaudra toujours quand le quinquina sera employé trop tôt, ou en trop grande quantité.

Ce sera, dans tous les cas, sans en excepter même celui de la fièvre intermittente maligne, vulgairement appelée pernicieuse, qui exige néanmoins d'y avoir recours promptement. Aussi voyons-nous cette espèce de fièvre fixée brusquement par le quinquina, reparaître ensuite; et comme l'on s'obstine à lui opposer le même remède, avec d'autant plus de con-

fiance, qu'on l'a vu réussir; on prépare par là des récidives qui deviennent dangereuses et mortelles, si on ne se détermine à recourir aux relâchans qui réussissent toujours en pareille circonstance.

Je connais des médecins plus prudens encore, qui prévenus, non sans raison, contre le quinquina, abandonnent la fièvre intermittente (lorsqu'elle n'emprunte pas le caractère malin) à elle-même, en soumettant simplement leurs malades à une diète sévère, soutenue par des lavages abondans, étant assurés par-là de voir disparaître la fièvre après le septième accès.

Je reviens sur l'affection spasmodique, et je dis, que si ses paroxismes prennent souvent le type et la forme de la fièvre intermittente, en se montrant sous un période réglé, c'est, je le répète, en raison des obstacles que trouve le fluide nerveux dans ses propres conduits; qui, d'un autre côté, devenu plus grossier, les pénètre plus difficilement; d'où s'en suit le refus de ce fluide animal dans le cerveau, et cette pléthore particulière, qui donne lieu aux engorgemens, et aux secousses spasmodiques. Telle est l'explication que j'ai déjà donnée de leur retour périodique. Le traitement que j'emploie, et

qui réussit toujours, réalise cette théorie ; puisqu'en relâchant les conduits, je remédie à la pléthore existante, je préviens celle qui allait se former, et je rétablis ainsi la circulation générale sans employer d'autres secours que ceux que cette indication nous présente.

D'après cet exposé, il sera permis de conclure que la fièvre intermittente humorale sera traitée comme la fièvre continue simple, c'est-à-dire, avec les évacuans et avec le quinquina. Que celle qui est compliquée de spasme sera traitée de même, mais avec plus de ménagement ; c'est-à-dire, que dans celle-ci, les délayans et tous les humectans précéderont l'emploi des purgatifs et des fébrifiges, pour se procurer auparavant la détente nécessaire à la dépuration des humeurs. Je dirai, enfin, que la fièvre intermittente spasmodique, celle qui est sans matière, ainsi que tous les périodes hystériques seront traités à l'inverse des deux premières, pour ne pas devenir homicide par ignorance, puisqu'il est démontré que le quinquina ne peut pas leur convenir.

Un médecin de Paris, un despote en médecine, s'il en fut jamais, (Bouvard) peu convaincu de toutes ces vérités, disait un

jour qu'il ne connaissait pas les maux de nerfs, et qu'il ne voulait pas les connaître (1). Ce même médecin, traitant une fièvre tierce compliquée de spasme qui résistait depuis plus de six mois à ses efforts, lassa enfin la patience de sa malade, (la D. de Villeroi), qui se sentant brûlée et écorchée intérieurement, lui déclara qu'elle ne voulait plus de ces remèdes, qu'elle osa qualifier de poison. Celui-ci fort étonné d'une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, et toujours plus obstiné dans son opinion, employa une nouvelle éloquence pour persuader sa cliente, et pour vaincre sa résistance; et après avoir tout refuté, il finit par la comparaison suivante :

„ J'avouerai avec vous, Mme. la D., que „ le feu est à la cheminée, et qu'il est né- „ cessaire de l'éteindre; mais le vrai moyen „ d'y réussir, c'est d'emporter toute la suie „ de cette cheminée, et pour cela, il faut la „ racler fortement ". Voilà donc un ramoneur médecin à qui il sera permis de dire que le seul moyen que la médecine connaisse pour

(1) Il y a bien des fous et des folles qui tiennent encore ce même langage. M. Bressy est de ce nombre. *Voyez* ses Recherches sur les Vapeurs, 1789.

éteindre le feu quand il a été allumé par tous les incendiaires de la pharmacie, c'est d'y jetter de l'eau : je lui dirai ensuite que le tuyau de cette cheminée qu'il racle sans pitié, n'est ni de pierre ni de bronze, et qu'il devrait prévoir qu'en le raclant trop souvent il pourrait le percer et le détruire tout-à-fait; c'est ce qui serait arrivé à la malade en question si je ne fusse venu a son secours.

Ce Bouvard était pourtant le médecin de Paris le plus accrédité, et telle était sa pratique. C'est ce même homme qui fut assez cruel pour ne pas permettre à l'ancien archevêque de Paris, (Baumont), mort entre ses mains d'une hydropisie compliquée de spasme, d'étancher la soif qui le dévorait par une seule goutte d'eau. C'est lui encore qui, pour ne pas se priver du plaisir de lâcher le venin satyrique dont sa salive était empreinte; se permit de répondre au cardinal de la Rochaimont, ce trop fameux *déjà*, quand ce malheureux agonissant lui eut dit, en implorant sa clémence, qu'il brûlait dans tout son corps, et qu'il croyait être dans l'enfer. Quel homme grand dieu que ce Bouvard; c'était sans contredit un de ceux, dont dieu

se servait dans sa colère : pauvre humanité ! qui as frémi tant de fois à son aspect, rassure-toi, il n'est plus, et sa doctrine aussi barbare que meurtrière, a fait place à celle que je publie aujourd'hui en ta faveur.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

NOUS n'avons point de nouveau remède à proposer pour la guérison de ces sortes de maladies; la médecine possède depuis long-temps le spécifique de ce fléau. Mais nous demanderons jusqu'à quand continuera-t-on de varier sur l'emploi de ce remède? Son administration sera-t-elle encore long-temps livrée à la cupidité des charlatans? Les hommes seront ils donc toujours les victimes de l'insatiabilité de ces infâmes guérisseurs? Quand est-ce enfin que nos législateurs consoleront l'humanité, en la délivrant de cette foule d'assassins dont elle est assaillie? Si jamais nous arrivons à ce temps si désiré, nous n'entendrons plus parler de ces panacées miraculeuses, toujours nouvelles, toujours de mode, pilules, poudres, dragées, tisanes, sirops, etc. Remèdes toujours suspects, par-là même qu'ils sont plus protégés, et qui, *bien loin de nous indemniser de la découverte du nouveau monde* (1), augmentent au contraire

(1) Telles sont les expressions de Bouvard, dans le certificat qu'il a donné en faveur du syrop de Belet. Le public jugera si elles lui font honneur.

le nombre des poisons que ce continent nous a fourni.

Comme l'abus de tous ces remèdes est une des causes de l'affection nerveuse, nous ne pouvons trop insister à le décrier; c'est ce que nous avons voulu faire en publiant une méthode particulière de traiter la vérole compliquée de spasme. Cette méthode consiste dans le mélange des frictions et des bains tièdes; elle appartient à M. Haguenot, professeur de Montpellier, qui la publia en 1734 dans un mémoire accadémique : le voici en abrégé.

„ Personne n'ignore, dit-il, que le mercure ne soit un puissant remède et le seul spécifique pour la guérison des maux vénériens. Les médecins conviennent encore unanimement que de toutes les manières de s'en servir, celle de frotter tout le corps avec l'onguent mercuriel est la meilleure, la plus sûre, et la seule qui guérisse radicalement. Quelque utiles que puissent être en certains cas, les préparations chimiques que l'on fait de ce minéral, et les différentes tisanes dans lesquelles on a trouvé le moyen de le suspendre, malgré son excessive pesanteur, elles ont été néanmoins ou abandonnées aux empiriques, ou regardées comme insuffisantes pour la cure

radicale, par la raison que les autres sont tout au moins des alliages du mercure avec des parties de quelqn'autre mixte; ce qui donnant à ce remède plus de corps, lui ôte la vertu de fureter, et d'emporter les embarras des plus petits vaisseaux, causés par le virus vénérien.

„ Cette méthode de frictionner les malades, dont la médecine se fait honneur d'être en possession depuis si long-temps, a été perfectionnée de nos jours. Le célèbre M. Barbeirac, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, dont le nom subsistera toujours dans la postérité la plus reculée, fut le premier qui mit la main à cet ouvrage; il ne pouvait voir d'un œil indifférent qu'un remède qu'il regardait, à juste titre, comme un spécifique assuré, fit périr une grande quantité de malades par les violens accidens qu'il procurait presque toujours : il n'eut pas de peine à comprendre que ces accidens provenaient des frictions universelles que l'on pratiquait alors; il crut, pour arrêter la fougue du mercure, devoir supprimer ces frictions et leur en substituer de particulières.

„ Cette méthode, qui a été suivie par tous ceux qui ont marché sur les traces de ce grand praticien, fut corrigée ensuite d'une manière

manière plus particulière, en préparant les malades plus long-temps, en leur donnant des frictions plus légères, en mettant de plus longs intervalles de l'une à l'autre, et en leur faisant user, pendant tout le cours de ces frictions, de laitage et des tisanes délayantes pour amortir l'action de ce remède. C'est à M. Chicoineau, premier médecin du roi, que nous sommes redevables de cette manière de traiter, qu'il rendit publique en 1718, dans une thèse qui fut soutenue aux écoles de médecine, dans laquelle il prouve par des raisons solides et par des observations bien circonstanciées, que le principal but que l'on doit se proposer dans la guérison de la vérole, c'est d'éviter, autant qu'il est possible, la salivation ; que ce genre d'évacuation est plus dangereux qu'utile, et que l'on doit s'attacher à éteindre le virus plutôt qu'à l'évacuer. Rien ne fait tant l'éloge de cette méthode et de son anteur que les contradictions qu'elle trouva d'abord parmi les plus habiles et les plus expérimentés sur cette matière, qui furent contraints dans la suite d'en devenir les apologistes, et de se conformer à la pratique de ce grand médecin.

„ Cependant, quoique cette méthode aujourd'hui généralement reçue, et publiée une

seconde fois par M. Guisard (1), médecin de Montpellier, soit préférable à toutes celles qui l'avaient précédée, et qu'elle ait procuré jusqu'ici de très-grands avantages, elle est encore sujette à bien des inconvéniens, dont la plupart, tirés de la nature et de l'action même du mercure, sont presque toujours inévitables. Tout le monde convient que ce remède a des parties intéressantes très-lourdes et très-massives, qui, par leur poids, ébranlent beaucoup les solides et brisent les humeurs, ce qui fait qu'on le regarde comme un remède fondant, capable d'apporter des changemens considérables à la machine : la chaleur qu'il excite dans tous le corps, l'élévation du pouls et les autres effets qu'il produit, en sont une preuve incontestable.

„ C'est de cette action violente du mercure qu'on doit déduire tous les accidens que les frictions ont coutume de procurer; et, sans parler ici des mauvais effets qu'il faisait anciennement, lorsqu'on donnait des frictions générales, et qu'on ne les ménageoit point avec la prudence de nos jours, il est certain que, malgré les sages précautions que l'on

(1) *Dissertation pratique sur les maux vénériens*, par M. Guisard.

prend aujourd'hui, on ne peut guère préserver certains malades des fâcheux accidens, quelquefois mortels, toujours difficiles à arrêter. Par exemple, on a éprouvé même lorsqu'on ménage les frictions, et par rapport à la quantité de l'onguent, et par rapport à l'intervalle qu'on laisse de l'une à l'autre, qu'il survient encore aux malades des salivations, des insomnies, des maux de tête, des nausées, des vomissemens, des dyssenteries, des abattemens de force, des syncopes, et autres accidens, qui, quoique moins violens qu'autrefois, ont souvent de mauvaises suites, si les sujets ont la poitrine délicate, ou s'ils sont d'une mauvaise constitution.

« Nous avons vu, dit notre auteur, des gens qui avaient été traités selon les règles de l'art, devenir paralytiques et perclus de tous les membres, sans qu'on eût pu soupçonner d'autre cause que la trop grande action du mercure sur le cerveau et sur le genre nerveux, et qu'on n'avait pas pu prévenir. On sait, en un mot, qu'il y a certains malades disposés à saliver, qu'on a manqué de guérir par cette méthode, parce qu'une salivation abondante, survenue après la première ou seconde friction, a obligé de les suspendre, et qu'on n'a pas pu fournir au sang une

suffisante quantité de mercure pour détruire le virus ».

Convaincu, par cet exposé, de la nécessité des frictions pour la guérison des maux vénériens, mais en même-temps peu satisfait de la manière dont on les donnait, notre auteur crut que, pour la perfectionner, il ne s'agissait que de trouver un remède qui bridât, pour ainsi dire, le mercure, et en arrêta la trop grande violence; il imagina fort sagement que le bain domestique, dont on se servait pour préparer les malades aux frictions, était le moyen le plus efficace pour produire cet effet. Les raisons suivantes le déterminèrent à saisir cette pensée.

Première raison. Pendant le cours des frictions, on se propose de délayer le sang intérieurement par des lavages ou des tisanes rafraîchissantes et diurétiques, dans la vue non-seulement de procurer une évacuation par les urines, mais encore d'appaiser le grand mouvement qu'excite le mercure et d'empêcher le desséchement des solides. Or, le bain a toutes ces qualités; il jette dans le corps une grande quantité de parties d'eau qui détrempent les humeurs, relâchent les parties solides, augmentent l'évacuation de l'urine.

La seconde raison, qui suit, est que le bain diminuant l'action du mercure, et prévenant par conséquent ses mauvais effets, on peut pousser plus loin les frictions et les continuer long-temps sans rien craindre, ce qu'il ne faut pas se flatter de pouvoir faire en suivant la méthode reçue.

Troisième raison. Le bain ramollit la peau, rend ses conduits plus souples et plus faciles à céder aux parties du mercure qui s'y présentent, et en favorise par conséquent l'entrée. C'est pour cela que, lorsque l'on traite les malades par la méthode ordinaire, après les avoir fait saigner et purger le lendemain des bains qui servent de préparation, on leur en fait prendre encore deux ou trois autres immédiatement avant les frictions, pour éviter la sécheresse que la peau contracte pendant ces deux jours, employés à la saignée et à la purgation; sécheresse qui est certainement un grand obstacle à l'entrée du mercure. Or, le bain pris depuis le commencement du traitement jusqu'à la fin, doit entretenir cet état de mollesse de la peau, qui la rend propre à recevoir les parties du vif-argent : donc le bain a encore cet avantage, qu'il convient merveilleusement pour faciliter l'action du mercure, en rendant son en-

trée plus aisée dans le sang ; ce qui est une des principales vues qu'on doit avoir dans l'usage des frictions.

Quatrième raison. De toutes les évacuations, celle qui soulage le plus les malades, est la sueur et l'insensible transpiration, parce qu'elle est la plus considérable de toutes les évacuations naturelles du corps humain, et qu'on peut la regarder comme un égoût universel, qui sert à mettre au dehors le virus qui a été brisé par le mercure (1). Or, le bain favorise la transpiration, en rendant la peau moite et disposée à recevoir une plus grande quantité de fluide : donc le bain est encore, par cette raison, très-convenable.

Cinquième raison. La transpiration étant plus

(1) *A Balneo aquae tepidae perspiratio unius horae ad sesqui libram assurget, nec subsequentium horarum perspiratio à precedente evacuatione inhibetur*, aph. XXVI, Med. stat. Britan. veiH. Cet auteur ajoute, aph. XXI, *calore motu et exercitu unciae duae vel tres interdum quatuor perspiratione spatio unius horae expelluntur ;* et aph. XXII, *quantò major est perspiratio motu aut exercitu elicita, tantò minor est per subsequentes horas corpore quiescente :* d'où il suit évidemment que rien ne favorise tant la transpiration que le bain tiède, puisqu'il n'en empêche pas la continuation, comme le mouvement, la chaleur et l'exercice.

aisée et plus abondante par le moyen du bain, les liqueurs se portent moins vers les autres couloirs ; et par-là on prévient la salivation, qui est un des plus grands obstacles à la guérison des maux vénériens, et sujette aux inconvéniens marqués ci-dessus ; c'est ce qui oblige plusieurs fois, dans le traitement des vérolés, de recourir au bain domestique pour en arrêter les progrès ; et notre auteur a constamment observé que ce secours est plus prompt et plus puissant que les saignées et les purgatifs qu'on a coutume d'employer mal-à-propos dans ces sortes d'occasions, sans compter qu'on est encore à temps, après avoir arrêté la salivation, de continuer les frictions mercurielles, supposé qu'elles n'aient pas été suffisantes.

Toutes ces raisons sur l'utilité du bain pendant les frictions, lui parurent si plausibles, qu'il crut ne rien hasarder d'en tenter l'expérience. Ce fut en 1719 qu'il en fit le premier essai sur un artisan de Montpellier, dont la maladie était parfaitement caractérisée ; et il eut la satisfaction de voir disparaître peu-à-peu tous les symptômes véroliques. Il réitéra ces épreuves, et il nous assure que dans l'espace de quelques années il avait guéri plus de trente malades, aussi

vivement attaqués du mal vénérien que l'artisan dont il est fait mention : il ajoute encore qu'il a traité différentes espèces de vérole, et que tous les symptômes vénériens les plus marqués ont été constamment emportés par sa méthode, qui consiste, en général, dans l'usage des frictions et des bains entre-mêlés et continués depuis le commencemant jusqu'à la fin.

Si jamais cette manière de traiter la vérole doit prévaloir sur toute autre, ce sera sans contredit toutes les fois que les malades, qui en sont attaqués, auront les fibres roides, sèches et racornies, et que leur sang épais et acrimonieux exigera les remèdes les plus propres à changer son caractère. Dans une pareille constitution, le mercure sera toujours un remède dangereux, puisque, par son action, il heurtera violemment contre ces fibres, raréfiera outre-mesure les molécules du sang, distendra les tuniques des vaisseaux et procurera des engorgemens et des inflammations souvent mortelles. On trouve dans la méthode ci-dessus proposée les plus sages précautions pour prévenir tant de mauvais effets, puisque, par l'usage continuel du bain, on s'oppose continuellement à l'action d'un remède toujours contraire à l'état des solides, mais tou-

jours nécessaire pour détruire le virus. Si les Observations de M. Haguenot en prouvent évidemment l'efficacité, celles que j'ai faites après lui confirmeront la justesse des idées curatives que ce grand professeur nous propose.

Une fille du monde, âgée de vingt-cinq ans, sujette aux vapeurs s'étant livrée de fort bonne heure à la débauche, eut bientôt mérité les faveurs de Vénus. Les symptômes qui caractérisaient sa maladie n'étaient pas équivoques : elle s'adressa à un chirurgien qui la retira chez lui et la traita à sa manière : une ou deux saignées, autant de purgations, et quelques bains domestiques chauds, pour ne pas dire bouillans, firent tous les frais de la préparation, qui, comme l'on voit, fut bien précipitée : il ajouta, avec la même célérité, la pommade mercurielle, pour se débarrasser au plus vîte d'une malade importune qui vivait à ses frais (1) : les symptômes hystériques augmentèrent chaque jour, et une salivation abondante, qui survint à la qua-

(1) Il est d'usage à Montpellier de livrer ces sortes de malades à des chirurgiens qui les reçoivent dans leur maison, sous un marché fait pour chaque traitement, de sorte que, si le traitement est court, le chirurgien y gagne davantage.

trième friction, termina le traitement. On y revint une seconde fois au retour de la belle saison : on la traita de même, et sans autre succès : on se flattait enfin qu'à la troisième fois le mal ne serait pas si rebelle ; et après avoir pris conseil de plusieurs chirurgiens, tous également expérimentés, on recommença de nouveau ce traitement, qui, pour cette fois, fut un peu plus modéré : mais inutilement voulut-on s'obstiner à pousser les frictions jusqu'à l'extrémité du corps, il fallut s'arrêter au milieu de la route ; et pour peu que l'on eût tardé de recourir au bain, la malade succombait sous l'effet du remède. L'orage une fois passé, on assura à cette fille une guérison radicale, et ce fut avec l'approbation de tous les consultans qu'elle se maria.

Une perte blanche qu'elle gardait depuis deux ans, et que l'on regardait alors comme non suspecte, dévoila le mystère au sixième jour de ses nôces : son mari fut empesté par une gonorrhée virulente qui reflua dans le *scrotum*, et qui laissa après elle des marques assurées d'une vérole confirmée. Je fus appelé pour y remédier : le jeune homme, d'un naturel fort doux, se soumit, sans murmurer, au remède ; il fut traité tout simplement par

la méthode commune, et fut guéri dans l'espace de deux mois. Le traitement de son épouse exigea bien d'autres précautions : son mal était invétéré ; et son tempérament s'opposait d'autant plus à l'action du mercure, qu'il s'était effarouché trois fois à son approche. N'est-il pas évident qu'elle aurait subi le même sort pour la quatrième fois, si j'eusse suivi la même route ? La préparation la plus longue et la plus ménagée n'eut-elle pas été insuffisante encore ? C'est pourquoi j'employai la méthode ci-dessus proposée, et, après avoir préludé par trente bains domestiques, dans lesquels la malade resta quatre heures chaque jour, et autant de bouillons rafraîchissans, on donna les frictions, sans jamais discontinuer l'usage du bain, que la malade prit régulièrement les deux jours d'intervalle que je mis aux frictions. Par ce moyen, on repassa deux fois le corps ; on employa deux doses de pommade mercurielle faite au tiers, sans que la bouche en fût jamais altérée ; ce traitement fut long, mais la malade guérit si radicalement, que son mari en fit l'épreuve. Cette femme a fait depuis plusieurs couches, et les enfans à qui elle a donné le jour, jouissent de la plus brillante santé.

Il est prouvé, par cet exemple, et par bien d'autres que je pourrais citer, que le seul moyen de guérir la vérole dans les tempéramens secs et irritables, et par-là trop sensibles à l'effet du mercure, est d'en brider l'action par le bain domestique tiède; c'est la seule manière d'en arrêter la fougue, et de l'obliger à rester assez long-temps dans le sang pour qu'il puisse détruire les concrétions véroliques, et les expulser au-dehors : les effets dangereux que ce remède procure, quand il est employé seul et sans ménagement, prouvent évidemment la nécessité de lui associer le bain tiède.

Honoré Savy, calfeteur de son métier, âgé de quarante-quatre ans, d'un tempérament sec et atrabilaire, se fixa dans l'esprit qu'il avait la vérole; on le traita par les frictions, et on le dessécha davantage; tourmenté toujours plus par ses idées chimériques, il voulut essayer un autre remède; ce fut la tisane d'Aix (la tisane de Doche) : il fut dans cette ville pour consulter l'inventeur de ce prétendu spécifique, d'où il revint très-satisfait. Il commença en 1760 pour la première fois, l'usage de ce remède, il consiste en une tisane sudorifique et des pilules mercurielles purgatives, qui l'échauffèrent si prodigieusement, qu'il

fallut recourir à tous les rafraîchissans pour réparer le mal. Au mois de mai 1761, il y revint pour la seconde fois; les solides agacés de nouveau par l'effet de cette tisane, en souffrirent de si grandes contractions, que la fièvre survint : les entrailles irritées, et l'estomac tout aussi révolté, procurèrent des symptômes non douteux de cet agacement; ce fut le *cholera morbus* : les évacuations furent copieuses par le vomissement et par les selles; les crampes et les défaillances les accompagnèrent; on vit enfin le malade à deux doigts de sa perte : mais l'eau de poulet calma cet orage, et le bain tiède, auquel on eut recours d'abord après les évacuations, acheva la guérison.

Après cette seconde épreuve, dans laquelle notre hypocondriaque avait couru de si grands risques, n'avait-on pas lieu de croire qu'il fuirait pour toujours les conseils de l'empirique d'Aix? On ajouta à la leçon qu'il venait de recevoir, les raisons les plus persuasives pour le tranquiliser sur un mal dont il était continuellement occupé. On fit plus; on écrivit à l'inventeur de ce remède, pour le prier de rejeter ce fanatique; tout cela fut inutile; le malade sut fort bien se le procurer; il s'y livra pour la troisième fois, et son opi-

niâtreté lui valut le retour de tous les accidens. On voit, par ce récit, combien aurait été favorable à ce malade la méthode que nous publions, puisqu'en combattant la maladie hypocondriaque par le bain, on aurait alors guéri la manie vérolique qui en était un symptôme.

Une femme nouvellement mariée à Paris, reçut de son mari, pour présent de ses nôces, une vérole bien caractérisée; il fallait la guérir et la cacher aux yeux de sa famille. Pour cet effet, on court au spécifique du jour, c'est le syrop de Belet; on s'y livre avec une confiance entière, et soutenue par les assurances des deux médecins (1) qui en faisaient les honneurs : on commence le traitement sous leurs yeux, et quel en fut le résultat! La poitrine de cette femme s'échauffe; elle tousse; elle se plaint de chaleur d'entrailles : la fièvre survient : cette fièvre est inflamma-

(1) L'un en était l'auteur ou l'inventeur, et l'autre le débiteur. Il en est des charlatans comme des voleurs : ils s'entendent toujours quand il s'agit de faire un grand coup. Donner du crédit à ce nouveau remède, lui assurer, par la protection spéciale d'un médecin très-accrédité, un débit considérable, c'était, en effet, un grand coup, puisqu'il favorisait leurs rapines.

toire ; elle exige plusieurs saignées ; elle fait naître des soupçons sur l'action de ce syrop corrosif, mais les deux guérisseurs assurent le contraire en jurant en faveur de la légitimité de ce poison. Cette assertion ne rassure pas la malade, et je suis appelé. Les effets de ce remède m'instruisirent assez pour comprendre que le tempéramment de cette jeune mariée était du nombre de ceux que j'appelle *irritable*; la foible constitution du sujet, une phisionomie douce et agréable, une taille fine et déliée, un corps délicat en tout point caractérisaient assez la constitution nerveuse : tout enfin m'autorisa à proposer ma méthode. La malade souscrivit à cette proposition d'autant plus volontiers, qu'il fallait se soustraire à la vue du public, et en cela la méthode en question lui était doublement favorable ; elle se baigna donc tous les jours ; elle sortit dans le besoin ; elle se nourrit avec les alimens les plus doux : sa boisson fut copieuse, et sous les auspices de ce régime, elle reçut trente frictions de deux gros de pommade mercurielle, faite au tiers, et par ce traitement tous les symptômes véroliques disparurent sans bruit dans l'espace de trois mois. Cette cure fut si radicale, que cette jeune femme embellit à cette époque, en prenant

un embonpoint qu'elle ne connaissait pas, dont elle jouit encore.

Une fille du monde, distinguée par des talens qui la rendaient fort précieuse au public, tombe dans le même cas, et supporte successivement deux traitemens ordinaires; elle ne guérit point, mais au contraire elle dépérit chaque jour: sa poitrine souffre; le crachement de sang survient; une fièvre lente qui s'établit, la consume. On appelle plusieurs médecins, autant de chirurgiens, qui déclarent tous qu'il fallait revenir au mercure; on propose le sirop en question; la malade en fait l'essai, mais bientôt elle fut obligée d'abandonner ce remède par les nouvelles irritations qu'il procura. Un homme de considération, (le prince de Conti), exige de moi que je me charge de cette cure; je traite cette malade par la méthode en question en présence de deux habiles chirurgiens qui s'y étaient déjà exercés, et qui, témoins oculaires du succès, avouèrent leur faute.

Le traitement de la gonorrhée compliquée de spasme, exigera encore les mêmes ménagemens, puisque les remèdes les plus appropriés agiront ici sur des fibres douées d'une même constitution; les tisanes rafraîchissantes et diurétiques seront toujours nécessaires pour

pour déterger l'ulcère des prostates, et pour expulser par le canal de l'urètre, les parties du virus qui l'ont formé; mais les purgatifs et les diurétiques chauds seront toujours suspects, et bien loin d'en favoriser la sortie, ils en procureront au contraire le reflux dans la masse du sang; c'est par cette raison que nous regardons ici les pilules mercurielles, comme des remèdes suspects, que tout médecin éclairé doit rejeter de sa pratique (1). Les sages réflexions de Goulard, sur le traitement de cette maladie (2) apprennent aux chirurgiens, la route qu'ils doivent suivre, en publiant authentiquement les avantages des frictions et des bains. Un vaporeux très-connu à Paris, et très-usé par ses débauches, est attaqué d'une gonorrhée virulente; il s'adresse au chirurgien, qui sans autre précaution, arrête l'écoulement, en faisant prendre au malade des pilules mercurielles, et le reflux porte sur une jambe; le cas n'était point équivoque, il s'agissait d'y remédier promptement: pour cet effet, j'emploie les frictions

(1) Nous portons le même jugement sur le sublimé corosif de Wansvieten, sur les dragées de Keiser, et autres remèdes de cette espèce.

(2) *Voyez* Goulard, Remarques et Observations pratiques sur les maladies vénériennes.

et les bains ; je mets de longs intervalles de l'une à l'autre friction ; l'écoulement revient et le malade guérit. Ces sortes de cas ne sont pas rares, mais malheureusement il est trop rare de voir employer ce traitement ; je ne m'étendrai pas d'avantage sur cet article, puisque M. Goulard m'a prévenu ; j'ajouterai seulement que, si cette manière de traiter la gonorrhée, a paru à cet habile chirurgien, la plus salutaire de toutes, c'est parce qu'il pratiquait dans un climat où les phlegmatiques et relâchés, sont aussi rares que les tempéramens chauds et secs sont communs. Ce serait ici le lieu de rapporter une quantité d'exemples, tous plus funestes, des effets des pilules mercurielles, si je n'étais pleinement convaincu que tout médecin les connaît comme moi : je me contenterai donc d'avertir ceux qui n'emploient pas d'autres remèdes, de vouloir bien étudier leur action, et ils verront alors que c'est avec raison que je leur impute tant de mauvais effets.

ÉCROUELLES.

CETTE espèce d'épaississement lymphatique qui constitue le virus scrophuleux, n'est point étranger aux vapeurs, puisque l'on voit des véritables scrophuleux attaqués de cette maladie, c'est-à-dire, que l'affection nerveuse devient pour lors compliquée avec celle-ci, par la raison qu'elle est presque toujours l'effet des remèdes trop actifs que l'on emploie pour attaquer le virus scrophuleux. Pour remédier à cette double cause, autant que pour la prévenir, nous aurons soin, dans le traitement de cette complication, de rejeter tout purgatif drastique, tel que l'hellébore noir, associé au mercure doux (1) et autres de même espèce; les sudorifiques trop puissans seront aussi exclus, pour y substituer les altérans les plus doux, associés aux remèdes aqueux; ce sera sous ce régime que nous attaquerons avec sûreté ce vice de la lymphe, puisqu'en soumettant ainsi le genre nerveux aux impressions du virus scrophu-

(1) *Voyez* l'Abrégé de la Médecine-pratique, par *Allen*, tome IV, page 478.

leux et à l'action des remèdes à lui propres, nous obvierons aux ravages intérieurs que ce virus ne cesse de produire.

Si les cures en ce genre sont rares, c'est que le remède spécifique n'est pas encore trouvé. Les heureuses expériences de M. Stork (1) sur la cigüe, semblent cependant nous promettre quelque chose pour l'avenir. Il est à espérer que ce médecin habile, qui a si bien su manier ce poison, nous dévoilera un jour toute la spécificité de ce remède, puisqu'il nous force déjà à reconnaître en lui un fondant des plus pénétrans, des plus actifs, sans être échauffant, qui opère avec efficacité dans tous les cas où il faut résoudre, diviser, et donner de la liberté à la circulation; c'est ainsi que l'on a vu résoudre des obstructions, fondre des squirres et guérir le cancer, corriger en même-temps l'acrimonie du sang, guérir les fluxions, les catarres, les démangeaisons, la gale, la teigne et toutes les autres maladies de la peau.

Tant de merveilleux effets, attestés par les expériences reitérées de M. Stork, et par celles qui ont été faites depuis la publication de

(1) *Antonii Stork. Sacra. Caes. Reg. apost. majest. Concilii aulici Archiatri, etc. Supplement. necessar. de cicutâ.*

son ouvrage, par plusieurs médecins et chirurgiens (1), assez amis de l'humanité pour s'être empressés de mettre à profit cette découverte, semblent nous assurer que nous trouverons un jour, dans les différentes préparations de cette plante, un antidote pour détruire le virus scrophuleux. En attendant que les partisans de ce nouveau remède, animés par ses antagonistes, en aient découvert toutes les propriétés, il est essentiel de prévenir les uns et les autres sur son insuffisance, toutes les fois que le virus, qu'il attaque, se trouvera en contradiction avec le vice des nerfs, ce qui exigera pour lors un traitement analogue à ces deux maladies.

M. Stork a prévenu l'objection, puisqu'il conseille, en médecin prudent, de faire usage des remèdes propres aux différentes affections

(1) M. Lallemand, médecin à Epernai, *Journal de Médecine*, *mai* 1760.

M. Martin, médecin à Aumale, *idem*, *fév.* 1761.

M. de Milleville, médecin à Lille en Flandre, *idem*, *avril* 1761.

M. Pellet, Médecin à Milhaud en Auvergne, *idem*, *décembre* 1761.

M. Finanrau, chirurgien à Briançon, *id. fév.* 1761.

M. Agasson, médecin à Lectoure, *idem*, *fév.* 1763.

M. Biessaar, chirurgien à Berg-op-Zoom, *idem*, *mai* 1763.

particulières qui forment des complications, parmi lesquelles il compte l'affection spasmodique, qu'il attaque en pareil cas avec les narcotiques et autres remèdes usités. Je respecte beaucoup les décisions de cet auteur sur l'efficacité de son remède comme sur son emploi ; mais il me sera permis de rejeter de sa pratique les anti-spasmodiques dont il se sert dans le cas de cette complication. Cette modification ne sera pas indiscrette, puisqu'elle rehausse le prix de la cigüe en fortifiant ses vertus. Les effets contradictoires de ces prétendus remèdes anti-spasmodiques sont trop connus pour ne pas concevoir qu'en agaçant davantage le système des nerfs, ils s'opposent entièrement à l'action du spécifique, en lui refusant l'entrée dans les plus petits vaisseaux qui contiennent précisément la matière sur laquelle le spécifique doit agir. Ce n'est donc qu'en relâchant le tissu de ces vaisseaux, que l'on facilitera l'action du fondant que l'on emploie contre le virus : à l'exemple de M. Stork et de tout praticien, j'appuyerai cette théorie de ma propre expérience.

Un moine bénédictin, âgé de quarante ans, d'un tempérament bileux et atrabilaire, me montra une tumeur qu'il portait secrettement

à la mamelle gauche depuis quelques mois ; cette tumeur était dure et indolente, d'une figure ovale et de la grosseur d'un œuf de poule, ce qui caractérisait assez le virus scrophuleux. Je n'avais point encore fait l'essai de la cigüe, et ce cas me parut décidé pour son emploi. Je fis préparer l'extrait de cette plante à la manière de son inventeur, et le malade s'y soumit d'autant plus volontiers, qu'il était déjà fort affecté de sa maladie ; la crainte que cette tumeur ne devînt cancéreuse, fatiguait si fort son esprit, qu'elle avait déjà porté sur sa santé, et les vapeurs s'en mêlèrent : elles devinrent toujours plus fortes à mesure que j'augmentais la dose de la cigüe ; je persistai néanmoins à en donner jusqu'à ce que le vomissement s'ensuivît, auquel cas il fallut s'arrêter. La complication fut alors évidente ; on recourut aux bains pour la calmer, ce qui réussit parfaitement ; après quoi je revins à la cigüe, dont je soutins l'effet par une boisson aqueuse et par le lait distillé ; ces deux remèdes agirent alors avec tant de succès, que dans l'espace de trois mois ils emportèrent la tumeur et tous les symptômes spasmodiques.

Une femme, âgée de vingt-cinq, éprouve du dérangement dans l'évacuation menstruelle,

à la suite duquel il survient un sentiment de pesanteur dans la matrice, un écoulement lymphatique et acrimonieux, et enfin des douleurs qui font craindre l'ulcère. Un accoucheur s'assure par le tact que le col de la matrice est gorgé, et qu'il est douloureux; son pronostic effraye bien davantage : on cherche la cause du mal, et on la trouve dans le vice scrophuleux par des symptômes non équivoques. Cette femme était nerveuse; les inquiétudes de son esprit, la terreur qu'inspire communément à toutes les femmes l'idée d'un cancer, augmente les vapeurs : il fallut par conséquent débuter par calmer les symptômes spasmodiques, ce que je fis à la faveur du bain tiède, après quoi j'employai la cigüe : la malade en fit usage pendant six mois, et ce remède opéra si parfaitement, que tous les symptômes disparurent.

Je suppose que l'on eût employé ici les antispasmodiques, il est très-assuré que, bien loin de guérir ces deux malades, on les eût au contraire irrités de nouveau, et n'est-il pas à présumer que l'action de la cigüe eût été pour lors suspendue, pour ne pas dire étouffée, puisque le spasme de l'estomac et celui de tous les vaisseaux sanguins et lymphatiques auraient infailliblement empêché la

distribution de ce remède, sa division et ses effets ? Il fallait, par conséquent, relâcher les nerfs, assouplir les vaisseaux capillaires pour les rendre libres à l'action du fondant qui devait les pénétrer, et obtenir par-là les salutaires effets qu'on lui attribue. C'est de cette manière que je détruisis les symptômes scrophuleux, c'est-à-dire, en secondant l'efficacité de la cigüe par l'effet d'un autre spécifique tout aussi puissant que celui de M. Stork.

Malgré les nombreuses attestations qui déposent en faveur de la nouvelle méthode de traiter les vapeurs, comme en faveur de la cigüe, quelles contradictions n'ont-elles pas l'une et l'autre essuyées ? Nous défendrions volontiers cette nouvelle découverte contre ses plus redoutables adversaires, si l'apologiste de Stork (1) ne nous avait prévenus ; c'est pourquoi nous dirons après lui, que tous les nouveaux remèdes ont trouvé, de tous les temps, des oppositions et des obstacles de la part de ceux qui, faisant profession d'incrédulité, ont résolu de nier tout ce que leurs pères ne leur ont pas appris. Tout croire et tout nier, sont deux extrémités également

(1) Vandermonde, *Journal de Médecine*, janv. 1762.

absurdes, et qui n'ont d'autres sources que le défaut d'examen. Quand on croit tout, la moindre vraisemblance paraît une vérité ; le plus léger nuage, au contraire, est une obscurité complette pour celui qui doute de tout : la crédulité aveugle est le partage des ignorans et des sots ; l'incrédulité opiniâtre est le fruit des préjugés, de la fausse doctrine et d'une orgueilleuse jalousie ; le doute méthodique et réfléchi est l'apanage des sages. Dans les connaissances humaines, et par conséquent dans la science de la médecine, l'observateur démontre ce qu'il peut, croit ce qui lui est démontré, ne rejette pas ce qui combat et déconcerte ses opinions particulières, il suspend son jugemeut sur tout ce qui est possible, et dont il ne connaît ni les effets ni les propriétés.

De si sages réflexions semblent nous annoncer quelques succès, et nous font espérer qu'après que l'expérience aura si souvent prononcé, la vérité se fera jour.

AFFECTION SCORBUTIQUE.

C'EST ici une de ces complications qui exige le plus de ménagement, puisqu'elle se masque souvent en empruntant le vrai caractère de l'affection nerveuse; et c'est alors que les médecins *scorbutiques* se livrent aux plus grands excès (1). Les premières observations ci-dessus rapportées, nous montrent en effet l'affection hystérique dégénérée en affection scorbutique par l'effet d'un traitement qui favorise la cause de la maladie primitive; c'est-à-dire, qu'en agaçant toujours plus les solides déjà tendus, et en volatilisant la masse des humeurs déjà trop raréfiées par les remèdes échauffans, le sang se dépouille enfin de sa partie balsamique; la sérosité s'échappe par les couloirs où elle est attirée, et les sels qui n'ont pas été suffisamment dissous, deviennent encore plus grossiers, ce qui procure la *diathèse* scorbutique, et la complique avec l'affection hystérique. Rien ne prouve plus évidemment les tristes effets de la pra-

(1) J'entends ceux qui, dans les maladies chroniques, accusent presque toujours le scorbut.

tique vulgaire, que la terminaison funeste de la demoiselle Majot et celle de la citoyenne Deville, citées dans le premier volume. On me pardonnera sans doute de les rappeler ici une seconde fois, puisqu'elles doivent réveiller l'attention des medecins dans la distinction de cette espèce d'affection scorbutique avec toute autre; distinction d'autant plus essentielle que la cure en dépend. Pour nous convaincre donc sur un point de pratique aussi intéressant, nous allons discuter la question par les faits.

M. le M. de Pirré, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament sec et irritable, arrive de Bretagne à Paris pour des affaires litigieuses; il tombe malade après beaucoup de veilles et de fatigues, et à la seule inspection des gencives, on le déclare scorbutique. On court au spécifique le plus accrédité; c'est le vin de Demouret; on le lui donne sans ménagement: il le prend enfin sans interruption, jusqu'à ce que des symptômes effrayans l'obligent à quitter ce remède; le malade tombe dans le marasme; son pouls s'éteint; le palais et la bouche se dessèchent; il ne peut pas parler; il avale encore avec plus de peine; la salive manque; les urines ne coulent point; la diarrhée survient; son visage est cadavé-

reux ; tout annonce une mort inévitable : tel fut l'effet de ce traitement bannal. Comment y remédier ? L'indication était sans doute de tempérer l'ardeur du sang, de lui restituer promptement son véhicule ; il fallait aussi trouver un aliment propre à régénérer promptement le principe de vie qui paraissait éteint. Ces considérations me déterminèrent en faveur des bouillons de tortue : le malade en prit deux par jour, et le petit-lait clarifié fut sa boisson ordinaire. L'effet de ce régime fut aussi prompt que l'avait été celui du régime contraire. La bouche et la langue s'humectèrent ; le malade put avaler : il continua, et peu-à-peu il revint à la vie ; on ajouta alors le cresson aux bouillons de tortue. M. de Pirré en fit usage pendant long-temps ; il y revint plusieurs années de suite par pure reconnaissance, et depuis cette époque, il n'a plus paru chez lui de symptômes scorbutiques.

La femme d'un négociant de la ville de Coignac en Angoumois, âgée de quarante ans, éprouvait depuis long-temps des symptômes scorbutiques compliqués de spasmes, pour lesquels elle avait pris tous les antiscorbutiques connus, qui avaient aggravé le mal et avaient procuré les symptômes les

plus violens de l'affection nerveuse ; ce fut la rétraction des tendons et des nerfs des deux extrémités. Le gonflement des gencives devint alors plus considérable ; il reparaissait surtout dans le temps des règles. Dans cet état, on eut recours à M. Viger, chirurgien de Saintes (cité plus haut) qui, au simple détail qu'on lui fit de cette maladie, reconnut d'abord la méprise. Il supprima en conséquance tout remède anti-scorbutique ; il ordonna l'eau de poulet, le bain tiède et le régime le plus analogue à ces idées. Ces remèdes opérèrent avec douleur ; les tendons se contractèrent davantage dans le bain ; ils éclatèrent enfin et s'assouplirent ; mais l'affection scorbutique exigea d'autre secours. Il employa pour-lors ceux qui avaient si mal réussi dans le commencement du mal. La malade les supporta sans peine sous les auspices de l'eau de poulet et du bain ; elle guérit ainsi parfaitement.

Un chirurgien de grande réputation, généralement connu par ses talens, (Pamard) ; d'un tempérament maigre et sec, fut attaqué d'une affection scorbutique, pour laquelle il fit plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Appelé dans notre ville pour y faire l'opération de la taille, il vint me consulter.

Les symptômes de sa maladie n'étaient point équivoques. Les gencives saignaient; le voile du palais et le gosier étaient écorchés et ulcérés; les amigdales étaient si prodigieusement gorgées, que la déglutition des alimens ne se faisait qu'avec peine; la salive était saumurée; elle picotait si fort les parties intérieures de la bouche, qu'elle y procurait des aphtes, et entretenait ainsi l'inflammation de toutes ces parties. La fièvre se montrait aussi par intervalles; des douleurs dans les articulations se faisaient sentir pour-lors; elles étaient quelquefois assez vives pour interrompre le sommeil. Ce fut dans cet état que ce chirurgien charitable s'exposa à faire le voyage d'Avignon à Arles, et à prendre l'instrument pour délivrer de la pierre trois malheureux qui imploraient ardemment son secours. Sur ce récit, il était fort aisé de caractériser sa maladie. La dissolution du sang et sa constitution muriatique se présentaient au premier coup d'œil; il fallait par conséquent restituer au sang et à toutes les humeurs leur sérosité et l'humide nécessaire pour unir ensemble ses molécules, et dissoudre les sels dont il était surchargé. Il fallait en même-temps relâcher les solides pour les rendre moins sensibles aux impressions des

parties piquantes et corrosives des humeurs qui, dans leur circulation, irritaient continuellement les vaisseaux, et procuraient ainsi l'engorgement des amigdales et leur inflammation : les remèdes anti-scorbutiques auraient sans contredit agacé les solides ; le malade d'ailleurs en avait déjà fait l'expérience (1). Il fallut employer d'autres spécifiques qui, doués de toute autre vertu, ne pouvaient être insuffisans ; les balsamiques, les laiteux, les humectans, les délayans remplirent parfaitement nos vues : notre malade les reconnut pour les seuls indiqués, et s'y livra avec une confiance soutenue de l'amitié qui nous lie depuis l'enfance ; il s'interdit le vin, les liqueurs et le café dont il avait fait excès ; ses alimens furent si simples et si doux, que son bouillon fut fait avec l'agneau ou le poulet, sans sel, et ses remèdes furent le lait d'ânesse, des bouillons de poulet et des bains domestiques, pris alternativement pendant un an, et par ces seuls secours, il se rétablit entièrement.

Nous n'omettrons pas ici une circonstance

(1) M. Raulin avoue avoir observé, chez plusieurs femmes scorbutiques, que les remèdes anti-scorbutiques ne les soulageaient pas lorsqu'elles avaient des vapeurs. *Voyez* son Traité des Vapeurs, page 226.

des

des plus essentielles de ce traitement, qui caractérise elle seule la complication nerveuse, je veux dire, cette sécheresse et cette extrême sensibilité du genre nerveux qui dominent sur la *diathèse* scorbutique. L'effet d'un purgatif nous en fournit la preuve. Ce fut après trois mois de lait d'ânesse, que le malade se crut autorisé à se purger avec trois onces de manne; son rétablissement était en effet assez avancé; les symptômes scorbutiques étaient considérablement appaisés; les fluides avaient par conséquent repris leur consistance, mais le genre nerveux n'était pas encore réduit à cet état de relâchement nécessaire pour cette opération. Disons mieux l'enveloppe des nerfs, ci-devant détruite, n'était pas encore régénérée à cette époque. Ce purgatif opéra assez bien; les selles furent nombreuses et abondantes, mais elles irritèrent si fort les vaisseaux hémorroïdaux, qu'elles procurèrent des cuisons et des douleurs : la fièvre survint le lendemain, et les symptômes scorbutiques reparurent avec la même force; les regrets devinrent inutiles, il fallut revenir sur ses pas, l'eau de poulet remédia à ce désordre, et le bain domestique perfectionna la cure.

Si trois onces de manne ont pu produire

des effets aussi extraordinaires dans une affection scorbutique compliquée de spasme, combien ne doit-on pas craindre en pareil cas les autres purgatifs et les anti-scorbutiques ? Si on en demande ensuite la raison, on la trouvera dans le dépouillement de la fibre nerveuse et dans la chûte de son enveloppe muqueuse, ci-devant desséchée et racornie, ce qui laisse cette fibre dans une nudité complette; et de-là l'augmentation de de sa sensibilité et de son irritabilité; de-là encore l'augmentation graduée de tous les symptômes spasmodiques dans le début du traitement, effet nécessaire à connaître pour le médecin comme pour le malade, sans quoi celui-ci accuse bientôt le remède, et abandonne la cure.

Ce n'est pas le seul exemple que je pourrais citer des dangereux effets des purgatifs dans toutes les maladies compliquées de spasmes, et cette erreur est si commune que l'on peut, sans partialité, la regarder comme générale. J'en appelle à toutes les consultations des différens médecins de réputation répandus dans la république, et sur-tout à celle des médecins de Montpellier (1). Qu'y voit-on ?

(1) *Voyez* le Recueil des Consultations des Méde-

hélas ! un assemblage ridicule de tout ce qu'il y a de plus contradictoire dans ses effets, et sur-tout des purgatifs placés avec ordre dans la feuille du jour et dans celle du lendemain. Cet abus est trop sérieux pour qu'il ne me soit pas permis de le divulguer, jusqu'à ce que je sois venu à bout de le détruire. Heureux les pauvres malades qui ne dédaigneront pas de se soumettre alors aux désicions du médecin subalterne qui, sans être plus habile, sera toujours plus sincère; et malheur à celui qui adore la divinité ?... M. de Castillon, cité plus haut, fut de ce nombre. Par discrétion, je n'en citerai pas d'autres ; mais dumoins que ma modération apprenne à ces médecins routiniers à devenir plus modérés, s'ils ne veulent pas que l'on retranche de leurs écrits tout ce qui est irritant, là où il ne faut qu'assoupir les solides ; tout comme ils trouveraient eux-mêmes fort étrange que l'on employât des relâchans, là où il faut leur rendre le ton et l'élasticité. C'est ainsi que tant de vaporeux se disent incurables. En serons-nous toujours surpris ? D'un mélange de remèdes

cins de Montpellier, en 4 vol. ; et encore les Consultations de M. Fizes, pour M. de la Roquette, cité plus haut.

aussi contradictoires, que peut-il en résulter? si ce n'est des effets opposés, et des vicissitudes continuelles, l'incurabilité enfin à la honte des médecins et de l'art. Que l'on se récrie après cela sur la bizarrerie du mal, et sur ses caprices; qu'on lui impute tant qu'on voudra avec le professeur Fitzéral d'avoir toujours été le fléau des médecins (*non minus hysteriaca in feminis quam hypocondriaca in viris passio medicorum flagellum est.* Voyez Fitzéral, traité des maladies des femmes). Le reproche n'est pas fondé; n'en accusons que notre insuffisance, qui, seule en est la cause, et disons avec franchise, que nous sommes, nous mêmes, le fléau des pauvres humains qui se livrent en pareil cas à nos conseils. Ce reproche est plus ancien que celui de Fitzéral, puisqu'il est consigné dans les livres saints, dans lesqnels on lit les paroles suivantes: « *et in furore tradam eum in manu medicorum.* Dieu a pourtant reconnu ailleurs, la nécessité de la médecine; il a voulu qu'on l'honora, puisqu'il a dit » : *honora medicum propter necessitatem, etenim creavit illum altissimus* »; d'où je conclus, que s'il y a des mauvais médecins, dont dieu se sert dans sa colère, il y en a aussi de très-bons et de très-

estimables dont dieu se sert dans sa clémence; ce sont ceux, qui, par une vocation toute divine, se sont voués entièrement aux pénibles fonctions de leur état, et qui ne s'occupent que du soulagement de leurs semblables, au mépris même de leur fortune.

LEUCOPHLEGMATIE.

Sous le nom de leucophlegmatie, nous comprendrons en même-temps toutes les espèces d'hydropisie auxquelles le tempérament vaporeux est exposé, et, pour mieux dire, nous envisagerons toutes les parties du corps exposées aux épanchemens de la sérosité. La densité du sang, si connue du grand Boerhaave, et de tous les pathologistes de nos jours, jointe au rétrécissement du calibre des vaisseaux, produiront cette maladie, puisque la surabondance des liqueurs et leur stagnation en seront les suites. En effet, cette constitution du sang rejettera constamment la partie fluide et séreuse; et ne pouvant se mêler avec lui, il faudra de nécessité que la circulation en soit dérangée. Cette sérosité sera donc superflue. Repoussée ensuite par des solides roides et secs, elle formera des embarras dans les vaisseaux lymphatiques, les forcera, et s'épanchera dans toutes les cavités du corps, après en avoir inondé toute la superficie. Devenue ainsi étrangère, elle formera des véritables hydropisies, que tout médecin-praticien aura at-

tention de distinguer, s'il veut éviter les écarts d'une pratique que les principes d'une saine théorie n'ont jamais éclairée. Les purgatifs drastiques seront toujours suspects, pour ne pas dire meurtriers. Les diurétiques trop actifs agiront encore avec trop de fougue; et bien loin d'ouvrir aux humeurs épanchées une issue au-dehors, ils se mêleront avec elles, et en augmenteront le volume. Nous serons donc scrupuleusement attentifs à garder un juste milieu. Les diurétiques les plus simples rempliront toutes nos vues. Ils forceront cette densité du sang; ils en sépareront les globules; ils ouvriront aux humeurs épanchées une première voie de retour. Agissant de même sur les solides, ils les relâcheront, et désobstrueront ainsi ce nombre de petits vaisseaux capillaires oblitérés, qui, en facilitant la distribution des liqueurs, provoqueront l'évacuation de celles qui surabondent. Les plus grossières qui resteront alors, parce qu'elles n'auront pu pénétrer jusqu'à l'extrémité des vaisseaux excrétoires, seront réservées ensuite pour les purgatifs; on préférera les plus simples et les plus doux; on en émoussera les pointes, en les noyant dans un véhicule approprié pour parer les ravages qu'ils sont en usage de produire.

Cette théorie, toute nouvelle qu'elle paraît à plusieurs, et toute contradictoire qu'elle est avec celle de plusieurs médecins de ce siècle, n'est pas moins établie par l'effet des remèdes contraires à ceux dont nous vantons l'efficacité. Les observations pratiques que je rapporterai déposent d'autant plus en sa faveur, qu'elles sont familières à tous les médecins de cette contrée, et à tous ceux encore qui vivent dans un climat égal au nôtre.

Thérèse Compagnon, âgée de 30 ans, sujette aux vapeurs, fut attaquée, dans les plus grandes chaleurs de l'été, d'une fièvre continue, qui céda aux remèdes ordinaires, après avoir fatigué la malade pendant vingt-un jours; mais l'enflure des mains succéda à cette première maladie, elle fit de si grands progrès, qu'elle occupa dans peu toute l'habitude du corps : le visage était monstrueux; les cuisses et les jambes étaient prodigieusement gonflées; l'impression du doigt sur ces parties n'y était pas fort sensible (ce qui caractérise cette espèce de leucophlegmatie, en la distinguant de celle où le relâchement des solides en est la principale cause). Les purgatifs les plus forts n'avaient opéré aucun changement à cet état, lorsque je fus appelé. La fièvre qui avait précédé, et les grandes

évacuations qui l'avaient suivie avaient tellement appauvri le sang et les humeurs, que la sécheresse des solides en avait été la suite. Des mouvemens vaporeux, qui parurent alors, et un léger crachement de sang, ne me donnèrent plus lieu de douter de cette cause. Les purgatifs et les diurétiques furent, par conséquent, interdits; et le petit-lait, que je leur suppléai, remplit parfaitement mes vues. Les urines, auparavant supprimées, coulérent bientôt par l'effet de ce nouveau remède; et ce fut par le seul usage que la malade en fit pendant un mois, que les enflures disparurent entièrement. Le lait d'ânesse perfectionna la cure, en restituant au sang le véhicule dont il avait été dépourvu, et aux nerfs le mucilage qui les lubrifie et les entretient dans cet état de souplesse qui leur permet d'exercer leurs mouvemens. Ils reprirent ainsi cette élasticité si nécessaire à l'oscillation des vaisseaux et à la circulation générale; et tout fut rétabli dans son premier état.

Cette roideur des solides, qui forme elle-même un obstacle invincible à la circulation des liqueurs, et cette densité du sang qui refuse le mélange de la sérosité, qui en produit la séparation et l'épanchement sur la

superficie du corps, seront encore mieux prouvées par l'observation suivante.

Un jeune homme de cette ville (Meiffren cadet), d'un tempérament sec et mélancolique, fut attaqué, en 1761, d'une fièvre intermittente, qui fut long-temps rebelle à l'action des remèdes, et qui fut accompagnée d'enflures. Les remèdes fébrifuges et les délayans opéraient tour-à-tour chez notre hypocondriaque des effets contraires; c'est-à-dire, que ceux-ci le rafraîchissaient, disait-il, beaucoup trop, tandis que les autres l'échauffaient considérablement; ce qui rendit la fièvre habituelle. A tous les symptômes de la maladie se joignait alors une difficulté d'uriner: les urines coulèrent avec peine et avec des douleurs plus ou moins vives, suivant la quantité qui se présentait au passage de l'urètre.... Des carnosités, qu'il portait dans le canal, firent craindre des obstacles invincibles; on soupçonna aussi le reflux des urines dans la masse du sang, et c'est à ce reflux que l'on imputait la durée de la fièvre. Cette complication de maladie, jointe à l'hypocondriacité, faisait en tout un assemblage d'autant plus difficile à démêler, que le malade, naturellement indocile, se refusait entièrement aux

remèdes. Dans cette situation, il part pour Montpellier; c'est-à-dire, avec ses enflures et un mouvement fébrile qui ne le quittait jamais. Le médecin qu'il consulta (M. Fizes) prononça, après de mûres réflexions, que *ce malade était en grand danger*, puisqu'il reconnaissait en lui une *fièvre hectique*, *un sang cachectique*, *la pierre et la vérole* (1). Les remèdes qu'il prescrivit furent des bouillons de poulet, ceux d'écrevisses, des apozèmes diurétiques, le petit-lait, et ensuite le lait d'ânesse (supposé que les enflures eussent cédé à l'action des premiers remèdes) entre-mêlés de purgatifs, comme il fut toujours l'usage dans l'école de Montpellier. Mais peu de jours après le malade revint à Arles, entièrement guéri de la fièvre et des enflures, sans avoir pris de remèdes; c'est-à-dire, que la voiture seule opéra ce changement. Il fut à la campagne; il voyagea continuellement; il prit du petit-lait avec abondance, et il guérit de son hypocondriacité et de tous les autres maux.

Si l'effet de l'exercice est ici manifeste, son action dévoile encore mieux la véritable cause de la maladie que je viens de décrire, puisqu'en secouant les solides engourdis, et en

(1) Ce sont les termes et les expressions du médecin consulté, extraits sur l'original.

accélérant ainsi le mouvement des liqueurs, il ranima la circulation de celles qui étaient engorgées sur les extrémités du corps, d'où provenaient les enflures. La fièvre qui les accompagnait était produite en partie par le reflux d'une portion de ces humeurs épanchées, et par l'obstruction des vaisseaux capillaires, qui, présentant des obstacles invincibles à la circulation, excitaient des contractions plus grandes et plus fréquentes des artères et du cœur. Ces deux symptômes reconnaissaient une même cause; aussi cédèrent-ils à l'action d'un remède bien puissant (j'entends l'exercice), mais trop peu usité en pareille circonstance.

Quoique la roideur des solides et la densité du sang nous fournissent les causes de cette complication vaporeuse, il y a tout lieu de croire que l'extrême raréfaction de l'air contenu dans la masse des liqueurs, se joint à celle-ci, et nous pensons que, par son élasticité, il force les tuyaux lymphatiques et se mêle ainsi avec les humeurs épanchées sur l'habitude du corps, ce qui forme alors de véritables emphisèmes; mais ces enflures ont un caractère particulier qui les distingue des autres. Elles sont le plus souvent amovibles; rarement elles se fixent; la tension et la dou-

leur les accompagnent toujours. En considérant leurs effets, on ne peut disconvenir qu'elles ne soient le produit d'un air trop raréfié. La sortie trop impétueuse des vents par le *rectum*, par la matrice et par la vessie, que l'on observe si souvent chez les femmes hystériques, confirme cet opinion. En voici un autre exemple.

Mme. la M** de Pons, enceinte de cinq mois, est attaquée d'enflures aux deux extrémités; on court aux purgatifs et aux diurétiques, et l'enflure fait des progrès. La malade ne peut plus marcher; les incommodités de la grossesse augmentent; tension à l'estomac, vents, rapports, aigreurs, vomissement, hoquet, tous ces symptômes augmentent par dégrés, et font craindre pour les suites. On donne des pilules stomachiques et purgatives qui irritent considérablement; je suis appelé, et je m'assure que l'enflure était de l'espèce de celles dont il s'agit, c'est-à-dire, qu'elle était emphisématique. Je rejette toute cette pharmacie brûlante; la malade est livrée, pour tout remède, à l'eau de poulet ou de veau, et les enflures disparaissent entièrement. Elle continue cette boisson jusqu'au terme de l'accouchement, et dans le temps même de sa couche, ce qui bien loin de sus-

pendre le cours des vidanges, parut le favoriser; elle jouit depuis de la meilleure santé.

Ces deux exemples suffisent pour nous faire connaître l'enflure emphysématique; ils nous apprennent à éviter le piége qu'elle nous tend, en empruntant le vrai caractère d'une maladie qui reconnaît une cause toute opposée à celle-ci; c'est le relâchement : ils supposent aussi que cette raréfaction aérienne l'a emporté sur la résistance des solides; car, dans le cas contraire, elle n'aurait pas produit l'enflure, mais bien d'autres symptômes plus considérables, dont j'ai déjà parlé au chapitre de la raréfaction de l'air.

Si cependant ces épanchemens devenaient si considérables, que les cavités du corps en fussent abreuvées, (je veux dire, la poitrine et le ventre, ce qui formerait alors de véritables hydropisies) faudrait-il bien évacuer par les voies inférieures une portion des sérosités épanchées? J'avouerai ici qu'en pareil cas il faut nécessairement évacuer; on aura, par conséquent, recours à ces sortes de stimulans, qui, agissant sur les tuniques des intestins, y attirent par leur action une partie des sérosités superflues, et diminuent ainsi le volume de celles qui sont déjà épanchées dans une de ces deux cavités. Mais en pareille circonstance

faudra-t-il faire assez peu d'attention aux solides desséchés, quelquefois même racornis, jusqu'à vouloir exciter sur eux des contractions continuelles ? Ce serait une contradiction manifeste entre la cause de la maladie primitive et l'effet du remède que l'on est obligé d'employer pour la dompter. Quelle sera donc la nécessité urgente qui forcera le médecin à recourir à ce remède contraire, celui qui est entièrement opposé aux vues curatives ? Sera-ce l'insuffisance de l'art ou l'impéritie de celui qui l'exerce ? La chirurgie nous offre des secours ; pourquoi les mépriser ? Ils seront par fois insuffisans, j'en conviens ; mais du moins ils ne seront pas meurtriers. Par ce moyen, nous dégagerons les viscères opprimés, et nous remédierons aux plus pressans symptômes, et en prolongeant ainsi les jours d'un malade désespéré, nous laisserons à la nature son entière liberté pour travailler à la conservation de son individu, en secondant l'effet des remèdes salutaires ; on entend ceux qui attaqueront la cause primitive dans son principe, et qui s'opposeront, par conséquent, aux ravages qu'elle a coutume de produire toutes les fois qu'elle est méconnue ou tant soit peu négligée (1).

(1) On a vu autrefois à Lyon Mme. Garcin devenue

Les cures de cette espèce sont rares, il est vrai ; mais aussi ces maladies seraient-elles moins communes, si on se hâtait d'en arrêter le cours dès leur naissance par des remèdes assortis et non par des contraires. C'est au commencement du mal, dans le temps où la nature est en défaut que le médecin est préposé pour la redresser, et pour la rappeler des voies où elle s'est égarée. Aussi voyons-nous que les premiers symptômes d'un mal coûtent peu à détruire, tandis que rassemblés au nombre de plusieurs, ils deviennent très-souvent indomptables. *Principiis obsta*, s'écriait autrefois notre oracle. Il connaissait l'indolence des médecins de son temps ; il voulait par conséquent réveiller leur vigilance. Cesserions-nous de respecter ce précepte, et celui qui l'a donné ?

Quoique la difficulté de guérir augmente toujours plus à proportion de l'intensité des symptômes de la maladie que l'on traite, il

tympanique par l'effet de cent trente-trois médecines, auxquelles on opposa les bains, l'eau de poulet, le petit-lait avec succès. Devenue ensuite ascite, elle fut guérie par la ponction ; bien entendu que l'hydropisie était enkistée, c'est-à-dire, formée entre le péritoine et les muscles du bas-ventre ; car, dans tout autre cas, la ponction n'est qu'un remède palliatif.

est

est cependant très-possible de parvenir à ce but, quand on les attaque avec des armes toujours constantes et toujours salutaires. C'est ainsi, par exemple, que l'épanchement des sérosités dans l'hydropisie ascite, ou dans celle de la poitrine, deviendra moins rebelle à guérir, si, dans le traitement qu'on y oppose, on ne perd jamais de vue la cause primitive qui la produit. Dans les épanchemens dont il est ici question, le vice des solides doit principalement occuper le médecin, et ce sera toujours dans le relâchement des vaisseaux qu'il trouvera les effets qu'il chercherait en vain dans l'évacuation des humeurs épanchées. L'heureuse terminaison d'une hydropisie de poitrine commençante nous instruira beaucoup mieux que toutes les raisons théoriques que je viens d'établir.

M. Begue, avocat, mon ami et mon conseil, homme méditatif et septuagénaire, fut tout-à-coup affecté de terreur par la mort subite d'un de ses proches qui tomba apoplectique en se promenant avec lui. La liaison qu'il y avait entre ces deux parens était trop étroite pour que celui-ci ne fut pas sensible à cet évènement; aussi le vit-on des ce moment affecté de vapeurs. Une inquiétude

continuelle tracassait son esprit depuis plusieurs jours, lorsque je l'obligeai à quitter la ville pour aller se distraire à la campagne. Mais inutilement voulut-on le soustraire aux effets d'un si funeste coup ; le mal empira toujours plus ; la respiration fut gênée, ensuite embarrassée ; la suffocation enfin s'en mêla. Je courus au plus vîte auprès de lui pour le ramener à la ville, dans la crainte de le voir étouffer sans pouvoir lui donner des secours. Les secousses de la voiture calmèrent tant soit peu la suffocation ; mais le calme ne fut pas de longue durée ; il fallut le saigner. Je fus même obligé d'y revenir une seconde fois, mais toujours sans succès. L'enflure des pieds ne tarda pas alors à se montrer ; elle fit des progrès assez considérables ; elle nous menaçait déjà d'un épanchement prochain dans la poitrine, lorsque la bouffissure des mains sembla le caractériser. La suffocation devint alors si forte, qu'il ne fut pas possible au malade de rester dans le lit un seul instant ; mais encore devenait-elle par fois si violente, que l'on craignait à tout moment de le voir expirer. Une pareille situation exigeait des remèdes aussi prompts qu'efficaces ; l'empième paraissait indiqué, si l'épanchement eût été caractérisé

au point de pouvoir distinguer quelle était des deux cavités de la poitrine celle qui était inondée; mais aucun signe caractéristique n'autorisa cette opération: le malade était également suffoqué de quelque côté qu'il penchât sa tête et son corps sur un fauteuil ; il ne pouvait même respirer que la tête courbée sur la poitrine et appuyée en avant sur les bras relevés. Quel parti prendre dans cette extrémité ?

Les secours chirurgicaux étant tout-à-fait inutiles, il fallut se retourner d'un autre côté, et travailler à calmer les symptômes du mal, quoiqu'ils parussent si difficiles à vaincre. Nos indications étaient sans doute de détourner par les voies ordinaires le cours des humeurs qui menaçaient la poitrine ; l'évacuation des urines et l'expectoration furent les préférées : le petit-lait clarifié, aiguisé par les cloportes, fut employé avec quelqu'apparence de succès ; et pour entretenir une expectoration qui était naturelle au malade, on employa les sucs épurés de bourrache et d'aigremoine, adoucis par le sirop de lierre terrestre ; mais un mouvement fébrile qui parut alors, la sécheresse de la peau, une chaleur brûlante, dont le malade se plaignait continuellement, me firent appercevoir que

ces remèdes n'étaient pas assez tempérans. Je retranchai les cloportes du petit-lait; je substituai au sirop de lierre terrestre, celui de *nimphæa*; les urines furent plus abondantes, et la chaleur fébrile fut moindre; la tisane fut faite avec le chiendent et le nitre; on en augmenta la dose à mesure que la respiration devint plus libre : l'évacuation des urines fut toujours plus copieuse; et, dans l'espace de trois semaines, les enflures et la suffocation disparurent entièrement; le ventre s'ouvrit, les évacuations furent considérables; un léger minoratif, qui précéda le lait d'ânesse, perfectionna la cure.

On improuvera sans doute cette manière de traiter les hydropisies; elle paraîtra non-seulement insuffisante au premier coup-d'œil, mais encore dangereuse et meurtrière dans bien des circonstances. Quand à son insuffisance, je répondrai hardiment qu'elle ne la sera jamais, toutes les fois que l'hydropisie dépendra de la même cause que celle dont il est ici question, puisqu'en remédiant au vice des solides, on est assuré de le détruire. Ce vice, je le répète, consiste ici dans une trop grande tension des nerfs, comme dans la crispation des vaisseaux capillaires, qui ne permettant pas le passage à la sérosité, l'o-

bligent à refluer dans le torrent de la circulation, d'où elle est repoussée ensuite pour s'épancher dans une des cavités du corps. Dans le cas ci-dessus, cette tension, toute naturelle qu'elle était au malade, fut encore augmentée par l'effet de la terreur, laquelle agissant à l'extérieur du corps, repoussa les humeurs dans l'intérieur. Ces humeurs, ainsi repoussées de l'extrémité des vaisseaux capillaires, refluèrent sur la poitrine, engorgèrent la plèvre et les vaisseaux du poumon, et elles auraient bientôt formé un épanchement local dans une des deux cavités de la poitrine, si elles n'eussent été promptement évacuées par les voies inférieures. Les purgatifs auraient sans contredit augmenté l'érétisme; les diurétiques chauds auraient produit les mêmes effets (l'action des cloportes nous l'assure). Il fallait donc tempérer l'orgasme des humeurs, et en diminuant ainsi leur raréfaction et leur volume, on était assuré de détendre les vaisseaux capillaires, et de remédier par-là à cette première cause. La circulation devenue ainsi plus libre, la séparation des sérosités se fit par les voies où elle fut attirée; la tisane, légèrement diurétique, et le petit-lait, procurèrent cet effet. Le sang se déchargea des humeurs superflues; celles qui

étaient engorgées rentrèrent en partie dans la circulation, et tout contribua à la guérison du malade. Que cette pratique soit souvent infructueuse, j'en conviens ; aussi ne doit-elle être adoptée que par ceux qui seront en état de distinguer le cas où elle doit être employée.

TYMPANITE.

HIPPOCRATE a prononcé que les douleurs du bas-ventre qui ne cèdent à aucun remède, sont ordinairement suivies de la tympanite. *Quibus tormina et circa umbilicum dolores et lumborum dolor, qui neque a medicamento, neque alias solvitur, in hydropem siccum firmatur.* Et en effet, après les douleurs aigues qu'ont essuyées les intestins et le mésentère, ces viscères acquièrent une disposition hectique à laquelle ce premier père de la médecine attribuait avec raison la tympanite.

Cette maladie, si elle n'est promptement guérie, n'existe pas long-temps seule; l'ascite s'y joint bientôt: *Dolor colicus*, dit Lomnius, *sæpe transit in hydropem.* Les vaisseaux exhalans du péritoine, continuent de filtrer beaucoup de sérosités dans la cavité du bas-ventre, pendant que les vaisseaux absorbans, qui sont toujours les premiers obstrués, en repompent une très-petite quantité : ils ont perdu leurs ressorts, et ne charient qu'avec peine la lymphe qu'ils rapportent, et cet

ascite qui succède presque toujours à la tympanite, est incurable.

Ce n'est donc point dans ces derniers temps de la maladie que nous apporterons des remèdes; ils seraient insuffisans; mais ce sera dès son commencement, c'est-à-dire, quand les douleurs du bas-ventre nous annonceront le début d'une maladie sérieuse et très-souvent mortelle. Ces douleurs sont produites par les violentes irritations des intestins, relativement à l'acrimonie des liqueurs qui s'y séparent, lesquelles agissant sur des nerfs trop tendus, excitent des spasmes, et cette raréfaction aérienne qui procure ensuite le gonflement, la tension et la tympanite. Pour y remédier, nous n'aurons d'autre indication à remplir que celle qui nous porte à détendre les nerfs et à condenser l'air intestinal trop raréfié, comme celui qui est contenu dans la capacité de l'*abdomen*. C'est de cette manière que nous remédierons avec efficacité aux premiers efforts d'une maladie cruelle, et, en arrêtant ainsi ses progrès, nous serons quelquefois assez heureux pour en détruire le germe. Mes observations pratiques à ce sujet, étayées de celles de plusieurs médecins célèbres qui nous ont précédés, autoriseront le traitement que je propose.

M. de Beauchamp, brigadier des armées du roi, sexagénaire et mélancolique, fut attaqué de douleurs d'entrailles qui amenèrent bientôt le météorisme du bas-ventre; la sécheresse de la bouche, les flatuosités se joignirent à ces symptômes, et caractérisèrent une tympanite naissante. Un mal qui débutait avec tant de vivacité, faisait tout craindre pour les suites, si les remèdes que l'on se proposait d'y apporter, ne l'eussent bientôt calmé; mais l'eau de poulet, les lavemens d'eau froide et les fomentations émollientes furent employés avec un si prompt succès, qu'ils ne laissèrent aucune crainte pour le retour: le lait d'ânesse perfectionna la cure. On voit par ce récit que la tympanite naissante peut se guérir aisément, quand on reconnaîtra la véritable cause qui la procure, et qu'on lui opposera les remèdes à elle propres: mais par la raison contraire, celle qui sera méconnue et irritée, résistera aux remèdes appropriés. En voici un exemple.

La citoyenne Galoutaire, sexagénaire d'un temperament sec et atrabilaire, fut attaquée de la fièvre-quarte en 1756. Un empirique la guérit avec des purgatifs hydragogues, associés au quinquina; mais le ventre fut tendu: il s'éleva considérablement; il devint dou-

loureux, et la tympanite fut confirmée. J'opposai à ce désordre des fomentations froides, l'eau de poulet à la glace, le petit-lait, les lavemens huileux et le bain tiéde, et tous ces symptômes diminuèrent considérablement. Une diarrhée bilieuse qui parut ensuite, soulagea encore plus la malade; je me crus enfin autorisé à donner deux onces de manne pour entretenir les évacuations, mais ce remède réveilla les douleurs; le gonflement et la tension du ventre reparurent; il fallut revenir à ceux qui avoient si bien réussi: ce fut le lait d'ânesse qui termina la cure.

M. Combaluzier connaissait avant moi l'espèce de tympanite dont il s'agit ici; ce médecin nous a dépeint cette maladie avec tant de précision, que je n'ajouterai rien au portrait qu'il en fait (1), Uniquemeut occupé du spasme des entrailles et de la raréfaction de l'air qui y est contenu, il a recours aux bains domestiques, aux lavemens rafraîchissans. aux fomentations d'eau froide, au petit-lait, à l'eau de poulet, au lait d'ânesse, et enfin à tous les autres remèdes qui tempèrent la fougue des humeurs, et qui relâchent les solides: c'est aussi avec ces mêmes remèdes qu'il

(1) Voyez le *Traité des maladies venteuses*, par M. Combaluzier, tome I, page 20.

traite et qu'il guérit les coliques venteuses qui précèdent la tympanite et qui l'accompagnent toujours jusqu'à la fin. Pour donner plus de poids à son système, il l'étaye de l'autorité de nos plus grands praticiens. Il rapporte, d'après Hippocrate (1), qu'une femme, qui d'ailleurs était grasse et de bonne santé, avait pris un bol pour se faire avorter, et qui en conséquence avait été saisie d'une colique avec des tranchées violentes, enflure du ventre et autres symptômes, et était tombée jusqu'à cinq fois dans une si violente syncope, qu'elle paraissait morte. Hyppocrate lui fit répandre sur le corps trente cruchées d'eau froide, et la soulagea par ce seul remède; elle rendit aussi beaucoup de bile par bas; mais, quand elle sentait ses douleurs, elle ne rendait rien : elle revint en santé (2).

Il ajoute au témoignage d'Hippocrate, celui de *Zacutus Lusitanus*, qui faisait boire aux malades une grande quantité d'eau à la glace,

(1) Hippocrate, *lib. V, de morb. popul. Observ. 18.*

(2). On observera que la malade d'Hippocrate était sans contredit, hystérique, puisque la syncope la caractérise telle, et on remarquera encore que l'évacuation de la bile n'avait lieu que dans l'intervalle des douleurs, c'est-à-dire, quand le relâchement était survenu, ce qui fait une nouvelle preuve en faveur des relâchans dans les maladies spasmodiques.

et faisait observer un régime froid. Il cite plusieurs exemples rapportés par Avicène et par *Amatus*, Il raconte, d'après Jean Colbath, médecin de Londres, l'histoire d'une fille tympanitique guérie par l'usage interne et externe de l'eau à la glace, par M. Rast, médecin de Lyon. Les circonstances qui accompagnent cette cure, méritent d'autant plus d'être rapportées ici, qu'elles publient non-seulement l'efficacité du remède, mais encore les pernicieux effets de bien d'autres diamétralement opposés à celui-ci par leur action, d'après l'épreuve que cette femme en avait faite.

La veuve Triquet, après une couche où les vidanges avaient très-peu coulé, tomba tout-à-coup dans une fièvre continue, putride, qui fut suivie d'une enflure tympanique et de tous les symptômes qui caractérisent la tympanite spasmodique; elle ne put être guérie ni par les huileux, ni par les différentes sortes de carminatifs. M. Rast pensa que, dans ce cas, il fallait réprimer par le froid, l'air intérieur qui se raréfiait par trop de chaleur; il proposa de remplir cette indication en appliquant de l'eau à la glace; mais il n'osa l'essayer sans prendre conseil d'un de ses confrères. Ce médecin, qu'il appelle *cé-*

lèbre, consentit qu'on employât ce remède, et en même-temps il conseilla, à cause de la faiblesse de la malade, de lui donner intérieurement quelques cordiaux spiritueux, ce qui fut fait ; la malade rendit quelques vents, et peu-à-peu le ventre se désenfla. On mit encore quelque temps en usage ces deux remèdes opposés ; mais le ventre redevint plus enflé, la malade souffrait de plus grandes douleurs. Le médecin ordinaire attribua, avec juste raison, ce mauvais effet à la chaleur des cordiaux ; et à leur place, il ordonna à la malade de boire copieusement de l'eau à la glace ; elle la but avidement et avec plaisir ; on lui en appliqua extérieurent sur le ventre ; l'enflure diminua : elle disparut enfin tout-à-fait.

J'appuyerai ces faits par un exemple contraire que je prends au hazard dans le journal de médecine, c'est celui du mois d'avril 1771, qui me tombe sous la main, dont voici le titre : *observation sur une tympanite abominable occasionnée par le froid ; par Dussaux ; chirurgien à Aurillac.* « Pendant l'hiver de 1776, une jeune fille, âgée de 17 ans, d'un tempérament sanguain, passait la soirée dans une chambre sans feu, occupée à faire de la dentelle (nous dit naïvement le chirurgien Dus-

saux). Elle attendait ses régles : tout-à-coup elle se sentit transie de froid, avec une colique des plus violentes qui lui ceignait les reins et le bas-ventre : sa mère la mit au lit aussitôt ; elle lui donna de l'eau de vie, de la thériaque, et du vin chaud successivement, dans l'espoir d'appaiser ses souffrances qui augmentaient néanmoins à chaque instant. Tout fut inutile ; elle s'apperçut au contraire, au bout de 24 heures, que le ventre de cette demoiselle était devenu prodigieusement enflé, et que ses règles n'avaient paru que par une tache à son linge. Dès-lors elle prit l'allarme, elle courut chez le médecin, celui-ci trouva le pouls petit, serré et convulsif; les extrémités froides, et les douleurs de colique très-vives ; ce qui le surprit davantage, ce fut l'enflure du ventre, que la mère et la fille lui assurèrent être parvenu à ce point volumineux depuis peu de temps (1). Sa surface était ronde et uniforme; il n'était pas possible de découvrir, par le tact, aucun gonflement local qui pût faire conjecturer que cette tympanite fût intestinale. Elle résonnait sensiblement comme un tambour, lorsqu'on frappait

(1) C'est-à-dire, depuis que l'eau de vie, la thériaque et le vin chaud avaient favorisé cette raréfaction aérienne.

dessus ; de sorte que tout démontrait qu'il s'était fait une explosion d'air élémentaire dans l'*abdomen* et dans le péritoine.

Pour expliquer ce phénomène aussi extraordinaire que dangereux, *le citoyen Dussaux supposa* qu'un coup de froid, dont l'impression avait été très-sensible, à cause de l'apparition des règles, avait glacé l'*uterus* et son voisinage ; que les humeurs gelées avaient donné lieu à une dissolution phlegmono-gangreneuse, qui avait été sans doute accélérée par les remèdes échauffans ; c'était, *ajoute notre observateur*, une personne trouvée dans la neige, qu'on avait approchée d'un grand feu. Ces conjectures paraissaient vraisemblables (1). Que faire en pareille circonstance ? Rappeler les règles par la saignée ? Le pouls et les forces s'y opposaient : donner des anti-spasmodiques ? On les avait prodigués sans succès : il fallait donc dissiper la tympanite ; c'était le seul moyen de faire

(1) Un *uterus* glacé dans une fille de dix-sept ans, qui, à l'approche de ses règles, est attaquée d'une colique hystérique, bien caractérisée, que l'on n'a pas connue, est une chose si peu vraisemblable, que l'on peut hardiment nier le fait, et rire de celui qui le raconte, et plus encore du journaliste qui lui a donné cette publicité.

réussir les autres remèdes. Mais comment faire absorber une quantité d'air aussi considérable qui augmentait à chaque instant? Comment le réduire à son premier état élémentaire? Cela paraissait impossible; cette explosion d'air arrivée subitement, était certainement dans la cavité de l'*abdomen;* aucun remède ne pouvait la dissiper assez promptement pour soulager la malade. La ponction était le seul secours; les praticiens la conseillent, mais aucun ne l'a pratiquée : elle fut cependant ordonnée (1), et je fus appelé pour la faire.

A peine le trocart fut-il retiré, que l'air sortit impétueusement, et éteignit plusieurs

(1) Quel secours, grand Dieu, et quel remède! Je prie le lecteur d'observer ici, avec moi, que le chirurgien, toujours ignorant en médecine, toujours hardi, entreprenant, et ne doutant jamais de rien, a toujours recours à l'instrument. Pouteau n'avait-il pas voulu faire l'opération de la néphrotomie sur Mlle. Roux, déjà citée? opération qui n'a jamais été faite que sur le cadavre. Un chirurgien de Genève, dont j'ai oublié le nom, n'avait-il pas voulu trépaner Mme. de Lacoré? Dussaux, plus courageux que ses collègues, ne s'est pas contenté de proposer la ponction, mais il l'a faite : et sur qui? Est-ce sur un hydropique? Non. Est-ce sur un cadavre? Non; mais sur un tambour : aussi n'a-t-il eu que du vent.

fois

fois la chandelle. Nous fûmes tous surpris de ne pas le trouver fœtide. Le ventre s'affaissait à proportion que l'air sortait, les douleurs disparaissait de même, au point que la malade se crut guérie après cette opération ; mais la canule la gênait, quand le ventre fut applati, elle ne put la souffrir davantage ; je ne pus que la ceindre d'une serviette : nous nous occupâmes ensuite à faire paraître les règles, et d'arrêter les mouvemens de putréfaction que nous supposions être la cause de la tympanite. Les cordiaux acides et les anti-spasmodiques furent continués, et donnés à forte dose ; mais toutes nos tentatives furent infructueuses, les coliques recommencèrent le lendemain, et la malade mourut le cinquième jour après l'opération.

Tel est le contraste frappant que cette observation, naïvement racontée par ce chirurgien, travesti en médecin, nous présente en parallèle avec celles ci-dessus présentées. Les malades que j'ai citées ont été guéries avec de l'eau froide et de la glace ; et celle du chirurgien d'Aurillac a été tuée ministériellement avec des cordiaux donnés à forte dose jusqu'à son dernier soupir, et par une opération aussi dangereuse, en pareille circonstance, que déplacée. Quelle a donc été

l'intention de Dussaux, en publiant cette mort, dont il ne se croit pas coupable ? De se faire imprimer sans doute dans un journal, et de figurer à côté de tant d'autres productions de cette espèce, qui forment, de ce recueil hebdomaire, un cloaque d'impuretés chirurgico-médicales, qui dépare tout ce qu'il y a de bon et d'intéressant. On trouvera la preuve de cette imputation dans le fait suivant.

Un chirurgien d'Arles (Léautaud), homme probe, à la vérité, et très-honnête, mais d'un talent médiocre, était possédé de la manie de figurer tous les mois dans le journal de médecine ; et comme son propre fond ne lui fournissait pas de quoi alimenter sa passion, il forgeait des observations ; il les puisait çà et là, et les défigurait le plus souvent à son gré. Son plagiat n'était pas un mystère pour ses collègues qui connaissaient, tout comme moi, son incapacité. Celui-ci, loin d'en rougir, s'en amusait, au contraire, en offrant ses services à quiconque aurait voulu figurer à coté de lui dans ce même journal, dont M. Roux était le rédacteur. (*Voyez* la table des matières du Journal de Médecine, imprimée en 1788 ; table des auteurs, page 36), dans laquelle table on trouve trente articles, bien comptés,

fournis par cet auteur emprunté ; de sorte que, de tous ceux qui ont envoyé des matériaux au folliculaire Roux, Léautaud est celui qui en a fourni le plus.

Je reviens à mon sujet, et je dis que la tympanite est quelquefois produite par le relâchement des fibres du canal intestinal, je l'avoue sans peine; mais il n'est pas vrai que cette cause la produise primitivement, puisqu'elle est presque toujours la suite de la trop grande tension des fibres, qui, après de violentes distensions, tombent alors dans cette atonie générale, où les remèdes les plus appropriés deviennent impuissans.

Pourquoi donc employer, en pareil cas, tant de carminatifs et autres remèdes chauds? Les douleurs qui précèdent la tympanite, et qui l'accompagnent toujours jusqu'à la fin, ne dénotent rien moins que la faiblesse des parties affectées. M. Combaluzier a prévenu ce reproche ; et s'il est fécond en formules et en remèdes de toute espèce, ce n'est que pour avoir la satisfaction de nous dire, (dans son Traité des maladies venteuses, page 50). *Plura hic habes ut pauca seligas*, quelle preuve plus authentique de son génie et de son discernement ?

La profonde estime, je dirai même la vé-

nération, que j'avais conçue pour les talens de cet illustre auteur (mon premier maître), me dictent ici des réflexions bien amères, que je n'hésite pas de manifester en faveur de ceux qui voudraient imiter ce grand médecin dans son inconstance comme dans son ambition. Je dirai donc que M. Combaluzier, médecin à Montpellier, postulant une chaire de professeur, que son mérite lui assurait, quitte brusquement cette ville pour venir à Paris, où il est mort, non-seulement sans fortune, mais encore dans la plus triste indigence.

Je dirai encore que M. le Roy, mon condisciple, déjà professeur à Montpellier, quitte sa chaire pour venir à Paris, sa patrie; il s'humilie jusqu'à subir les tristes épreuves d'une agrégation que le despotisme des médecins avait établie; il essuie des contradictions et autres vicissitudes inséparables du médecin qui veut se faire un nom. Sa fortune en souffre, sa santé s'altère; il meurt à la fleur de son âge.

Je dirai enfin que M. Barthes, vice-chancelier de l'université de Montpellier, arrive à Paris, pour remplacer son collègue le Roy. Il met en œuvre sa méthode perturbatrice; il fait des fautes grossières, (qui est-ce qui n'en fait pas?) Son nom s'éclipse; il est obligé de

retourner à Narbonne, sa patrie, et de là à Carcassonne. Médecins des ci-devant provinces, que la même ambition dévore peut-être, profitez de ces exemples.

Au reste, la république des lettres n'a rien perdu au déplacement continuel de cet illustre académicien, puisqu'il s'occupe dans sa retraite à commenter son apocalypse; c'est ainsi que l'on a déjà appelé ses nouveaux élémens de la science de l'homme, son principe vital, et ses nouvelles réflexions sur les mouvemens de l'homme et des animaux, et autres rêveries de ce genre. Ouvrages si diffus, qu'ils ne peuvent être entendus que par lui; ce qui n'ajoute rien à l'art de guérir, s'il ne lui est pas contraire.

PALES COULEURS.

Les pâles couleurs ou *chlorosis*, maladie très-commune en Europe, qui a toujours été regardée comme un symptôme de la suppression des régles, se compliquera avec les vapeurs, lorsque la tension spasmodique des vaisseaux utérins, tant sanguins que lymphatiques, procurera, elle seule, cette suppression. Que cet état convulsif des nerfs de la matrice forme souvent un obstacle à l'évacuation des règles, tout le monde en conviendra; c'est pourquoi on doit le reconnaître pour une des causes du *chlorosis*, puisque cette seconde maladie fut toujours l'effet de la première, je veux dire la suppression. Cette cause une fois établie, il sera fort aisé d'en déduire les symptômes. Le reflus de la lymphe utérine et celui du sang menstruel ont déjà fourni à M. Astruc une infinité de preuves et de raisons, sur lesquelles il fonde son système (1). Mais quel est le traitement qu'il convient d'employer pour cette maladie lorsqu'elle est compliquée avec les vapeurs? M. Astruc le désigne sans

(1) *Voyez* Astruc, *Traité des maladies des femmes.*

oser le prescrire ; c'est pourquoi il nous sera permis d'y ajouter le nôtre.

Pour éviter la méprise dans la distinction de cette complication, nous donnerons pour signes non équivoques, tous les symptômes hystériques quels qu'ils soient, même les plus légers; la tension des hypocondres, le gonflement douloureux de l'estomac et du *colon*, des douleurs dans la matrice qui s'étendent jusqu'aux reins et dans les aines, qui annoncent toujours un état de tension et de *phlogose*; le vomissement, la limpidité des urines, etc.

Dans cet état, on chercherait en vain à désobstruer les vaisseaux utérins et ceux des autres viscères du bas-ventre. La rigidité des nerfs, qui a donné lieu au premier vice, s'opposera toujours à l'action des remèdes apéritifs; les crispations augmenteront, et les obstructions devenant par-là plus compactes, elles seront plus rebelles à détruire; elles formeront enfin des obstacles invincibles à la circulation des liqueurs, d'où s'ensuivront les plus grands maux. Cette erreur est générale ; l'ignorance du vulgaire l'entretient, et la cupidité des artistes la favorise. Que de remèdes vantés, et sous combien de formes ! opiats, électuaires, extraits, poudres, élixirs, vins

médicinaux et autres de cette espèce, lesquels remèdes sont autant de poisons entre les mains de l'empirique qui se mêle de guérir sans connaître la cause de la maladie qu'il traite, tandis que ces mêmes remèdes sont de véritables spécifiques entre les mains de celui qui sait distinguer les cas où ils sont appropriés.

Ce ne sera donc jamais dans la complication vaporeuse que la pharmacie étalera ses trésors, mais bien dans les maladies où l'embarras des viscères sera produit par tout autre vice que celui que nous venons d'adopter : ici, tout est tension, crispation, érétisme ; et s'il paraît d'autres vices à combattre par les complications des différentes maladies, ils seront toujours soumis au premier; ils ne pourront être domptés qu'après avoir détruit celui-ci, avec lequel ils sont tellement liés et unis, qu'on doit les regarder comme une même cause, si l'on veut éviter les écarts dangereux d'une pratique inconsidérée. C'est pourquoi, à quel dégré que soit porté le mal, et malgré les symptômes les plus contradictoires, comme l'enflure des pieds, la bouffissure du visage, sa pâleur, l'inapétence, etc. nous annonçons, d'après l'expérience, que tous ces symptômes doivent être réputés

nuls lorsque l'affection hystérique leur sera associée, et que celle-ci, au contraire, exigera les remèdes les plus prompts. Les délayans et les humectans précéderont donc l'emploi de tout autre spécifique ; et ce ne sera qu'après eux que l'on pourra employer, sans crainte de mauvais effets, les purgatifs, les apéritifs et tous les désobstructifs les plus accrédités, lesquels remèdes agiront alors avec d'autant plus d'efficacité, que les nerfs et les vaisseaux, devenus moins sensibles aux impressions des parties actives de ces remèdes, se contracteront sans peine ; et, c'est de cette manière, qu'ils procureront des évacuations d'autant plus salutaires, qu'elles seront ménagées par les doux efforts des solides qui inviteront ainsi la nature à participer elle-même à la cure. Faudra-t-il des exemples assortis aux idées pratiques que je propose ? ou bien en exigera-t-on de contraires ? Je fournirai l'un et l'autre pour la satisfaction de nos lecteurs.

Mademoiselle de Fumel, aujourd'hui d'Argicourt, âgée de dix-sept ans, n'a point encore ses règles ; mais, elle est attaquée des pâles couleurs ; elle en éprouve tous les symptômes, lassitude, pesanteur, oppression, dégoût, appétit dépravé, pâleur extrême, bouffissure,

et une langueur générale dans toutes les fonctions de l'esprit et du corps : on la traite en conséquence dans sa province, et c'est avec tous les remèdes usités. Ces remèdes l'évacuent considérablement, mais ne la guérissent pas ; elle vient à Paris, on la traite de même ; elle dépérit enfin, tombe dans le marasme et l'entière consomption ; l'esprit souffre alors tout autant que le corps : l'hypocondriacité survient ; les digestions ne se font plus. On se lasse enfin de mutiler cette jeune demoiselle, parce qu'elle se meurt : on demande des secours étant persuadé qu'ils seront inutiles. Tel fut le fruit de ce traitement bannal, contre lequel je me récrie, parce qu'on insiste sur lui avec une opiniâtreté au déttiment des humains.

J'arrive auprès de la malade, et j'en suis si effrayé, que je n'ose rassurer la famille, je n'ose pas même prescrire des remèdes ; la soif est extrême ; la malade demande avec instance une boisson qui puisse la rafraîchir, et éteindre le feu qui la dévore : elle veut de la limonade, de l'orgeat, de l'orangeade. Je souscrivis à la dernière ; elle en boit à son gré, et toute mon ordonnance consiste à lui donner des crêmes de riz à l'eau pour tout aliment : son estomac irrité ne pouvait pas en

supporter d'autres. Ce régime est du goût de la malade; elle s'y livre avec courage, et en se conduisant ainsi au gré de la nature, elle revient à la vie, et l'on parvient jusqu'au projet de la traiter plus méthodiquement. Je propose le demi-bain tiède et les fomentations émollientes dans la vue de ramollir les entrailles et les voies inférieures qui n'avaient été ouvertes jusque-là que par violence et par des purgatifs. Ces remèdes réussissent parfaitement; la langue s'humecte, les digestions deviennent moins laborieuses : on voit, non sans surprise, les forces s'accroître peu-à-peu; on espère pour-lors de guérir la malade : on continue ainsi pendant six mois, et l'on arrive au moment où il est permis d'employer d'autres remèdes pour détruire les premiers embarras que l'on avait supposés; et, pour opérer un si bel effet, on n'emploie que les eaux minérales de Passy épurées, qu'il fallut couper plus d'une fois pour éviter des nouvelles irritations, et pour ne pas retomber dans le premier inconvénient. Ce traitement continué pendant un an, fut couronné du plus brillant succès. Tel fut le fruit de ma pratique; celui de la méthode contraire va faire le parallèle des deux traitemens opposés.

Une fille, (Mlle. Dutillet), âgée de dix-huit ans, est attaquée des mêmes infirmités; elle est traitée de la même manière : elle ne guérit pas : mais on se flatte que la première éruption des règles emportera la maladie : et, en attendant cet effort de la nature, on ne cesse de la contrarier par l'usage continuel des apéritifs, des purgatifs et autres remèdes de cette espèce, auxquels on ajoute l'ouverture d'un cautère que l'on croit indiqué, sans trop savoir pourquoi. La malade avait alors douze ans; et depuis ce temps jusqu'à l'âge de dix-huit, elle garde soigneusement son cautère. Le mal fait des progrès: le corps dépérit de jour en jour : il est prêt à succomber tout-à-fait, lorsque l'on m'appelle en consultation avec trois médecins (1), qui, d'après l'exposé d'un traitement aussi cruel, prononcèrent avec moi qu'il fallait supprimer tout remède, pour ne s'occuper que du rétablissement des forces. Pour cet effet, nous prescrivîmes les bouillons de tortue ; mais la malade n'eut pas le temps d'en retirer le fruit; elle mourut.

Le médecin qui avait commis une si grande faute, était pourtant dans la bonne foi, puis-

(1) MM. Vernages, Bordeu et Lorry.

qu'il avait suivi les leçons de ses maîtres, puisées dans nos écoles, au commencement de ce siècle. Ne lui avait-t-on pas appris, en effet, que les obstructions étaient la cause des pâles couleurs ? Et n'avait-il pas vu de tous les temps employer les mêmes remèdes ? N'avait-il pas vu aussi les cautères accrédités et vantés par un médecin de réputation (feu M. Petit), et toutes les vaporeuses de son temps porter ainsi les stigmates de leur martyre ? Si la malade eût survécu aux six années de purgatifs et de désobstrctifs, son médecin aurait changé le traitement pour celui qui a succédé à la terre-folie de tartre et aux cautères, c'est l'anti-scorbutique ; et, en la livrant à ces nouveaux remèdes, il n'aurait pas été plus coupable, puisqu'il aurait suivi les indications que l'appauvrissement du sang lui présentait, et c'était là la méthode du jour. A celle-ci, en a succédé une nouvelle que l'incurabilité a enfantée ; elle est prise dans la classe des poisons. Notre médecin ne l'aurait assurément pas méprisée ; et le desir de guérir sa malade lui aurait fait naître des idées et des indications pour s'en servir. C'est ainsi que le chimiste au-devant de son fourneau enfante une hypothèse qui s'adapte au remède qu'il prépare.

Le galeniste en fait autant, et ce sont les humains qui payent le tribut de toutes ces erreurs. Il était temps de mettre fin à cette dépravation ; l'orgueil des sciences l'a enfantée : c'est à la simplicité antique à la réparer. Rentrons dans le néant de nos connaissances ; suivons nos premiers pères dans leurs travaux ; écoutons la nature ; puisons chez elle nos trésors, et nous serons plus heureux dans la pratique. Nous guérirons à la vérité sans faste ; mais nous jouirons plus paisiblement du bonheur de faire le bien.

FLEURS BLANCHES.

SERA-CE toujours au relâchement des vaisseaux utérins que l'on attribuera la cause des fleurs blanches? Et pourquoi ne sera-ce pas aussi à la tension où à l'irritation de la matrice? Cette dernière cause est cependant la plus commune; elle est portée même le plus souvent à un dégré si extraordinaire, que les fleurs blanches empruntent le caractère de la gonorrhée à raison de la causticité de la lymphe et de la sérosité qui les fournit. *Fernel*, et bien d'autres après lui, ont reconnu, comme moi, cette cause, en comparant les fleurs blanches aux flux de ventre et à d'autres évacuations séreuses. *Hoffman* les compare au *coriza* ou à cet écoulement catharreux par les narines, d'humeurs séreuses, âcres, qui est suivi de rougeur et souvent d'excoriation et d'ulcères. Ces sortes de cas caractérisent parfaitement la complication dont il s'agit; ils exigent des remèdes opposés à l'indication du *relâchement*, pour prévenir les effets de cette acrimonie, effets funestes sur lesquels on ne saurait trop insister, puisqu'ils

entraînent après eux les tourmens de l'ulcère et la mort.

Pour prévenir ces désordres, nous regarderons ici cet écoulement comme l'effet d'une constitution *muriatique* des humeurs; constitution qui approche beaucoup de la *diathèse* scorbutique de Boërhaave, et qui demande pour remèdes les incrassans, les adoucissans et tous les rafraîchissans, avant tout autre secours, et qui, par les raisons contraires, exclut entièrement les toniques et les astringens. Les signes de cette constitution sont, 1°. le caractère de l'écoulement qui est ordinairement très-abondant, séreux, jaunâtre et quelquefois verdâtre, accompagné de chaleur et d'irritation dans les parties affectées. 2°. Les symptômes vaporeux qui l'accompagnent toujours. 3°. Les mauvais effets des purgatifs, des toniques et autres remèdes de cette espèce. Ces signes caractéristiques nous indiquent la route qu'il faut suivre, et nous apprennent à rejeter tout remède pharmaceutique, jusqu'à ce que l'écoulement aie changé de caractère, et que tous les symptômes spasmodiques soient domptés.

Les moyens les plus efficaces, en pareil cas, seront donc les bains tièdes, les boissons aqueuses, les fomentations avec les herbes

herbes émollientes, les substances huileuses et les atténuantes. Un régime de vie, propre à humecter, précédera tous ses secours; il fera la base des remèdes indiqués; il en soutiendra les effets. Boërhaave a déjà dit, « que s'il avait à disséquer un cadavre, dont le corps et les membres fussent tendus, roides et inflexibles, et qu'il voulût le ramollir, il introduirait de l'eau tiède, et qu'il était assuré, par cette manœuvre, de rendre toutes ces parties souples et flexibles ». Ce grand médecin était, par conséquent, convaincu que le bain tiède était le remède le plus propre à opposer à la roideur de la fibre, et c'est ici le cas où il produit de si grands biens; après lui, viendront les boissons délayantes, que l'on prépare en forme de tisanes, en y ajoutant des substances mucilagineuses, farineuses et incrassantes, telles que le riz, le gruau, l'orge, l'avoine, les fleurs de bouillon-blanc, de mauve, de guimauve, la graine de lin, le poulet, l'agneau, le veau et les grenouilles : c'est par ces moyens que l'on rend l'eau plus humectante et plus propre à remplir l'indication. A tous ces secours, on peut ajouter les bains de vapeurs, faits avec la décoction des mêmes plantes émollientes, dont on fera encore des injections dans la ma-

trice, et les résolutives quand l'irritation sera calmée.

Une femme, âgée de quarante-un ans, d'un tempérament bilieux et très-vif, était, depuis long-temps, agitée par des passions, des traverses et des contrariétés. Elle ne put pas remplir ses projets; elle maigrit considérablement; ses fonctions se dérangèrent : il lui survint des fleurs blanches, dont elle fut fort alarmée. Elle consulta M. Raulin (1), qui conseilla les bains de Plombières; elle les continua pendant un mois, et l'écoulement cessa. Cette femme était sans contredit dans le cas de l'affection nerveuse : elle a été guérie par le seul relâchant, je veux dire, le bain tiède; car les médecins savent que les bains de Plombières ont à-peu-près la même vertu que les bains domestiques tièdes, à en juger par l'analyse desdites eaux, faites par M. Monet (2).

Une fille de dix-huit ans, grande et bien constituée, après une fièvre putride de quarante jours, eut une convalescence traversée par des dérangemens d'estomac, des coliques,

(1) *Voyez* le Traité des fleurs blanches, par M. Raulin, tome II, page 320.

(2) *Voyez* le Journal de médecine, août 1770, page 143.

des mouvemens de fièvre et des insomnies; ses règles, qui avaient cessé pendant sa maladie, ne revenaient point : trois mois après, il survint des fleurs blanches presque continuelles; elle fut saisie tout-à-coup d'une dysurie qui alarma ses parens. M. Raulin fut appelé à son secours (1); il ne l'avait point vue dans sa maladie; il trouva la malade dans son lit : elle ne pouvait pas se tenir debout, ni assise, par rapport à des douleurs qu'elle ressentait dans les entrailles; elle avait la peau sèche et brûlante, une fièvre médiocre, une tension dans tout le ventre si douloureuse, sur-tout dans l'épygastre, qu'il ne supportait pas même l'approche de la chemise : ces tensions douloureuses s'étendaient jusque dans les cuisses; les urines ne coulaient que par gouttes, et causaient, en les rendant, des irritations cruelles; la perte blanche était supprimée. Il fit faire plusieurs saignées et des fomentations avec les herbes émollientes sur le ventre, souvent répétées : il prescrivit, pour boisson ordinaire, le petit-lait, l'eau de poulet; il fit prendre les émulsions avec les quatre semences froides.

Comme pas un de ces remèdes ne réussis-

(1) *Voyez* son Traité des fleurs blanches, page 339.

sait, il fit mettre la malade dans un bain tiède, chargé d'une décoction émolliente ; il le fit réitérer dans la journée, pendant la nuit et le lendemain ; la malade se trouva soulagée après le quatrième : les douleurs se modérèrent, le cours des urines se rétablit, et il fut permis alors de faire des recherches sur la cause de ces accidens ; tout le ventre était encore douloureux, mais plus souple qu'auparavant. La région hypogastrique était la plus sensible, et en la comprimant légèrement avec la main, on découvrait un gonflement considérable de la matrice, qui s'étendait jusqu'à la région ombilicale. La douleur intéressait vivement les ovaires, les trompes et les ligamens, au point qu'elle se faisait sentir aussi vivement aux aines qu'à la matrice ; elle s'étendait presque avec la même violence dans la partie interne supérieure et moyenne des cuisses : ces accidens diminuèrent de plus en plus, se dissipèrent enfin par les secours de l'art, employés et variés suivant les circonstances ; les règles se rétablirent, et les fleurs blanches cessèrent.

Quelque temps après que M. Raulin eut fait cette observation, il eut occasion d'en faire une semblable (1) ; elle s ne différaient l'une

(1) *Voyez* son Traité des fleurs blanches, page 341.

de l'autre que par les causes éloignées. La première malade était tombée dans ces accidens après une fièvre putride, et l'autre à la suite d'un chagrin violent et de durée, occasionné par la perte totale de sa fortune ; elle fut soulagée par des secours approchans de ceux qui avaient réussi à l'autre : mais sa guérison ne fut pas parfaite, parce que la cause de ses malheurs lui était toujours présente. Le même auteur ajoute que les bains de Plombières, ceux d'Aix-la-Chapelle font des effets admirables dans les fleurs blanches qui proviennent de la même cause, et surtout lorsqu'ils sont secondés par des boissons délayantes et par des eaux minérales rafraîchissantes. « Une dame, dit-il, d'un tempérament mélancolique, guérit en 1760, des fleurs blanches qui l'accablaient depuis deux ans, par le seul usage des bains de Plombières, qu'elle prit pendant deux saisons consécutives (1) ».

D'après ces observations que j'ai voulu citer de préférence aux miennes, il est prouvé que M. Raulin a reconnu, avec moi, le même vice des nerfs et la même contraction, puisqu'il a employé le même traitement. J'adop-

(1) *Voyez* son Traité des fleurs blanches, page 242.

terai avec lui les remèdes contraires à ceux-ci, toutes les fois que j'aurai dompté l'affection des nerfs par les relâchans, et alors il me sera permis, tout comme lui, de faire des recherches sur la cause des fleurs blanches : j'observerai donc, si elles sont aqueuses, séreuses, lymphatiques, muqueuses, bilieuses, chileuses ou laiteuses, si elles prennent différens caractères, différentes couleurs, différentes odeurs, ou différens dégrés de solidité. Je chercherai enfin les différentes causes qui les produisent pour leur appliquer différens remèdes ; et ces remèdes seront tous adaptés pour lors au relâchement des solides, et non à la tension : pour cet effet, j'emploierai, s'il le faut, les différens toniques les plus accrédités de la pharmacie ; tels que la racine de galangua, de bistorte, d'iris de Florence, d'Aneth ; l'armoise, la matricaire, l'origan, les feuilles de laurier, le scordium, la semence d'anis, de *daucus*, les coraux, les yeux d'écrevisse ; et encore les huiles aromatiques, les substances gommeuses, les résineuses, la rhubarbe, les différens cinabres, l'antimoine, le succin, la myrrhe et le camphre ; la poudre de *doleus*, enfin les sudorifiques d'Hoffman et de Baglivi, les purgatifs de Rivière, les astringens de Sennert, les

eaux minérales ferrugineuses, à l'exemple de Baillou, et de tous les médecins vivans. Mais ce sera avec les plus grands ménagemens que j'emploierai ces remèdes, dans la crainte d'arrêter trop promptement les fleurs blanches, et de nuire par-là à la matrice. Pour parer à cet inconvénient, je commencerai par les plus doux, et je ne les augmenterai qu'à proportion de leurs effets. Jusque-là j'imiterai en tout point M. Raulin; mais je ne confondrai jamais avec lui le relâchement des fibres avec l'irritabilité, ni celle-ci avec le relâchement. Je dirai, au contraire, que là où il y a relâchement, il n'y a point d'irritabilité; et que là où il y a de l'irritabilité, il ne saurait y avoir de relâchement. L'observation suivante va nous fournir la preuve de cette étonnante contradiction. M. Raulin nous la présente lui-même dans son Traité des fleurs blanches: voici son titre.

Observation sur des pertes blanches, provenant du relâchement et d'une irritation extraordinaire des fibres. (Traité des fleurs blanches, *p.* 294).

« Je fus appelé en 1764, nous dit M. Raulin, pour une femme âgée de vingt-cinq ans;

on m'avertit, avant d'entrer dans son appartement, que la moindre chose la faisait tomber en convulsion : on me pria en conséquence de marcher le plus légèrement qu'il me serait possible ; on ne touchait qu'avec crainte le loquet de sa porte qui était exactement garni de linge pour que la malade ne l'entendît pas remuer (1) : les parquets de sa chambre étaient couverts d'un tapis, même pendant les plus fortes chaleurs de l'été ; on approchait de son lit pour lui parler avec les plus grandes précautions : il fallait modifier sa voix, de façon qu'elle fût dans une espèce d'équilibre avec le ton faible et délicat de ses oreilles. Malgré toutes ces attentions recommandées, une demoiselle de la compagnie, en s'asseyant sur un fauteuil, fit quelqu'espèce de bruit, dont personne ne s'aperçut que la malade ; dans l'instant elle pâlit ; ses membres se roidirent, des mouvemens spasmodiques se succédèrent dans

(1) On a vu à Paris Mme. de Lugeac dans cette même situation, tombant en convulsion au moindre bruit et par l'effet de la moindre surprise. Les fruits acides, une seule goutte de vinaigre réveillaient aussi les convulsions. Mme. de Lugeac était traitée alors avec tous les anti-spasmodiques connus par Tronchin ; je l'ai guérie depuis par les contraires.

tout le corps, et se terminèrent par une convulsion générale qui dura un quart-d'heure. La malade avait commencé à être incommodée dès la première jeunesse; elle était parvenue depuis trois ans au point où je viens de la représenter; elle était naturellement d'un tempérament fort délicat: il lui survint, quelque temps avant ses règles, vers l'âge de douze ans, des tumeurs et des abcès en différentes parties du corps; elle guérissait des unes, il en revenait d'autres: il s'établit enfin des mouvemens spasmodiques assez fréquens. Les règles furent précédées de fleurs blanches qui ont duré jusqu'à la mort, en faisant toujours des progrès. Malgré toutes ces incommodités, cette demoiselle se maria; elle eut des enfans très-bien constitués: après la seconde couche, les fleurs blanches et les mouvemens spasmodiques augmentèrent considérablement; l'écoulement devint purulent: il n'était personne qui ne jugeât que c'était du vrai pus.

„ Ce fut pour lors que l'irritabilité du genre nerveux fit de plus grands progrès; elle parvint au point que la moindre surprise, le moindre bruit, la moindre vivacité lui causaient des convulsions: en même-temps que les fleurs blanches devinrent purulentes, il

survint une douleur à la partie latérale gauche de l'*abdomen*, qui paraissait avoir son siége dans l'ovaire; elle fut constante jusqu'à la mort. Cette douleur et les fleurs blanches, qui devenaient de plus en plus purulentes, firent juger généralement que la purulence provenait d'une suppuration à l'ovaire. Je n'étais pas le médecin ordinaire de la malade; je la perdis de vue pendant plus d'un an. On m'appela ensuite, et je trouvai que les symptômes précédens étaient devenus extrêmes; elle était dans le marasme : il était survenu de nouveaux accidens, les glandes parotides, les axillaires, et d'autres glandes des bras et de la poitrine étaient entièrement gorgées : il y en avait quelques-unes qui suppuraient en rendant un pus fétide. La malade mourut quelques jours après. On m'appela avec d'autres médecins à l'ouverture de son cadavre; on trouva presque tous les viscères obstrués et en très-mauvais état. La matrice et les ovaires, principalement le gauche, où l'on croyait le siége de la douleur qui l'avait fait soupçonner de fournir la suppuration, étaient dans l'état le plus naturel et le plus sain (1) ».

(1) Cet exemple, non-seulement n'est pas rare, mais encore il n'est que trop commun. La maréchale de Ségur mourut à Paris, en 1784; il avait été décidé,

Je cherche dans cette observation un seul symptôme qui indique le relâchement, et je demanderais volontiers à M. Raulin, s'il vivait encore, de vouloir bien me le montrer, puisque je ne le trouve pas : j'y vois, au contraire, des irritations continuelles, la roideur des membres, des spasmes, des convulsions, la sécheresse la plus décidée, le marasme et des suppurations. C'est encore ici un de ces prétendus relâchemens que l'on oppose à ma théorie ; et c'est sans doute dans ces sortes de cas que l'on emploie les aqueux, le petit-lait et les bains tièdes, en guise d'antispasmodiques ; et que, par surcroît de contradiction, on les appelle tels (1) : de sorte que pour se faire entendre à l'avenir, il ne s'agit plus que d'adopter les contraires. Telle a été jusqu'ici la confusion qui règne dans la dispute que mon système a fait naître : celui-ci (M. Raulin) confond la tension avec le relâ-

par M. le Roy, son médecin, qu'elle était morte d'un ulcère à la matrice. On procéde à l'ouverture de son cadavre ; mais quelle fut la surprise des assistans, quand ils trouvèrent saine cette matrice prétendue ulcérée ? C'est cette fâcheuse avanture qui coûta la vie à M. le Roy.

(1) *Voyez* le Traité de l'épilepsie, par M. Tissot, page 257.

chement, et l'autre (M. Tissot) veut que je confonde sous la dénomination générale des maux de nerfs, tous ceux qui dépendent des deux causes opposées, tandis que je n'ai jamais traité que de ceux qui dépendent de la tension de la fibre, autrement dit du spasme; et ce sont ceux que nous appelons *vapeurs :* mon crime sera donc de divulguer l'erreur.

Je m'arrête un moment sur l'ouverture du cadavre qui a fait le sujet de cette dernière observation de M. Raulin; et je répète que ce n'est pas la première fois que chez les femmes vaporeuses, attaquées de fleurs blanches, on a trouvé, après la mort, les ovaires et la matrice accusés de purulence, d'ulcère et de cancer, dans l'état le plus sain : j'en ai vu plusieurs mourir comme la maréchale de Ségur. J'ai vu aussi deux dames à Paris, accusées l'une et l'autre, d'après l'inspection du local, faite par un chirurgien de nom, d'avoir un ulcère à la matrice; guérir ensuite par des remèdes adoucissans, l'une, en rendant une fausse-couche, et l'autre, par des évacuations atrabilaires, favorisées par le bain tiède. J'en citerai une troisième qui publie en ce moment, à Arles, les effets miraculeux de la méthode relâchante dans

tous les cas de la complication nerveuse, même les plus désespérés : la voici.

Mme. de Chabrillan, ci-devant religieuse à l'abbaye de Tarascon, âgée de quarante-cinq ans, traînant depuis vingt ans une malheureuse existence, lorsqu'elle fut nommée, en 1773, à l'abbaye de St. Césaire, d'Arles ; elle était attaquée d'une perte blanche des plus considérables, avec des douleurs si vives dans la matrice, que personne ne doutait que l'ulcère ne fût déjà formé. Elle avait, en outre, un dégoût insurmontable pour la viande et pour le pain, dont elle s'est abstenue pendant dix ans, au moins, et une perte de sang qui revenait tous les mois à l'époque du période des règles, ce qui annonçait la prochaine suppression. Cette malade resta long-temps dans ce cruel état ; mais soutenue par une confiance sans borne, elle rejetta constamment toute sorte de conseil pour ne suivre que les miens : elle s'est baignée tous les jours pendant trois ans consécutifs, sans égard à la perte rouge ; elle ne s'est nourrie que de lait ; elle a guéri enfin de son ulcère prétendu et de ses pertes ; et elle mange aujourd'hui de la viande et du pain. Ces sortes de cas, qui sont assez communs, nous prouvent que l'irritabilité des fibres se

montre souvent sous des symptômes alarmans, quand on la favorise par des remêdes chauds; et ces symptômes deviennent mortels entre les mains de ceux qui n'en connaissent pas la cause.

PERTES DE SANG.

C'EST d'après la même théorie que j'ai indiqué un traitement particulier aux pertes de sang compliquées de spasme, et à la suppression des règles et des vidanges, auxquelles les femmes hystériques sont si sujettes; et j'ai déjà dit plus d'une fois, que si la roideur des solides l'emportait alors sur la raréfaction des liqueurs, on verrait arriver la suppression; que si, au contraire, la raréfaction dominait sur cette tension spasmodique, ce serait l'hémorragie. Hoffman, lui-même, a reconnu cette cause; je n'ai pas manqué de le citer pour m'étayer d'une autorité des plus respectables; car c'est ici où la réforme de la pratique vulgaire devient indispensable. Comment, en effet, persuader les médecins, qu'il faut baigner une femme avec des pertes de sang? Comment oser encore prononcer pour ce remède chez la nouvelle accouchée, dont les vidanges se suppriment tout-à-coup? Comment, enfin, s'opposer à la routine qui enseigne à saigner l'une, à purger l'autre, ou bien à les incendier l'une et l'autre avec

des cordiaux ? Quelles que soient les difficultés à vaincre, je ne me flatte pas moins d'y parvenir, en multipliant les faits en faveur de mon opinion.

Ma méthode exclut, par conséquent, les élixirs dont on se sert presque toujours dans les défaillances qui accompagnent ces sortes d'hémorragies ; elle publie, au contraire, les vertus de l'eau froide et à la glace, et celles du bain tiède : elle s'étend sur tous les cas d'hémorragie utérine, et encore dans le flux hémorroïdal immodéré ou supprimé ; dans tous les cas, enfin, où la raréfaction du sang, jointe à la roideur des solides, produiront la maladie, et je dirai que cette double cause est très-commune, sans prétendre la rendre générale, ce qui serait une autre erreur. Il s'agit simplement de la distingner par ses signes à elle propres : Hoffman nous les fournit. Ces signes sont, selon cet habile praticten : *Tensio et inflatio hypocondriorum, circa lumbos dolor gravativus et pressorius, quandoque cum sensu refrigerii junctus, extremarum partium refrigeratio, vasorum detumescentia, color faciei pallidus, pulsus citatior, cum internorum ardore, alvi strictura, urinæ parcior fluxus. Hæc omnia autem satis abundèque testantur, non à causâ solùm passivâ, id est*

nimiâ

nimiâ debilitate uteri, sed ab activâ etiam, spasmodicis partium vasculorum et nervorum stricturis sanguinem ad uterum nimium urgentibus, hoc vitium proficisci. Unde etiam repetenda ratio, quod fœminæ hypocondriacæ, hystericæ, et quæ tenuioris sunt ad animi commotiones proclivioris naturæ hoc molesto malo afficiantur (1).

Le relâchement des vaisseaux utérins, ni la trop grande fluidité du sang, n'ont point lieu dans cette espèce d'hémorragie ; une telle constitution ne pourrait jamais produire des symptômes pareils à ceux ci-dessus détaillés par l'auteur que je cite. Ce sera donc sur le spasme des vaisseaux de la matrice, et sur la raréfaction d'un sang sec et acrimonieux, que nous porterons nos regards pour lui opposer des remèdes capables de relâcher les vaisseaux trop tendus, dont le calibre, diminué par cet effet, augmente lui-même la plétore ; ces remèdes ouvriront le diamètre des vaisseaux en les relâchant : ils appaiseront ainsi la raréfaction des liqueurs qui y circulent, et par ce double accord, la circulation deviendra plus paisible, la distribution du sang plus égale dans toutes les parties

(1) *Voyez* Hoffman, *de uteri hemorragiâ*, tom. I, sect. 1, cap. v, pag. 225.

du corps, ce qui arrêtera l'hémorragie.

Les remèdes que cet auteur emploie répondent à ces idées; écoutons leur èloge. *Quandò nimius ebullientis sanguinis orgasmus*, ajoute-t-il, *fovet et auget hoc malum, ob motum intestinum partium sulphurearum concitatiorem, diluentia, humectantia, refrigerantia auxilio sunt efficacissimo; atque inter hæc excellit quammaximè sola aqua frigidâ fontana, modò sit pura et subtilis, aut quæ melior adhuc, pluvialis..... Conservata et putredinis expers, vel admixta nitri decenti quantitate alterata, vel cùm spiritu vitrioli et sufficienti copiâ pota.*

Il prétend, avec raison, que par ce traitement, tout simple qu'il est, on divise les humeurs trop épaisses, on adoucit l'acrimonie, on appaise la chaleur, on redonne le ton aux fibres, et on guérit plus promptement et plus efficacement la maladie dont il s'agit, qu'en employant les specifiques les plus vantés. *Etenim simplex hæc medicina, et diluendo spissos humores, acres temperando, nimiumque æstum restinguendo, fibras quoque relaxatas firmando, plus certè præstat quam tantopere à medicis alia varii generis ad hoc malum laudata specifica, etc.* (1).

(1) *Voyez* Hoffman, *de uteri hemorragiâ*, tom. I, sect. 1, cap. v, pag. 226.

Le relâchement des fibres, qui paraît contradictoire avec le spasme que nous accusons, doit s'entendre de celles de la matrice que l'impétuosité du sang a déchirées et relâchées, après les avoir forcées de céder aux violentes distensions qu'elles ont souffertes. C'est sur ces mêmes fibres que les remèdes humectans agiront ; ils leur rendront leur première élasticité : les toniques, les astringens, qui d'abord sembleraient leur être favorables, crisperaient toujours plus les vaisseaux, et procureraient des irritations d'autant plus dangereuses, qu'elles ulcéreraient les parties affectées ; aussi voit-on le plus souvent ces sortes d'hémorragies enfanter à la longue l'ulcère de la matrice, tant par rapport à la qualité du sang, que par les effets pernicieux des remèdes contraires.

D'après cet exposé, dans lequel nous trouvons une explication claire et naturelle du mécanisme qui procure ce dérangement du flux menstruel, il nous paraît déjà qu'il ne sera pas difficile d'y remédier, puisqu'en tempérant l'*orgasme* des humeurs, et en relâchant le spasme de la matrice, nous sommes assurés de rétablir les fonctions naturelles de ce viscère, et de prévenir en même-temps les différens maux qui succèdent au premier dé-

rangement. Ce projet si vaste, en apparence, puisqu'il embrasse la plus grande partie des maladies du sexe, intéresse d'autant plus les médecins praticiens, qu'il les éclaire sur une matière d'autant plus intéressante, qu'elle a fait jusqu'ici le sujet de leurs recherches, et sur laquelle la plupart de ceux qui s'y sont exercés ont toujours échoué, et se sont plaints des difficultés insurmontables qui se sont présentées ; ce qui avait fait dire à Démocrite, *sexentarum ærumnarum, calamitatumque autorem esse uterum* (1).

Pour éviter toute contradiction, rejetons tous système ; écoutons simplement la nature : fut-elle jamais si éloquente que lorsqu'elle est opprimée et prête à succomber? La roideur des ressorts qui composent la machine demande visiblement des secours : hâtons-nous de les relâcher ces organes ; ouvrons par ce moyen les canaux oblitérés, et rappelant ainsi la circulation dans ceux où elle était éteinte, nous rétablirons les fonctions du viscère affecté.

Mme. F*, âgée de quarante ans, d'un tempérament chaud et sec, éprouvait, depuis deux ans, le flux immodéré de ses règles :

(1) *Voyez* Démocrite, *de Naturâ humanâ.*

son médecin attribua ce dérangement menstruel à la cessation prochaine de cette évacuation, et ne prescrivit aucun remède; mais les mouvemens vaporeux qui survinrent, le gonflement dans les entrailles, et des douleurs aiguës qui se faisaient sentir dans les cuisses et aux reins exigèrent des secours. On prescrivit des bouillons rafraîchissans qui calmèrent l'hémorragie, après lesquels on crut ne pouvoir se dispenser de la purger légèrement : l'irritation que procura ce purgatif dérangea si fort les projets du médecin, que l'hémorragie reparut avec une nouvelle force; les douleurs se réveillèrent, et une éruption dartreuse se manifesta bientôt sur tout le corps. L'eau de poulet calma d'abord tous ces symptômes, à l'exception de l'hémorragie, pour laquelle il fallut recourir au bain tiède qui réussit parfaitement.

La femme d'un chirurgien de cette ville, âgée de vingt-deux ans, éprouvait le même dérangement dans ses évacuations périodiques, et fut encore guérie par le même remède. Revenue en santé, elle s'écarta beaucoup trop tôt de son régime; deux tasses de café qu'elle prit successivement à la fin d'un repas lui donnèrent la fièvre, et rappelèrent l'hémorragie.

Mme. Daureac, arrivée à l'âge de la sup-

pression de ses règles, éprouve des mouvemens spasmodiques et une insomnie totale : son sang s'agite et s'enflamme ; elle me demande conseil. Mme. Daureac se baigne et s'humecte beaucoup, sans éprouver le moindre soulagement. La révolution critique qui se préparait chez elle, me parut être la cause de l'inefficacité de ces remèdes, lorsqu'en effet la nature se déclare par une perte rouge des plus considérables : les évanouissemens vaporeux accompagnent cet état ; on s'alarme de ce nouvel accident ; on donne des cordiaux avant mon arrivée, et les symptômes spasmodiques continuent. Il est décidé enfin qu'il faut recourir promptement au bain tiède, malgré l'hémorragie ; ce qui exige plusieurs jours de réflexion, après lesquels il fallut obéir. La malade entra donc dans le bain avec sa perte de sang, et, par cette première épreuve, les symptômes spasmodiques disparurent : elle y revint une seconde fois, et le troisième bain arrêta l'hémorragie. Mme. Daureac s'est baignée pendant trois ans ; elle a bu de l'eau de poulet sans relâche : tout est fini aujourd'hui ; notre malade a franchi courageusement ce pas critique, où tant d'autres, plus timides, échouent journellement.

On voit, par ce récit, que la cause que

j'assigne, était ici parfaitement bien caractérisée ; mais l'effet des remèdes contraires nous démontre la nécessité de ne jamais la méconnaître : le bain qui paraît aujourd'hui le spécifique assuré d'un mal si redoutable, ne doit point alarmer les médecins par les contradictions qui paraissent se présenter d'abord à son usage ; les moins hardis ne l'emploieront que dans les intervalles de l'hémorragie ; et de cette manière, ils en éloigneront peu-à-peu le retour : les autres, plus courageux, sans être téméraires, franchiront tous ces obstacles pour arriver plus promptement à leur but. Pour se conformer cependant aux lois que la nature nous impose, on s'arrêtera aux jours marqués pour cette évacuation, toutes les fois que les symptômes ne seront pas des plus urgens.

Ce n'est pas seulement sur les pertes périodiques immodérées, que nous prétendons établir ces mêmes indications curatives ; celles qui suivent de près l'accouchement naturel, et sortent des bornes que la nature leur a prescrite, exigeront les mêmes secours lorsque cette même cause les produira. Cette cause est commune à toutes les femmes sujettes aux vapeurs, puisque la tension naturelle de leurs fibres, augmentée par les dif-

férentes irritations que souffre le genre nerveux dans les douleurs de l'accouchement, procure toujours chez elles des spasmes et des contractions violentes, qui, agissant inégalement sur les fluides, les pressent de toutes parts, et les obligent à se porter dans les vaisseaux où ils trouvent moins de résistance. Ceux de la matrice présentent alors un vide assez considérable pour attirer sur eux les fluides, et leur fournir des issues, par lesquelles ils s'échapperont avec d'autant plus de vîtesse, que la force qui les meut agira avec plus ou moins de vigueur. Ce sera donc du dégré de cette action organique que dépendront les pertes immodérées dont il s'agit, auxquelles on remédiera toujours avec efficacité, quand on attaquera cette cause par ses contraires.

Quel changement dans la pratique ! que d'erreurs à corriger ! La mort funeste d'un grand nombre d'accouchées accuse ici l'impéritie des sages-femmes qui deviennent si souvent homicides. C'est dans les cordiaux qu'existent leurs poisons ; la raréfaction des liqueurs que ces remèdes procurent, et la contraction des vaisseaux qu'ils favorisent, n'augmenteront-elles pas l'hémorragie bien loin de la calmer ? Les défaillances qui pré-

cèdent l'accouchement, comme celles qui lui succèdent, semblent cependant exiger des remèdes actifs pour accélérer le mouvement d'une circulation qui paraît languissante, tandis qu'elle est au contraire opprimée. Quel contraste et quelles extrêmités ! Ne serions-nous pas coupables à notre tour, si nous hésitions de divulguer la méprise ? On me pardonnera donc de rappeler ici la perte que fit il y a quelques années M. de S**, de deux femmes chéries qui, après un accouchement laborieux, périrent également l'une et l'autre par cette espèce d'hémorragie et par l'effet des cordiaux. Ces exemples, aussi authentiques que récens, nous apprennent à n'employer ces remèdes, que dans le cas où le relâchement des solides demande de vifs stimulans pour les exciter à se mouvoir et à broyer les liqueurs dont la circulation languissante menace de s'éteindre. C'est dans ces circonstances que nous les reconnoissons pour de véritables spécifiques ; mais, dans le cas contraire, ils seront reconnus pour de véritables poisons ; puisque, par leur action, les solides, déjà trop tendus, souffriront de plus grandes contractions qui accéléreront le mouvement des liqueurs, et les obligeront ainsi à fuir par les voies qui leur seront ouvertes. C'est dans ces

sortes de cas, que l'auteur, déjà cité, rejetait ces remèdes pour recourir à l'eau froide dont il connaissait toute l'efficacité, quoique vivant dans un climat bien différent du nôtre. Ajoutons à l'expérience de ce grand médecin des exemples qui autorisent cette opinion.

Mme. Danduse, d'un tempéramment vif et très-ardent, accoucha pour la première fois dans une de ses terres, et fut traitée avec des cordiaux qui l'échauffèrent si fort, que sa santé en fut depuis altérée : deux ans après, elle devint grosse ; elle accoucha dans le même endroit et sous le même régime ; ce qui augmenta le degré de chaleur et de raréfaction, et dès-lors elle fut attaquée des vapeurs. Devenue grosse pour la troisième fois, elle accoucha à Arles d'un enfant mort : elle essuya en ce moment une perte de sang des plus considérables, avec des mouvemens convulsifs qui effrayèrent son accoucheur et la famille. On m'appela dans la nuit : on l'avait déjà gorgée de cordiaux avant mon arrivée, et malgré mes défenses on aurait continué, si je ne me fusse déterminé à passer le reste de la nuit auprès d'elle. L'eau froide fut mon unique remède ; j'en fis boire en abondance ; et par ce seul secours, les évanouissemens, ainsi que les mouvemens convulsifs, cessèrent dans l'es-

pace de deux heures : l'hémorragie devint à son tour moins considérable ; la malade enfin échappa au danger dont elle était menacée. Je prescrivis ensuite un régime des plus rafraîchissans, des bouillons, des bains ; et ces remèdes la rétablirent parfaitement.

La femme d'un meûnier, qui était accouchée depuis quarante-cinq jours, ne pouvait se relever de sa couche par la durée de ses pertes ; les mouvemens convulsifs survinrent, et je fus appelé. Cette femme avait été gorgée de cordiaux et avait eté nourrie jusque-là avec des soupes très-succulentes : je substituai à ce régime des lavemens froids, l'eau de poulet et les bains, et la malade fut dans peu rétablie.

On conçoit déjà, par ce qui a été exposé ci-dessus, combien il est essentiel de connaître les fautes du régime des aecouchées pour savoir les éviter, et pour y remédier avec succès : c'est dans les alimens, comme dans la boisson, que l'on trouve tant d'erreurs à corriger. Les bouillons trop succulens dans lesquels on fait entrer la poule, la perdrix et le bœuf : les tisanes diurétiques chaudes ; les herbes vulnéraires, auxquelles on attribue si gratuitement la propriété de pousser les vidanges ; le vin, l'eau de fleurs-d'orange, etc.

toutes les espèces d'élixirs ou cordiaux, quels qu'ils soient, et autres boissons, toutes plus alkalescentes, sont les sources de la plus grande partie des maux qui surviennent après l'accouchement,

Dans cette espèce d'hémorragie utérine, nous comprendrons encore celle qui procure la fausse-couche, laquelle est, sans contredit, la plus dangereuse de toutes; puisque le déchirement du *placenta* présente des ouvertures très-considérables, par lesquelles le sang s'échappe avec d'autant plus de vîtesse, qu'il est poussé par la contraction des vaisseaux; il est vrai que la sortie du *fœtus* termine le plus souvent cette hémorragie: la matrice qui pour lors se contracte, en se repliant sur elle-même, comprime l'ouverture des vaisseaux et en bouche l'orifice. Mais en attendant cet effort de la nature, l'hémorragie continue; elle peut par conséquent devenir mortelle: pour obvier à cet inconvénient, nous serons attentifs à calmer l'impétuosité des liquides, en diminuant les contractions du cœur, et de cette manière nous suspendrons l'hémorragie; et en nous procurant ainsi le relâchement des solides, nous faciliterons d'autant plus l'expulsion du *fœtus* hors de la cavité de la matrice, que les issues seront plus libres et moins inac-

cessibles aux efforts de la main. Les cordiaux, les anti-hystériques seront donc des remèdes contraires ; mais à leur place, nous emploirons avec succès, les fomentations émollientes, les boissons délayantes et rafraîchissantes, et quelquefois encore le bain tiède, quand les douleurs seront si vives qu'elles exciteront des spasmes et des mouvemens convulsifs (1) ; j'en citerai des exemples.

La femme d'un apothicaire, enceinte de deux mois, éprouvait chaque jour des évanouissemens vaporeux, que l'on traitait avec tous les anti-hystériques que le mari avait sous sa main : les mouvemens convulsifs succédèrent à ce traitement, et la fausse-couche fut

(1) Le commentateur de Deventer nous donne des préceptes curatifs pour cette espèce d'hémorragie utérine analogues à ma façon de penser. Il assigne trois causes de convulsions ; la perte, l'abondance de sang, et les douleurs que souffre la matrice à cause de sa grande distension. Il arrive quelquefois, ajoute-t-il, que la matrice n'est pas suffisamment ouverte quand la convulsion arrive ; dans ce cas, on ne peut faire que les remèdes ordinaires : la saignée ne convient point dans les convulsions causées par l'inanition ; ce qui caractérise la seconde cause. Les décoctions émollientes feront un bon effet dans la troisième. Dionis et Moriceau pensent comme lui. *Voyez* le Commentateur de Deventer, *page* 198.

bientôt assurée par l'hémorragie qui survint. Les douleurs aux reins devinrent, dans peu, insoutenables; le ventre fut tendu et douloureux; la cardialgie et les vents tourmentaient alternativement la malade; tout en un mot caractérisait le spasme. Dans cet état on eut recours aux lavemens d'eau froide qui calmèrent les évanouissemens, sans calmer l'hémorragie : les fomentations émollientes et la boisson la plus rafraîchissante ne suffirent pas non plus; il fallut recourir au bain tiède, et par ce nouveau remède, on emporta les douleurs : la malade accoucha ensuite, sans bruit et sans orage.

M. Hazon, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, raconte dans le Journal de Médecine, mois de février 1756, *page* 110 : Qu'une femme du commun, âgée de trente ans, d'un tempéramment sanguin, forte et bien constituée, fut attaquée pendant l'hyver de 1755, d'une passion iliaque des plus fâcheuses, qui se trouva compliquée avec une grossesse de cinq mois. On l'appela plusieurs jours après que la maladie fut déclarée : les accidens consistaient dans des douleurs énormes par tout le bas-ventre, et sur-tout dans toute l'étendue des intestins grêles. La malade vomissait toutes les boissons qu'on lui don-

nait, peu de temps après les avoir prises ; elle rejettait la bile accompagnée quelquefois de matières stercorales, moulées et formées, telles qu'on les rend par le bas : les lavemens sortaient comme ils y étoient entrés ; les douleurs étaient si vives, qu'elles étaient accompagnées de convulsions : le pouls était plein ; il y avait beaucoup de fièvre. Il examina s'il y avait quelque descente ; mais il trouva toutes les parties dans leur état naturel. Pour arrêter les progrès d'un mal aussi funeste, il fit multiplier les saignées ; on en fit trois du bras et deux du pied : il ordonna des boissons avec la graine de lin, des émulsions, des lavemens émolliens et anodins, des fomentations d'herbes émollientes, des potions huileuses et calmantes ; il employa même les eaux de Vichy, et le tout sans succès : les vomissemens continuèrent toujours ; les forces cependant s'affaiblissaient beaucoup, et il y avait tout lieu de craindre pour la vie de la malade. Dans ces tristes conjectures, se voyant presque au bout de toutes les ressources ordinaires, M. Hazon se retourna d'un autre côté ; il conseilla les bains domestiques tièdes : les deux premiers ne produisirent aucun effet ; le troisième eut plus de succès : la femme accoucha d'un enfant mort, et les vidanges

prirent leur cours. Il crut pour lors que le vomissement cesserait, mais non ; il fut par conséquent contraint de faire continuer le même remède qui réussit à merveille. Le jour même de la couche on plongea cette femme dans l'eau ; on observa seulement que l'eau fut un peu plus tiède qu'auparavant ; en suivant cette méthode, les vidanges ne cessèrent pas de couler ; le ventre se dégagea, le vomissement cessa ; les douleurs se calmèrent enfin entièrement : on purgea ensuite avec un doux minoratif, pour emporter le germe de la fièvre.

On trouvera peut-être, *ajoute M. Hazon*, cette pratique trop hardie ; mais le mal était extrême. Le peu de succès qu'avaient eu les remèdes que ce médecin avait ci-devant employés, et l'analogie le déterminèrent à se frayer cette nouvelle route. Il y a quelques années, ajoute-t-il encore, que je vis une demoiselle attaquée d'une affection hystérique, qui essaya de tous les remèdes, et qui ne fut soulagée que par l'usage continuel des bains domestiques ; cette demoiselle les prenait même pendant ses règles qui, par ce secours, venaient avec plus de facilité : quand on suspendait les bains, les vapeurs revenaient avec plus de force.

On

On nous trouvera sans doute, M. Hazon et moi, bien téméraires, et l'on ne voudra pas adopter cette pratique, parce que, dira-t-on, elle est trop nouvelle, et sujette à bien des inconvéniens. Plonger dans le bain une femme enceinte qui fait une fausse-couche, dans la vue de faciliter l'accouchement, c'est vouloir révolter les esprits, et s'attirer les plus cruels reproches. Quelles que soient cependant les raisons que l'on oppose à ce système, elles trouveront dans la théorie que j'établis, la plus solide réfutation, et l'expérience qui la suit, l'emportera sur elles. On se récriera bien davantage, si, après avoir employé ce remède dans le cas de la fausse-couche, je prétends encore m'en servir dans le temps que les lochies coulent, quand des symptômes urgens l'exigeront. Trois observations, bien constatées, vont fournir aux incrédules, un vaste champ de réflexions. Je les rapporterai ici sous la même forme qu'elles furent adressées par moi au Journaliste de Médecine.

Lettre à M. Vandermonde, auteur du Journal de Médecine. (1)

J'ai été pénétré, Monsieur, de la plus vive reconnaissance, en lisant le Journal de ce

(1) *Voyez* le Journal de Février 1761, *page* 195.

mois, à la tête duquel j'ai trouvé un extrait avantageux de mon Essai sur les Vapeurs. Enhardi par votre suffrage, je reprendrai dans peu la plume pour achever un ouvrage que je n'ai fait qu'ébaucher : j'avais travaillé seul jusqu'ici dans cette pénible carrière ; mon exemple a séduit les médecins, et les succès se multiplient à tel point, que ma méthode réussit par-tout où on la met en pratique. Entre plusieurs observations qui m'ont été communiquées, j'ai su que vous en aviez reçu une qui a mérité de paraître dans votre Journal ; un capitaine hollandais en fait le sujet. M. Debaus, médecin à Marseille, en est l'auteur. M. Félix, médecin à Mornas (petite ville du Comtat), m'écrit en même temps au nom de ses confrères, pour me faire le récit de mille merveilles opérées sous leurs yeux. J'ai pardevers moi, depuis la publication de mon ouvrage, plusieurs observations, toutes plus intéressantes, dont je vous ferai part en son temps ; mais je ne puis m'empêcher de vous apprendre aujourd'hui que je viens de faire usage du bain tiède chez trois femmes en couche, dont l'une des trois m'est redevable de la vie. Cette femme, âgée de vingt-cinq ans, épouse de M. Lacroix, négociant de Marseille, était sujette aux vapeurs depuis

quelques années avant son mariage : un chirurgien de cette ville l'avait ci-devant traitée à sa manière ; la grossesse suspendit les accidens ; ce qui faisait espérer que la couche acheverait la cure. Elle tint bon, en effet, jusqu'au vingt-deuxième jour, auquel temps les accidens hystériques reparurent avec une nouvelle force : le délire fut du nombre ; la mâchoire et la langue étaient roides et immobiles, les vidanges ne souffrirent aucun dérangement. Le bain me parut d'abord le seul remède à employer ; mais l'écoulement des vidanges étaya le préjugé, et il ne me fut pas possible d'en faire usage : on acquiesça plus volontiers aux lavemens d'eau froide qui ne produisirent rien. Il y avait déjà trois jours que la malade n'avait pas pris d'alimens, pas même une seule goutte d'eau, lorsqu'on se détermina à recourir au bain tiède : les trois premiers, dans lesquels la malade resta quatre heures, ne produisirent aucun effet, mais le quatrième triompha de tous les symptômes ; la malade put avaler, le délire disparut ; les vidanges ne cessèrent jamais de couler pendant tout le temps du remède.

Mme S**, ma parente, vaporeuse depuis l'adolescence et par hérédité, fut attaquée des hémorroïdes avec un gonflement extraordi-

naire qui procurait les douleurs les plus vives et des mouvemens convulsifs. Mme. S** était en couche ; les topiques les plus adoucissans, l'application des sangsues, n'ayant procuré aucun soulagement, il fallut recourir au bain tiède ; mais on hésita long-temps avant de se soumettre, lorsque les douleurs forcèrent la malade à m'obéir. Le premier bain les calma considérablement. et au cinquième tout fut évanoui, sans que les vidanges eussent souffert le moindre dérangement.

Mme. Peyras accoucha laborieusement d'un enfant mort. La fièvre survint le troisième jour avec une forte douleur de sciatique qui occupait toute la cuisse droite, une chaleur extrême, une soif inaltérable, l'insomnie, tous les symptômes enfin d'une effervescence portée à son plus haut dégré. On opposa à cet état, les boissons les plus rafraîchissantes, les lavemens et les fomentations, mais sans succès, ce qui me détermina à proposer le bain tiède : celui-ci réussit si parfaitement, qu'il emporta la fièvre et ses symptômes sans déranger l'écoulement des vidanges. Je suis en droit de conclure, après des expériences de cette espèce, que le bain tiède est le plus puissant remède que l'on puisse employer dans tous les temps de la maladie que j'attaque,

puisqu'il est entièrement opposé par son action à la véritable cause que j'assigne.

Voilà donc des femmes en couche dans le bain tiède ! en voilà encore avec des pertes de sang. J'en ai montré ailleurs avec leurs règles; il ne reste plus que les femmes enceintes : ce qui confirmera l'opinion que je viens d'établir, qui est, que dans tous les temps de la vie, et dans tous les cas où l'affection nerveuse sera la première cause à combattre, les relâchans seront les seuls remèdes que l'on pourra employer avec fruit.

Mais quelles seront les raisons que l'on opposera à cette pratique ? On saigne tous les jours une femme grosse par précaution ; on la purge de même : on ne craint pas d'y revenir quelques jours avant l'accouchement; on a le courage, pour ne pas dire la témérité, de lui donner un émétique et de s'en glorifier (1); et, si on demandait quelle est l'indication que l'on établit en pareil cas, on serait le plus souvent fort embarrassé, car on ne le fait que par routine. La femme de l'indigent ne se fait pas saigner, encore moins se purge-t-elle. La paysanne au teint fleuri ne se fait pas saigner ; la négresse toujours active non plus, mais au

(1) Dans les Journaux de Médecine.

contraire celle-ci accouche et se baigne. Celles qui habitent un climat tempéré, comme celles qui habitent le Nord, ne se font pas saigner et ne se purgent pas; il n'y aura donc que nos femmes de ville, celles qui vivent dans la mollesse, qui seront soumises aux lois que la médecine leur impose; elles se feront saigner et purger sans raison, mais par mode; et, s'il faut leur proposer le bain, elles se révolteront. Ce préjugé funeste a déjà coûté la vie à plusieurs; il est de mon devoir de l'attaquer, et de l'intérêt des humains de le vaincre. Toute difficile que paraisse cette entreprise, je ne me rebuterai pas; l'expérience m'y autorise, la raison est mon appui.

L'action du bain tiède peut-elle devenir nuisible en pareil cas? la détente de la peau et des muscles ne favorise-t-elle pas le relâchement nécessaire au développement de la matrice et du *fœtus*? la souplesse du ventre, celle de la matrice et du vagin ne sont-elles pas requises pour faciliter l'accouchement? l'augmentation de la transpiration insensible ne diminue-t-elle pas le volume des liqueurs au profit de cette pléthore naturelle à toutes les femmes grosses? une détente générale ne favorise-t-elle pas enfin toutes les fonctions du corps? tels sont les effets du bain tiède.

Quelles seront donc les objections que l'on fera contre l'emploi de ce remède ? sera-ce le poids de l'eau sur l'habitude du corps ? mais ce poids diminue à raison de la tiédeur de l'eau, et cette objection n'aurait de valeur que pour le bain froid que nous rejettons absolument. Craindra-t-on de nuire au *fœtus* contenu dans la matrice ? mais ce viscère est exactement fermé ; l'eau n'y pénètre pas, et quand elle y pénétreroit, elle na lui seroit pas nuisible, puisque l'enfant nage lui-même dans l'eau et ne respire pas : quelles seront donc ces raisons contraires ! En attendant qu'on les présente, je citerai des faits très-favorables à mon opinion.

Mme. de Sersay, âgée de vingt ans, devient grosse les premiers jours de son mariage : elle soutient les incommodités de ce nouvel état sans s'en appercevoir ; mais au sixième mois, elle souffre des douleurs aux reins assez vives ; il y survient une enflure. On saigne et on purge ; l'enflure augmente ; elle occupe dans peu les cuisses et les jambes ; on se croit obligé de saigner une seconde fois ; on y revient une troisième ; on purge de nouveau ; les mêmes incommodités subsistent jusqu'au huitième mois, auquel tems les douleurs de l'accouchement arrivent, et la ma-

lade est en travail. L'accoucheur qui est appelé assure imprudemment que tout est dans le meilleur état, et que Mme. de Sersay accouchera bientôt. Un jour entier s'écoule sans faire des progrès : les douleurs cependant continuent ; elles redoublent le lendemain ; on saigne de nouveau ; on y revient le troisième jour ; le sang est très-coëneux ; on s'alarme : notre accoucheur est fort embarrassé. Un état aussi cruel demandait des secours plus efficaces : quel étoit donc ce remède ? L'accoucheur répond qu'il faut employer le bain ; mais qu'il soumet son avis au mien, parce que, ajouta-t-il, on me lapideroit, s'il arrivait quelque chose de fâcheux à la malade. On m'appelle et on m'instruit de tout ce qui s'étoit passé jusque-là : on m'apprit aussi que Mme. de Sersay avoit été sujette, dès sa plus tendre jeunesse, à des attaques convulsives, pour lesquelles on lui avoit donné toutes sortes de remèdes ; que dans le couvent où elle avoit passé sa vie jusqu'au moment de son mariage, elle avoit été traitée par le médecin de la Communauté sous différentes formes ; tantôt avec les anti-scorbutiques, tantôt avec les anti-scrophuleux, tantôt avec le mercure ; qu'il avoit enfin fini par le cautère : elle le portoit encore,

et on me le montra. Je vis à ce récit une femme desséchée et racornie ; et je jugeai que la roideur des fibres étoit un obstacle invincible à son accouchement et à la dilatation du col de la matrice ; car par le rapport de deux accoucheurs qui se succédaient depuis trois jours, toutes les parties étaient dans la plus grande contraction, et bien loin de se dilater après les saignées, elles se contractaient davantage : il n'y avait donc plus que le remède proposé pour mettre fin aux tourmens inouis de cette malheureuse dame. J'opinai donc pour ce remède, et l'accoucheur fut satisfait. Mme. de Sersay fut plongée dans le bain tiède, où elle surnagea ; ce qui autorisa d'abord ma démarche : elle resta huit heures dans le bain pour la première fois ; elle s'y endormit : on y revint le lendemain ; les douleurs disparurent et il ne fut plus question d'accouchement. La malade continua à se baigner jusqu'au terme accompli ; et ce terme, annoncé un mois après par les véritables douleurs de l'accouchement, on ne put jamais faire entendre à Mme. de Sersay qu'il fallait renoncer à sa baignoire ; son état précédent l'avait si alarmée qu'elle crut pouvoir attendre davantage : on la pressa en vain : elle accoucha

dans l'eau, sans pouvoir s'en défendre. La scène fut bruyante ; on s'en doute bien ; néanmoins elle ne fut suivie d'aucun accident pour l'enfant et pour la mère.

On vient de voir tout-à-l'heure à Paris une femme grosse de six mois, attaquée de fortes convulsions qui revenaient périodiquement, les dompter par le secours des bains tièdes et par l'eau de poulet qu'elle a continués sans interruption jusqu'aux premières douleurs de son accouchement, et soutenir ensuite l'écoulement des vidanges par cette même boisson, ce qui l'a rétablie parfaitement. Je citerai encore un exemple bien frappant et bien satisfaisant pour moi, c'est celui que nous fournit aujourd'hui l'heureux accouchement d'une personne distinguée, qui, s'étant baignée pendant sa grossesse et jusqu'aux premières douleurs, a prévenu ainsi le retour d'un accident convulsif qu'elle a essuyé une première fois, et qui fit craindre pour sa vie.

Mme. Tubeuf, sujette à des attaques convulsives qui n'avoient pas encore cédés aux remèdes ordinaires, devient grosse, et dès ce moment elle n'a plus de convulsions. Elle se baigne tous les jours, et, à la faveur de ce remède, elle arrive au terme de son accou-

chement sans éprouver d'autres incommodités. Mais une fois rétablie de sa couche, les convulsions reparurent, et il fallut y travailler à nouveaux frais. Il serait inutile de multiplier les exemples ; les accoucheurs de Paris les connoissent aujourd'hui parfaitement ; mais ces exemples ne les autorisent pas à en faire une méthode générale. Si l'on demande pourquoi les douleurs de l'accouchement furent suspendues par le bain chez Mme. de Sersay, je répondrai que les premières douleurs provenaient de l'irritation et de la roideur des fibres de la matrice, laquelle n'avait pu se dilater au-delà, pour donner ainsi la place nécessaire à l'accroissement du *fœtus* ; d'où s'ensuivit la tension, l'agacement, l'irritation et l'inflammation ; la mort même de l'enfant et de la mère en aurait été la suite, si celle-ci n'eût pas été promptement secourue par le bain tiède. Si on demande encore pourquoi la grossesse a suspendu les attaques convulsives chez Mme. Tubeuf, je répondrai, 1°. que la pléthore de la matrice a fait d'abord diversion de celle du cerveau ; 2°. que la dilatation forcée de cet organe par le développement du *fœtus*, s'est opposée aux contractions spasmodiques ; 3°. que la matrice n'a plus été irritée par le passage du flux

menstruel. C'est dans une de ces trois raisons que l'on trouvera l'explication de ce phénomène. Je reviens à Mme. de Sersay, et je dis que si jamais une seconde Sersay se présentait à MM. Rigault et le Roi, avec cet appareil d'un accouchement réellement impossible, que ne résulterait-il pas de leur opération de la simphise ! Ils me pardonneront, j'espère, cette réflexion en faveur du motif ; je suis même assuré qu'ils en feront usage. En voici une autre qui a été faite avant moi, que je répète ici sans intention de nuire à personne, mais seulement en vue du bien public ; elle git dans la question suivante : Pourquoi des accoucheurs ? et pourquoi cette opération, si naturelle et si facile, n'est-elle pas livrée exclusivement aux femmes ? Un médecin aussi sage qu'éclairé, ému d'une sainte indignation, m'a prévenu sur cet article (M. Roussel) (1). Il ne me reste que la satisfaction de dire après lui que, quoique la fonction d'accoucheur tienne à l'art de guérir, elle ne fut jamais faite pour être exercée par des hommes : le caractère de cette fonction, les connaissances peu étendues qu'elle exige, la confiance plus entière et plus absolue que doivent

(1) Voy. de la femme considérée au physique et au moral, par M. Roussel.

naturellement avoir, les unes pour les autres, des personnes du même sexe ; tout enfin y appelle les femmes. Cet emploi semble leur être dévolu : elles ont tous les avantages nécessaires pour le remplir avec succès.

On sait avec quelle adresse et quelle dextérité leurs mains, petites et souples, se glissent, s'insinuent par-tout sans inconvénient, savent pénétrer jusqu'à la source du mal sans l'augmenter, et porter le remède sur une partie malade sans y réveiller des douleurs assoupies. On nous dira, peut-être, qu'il faut des études sérieuses et longues pour exercer cet art ; point du tout : l'art des accouchemens, dépouillé des préceptes indifférens, ridicules et inutiles, et du vain étalage dont on l'a affublé pour se faire valoir, se réduit à un petit nombre de principes faciles à saisir, et très à la portée des femmes. Un certain livre ou catéchisme, qui a été fait pour elles, leur suffit ; c'est un médecin généreux (Duffot) qui en est l'auteur : les sages-femmes de la campagne trouvent là le guide le plus sûr ; tout y est exposé d'une manière nette, claire et précise. Il serait à désirer que ces notions, aussi précieuses que suffisantes, fussent plus répandues ; elles mettraient le public en état de se passer du

secours des hommes dans une fonction où leur ministère semble compromettre les mœurs.

La cruauté des opérations chirurgicales d'*Archagatus* firent chasser les médecins de Rome (1). Cette capitale du monde chrétien bannit aussi de son sein les sophistes et les orateurs grecs, qu'elle accusait d'avoir introduit les vices chez elle ; Rome, enfin, ne laissa jamais subsister un art qui, exercé par des hommes, menaçait le sanctuaire du mariage. Les Athéniens, plus corrompus, ne suivirent pas cet exemple il est vrai ; mais les Athéniennes, qui avaient une répugnance invincible pour une loi qui les soumettait à se faire accoucher par des hommes, surent bien se soustraire à cette tyrannie : l'histoire nous apprend qu'une d'entre elles, plus courageuse, se dévoua pour son sexe ; elle se travestit en homme pour avoir le droit, à la faveur de ce déguisement, d'exercer la profession d'accoucheur. Toutes les femmes furent bientôt du secret, et les chirurgiens-accoucheurs perdirent leurs pratiques.

C'est en 1663 qu'on commença, à la cour de France, à se servir d'un accoucheur, nous dit Astruc dans son histoire de l'art d'accou-

(1) Aulugele. libr. 13.

cher ; ce fut dans une occasion où l'honneur en danger ne prend conseil que du trouble qui l'égare, et viole une partie des règles pour sauver l'autre ; ce fut à la première couche de Mme. de Lavalière, et pour mieux s'assurer du secret, qui le croiroit ! ce fut la honte qui fit recourir aux hommes pour la première fois.

Il y a cependant encore des femmes qu'il seroit impossible de résoudre à se faire accoucher par des hommes, non-seulement dans les lieux où cet emploi est confié aux femmes, mais dans les villes où les accoucheurs sont plus en vogue. Il y a, dit-on, une grande reine en Europe qui a un accoucheur dont elle ne se sert pas ; des femmes l'accouchent, et l'accoucheur reste en sentinelle dans l'anti-chambre, comme témoin du tribut qu'on rend à un usage auquel on a renoncé.

C'est ici où je m'arrête pour exprimer mon vœu. Je voudrais donc que tous les accoucheurs fussent relégués dans les anti-chambres avec leurs forceps et autres instrumens de mort, pour ne les appeler qu'au grand besoin, et les choses iraient mieux. Je voudrais aussi qu'un autre bon livre intitulé : de l'Indécence qu'il y a aux hommes d'accoucher

les femmes, par M. Hequet, fut plus répandu, et réimprimé, s'il le faut, par ordre du gouvernement. Qu'on les lise donc ces deux livres précieux, qu'on s'instruise, et que l'on se corrige ! Nous avons vu depuis peu (en 1789) une école établie à Caen en faveur des sages-femmes, et nous avons vu ses progrès ; la citoyenne Ducoudrai, qui a mérité d'être pensionnée par le gouvernement, en est la preuve. J'ai vu à Arles, dans le même tems, un établissement de cette espèce qui a produit aussi de très-bons sujets, et entre autres la citoyenne Pautrier qui remplace parfaitement son mari, démonstrateur dans cette école. Qu'on les multiplie donc ces établissemens populaires ; qu'on les honore, qu'on les gratifie ; et si les républiques n'existent qu'à l'ombre des vertus sociales, comme il ne faut pas en douter, la nôtre pourra se glorifier d'avoir donné le bon exemple.

SUPPRESSION DES VIDANGES.

Il est prouvé et démontré par les observations ci dessus rapportées, que le flux menstruel supprimé, et celui qui est immodéré, sont ici le produit d'une même cause. Par la même théorie, et par l'expérience pratique qui la suit, il est encore prouvé que la même cause agit dans les différens dérangemens du flux hémorroïdal. Pourquoi la suppression des vidanges ne proviendra-t-elle pas du même vice que toutes ces différentes espèces d'hémorragies, soit qu'on les considère comme immodérées ou supprimées? C'est dans l'état convulsif du genre nerveux, et dans la fougue impétueuse avec laquelle circulent les différentes liqueurs dans la matrice, que nous avons assigné plus haut la cause des hémorragies utérines; il a été même rapporté que, si la fougue du sang et sa raréfaction prévalaient sur la roideur des solides, l'hémorragie serait alors immodérée; que si au contraire cette roideur prévalait sur cette constitution du sang, l'hémorragie cesserait, et il y aurait suppression. Nous sommes d'autant plus fondés à adopter ici cette théorie, que l'effet des re-

mèdes qu'elle indique, répond parfaitement à nos vues ; c'est-à-dire, qu'en relâchant le spasme de la matrice, nous sommes assurés de provoquer les vidanges, et de remédier par-là à tous les maux qui surviennent toujours à ce dérangement.

La délicatesse de la matière que je traite, et la difficulté de ramener les esprits prévenus, me forcent aujourd'hui à multiplier les preuves; c'est pourquoi je n'hésiterai pas de divulguer les méprises de l'art, en publiant sans partialité, ce que l'observation-pratique dépose chaque jour contre la méthode vulgaire, dans le cas dont il s'agit..... Une fille du monde, qui vivait dans la débauche, accoucha secrètement d'un enfant mort ; des inquiétudes journalières et familières à son état, des effrois et des alarmes, suivies souvent de désespoir, furent les principales causes d'un accouchement aussi laborieux : la fièvre survint bientôt, et les vidanges se supprimèrent. On appela le médecin, le chirurgien, l'apothicaire, et dans peu, les confidences se multiplièrent à tel point que la maladie de cette fille ne fut plus un mystère, L'ouverture de la saphène fut le premier remède que l'on mit en usage ; mais la fièvre augmenta : on revint plusieurs fois à ce remède qui, bien loin de calmer la fièvre,

procura le délire et des mouvemens convulsifs. La malade devint dans peu inabordable ; deux médecins en furent épouvantés ; et après avoir été menacés plusieurs fois par cette frénètique, ils n'osèrent plus se présenter devant elle; ils furent enfin forcés de s'assembler au bas de l'escalier : ce fut dans cet endroit qu'ils conférèrent entr'eux sur l'état de cet infortunée. Les assistans ont prétendu qu'ils ne furent pas toujours d'accord sur le choix des saignées : celle du pied était-elle révulsive ou dérivative à la matrice ? était-elle par-là salutaire ou nuisible en pareille circonstance ? Mille raisons, toutes plus persuasives, fortifièrent l'opinion de chaque combattant ; aucun d'eux ne céda ; et l'on saigna tant du bras que du pied, *usque ad mutationem coloris*, ce qui calma la frénésie : mais par une fatalité que ces deux médecins ne purent concevoir, la malade mourut, ayant son cerveau libre et le cœur si touché au souvenir d'une vie si criminelle, qu'elle en fit à Dieu le plus généreux sacrifice.

Il a été exposé que des contentions d'esprit, des effrois et des alarmes avaient précédé cet accouchement ; en voilà bien assez pour produire tant de désordres : en effet, l'extrême dissipation des esprits animaux, les contractions violentes du cœur et des vaisseaux agi-

tèrent la masse des fluides; la circulation en fut troublée et dérangée ; ce qui excita des secousses sur le genre nerveux, et principalement sur la matrice, lesquelles intéressèrent d'abord la vie du *fœtus* et l'accouchement ; ce qui ne put se faire sans des efforts très-douloureux. Le trouble de la circulation procura ensuite la fièvre, la contraction spasmodique de la matrice amena la suppression des vidanges, et leur reflux sur le cerveau procura le délire et les convulsions.

Quel parti prendre dans cette extrémité ! appaiser le trouble de la circulation du sang et des esprits, relâcher le spasme et la contraction de la matrice, étaient sans contredit les seules indications à remplir : les humectans, les délayans et les rafraîchissans étaient par conséquent les seuls remèdes propres à produire cet effet, puisque en appaisant le mouvement des liqueurs, ils se seraient opposés aux efforts de la pléthore ; et en relâchant la tension spasmodique des nerfs de la matrice, ils auraient provoqué l'écoulement des vidanges. Les tristes effets de tant de saignées répétées autorisent ici ma façon de penser, puisqu'en diminuant le volume du sang, sans en éteindre la raréfaction, elles accélèrent la circulation ; les contractions du cœur devin-

rent donc plus fréquentes, et les symptômes augmentèrent au lieu de diminuer; le spasme de la matrice procura enfin la suppression : ces idées théoriques seront encore étayées de l'expérience contraire.

Une femme du monde, amie de la défunte dont je viens de parler, s'alarma si prodigieusement le premier jour de sa couche, qu'elle se persuada qu'elle allait éprouver le même sort : les vapeurs s'en mêlèrent bientôt, et les vidanges disparurent; ce qui caractérisait parfaitement la maladie qui venait d'enlever son amie. Les indications curatives étaient par conséquent les mêmes à remplir; elles plaidaient en faveur du bain tiède; mais il fallut commencer par des remèdes moins décisifs pour encourager la malade à entrer dans le bain : ces remèdes furent une tisanne émulsionnée, des fomentations émollientes et des lavemens rafraîchissans, qui réussirent si parfaitement qu'ils emportèrent la fièvre; le délire et les vidanges reparurent le troisième jour.

Me trouvant à Mâcon où j'avais été appelé pour un malade de considération, (Mr. de Franchelein) je fus prié par des personnes charitables, de visiter une pauvre femme en couche, dont le triste état me parut les affecter

vivement; j'y courus à l'instant avec elles. Cette femme était vaporeuse ; elle avait la fièvre depuis un mois ; elle était constipée et tourmentée nuit et jour par les vents, et par des hémorroïdes externes qui ne fluaient point : les urines ne coulaient qu'avec peine et avec douleur; et tous ces symptômes étaient le fruit de la suppression des vidanges. Un apothicaire de Mâcon, qui faisait les fonctions de médecin auprès de cette femme, mais qui n'en savait pas assez pour connaître la cause de cette suppression, employa d'abord des tisanes diurétiques chaudes, des vulnéraires et des emménagogues ; et par cette cruelle pratique, il ajouta irritation sur irritation : la malade allait bientôt succomber sous une inflammation générale si le hasard ne m'eût conduit auprès d'elle. Je changeai promptement ce régime ; j'ordonnai une tisanne rafraîchissante et nitrée, des fomentations émollientes que l'on appliqua sur le ventre ; ces deux remèdes rappellèrent les vidanges en peu de jours, et les symptômes s'évanouirent.

La femme d'un chirurgien de cette ville, (Chiris) âgée de vingt-cinq ans, accoucha de deux enfans dans le mois de décembre 1759 : son accouchement fut pénible et laborieux ; les défaillances furent continuelles ; on l'a-

breuva de cordiaux des plus spiritueux, et la fièvre parut. La langue était sèche, le gosier aride, des coliques violentes se joignirent à ces symptômes, et les vidanges se supprimèrent : le vomissement qui imitait celui de la passion iliaque, la suffocation et le délire annonçaient des engorgemens inflammatoires et la mort, si la malade n'eût été promptement secourue ; le bain était d'autant plus indiqué, que la malade de M. Hazon en a publié les merveilles (1) ; l'érétisme de tout le canal intestinal et le spasme de la matrice exigeaient ce secours : la rigueur de la saison ne formait point un obstacle à l'efficacité de ce remède ; mais elle favorisa le préjugé des personnes intéressées aux jours de la malade ; on ne voulut donc y consentir, que dans le cas où les autres remèdes eussent été insuffisans. Il fallut obéir, et concilier la cure d'une maladie si dangereuse avec les obstacles qu'on opposait à mes opérations : une tisane émulsionnée, les lavemens froids et les fomentations émollientes furent préférés au bain tiède : la boisson fut abondante ; car huit pots de tisane ne suffirent pas du jour au lendemain. La fièvre diminua ; le vomissement cessa, et après trois jours de ce régime, les vidanges reparurent.

(1) Journal de Médecine, cité ci-dessus, pag. 488.

D'après cet exposé, il est aisé de conclure que le vomissement, les coliques intestinales, le délire et la fièvre étaient l'effet des cordiaux qui, ayant agacé le genre nerveux par leurs parties âcres et caustiques, avaient ainsi embrâsé la machine : fallait-il donc pour y remédier recourir à des remèdes de même espèce ? ou fallait-il se borner à l'ouverture de la saphène ? quelle ressource ! pour ne pas dire quelle foiblesse de la part du médecin ! on diminue par-là le volume d'un sang raréfié, et d'autant plus pressé dans les vaisseaux, que leur calibre est rétréci par l'effet des contractions nerveuses. Mais comment la saignée remédierait-elle à la tension spasmodique de tout le genre nerveux et à celle qui est particulièrement affectée à la matrice, qui seule produit tous les symptômes ? C'est-là où la médecine chancelle et se tait : il était réservé sans doute aux plus jeunes et aux plus téméraires de franchir le pas et de rompre le silence. L'eau seule triomphera donc à l'avenir du préjugé et de l'erreur : des lochies supprimées, des pertes immodérées, des règles arrêtées, le cerveau dérangé, la poitrine gênée, des entrailles crispées ou érétisées, toute la machine enfin détraquée, publieront désormais les merveilles de l'art. Les observations que je

viens de rapporter serviront toujours de bouclier contre les assauts d'une opiniâtre incrédulité : si après cela, il se trouve encore des médecins et des malades qui s'obstinent dans leur entêtement, je leur dirai avec Pline, *qui vult decipi, decipiatur.*

Un nouveau partisan de la méthode perturbatrice vient frapper mes oreilles en ce moment, par des annonces pompeuses ; c'est l'auteur (Bauchesne) d'un ouvrage intitulé : *De l'Influence des affections de l'ame dans les maladies des femmes, avec leur traitement.* En ouvrant cette brochure, j'ai été arrêté d'abord dans le projet que j'avais eu d'en faire l'analyse, par des contradictions révoltantes qui se sont présentées à mes yeux ; la première est celle qui confond le tempérament *bilieux* avec le *flegmatique*, *pages* 70 et 85 ; la seconde place le sel de Sedlits dans la classe des *remèdes adoucissans*, ainsi des autres. Quant à la méthode perturbatrice, elle est telle que son inventeur l'a annoncée ; c'est un mélange des remèdes relâchans avec les irritans, tels que les vomitifs, les purgatifs drastiques, les vésicatoires, les eaux ferrugineuses, les thermales les plus chaudes, tous les anti-spasmodiques connus et le quinquina ; le tout assorti d'une apologie non suspecte de la poudre d'Aillaud.

Voilà donc, ai-je dit, un prosélite de Mr. Barthès, qui a voulu faire un livre aux dépens du bon sens et de la raison, pour faire parler de lui, et pour s'attirer la confiance des plus crédules.

Mr. Bressy, déjà cité, avec ses recherches, a fait pis encore. Non content de rejetter avec mépris, et mes préceptes et ma pratique, il s'avise de censurer l'autorité des faits incontestables et très-multipliés, qu'il a sous ses yeux, puisqu'il pratique à Arpajon, (village distant de Paris de huit lieues). Il déraisonne enfin, jusqu'à nous dire que la lactification est un remède efficace pour les filles vaporeuses; il veut, en conséquence, qu'elles allaitent des enfans; et pour attirer le lait à leurs mamelles virginales, il conseille d'y appliquer des irritans; oui, des irritans, quoiqu'il aye avancé quelques lignes plus haut, que les fibres des vaporeuses demandaient à être relâchées (pag. 40).

« Il faut commencer, dit-il, par crisper les » mamelons, les enflammer, appliquer un » corps chaud et onctueux sur le reste du » sein (pag. 138. On opérera cette irrita- » tion par une urtication (1) journalière, par

(1) L'urtication, ou flagellation avec des orties, n'a jamais été employée que sur des membres paraly-

„ l'application des rubefians, sinapismes „ ou légers épipastiques. La substance coto- „ neuse du garrou qui envelopperait le ma- „ melon et une partie de son auréole, est la „ plus propre à produire l'inflammation et „ l'attraction de la sérosité, etc. (pag. 139)".

Et vous, mères et filles d'Arpajon, serez-vous assez complaisantes pour vous porter aux dangereuses propositions d'un tel extravagant? Quoiqu'il en soit, les recherches de Mr. Bressy ont paru en même temps que le programme académique de la société royale de médecine; elles ont, sans doute, concouru

sés, qui avoient perdu tout mouvement et tout sentiment; et c'est dans la vue de rappeller celui-ci qu'on l'a mise quelquefois en usage: mais une nouvelle médecine (celle de M. Bressy) proposa d'appliquer l'urtication, les sinapismes, etc. sur le sein toujours tendu et trop sensible des filles vaporeuses; sur ce tissu enfin de houpes nerveuses, organe de la sensibilité la plus exquise, qui correspond, comme l'on sait, avec un organe plus sensible encore. Qui l'aurait jamais cru! *O tempora! ô mores!* Il est à espérer qu'une pratique aussi inconsidérée ne se propagera pas au-delà de ce village..... Au reste, Mr. Bressy a déja avoué dans sa préface, qu'il avait dit une espèce de sottise: (pag. 17) en donnant plus d'extension à son aveu, il pourrait ajouter que ses recherches ne sont qu'un tissu de sottises, et rien de plus. *Sunt verba et voces, praeterea que nihil.*

pour le prix académique; mais elles ont été rejettées ; c'est ce qui arrivera toujours à quiconque s'avisera de vouloir obscurcir une vérité reconnue, et attestée par des faits toujours subsistans, et toujours renouvellés sous nos yeux.

ÉRUPTIONS CUTANÉES.

Les dartres, la goutte et autres éruptions, seront regardées ici comme une évacuation critique ; elles sont, en effet, le produit de la dépuration des humeurs par l'organe de la peau, et cette évacuation exige 1°. que la force sistaltique des vaisseaux ou les forces *épigrastiques*, soient assez considérables pour surmonter la résistance des vaisseaux excrétoires de la peau, ou bien que cette résistance diminue elle-même à proportion ; 2°. que l'humeur excrétoire soit assez fine pour enfiler le couloir, et celui-ci assez large pour lui permettre le passage. Telles sont les conditions requises pour les éruptions dont il s'agit ; il suit de-là que, dans le cas de l'affection nerveuse spasmodique, le couloir de la peau sera toujours trop serré, et cette contraction spasmodique s'opposera par conséquent à l'évacuation critique, ce qui procurera le reflus de cette humeur hétérogène sur les parties internes, et produira souvent de très-grands maux : il y a plus ; le sang, dépouillé de son véhicule, ne fournira jamais assez de liquide

pour tenir cette humeur dartreuse, goutteuse, etc. dans une certaine dissolution. Les sels; dont la masse du sang abonde, deviendront plus grossiers; il se rapprocheront, et deviendront par-là toujours plus impropres a cette crise, et cette double cause enfantera souvent des maux de nerfs et différentes maladies particulières qui ne seront pas sans danger. C'est cette complication qui a fait dire à plusieurs que les maux de nerfs reconnaissaient plusieurs causes; c'est d'après elle que l'on a cru devoir varier les indications et le traitement. Mais j'ai prévenu depuis longtemps cette objection, en disant que cette humeur. quelle qu'elle soit, ne pourrait jamais produire, toute seule, le spasme, et qu'il fallait que la fibre, déjà tendue, répondît à son action, sans quoi il n'y aurait point de spasme; et la preuve en est, que l'on voit tous les jours les mêmes éruptions et le même alliage des matières étrangères; sans qu'elles produisent les mêmes accidens, ce qui nous prouve que les solides souffrent ici primitivement, et que la complication humorale est secondaire.

Sur ce principe, il faut bien se garder d'attaquer cette complication avant d'avoir détruit la cause primitive, sans quoi on ne réus-

sira jamais à débarrasser le sang de cette humeur, mais au contraire on la rendra plus âcre et plus caustique ; on fermera les issues par lesquelles elle veut s'échapper ; on augmentera enfin les symptômes jusqu'à procurer de nouveaux maux. On attaquera donc préalablement l'affection nerveuse ; on relâchera le tissu de la peau ; on délayera l'humeur peccante, celle que l'on suppose faire cette complication ; on dissoudra par le véhicule le plus approprié, les sels dont elle est formée : on diminuera ainsi son épaississement et son acrimonie ; on la rendra plus propre à enfiler le couloir de la peau, celui que la nature lui a destiné : car on doit être prévenu qu'elle ne choisira jamais d'autres voies, soit par l'analogie de sa figure avec celle du calibre des vaisseaux par où elle doit passer, soit par l'impulsion qu'elle reçoit de la part des solides, et par ce mouvement interieur qui la pousse du centre à la superficie du corps (1). Cette théorie, toute nouvelle

(1) Si on voulait bien adopter ces idées pratiques, dans toutes les maladies éruptives inflammatoires, telles que la rougeole, la fièvre scarlatine et autres, on craindrait davantage les purgatifs, et on ne s'aviserait pas sur-tout de les employer trop tôt, ce qui produit journellement les effets les plus funestes.

qu'elle est, n'est point hypothétique ; elle est le fruit de l'expérience pratique ; elle est sans contradiction : elle nous apprend, d'après Baglivi, Hoffman, Freind, Pitcarn, Hecquet et autres, que les solides l'emportent ici sur les humeurs, et que celles-ci, soumises à leur action, en reçoivent leurs mouvemens progressifs.

D'après cet exposé, je suppose qu'une humeur dartreuse forme la complication dont il s'agit, qu'elle soit assez évidente pour ne pouvoir pas la méconnaître, faudrait-il recourir tout de suite aux vésicatoires et aux cautères ? ou bien faudra-t-il recourir aux sudorifiques et aux autres incisifs propres à aiguillonner les solides, à augmenter leur ressort ? C'est ainsi que se conduira celui qui ne verra que l'humeur dartreuse : il agacera les nerfs ; il augmentera l'irritation, et conséquemment la contraction de la peau ; il enflammera le sang ; il augmentera encore l'activité de l'humeur dartreuse et sa causticité ; il irritera tous les symptômes qu'il aurait voulu vaincre : il n'attirera jamais la matière au dehors, dût-il employer les attractifs les plus efficaces, par la raison que ces remèdes n'attireront à la peau que des sérosités, le calibre des vaisseaux étant trop resserré pour permettre le passage à

des

des humeurs plus grossières. Ce médecin se verra alors forcé de revenir sur ses pas; il sera forcé, dis-je, de calmer les irritations qu'il aura procurées, et sa faute le conduira au vrai; je veux dire à la première cause, à celle qu'il faut détruire avant toute autre; et quand il aura préludé de cette manière et avec un succès marqué, il pourra sans crainte, employer les remèdes contraires et les associer à ceux-ci : l'expérience confirmera cette assertion.

L'abbesse de Flines (Berchini) est sujette à des éruptions dartreuses, et plus encore à des attaques spasmodiques, qui précèdent souvent l'écoulement périodique et qui en procurent le reflux : elle a des maux de nerfs, des tensions douloureuses à l'estomac et aux entrailles, des dévoiemens, des constipations, des douleurs de tête, des dégoûts, ou un appétit dévorant; les urines sont très-claires; elles sont abondantes; elle a, en outre, un tremblement général, et principalement des mains; ce qui caractérise l'affection nerveuse, sans pouvoir s'y méprendre. Quelle est la cause de tous ces accidens ? On répondra que c'est l'humeur dartreuse; et en effet, cette humeur se montre par bouffées; elle précède l'éruption des règles, ou elle la suit

de près ; elle est, pour ainsi dire, identifiée avec l'affection nerveuse, et on est en droit de juger que, tant que cette humeur restera dans le sang, les maux de nerfs continueront, et qu'il faut absolument l'attirer au dehors, *dût-il en coûter la vie à Mme. l'abbesse.* On saigne ; on purge ; on donne les remèdes appropriés sous différentes formes : on applique des vésicatoires en différentes parties du corps, mais on ne la guérit pas, puisqu'au contraire les symptômes augmentent ; ils deviennent même assez affrayans pour craindre l'inflammation : les médecins de Douai, ceux de Lille en Flandre en sont déconcertés. La malade arrive à Paris en cet état, accompagnée de son médecin ordinaire, homme d'un vrai mérite, à qui j'ai voué depuis le plus sincère attachement : elle me demande conseil, et se confie à mes soins. Je reconnais d'abord la complication dont il s'agit ; je la démontre ; le médecin est convaincu ; il ne s'agit plus que de changer de traitement pour s'assurer de la guérison. Je supprime en conséquence tout remède irritant : on y substitue les relâchans que l'on applique intérieurement et extérieurement, je veux dire, en bains et en boissons. La malade, docile à mes avis, observe ce régime pendant six mois con-

sécutifs, et les symptômes spasmodiques cessent ; l'écoulement des régles se rétablit ; les orages qui les précédaient toujours se dissipent ; le tems arrive où il faut penser à la complication humorale. J'opine pour le cautère ou le garrou, lorsque la nature attentive remplit elle-même sa tâche par une éruption dartreuse très-considérable qui se fait sur une jambe, bientôt après sur l'autre, et la malade est soulagée. Mme. l'abbesse retourne à son couvent avec de l'embonpoint et une nouvelle santé : néanmoins l'humeur dartreuse n'est pas encoce entièrement évacuée ; elle a fait depuis quelques petites éruptions : j'ai conseillé, pour en prévenir les effets, d'ouvrir un cautère, sans préjudice de quelques remèdes altérans, tels que les bouillons de tortue, ceux d'écrevisse, de vipère et autres que l'on peut ajouter au régime aqueux.

Cette observation réalise elle seule la théorie ci-dessus établie ; elle la met à l'abri de toute discussion : j'ajouterai que la même contraction spasmodique s'oppose souvent à l'éruption de la matière goutteuse, et encore à toutes celles que le sang peut fournir ; car j'ai vu des symptômes véroliques reparaître long-tems après la contagion par le seul effet des relâchans, sans que l'on pût accuser

l'impureté d'un nouveau commerce : que répondrait en pareil cas celui qui méconnaîtrait ici la contraction de la peau, l'étranglement des vaisseaux capillaires, ou de ceux qui fournissent le passage à de pareilles éruptions ? Les solidistes trouveront dans ces effets des armes invincibles en faveur de leur opinion, et s'il leur en fallait d'autres, la goutte elle-même va leur en fournir.

La d** de Boufflers a essuyé de légères attaques de goutte, et encore différentes éruptions cutanées, pour lesquelles elle avait fait placer du *garrou* sur un bras : lassée des soins que ce remède exige, et n'en ayant retiré aucun fruit, elle l'abandonna, sans éprouver d'autres incommodités. Un an après, elle a des attaques de vapeurs, qui se déclarent par un battement à l'estomac, palpitation, baillement et autres symptômes : elle en est affectée, parce qu'elle soupçonne la goutte de produire tous ces ravages. Un médecin arrive ; il assure que c'est la goutte ; un second confirme cette opinion : j'arrive le troisième, et je prétends que ce n'est pas la goutte, mais bien une attaque de vapeurs. La malade ne croit point à mon avis ; la terreur s'empare de son ame, et les vapeurs augmentent. Je suis appelé de nouveau pour

certifier à la malade que ce n'était pas la goutte ; que celle-ci attaque plus vivement les parties qu'elle affecte, et que son mal provient d'une autre cause : on cherche cette cause, et on la trouve dans l'usage immodéré de l'acide du citron, quoiqu'elle sente que tout acide lui était nuisible. Persuadée enfin qu'elle n'était pas aussi malade qu'elle l'avait cru d'abord, elle boit de l'eau de veau par mon conseil, et ce remède la guérit. Néanmoins Mme. de Boufflers est réellement goutteuse ; elle a souvent des clous et des abcès ; son sang est chargé d'une matière étrangère qui ne peut point s'assimiler avec lui ; il y a indication pour l'évacuer s'il est possible. J'ordonne en consequence d'appliquer le garrou sur un bras ; ce remède opère, et en continuant de relâcher ; en humectant l'intérieur par les boissons abondantes, la goutte paraît, et l'on est convaincu pour lors que la goutte vague reconnaît très-souvent le spasme, si ce n'est pas toujours, pour cause, sans prétendre assurer qu'elle n'en reconnaît pas d'autres : car un épaississement considérable produit aussi le même effet ; mais dans celle-ci il n'y a point de spasme ; en voici la preuve :

Le m*** de St.-Herant est tourmenté par

une goutte vague qui attaque les digestions et les dérange ; cette goutte se porte encore à la tête, et successivement sur toutes les parties du corps, sans rougeur, avec très-peu d'enflure, excepté sur une joue où elle vient s'établir. Cette goutte paraît froide ; je lui oppose en conséquence les bouillons de vipere : le malade en fait usage pendant trois mois avec des intervalles, et sa santé se rétablit parfaitement, puisque, dans l'espace d'un an, il n'essuya qu'un léger paroxisme de goutte ; mais, dans cette nouvelle attaque, l'enflure se fixa sur un pied, ce qui me détermina à faire appliquer les sangsues d'après le conseil de M. Paulmier. Ce remède opéra avec succès, puisque l'enflure disparut et le paroxisme cessa.

Le c*** de Rosem est sujet à des attaques de goutte du même caractère ; il est gros et gras, d'un tempérament très-humide et relâché ; néanmoins il a l'imprudence de se gorger de sirop d'orgeat dans un de ces paroxismes : cette boisson suspend totalement l'éruption de la goutte ; la tête et la poitrine en sont menacées. Appelé auprès de lui, je le traite avec du vin d'Espagne, et je réussis.

Voilà donc des preuves sans réplique de l'obstacle qu'oppose le genre nerveux aux

éruptions cutanées, comme aux autres évacuations ; la première de ces trois observations nous l'atteste : si je ne craignais pas d'être trop prolixe, j'en fournirais bien d'autres : j'en ai montré aussi en faveur d'une cause opposée ; l'effet des bouillons de vipère, et celui du vin d'Epagne, confirment encore mon opinion. J'ajouterai que la distance de ces deux causes opposées est quelquefois très-grande ; mais aussi est-elle souvent très-rapprochée, et, dans ce cas, le médecin peut arriver aux deux extrêmes sans s'en appercevoir ; et alors s'il n'est pas attentif à sonder le terrein sur lequel il marche, il s'égare. Le praticien judicieux est ce pilote habile, à la conduite duquel le navire est confié ; il doit connaître les écueils pour savoir les éviter, et le plus grand de tous est sans contredit de passer aux extrêmes. C'est ici où l'on peut dire avec Horace :

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Si, après avoir relâché les solides dans le cas de l'affection dartreuse compliquée de spasme, j'abandonne le traitement, je remédie à une cause ; mais je laisse la seconde, et je ne guéris pas. Il faut donc à celle-ci des

remèdes particuliers ; ce sont les sudorifiques, les incisifs, les épigastriques, les fondans, dans le nombre desquels le mercure tient le premier rang ; en l'employant avec le ménagement qu'une telle complication exige : tout comme dans le cas contraire, si on abandonne le traitement après avoir relevé le ton des fibres, la nature ne provoquera pas elle seule l'évacuation ; il faut encore la seconder par les remèdes évacuans. Telle a été la pratique des plus grands maîtres de l'art ; c'est celle de Thémison (1) ; pourquoi

(1) Thémison vivait du temps de Pompée et de Jules-César, vers l'an 49 avant Jésus-Christ : il fut l'auteur de la secte des méthodiques ; il créa son système dans sa vieillesse ; il n'eut par conséquent pas le temps de le perfectionner. Ses disciples, Proculus, Eudème, et Victrius Valens, reconnurent le *strictum* et le *laxum* de leur maître, ainsi que le troisième genre que Thémison avait appellé mixte ou *mêlé*, parce qu'il tenait de l'un et de l'autre. Pour moi, qui pratique depuis cinquante ans, d'après ces mêmes principes, je déclare avec candeur, que ce troisième genre n'exista jamais ; et que c'est lui qui a ouvert la porte à toutes les erreurs et à toutes les contradictions dans lesquelles sont tombés tous les auteurs qui ont écrit depuis jusqu'à nous ; et il est à présumer que Thémison avait voulu ménager les esprits toujours prêts à se refuser à toute innovation, quand il leur proposa ce genre mixte.

l'avoir délaissée et rejetée ? Pourquoi ces systèmes ridicules, forgés dans le laboratoire de nos chimistes, ont-ils prévalu sur celui-ci ? Pourquoi me faire un crime de renouveler des préceptes aussi sages, et d'y ajouter ce que ma propre expérience m'a appris ? Pourquoi, enfin, ne me serait-il pas permis de me ranger ici dans la classe des médecins méthodiques, quoique je me sois déjà montré le plus zélé partisan de la secte des dogmatiques, dont Hyppocrate fut le chef ? Hélas ! quand est-ce que l'on verra les médecins se prêter mutuellement la main et marcher d'un pas égal à la recherche du vrai ? Quand est-ce que la médecine cessera d'être déshonorée par les sarcasmes des esprits jaloux et par l'avidité des charlatans ? et quand la verrons-nous délivrée de cette fureur de système qui l'expose journellement aux plus funestes révolutions ? Nos pères avaient formé ce projet. Le *strictum* et le *laxum* de Thémison en est la preuve ; l'idée de ranger toutes les maladies sous ces deux classes ne m'a point paru imaginaire : pénétré au contraire de cette vérité, j'ai voulu suivre ce plan et le développer ; mes peines et mes recherches n'ont pas été infructueuses. Mes observations prouvent, en effet, que Thémison a eu raison, et je me glorifie d'être son apôtre.

CONCLUSION.

IL est prouvé et démontré par les expériences ci-dessus rapportées, 1°. que la tension des nerfs est la seule cause à combattre dans les affections vaporeuses, et que le relâchement que l'on voudrait admettre, ne paraît jamais ici.

2°. Il est prouvé aussi et démontré que les remèdes que l'on nomme improprement anti-spasmodiques, sont ici de véritables poisons, auxquels on attribue faussement une vertu anti-spasmodique, puisqu'ils produisent des effets opposés à l'indication curative, qui est de détendre les nerfs dans tous les temps de la maladie (1).

3°. Il est encore prouvé et démontré que les relâchans, et tous les humectans sont les seuls remèdes favorables pour cette maladie, lorsqu'elle n'est pas compliquée avec toute autre, et qu'elle est le produit du spasme

(1) En réfléchissant sur les contradictions que j'ai relevées ci-dessus, de Tissot, et sur celles que l'on trouve dans la dissertation de Godert, sur les anti-spasmodiques, qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, en 1765, on est convaincu de cette vérité; et le médecin praticien gémit, en voyant l'humanité asservie au charlatanisme de tous ces érudits académiciens, et de ces savans prétendus.

proprement dit, sans matière quelconque et autres vices adjoints.

4°. Il est enfin prouvé et démontré que l'eau froide et l'eau tiède réussissent également dans ces sortes de cas, et qu'il faut les employer là où une médecine routinière plaçait jadis les anti-spasmodiques; mais ce sera avec les conditions que le médecin distinguera celle des deux à laquelle il faudra donner la préférence; et ce sera par les symptômes qu'il aura à combattre, lesquels symptômes indiqueront quelle sera la première cause à détruire, ou la tension des nerfs, ou la raréfaction des liqueurs et de l'air : dans le premier cas, on emploira le bain tiède, et dans le second, ce sera le bain froid ; et, pour ne pas donner matière à de nouvelles contradictions, je répéterai que celui-ci agira, en condensant l'air intérieur trop raréfié, et quoique dans le moment il agisse au préjudice de la fibre, il ne deviendra pas moins spécifique et radical.

5°. Les mêmes expériences nous enseignent que cette tension des fibres est quelquefois excitée par une matière quelconque, laquelle fait alors une complication humorale qui demande d'autres secours que le seul relâchant : le quinquina a paru quelquefois réussir ; les autres remèdes de la pharmacie peuvent aussi

en partager la gloire; mais comme la complication de cette matière fébrile, ou autre, sera toujours soumise à la tension spasmodique des nerfs, on s'occupera à dompter celle-ci par les relâchans, avant de recourir aux remèdes contraires; ceux-ci même ne seront jamais employé seuls; et par ce double accord, on guérira sûrement toutes les maladies dépendantes de cette cause.

OBSERVATIONS

De différens médecins en faveur de la méthode humectante dans les maladies spasmodiques.

OBSERVATIONS *du docteur Berkenhout, médecin à Londres, auteur de la traduction anglaise du* Traité des vapeurs (1).

CEUX qui suivent aveuglément la routine dans la pratique médicinale, trouveront dans la lecture du *Traité des vapeurs*, par M. Pomme, des sujets d'étonnement; mais toutes les fois qu'ils mettront leur crédulité à l'épreuve, je les supplie de se rappeler que l'auteur est un vrai médecin, et que conséquemment son assertion dans les faits cités, doit être admise comme une preuve suffisante, quelqu'opposés qu'ils paraissent à nos pré-

(1) Il y a deux autres traductions dont l'une espagnole a été faite à Madrid, et l'autre en langue italienne a été faite à Ostende; mais les auteurs de celles-ci sont anonimes.

ceptes médicinaux. Depuis Hippocrate jusqu'à nous, les révolutions de la médecine ont été presque aussi nombreuse que celles des empires ; aussi avons-nous vu les règnes successifs des empiriques, des théoristes, des galénistes, des chimistes, des mécanistes, des méthodistes, etc. Il y a fort peu de temps que le système de Boërhaave était universellement reçu et établi ; cependant de nos jours, nous l'avons vu entièrement rejeté par le premier collége de médecine de l'Europe (Edimbourg) ; mais une des révolutions des plus remarquables dans la médecine, ne paraît-elle pas à présent dans l'inoculation et dans le traitement de la petite vérole ? cet exemple seul doit nous suffire pour ne jamais rejeter avec trop de précipitation, une innovation quelconque, par la seule raison qu'elle contrarie les opinions du moment : tout extraordinaire que parut d'abord le système de l'inoculation, il n'est pas moins vrai que la révolution qu'il a produite a été très-avantageuse aux humains ; il en est de même aujourd'hui pour le système de M. Pomme.

A l'égard du bain tiède, si universellement recommandé dans le *Traité des vapeurs*, quoique M. Pomme soit le premier qui s'en soit servi, comme d'un vrai spécifique, dans les

maladies hystériques et hypocondriaques, il est évident que les anciens en connaissaient l'utilité; et en effet, notre bible nous apprend que les bains étaient en usage parmi les juifs; car c'était dans le bain que David vit pour la première fois Bethsabé (1). Susanne aussi se baignait, quand les deux vieillards devinrent amoureux d'elle. Homère parle du bain tiède dans plusieurs endroits de son Iliade et de son Odyssée (2). Andromaque fit préparer un bain tiède pour Hector, à son retour d'une bataille, et Nicomède en prépara aussi un pour son maître Nestor (3) : il y a enfin des citations innombrables dans les anciens poëtes et les historiens, qui prouvent que les bains étaient en usage de leur temps. Diodore de Sicile parle des bains de Sicile, dans lesquels on disait qu'Hercule se baignait après ses travaux pour recouvrer ses forces (4). Pindare parle aussi de ces bains, ainsi que le poëte thébain, qui chante la vertu vivifiante de ce puissant remède (5). Platon recommande le bain tiède,

(1) Samuel, *chapitre II.*

(2) Homère, *iliade XXII.*

(3) Homère, *iliade XIV.*

(4) Diodore, *lib. X.*

(5) Pindare, *olymp. XII.*

non-seulement après quelques fatigues, mais encore pour la guérison de plusieurs maladies (1). Denys d'Halicarnasse, dans la description de l'Italie, parle aussi de plusieurs bains qui étaient célébrés pour la guérison de plusieurs maladies chroniques (2). Il est bien évident qu'Hippocrate connaissait aussi les vertus du bain tiède, puisqu'il nous dit : *Calida balnea jejunum attenuant ac frigefaciunt, a cibo accepto eadem calefaciunt ac humectant* (3); et ailleurs *dolorem lateris et pectoris ac dorsi balneum lenit et sputum maturum facit ac educit, facilem spirationem reddit, et lassitudinem eximit, articulos enim ac cutis superficiem mollit, sed et urinam ciet, capitis gravitatem solvit et nares humectat* (4) : je pourrais rappeler ici bien d'autres passages d'Hippocrate qui prouvent l'usage que ce divin vieillard faisait du bain tiède, si ceux que j'ai déjà cités ne suffisaient pas.

Les bains publics des Romains sont connus non-seulement par l'histoire, mais encore par les restes magnifiques de ceux d'Agrippa, de

(1) Platon, *de legibus*, *lib. VI.*

(2) Denys d'Halicarnasse, *lib. I.*

(3) Hippocrate, *de diætâ.*

(4) *Ibidem*, *de victu.*

Trajan,

Trajan, de Séverus, de Caracalla, de Diocletien, de Constantin, etc. les bains tièdes n'étaient pas seulement connus dans Rome, mais encore dans l'Italie (1); car Sénèque blâme les Plébéïens de la dépense excessive qu'ils faisaient pour la décoration de leurs bains (2). Les bains publics de *Baya* étaient aussi fréquentés par le peuple en Italie, que ceux de Bath le sont en Angleterre par le beau monde de cette isle; ce qui a fait dire à Horace : *Nullus in orbe sinus Baiis prælicet amœnis* (3). Mais nous apprenons par une autre de ses épîtres, que ces bains étaient aussi fréquentés par les malades (4). Strabon vante les vertus médicinales, non-seulement des eaux minérales de *Baya*, mais encore celles de plusieurs sources de l'Etrurie alors également fréquentées par les malades (5). Celse ordonnait aussi les bains tièdes et les bains froids (6). Galien faisait de même (7) : on voit par les

(1) Montfaucon, *antiq. explanat. tom. III.*

(2) Sénèque, *epistol. 86.*

(3) Horace, *lib. I*, *epistol.* 1.

(4) *Ibidem*, epistol. 15.

(5) Strabon, *lib. I.*

(6) Celse, *lib. I.*

(7) Galenus, *de usu partium.*

ouvrages d'Avicène, que les Arabes employaient aussi les bains médicinalement (1). Arétée et Alexandre de Tralles les prescrivaient aussi aux mélancoliques, *ad melancoliam curandam* (2). Nous voyons donc que ce remède, si simple en apparence (le bain tiède et le bain froid), a été très-estimé par les medecins de l'antiquité : nous voyons aussi que l'idée d'ordonner les bains aux malades mélancoliques n'est pas entièrement neuve ; et ce n'est pas pour déprécier le mérite de l'ouvrage du docteur Pomme, que nous revendiquons cette gloire aux anciens ; mais au contraire pour augmenter son éloge, puisque cet auteur nous dit expressément dans son livre, au chapitre de la fièvre spasmodique, (pag. ci-dessus 190) qu'*il n'est pas novateur et qu'il rougirait de l'être ;* et après avoir cité Hippocrate, Galien, Celse et autres, il ajoute : *Bien loin de vouloir m'ériger en maître de l'art, je fais gloire au contraire de me montrer le disciple de ces hommes illustres, qui ont ouvert les premiers, les routes pénibles dans lesquelles nous marchons, etc.*

(1) Avicène, *canon. lib. III.*

(2) Arétée, *de curandis morbis.* Alexandre de Tralles, *lib. I.*

A l'égard du racornissement des nerfs (1)

« (1) J'ai vu, non sans surprise, dans le Journal de » Médecine du mois de janvier de cette année, à la *page* » *80*, son auteur (M. Bacher) parler de *viscères ra-* » *cornis, desséchés, durs, squirreux, etc.* par les » funestes effets d'un régime sec, qui n'est que trop » connu, dit-il, du vulgaire ; assertion appuyée par » M. Bacher sur des ouvertures de cadavres. J'ai vu » encore, dans le même journal, *pages 7* et *8*, une » critique amère de la méthode que j'applique en pa- » reil cas avec tant de succès (par M. Lepreux), que » l'on appelle *ressuscitée*, *défectueuse*, et par fois » *dangereuse*, d'après l'autorité du même M. Bacher, » qui a cité jadis dans ses recherches sur les mala- » dies chroniques, une thèse qui a pour titre : *An* » *aliquandò morbos chronicos aquae usu debellare* » *periculosum*, avec l'affirmative, ce qui est consé- » quent. . . . Mais que faut-il que je pense de cet » acharnement à vouloir étouffer la vérité, et de » toutes ces contradictions ? Sinon que pour ne pas » se fixer à une méthode sûre et trop aisée, on » embrouille la matière, on défigure la question, et » on laisse ainsi le médecin et le malade dans l'em- » barras. L'ancien Journaliste de Médecine, feu M. » Roux, faisait de même ; aussi, quand j'ai voulu » répondre à ses attaques, ai-je été forcé de le dis- » tinguer en Roux de 1764, qui avait fait l'éloge le » plus pompeux de mon ouvrage ; et en Roux de » 1769, qui l'avait censuré avec aigreur. (*Voyez* » mon Recueil de pièces, imprimé à Paris, chez » Hérissant, en 1772, *pages* 32 et 47). M. Bacher » sera donc encore aujourd'hui le Bacher de 64 et le » Bacher de 69 ».

qu'il suppose être la cause prochaine des vapeurs ; quelque peu vraisemblable que puisse paraître cette idée à plusieurs, nous ne la rejetterons pas jusqu'à ce que nous en ayons découvert une meilleure. Que sa théorie soit vraie ou fausse, si son remède réussit, il a des droits sur notre estime et sur notre reconnaissance, sur-tout quand nous nous voyons forcés de convenir que les drogues pharmaceutiques, que nous ordonnons communément en pareil cas, produisent tout au plus un soulagement momentané, et souvent ne le produisent pas. J'ai commencé à exercer la médecine avec une très-haute estime de cette classe de drogues, que nous nommons très-improprement *nerveuses* ou *anti-spasmodiques ;* cette haute idée a diminué peu à peu, et aujourd'hui je suis convaincu, par l'expérience de plusieurs années, qu'elles sont nuisibles ; et pour rendre justice à notre auteur, je suis au surplus obligé d'avouer que, depuis la lecture de son livre, et en me conduisant d'après ses principes, j'ai obtenu de vrais succès dans le traitement des maladies hystériques : en voici deux exemples.

Je fus appelé pour la fille d'un jardinier de Twichenham, âgée de dix-neuf ans, laquelle était sujette à des paroxismes hystériques de

la première force, puisqu'ils ne laissaient que de petits intervalles d'un quart-d'heure, et souvent de cinq minutes. Cette fille était alors si violemment agitée par les convulsions, qu'il fallait plusieurs personnes pour la tenir dans son lit. L'apothicaire que je trouvai chez elle à ma première visite, me raconta que cette fille était depuis long-temps sujette à ces sortes d'attaques, et qu'il avait donné lui-même toutes les drogues dont on se sert communément en pareil cas; son pouls était très-fréquent et concentré, battant quatre-vingt-dix fois par minute: je la vis reprendre ses sens en peu de temps pour retomber ensuite quelques minutes après. J'ordonnai d'abord une potion très-simple pour me conformer à l'usage, et un opiat des plus doux; mais ces remèdes ne produisirent rien, ce qui m'engagea à faire préparer un bain tiède, avec ordre d'y contenir la malade de gré ou de force au moins une heure, pour l'augmenter ensuite peu-à-peu: ce qui fut fait. La violence des symptômes hystériques diminua après les premiers bains, et dans quinze jours les convulsions disparurent entièrement.

Une autre fille, âgée de dix-huit ans, fut attaquée du *chorea Sancti-Vyti;* bientôt après elle parut hébétée, ensuite elle devint folle:

elle parlait continuellement, ne dormait point, et ses membres étaient toujours dans des mouvemens convulsifs. Après une saignée, je la fis plonger dans un bain tiède où elle restait trois ou quatre heures par jour; on lui appliquait en même-temps de l'eau froide sur la tête, à la manière du docteur Pomme. La première épreuve fut douloureuse; mais peu-à-peu la malade s'y accoutuma, et le sixième jour elle fut guérie. J'ai donné la préférence à ces deux observations sur plusieurs autres, parce que les symptômes m'ont paru les mieux caractérisés.

Indépendamment de l'avantage que les malades hystériques et hypocondriaques peuvent tirer du Traité des vapeurs du docteur Pomme, je pense que les médecins qui traitent les maniaques, pourront y puiser des idées très-utiles. C'est un objet d'une importance infinie pour les individus en particulier et pour toute la société; la routine que l'on fait depuis long-temps, les conduit rarement à la santé. Si donc les expériences hardies peuvent être justifiables en médecine, c'est assurément dans les cas désespérés. L'analogie qu'il y a entre les maladies hystériques et hypocondriaques, et plusieurs genres de folie, est si évidente, qu'il serait difficile de prouver que

les unes et les autres de ces maladies ne sont pas l'effet d'une même cause. Or, s'il est vrai que des évacuations immodérées sont funestes dans les premiers cas, il est facile de rendre raison du peu de succès de notre méthode actuelle de traiter les maniaques (1).

OBSERVATION sur une affection vaporeuse, par M. Guindant, médecin à Paris.

IL n'y a pas en médecine de sujet qui ait été plus touché que celui des affections vaporeuses : aucun sujet, il est vrai, ne demande plus de réflexions; aucun n'exige plus la vérité; mais cette vérité, une fois trouvée, doit-elle être contestée ? doit-elle souffrir des contradictions, dès que la raison l'autorise et que l'expérience la soutient ? Voilà cependant où nous en sommes pour ce qui regarde les affections vaporeuses : un nombre d'auteurs anciens et modernes, ont écrit sur les vapeurs ; tous ont voulu établir leurs systèmes ; mais, comme ces mêmes systèmes sont plus emphatiques et plus spécieux que concluans pour la thérapeutique, n'était-il pas nécessaire à la médecine qu'il parût quelqu'un qui se chargeât de débrouiller dans cette matière, le vrai

(1) *Voyez* la préface du traducteur anglais.

d'avec le faux, le clair d'avec l'obscur, et l'utile d'avec l'apparent, pour de-là percer à travers la vérité ? Nous trouvons ce quelqu'un en la personne de M. Pomme. Le Traité des Affections vaporeuses, que ce médecin a mis au jour, est des mieux raisonnés et des plus simples : on y remarque un raisonnement palpable, une théorie naturelle, aisée, et des succès qui ne peuvent s'attribuer qu'à la connaissance parfaite de la classe, du genre et de l'espèce de la maladie qu'il traite.

L'affection vaporeuse, suivant notre auteur, est cette affection particulière du genre nerveux qui en produit l'irritabilité et le racornissement ; voilà donc l'irritabilité, l'érétisme, le spasme, le racornissement des nerfs, le produit du genre nerveux affecté ; qui est-ce actuellement qui peut affecter les nerfs ? qui est-ce qui sera par conséquent la cause occasionnelle des affections vaporeuses ? Ce sera, comme le remarque judicieusement M. Pomme, la vie sédentaire, les études prolongées, les passions violentes, les *animi pathemata* ; ce sera les longues abstinences, les évacuations immodérées, les grandes pertes de sang, la suppression des mois et des lochies ; ce sera les veilles continuelles, les boissons excessives en vin et en liqueurs, l'abus des remèdes

pharmaceutiques, du tabac, du chocolat, du café, du thé et celui des alimens; ce sera des parens valétudinaires, infirmes et vaporeux qui, en donnant la vie, auront aussi donné leurs infirmités : ce sera enfin, ainsi que je l'ai observé plusieurs fois, l'érotomanie et la nostalgie (1).

Comment tout ceci peut-il affecter le genre

« (1) *L'érotomanie* ou folie amoureuse, est de » toutes les passions de l'ame, celle qui affecte le » plus le cerveau et la matrice chez les femmes ner- » veuses; elle porte le trouble dans la circulation des » esprits, elle dérange toutes les fonctions de la ma- » chine, elle l'embrâse, elle est avec l'adversité, que » j'ai citée ailleurs, une des causes d'incurabilité; et » si le médecin est trompé en pareille circonstance, » la malade en est la victime, par la raison que, » courant après les symptômes du mal, et voulant » les dompter avec des remèdes actifs, il vient à bout » de détruire le corps en procurant de nouveaux » maux. Il en est de même de la *nostalgie*, ou cette » mélancolie qui survient au dégoût du pays que l'on » habite malgré soi, que l'on appelle communément » *maladie du pays* (quoiqu'elle opère des effets op- » posés); cette aversion insurmontable pour le lieu, » pour la maison, pour les personnes avec lesquelles » on est obligé de vivre par état, soit dans le monde, » soit dans le cloître, etc. Je préviens donc les méde- » cins que, dans ces sortes de cas, il faut oppo- » ser, s'il est possible, le remède moral à la cause » morale, sans quoi point de guérison ».

nerveux ? rien de plus facile à concevoir. C'est d'abord en agissant sur lui, en évaporant le fluide qui sert à le lubrifier, à le rendre souple et propre à exécuter avec ordre les fonctions vitales naturelles et animales : d'après cela, ne résulte-t-il pas et ne s'ensuit-il pas physiquement la sécheresse extrême et le racornissement des nerfs ? Résumons à présent le tout, et nous verrons ensuite si le traitement que M. Pomme prescrit, d'après ses expériences, n'est pas étayé de la raison, et s'il n'est pas de la plus grande utilité pour la médecine.

Les affections vaporeuses sont des affections qui attaquent le genre nerveux, ou en total, ou en partie, et qui en produisent l'irritabilité, l'érétisme, le spasme et le racornissement : les causes qui donnent naissance à ces affections sont toutes celles que j'ai rapportées ci-dessus ; ce sont celles, ainsi que je l'ai dit, qui causent l'évaporation du fluide nerveux, et qui par conséquent empêchent les nerfs d'exécuter leurs fonctions. Maintenant le but que doit se proposer le médecin pour la cure de ces affections, ne doit-il pas tendre à empêcher l'évacuation, et à restituer le fluide perdu par cette évaporation ? N'est-ce pas là positivement où veut

atteindre M. Pomme ? Je n'imagine pas que l'on puisse mieux y prétendre qu'en proposant les relâchans, les délayans, les humectans, tels que les bains domestiques, simples, composés, tièdes, froids, le pédiluve, les lavemens à l'eau froide, les fomentations émollientes, les tisanes rafraîchissantes, l'eau de poulet où de veau, le petit-lait, les bouillons d'agneau, de veau, de mou de veau, de grenouille, de tortue, les potions huileuses, adoucissantes et mucilagineuses, et enfin les eaux minérales légèrement acidules.

J'avoue que tous ces remèdes doivent paroître contraires et mal indiqués, à ceux qui font dépendre les affections vaporeuses du relâchement des nerfs ou de l'opilation et de l'embarras des viscères du bas-ventre, ainsi que ceux qui admettent le cours irrégulier des esprits animaux pour la cause occasionnelle de ces affections : la bonne pratique exigeant que, dans ces sortes de cas (tous plus étranges aux vapeurs) on mette en usage les toniques, les incisifs, les apéritifs et les stomachiques ; mais en revanche que ces remèdes contraires paraissent propres et bien indiqués à ceux qui savent trouver la vérité où elle est, qui, par conséquent, regardent

les causes dont nous avons ci-dessus fait l'énumération comme autant d'agens capables d'affecter le genre nerveux, et de produire ensuite le racornissement des nerfs ; qui considèrent l'obstruction de chaque viscère du bas-ventre, et les accidens qui se font sentir dans les paroxismes des vapeurs, comme les effets de ce racornissement, et qui savent que le cours irrégulier des esprits animaux ne provient que de l'irritabilité et de la trop grande sensibilité du genre nerveux ; en un mot, les relâchans, les délayans, les tempérans, les humectans sont des remèdes précieux, et, pour ainsi dire, inspirés à ceux qui ont le bonheur de penser et d'agir, comme pense et agit M. Pomme, dans son *Traité des Affections vaporeuses*.

Cependant M. Pomme s'est fait des adversaires, et s'en fait encore aujourd'hui par cette façon de penser et d'agir : mais serait-ce parce qu'il consulte attentivement la nature, et qu'il pratique dans le goût des anciens ? serait-ce parce que sa méthode et son traitement sont fondés sur la doctrine d'Hippocrate, de Galien, de *Cœlius Aurelianus* ; d'Arétée, de Celse, d'Alexandre de Tralles, de Sanctorius, d'Hoffman, de Baglivi, etc. ? serait-ce parce qu'il ne veut pas augmenter

le nombre des ministres de la mort, ou de ceux qui se révoltent contre la nature ? serait-ce enfin parce qu'il ne veut pas adhérer aux préjugés inhumains que beaucoup de médecins de ce siècle savent si bien perpétuer, et parce qu'il regarde les stomachiques, les cordiaux, les purgatifs, les antispasmodiques comme des secours toujours préjudiciables et souvent meurtriers, dans la cure des affections vaporeuses ? C'est probablement ce dernier motif qui fait jeter des regards foudroyans sur M. Pomme ; c'est assurément son indocilité invincible à prendre le parti des médecins routiniers, ou plutôt sa constance pour les oracles de la nature, qui lui attire des paroles dures et injurieuses. Heureusement que, lorsqu'on est muni de la vérité, l'on pare sans peine tous les coups des calomniateurs ; aussi M. Pomme est-il tranquille : la franchise est la règle de ses mœurs, la nature son oracle, et avec cela, peut-on manquer de défenseurs ? C'est en cette qualité que je parais, et que j'oppose à ses ennemis l'observation suivante.

Mlle. Enault, marchande d'Orléans, âgée de 28 ans, d'un tempérament bilieux, sanguin, d'une figure des plus heureuses, me fit appeler le 14 février 1766 : cette demoiselle

éprouvait les rigueurs d'un spasme si général, qu'aucune partie du corps n'en était exempte ; l'estomac, entr'autres, était si affecté et si douloureux, qu'il permettait à peine l'entrée des alimens liquides, et si quelque chose entrait, c'était pour entretenir un vomissement dont elle endurait les tristes secousses depuis trois semaines entières ; les muscles du cou et de la gorge étaient si tendus qu'il était impossible à la malade de fléchir la tête. La respiration était entièrement gênée ; le ventre était dans un état de contraction aussi violent que la gorge : le diaphragme, dans ses deux mouvemens, souffrait des tiraillemens dont la malade sentait les effets dans toute la région épigastrique, effets qui lui faisaient continuellement jeter des cris horribles ; les coliques, les borborigmes étaient de la partie ; tout, en un mot, était si érétisé, que la malade ne pouvait ni cracher, ni moucher, ni aller à la selle ; les urines même étaient fort modiques, et le pouls était petit, inégal et fréquent.

Après avoir pris les informations nécessaires en pareil cas, j'appris que cette femme éprouvait depuis deux années, des douleurs d'estomac ; que ces douleurs la jetaient de temps en temps dans des états de rigidité et de

spasme surprenans. Je sus que l'écoulement périodique de ses mois n'avait jamais eu chez elle aucune interruption, et que, si elle en avait quelquefois éprouvé le dérangement, ç'avait toujours été par trop d'abondance plutôt que par diminution. Je sus enfin que le traitement qu'on avait employé pour combattre cette affection spasmodique, consistait en saignées du bras et du pied, en purgatifs, en sudorifiques, et en remèdes chauds et violens ; le quinquina sur-tout et la tisane des bois sudorifiques lui avaient été conseillés par beaucoup de médecins : les saignées furent répétées à outrance ; on l'avait saignée même dans cette dernière attaque deux fois du bras et autant du pied, et les cordiaux étaient les autres remèdes qu'on avait opposés à la maladie. Mais la nature ne demandoit pas ces secours ; aussi n'en fut-elle nullement soulagée : *Naturâ repugnante irrita sunt omnia*, nous dit Hippocrate. J'ignorais jusque-là quelle pouvait être la cause éloignée de cette cardialgie hystérique, et je desirais ardemment d'en être informé avant de procéder à la curation. J'en fus instruit quand on m'eut dit que cette demoiselle, après avoir perdu son père et sa mère, avait été obligée de renoncer à la ville pour se retirer à la cam-

pagne, et que cela n'avait pu se faire sans violence de sa part. Il ne m'en fallut pas davantage pour m'éclairer dans la conduite que je devais tenir auprès d'elle ; je commençai d'abord par éloigner tous les remèdes avec lesquels on prétendait la secourir : je défendis même l'usage des bouillons ordinaires ; je prescrivis l'eau de poulet, la limonade légère. Jusque-là je ne trouvai aucune résistance à mes propositions ; mais tout changea de face quand je proposai les bains entiers presque froids, dans lesquels il faudrait rester au moins deux heures ; ce remède effraya moins la malade que le temps que je lui prescrivais : cependant elle se rendit à mes avis et les exécuta ponctuellement ; les lavemens et les fomentations émollientes ne furent point omis : je défendis qu'on bassinât le lit à la sortie du bain ; et qu'on couvrit beaucoup la malade, ainsi que cela se pratique ordinairement. Je ne voulais, en un mot, rien qui pût augmenter et entretenir l'évaporation du fluide nerveux, qui pût causer de la chaleur à cause du desséchement et du racornissement qui en sont le produit indispensable ; je ne voulais au contraire que quelque chose qui pût entretenir les pores de la peau ouverts, et qui pût procurer cette douce fraîcheur qui est si nécessaire

nécessaire aux corps irrités et tendus. Pouvais-je mieux y réussir qu'en prescrivant des linges blancs et froids, et qu'en faisant peu couvrir la malade ? Tous ces remèdes innocens ne procurèrent pas d'abord un effet sensible. La malade vomissait également ; les douleurs n'étaient pas moins aiguës : cependant trois heures après le bain, elle reposa pendant quelque temps ; mais les souffrances succédèrent bien vîte au calme.

Le lendemain au matin, la malade rentra dans le bain ; elle y resta trois heures, et elle n'y souffrit aucunement. On la mit ensuite au lit avec les précautions que j'avais indiquées. Le vomissement subsistait toujours ; le ventre n'était pas moins douloureux et paresseux ; les urines paraissaient avec la même médiocrité ; les douleurs se montraient avec des intervalles ; il n'y avait que le pouls qui eût changé de caractère ; il était bien plus mou et bien moins vif qu'auparavant. Le soir, elle prit un autre bain, dans lequel elle resta autant de temps que le matin ; malgré cela, les mêmes accidens subsistèrent, mais plutôt avec de la diminution qu'avec de l'augmentation. Le 16 février, la malade prit deux bains ; la tension du ventre et de la gorge diminua considérablement ; les muscles flé-

chisseurs exercèrent leurs fonctions ; les douleurs ne furent pas si universelles ; il n'y eut même que celle de la région épigastrique et diaphragmatique qui subsista : la déglutition était bien plus aisée, mais l'estomac était toujours tendu au point de ne garder aucune boisson. Ennuyé presque autant que la malade de ce que le vomissement continuait, je pris le parti de faire appliquer sur la région épigastrique, des serviettes trempées dans l'eau exactement froide : ce remède parut dur à la malade ; mais, quand on veut guérir, qu'est-ce qu'on ne souffre pas ? Le 17, je vis la malade plus contente ; la douleur était dissipée, et le vomissement avait disparu : il n'y avait plus que deux choses qui l'inquiétaient, elle et moi, c'était la paresse du ventre et celle des voies urinaires ; ainsi j'insistai toujours sur le bain, et je persuadai à la malade d'y rester cinq à six heures de suite si elle le pouvait, ce qu'elle fit : ce bain procura une détente si considérable, que presque aucun *sphincter* ne put résister à son effet ; les urines et les excrémens sortirent involontairement ; la salive vint en abondance lubrifier les contours de la bouche, du gosier, et tout l'intérieur du palais : ces excrétions durèrent si long-temps,

qu'elles causèrent une faiblesse, laquelle se dissipa en faisant prendre à la malade un peu de vin ; elle se coucha et passa la nuit fort tranquillement. Le 18 au matin, tous les accidens nous parurent éclipsés ; le corps n'était plus douloureux ; le côté gauche de l'estomac était le seul endroit encore un peu sensible : je fis continuer l'eau de poulet et la limonade ; je prescrivis pour nourriture la crême de riz à l'eau : les lavemens et les fomentations ne furent pas négligés. La malade ne prit plus qu'un bain par jour ; elle les continua jusqu'au 21 en y restant quatre heures au moins chaque fois. Voyant ensuite que toutes les fonctions du corps se faisaient exactement, et qu'il ne restait aucun vestige des accidens passés, je purgeai cette demoiselle avec un gros de crême de tartre incorporé dans deux onces de pulpe de casse : ce doux minoratif la débarrassa de beaucoup de bile noire et fétide; et, depuis ce temps, elle se porte très-bien. *Voyez* le Journal de Médecine du mois de novembre 1767 (1).

« (1) Pour juger du mérite de M. Guindant, je renvoie le lecteur à deux ouvrages dont il a enrichi la médecine, dans lesquels on trouve les réflexions sages et judicieuses d'un médecin très-instruit dans la pratique de son art. Le premier de ces ouvrages a

OBSERVATIONS sur des affections vaporeuses, par M. Blanc, médecin à Marseille.

SI l'usage des bains est ancien et presque de toutes les nations, c'est cependant chez les orientaux qu'il a eu le plus de vogue : les écrits des médecins de ces contrées en font foi ; mais, quoique ces habiles praticiens reconnussent l'efficacité de ce remède pour tempérer, rafraîchir, relâcher, adoucir, etc. leur confiance n'était pas si décidée en faveur des aqueux, qu'ils n'employassent en même-temps d'autres remèdes d'une qualité contraire, tant pour contre-balancer la vertu trop atténuante et relâchante de l'eau, que pour combattre certains embarras qu'ils supposaient être dans les viscères et dans les glandes : de cette pratique il en résultait un bien incomplet, et les malades étaient par-là exposés à différentes rechûtes. La plus grande partie des médecins d'aujourd'hui est encore l'esclave de ce fatal préjugé ; puisque dans les maladies que nous voyons céder aux seuls

» pour titre : *La Nature opprimée par la médecine moderne*, ou *la Nécessité de recourir à la médecine hippocratique*, imprimé à Paris en 1768 ; le second a pour titre : *Exposition des variations de la Nature dans l'espèce humaine*, imprimé à Paris en 1771 ».

remèdes aqueux, telles que les vapeurs, ils leur associent d'autres remèdes contradictoires, et ne guérissent pas. Il était réservé à M. Pomme de divulguer cette erreur et d'écarter tous les obstacles qui s'opposaient à une cure radicale : ce médecin judicieux a reconnu que la sécheresse des nerfs était la cause prochaine et essentielle des vapeurs, et que pour remédier à cette maladie, il fallait assoupir, humecter et détendre : mais, comme les nerfs sont d'une texture fort resserrée, et que dans un état d'exsiccation, ils acquièrent une rigidité et une densité extrême, il est arrivé, ainsi qu'il arrive encore, qu'une courte immersion dans l'eau, quoique répétée pendant le cours non interrompu de plusieurs mois, ne produisait pas de grands effets. C'est d'après cette observation que M. Pomme s'est décidé à tenir ses malades dans l'eau pendant plusieurs heures de suite, et qu'il a laissé de courts intervalles d'un bain à l'autre. Les heureux succès qu'il a obtenus, ont justifié ses idées, et les affections vaporeuses, même les plus graves, regardées comme incurables, ont enfin cédé à sa constance. Je n'entrerai pas dans le détail de la théorie de ces maladies, je ne ferais que répéter ce qui est si bien exposé dans le *Traité des vapeurs*. Je suis l'ami

de M. Pomme, mais je le suis aussi de l'humanité ; et en cette qualité, j'avouerai que si j'ai été frappé de ces nouvelles découvertes, elles ne m'ont pas cependant entraîné tout de suite. J'ai voulu voir par moi-même, et m'étant convaincu par ma propre expérience, j'ai cru devoir à mon ami le témoignage public de la bonté de sa méthode, que je regarde aujourd'hui comme seule et supérieure à toutes les autres. Puissent mes succès enhardir les médecins timides et désiller les yeux des esprits prévenus !

Premier cas. Une fille, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament sec et mélancolique, fut attaquée de convulsions dans le mois de mai 1766 ; elle fut d'abord saignée et purgée par le chirurgien du coin, et les convulsions cessèrent ; mais elles reparurent huit jours après ; elles furent plus violentes ; la glotte était si resserrée qu'il ne passait qu'une très-petite quantité d'air ; la suffocation était extrême ; la malade cruellement agitée ne pouvait prononcer que des monosyllabes ; l'air renfermé dans le poumon n'en sortait qu'avec un sifflement aigu : cet état durait une heure environ ; il revenait périodiquement deux fois le jour. Le même chirurgien n'épargna pas les potions anti-hystériques, non plus que les cordiaux,

parce que, disait-il, les extrémités étaient froides dans le paroxisme, et que le pouls était tout-à-fait concentré. Le mal devenant toujours plus rebelle, je fus appelé dans le mois de juillet suivant, et voulant être instruit de tout ce qui avait précédé, j'appris que cette fille ne se nourrissait qu'avec des soupes succulentes, des viandes salées; qu'elle prenait journellement du café, et plusieurs fois par jour; qu'elle passait la plus grande partie de la nuit au travail; que depuis long-temps elle sentait une ardeur brûlante dans la poitrine; que la voix était devenue rauque; qu'elle avait été fort alarmée par une maladie cruelle dont une de ses amies venait d'être attaquée depuis peu, et que c'était avec le plus grand chagrin qu'elle l'avait vue dans le plus grand danger.

D'après cette exposé, je vis une grande dissipation d'esprits animaux, un incendie général par l'effet d'un régime aussi désordonné, et enfin la sécheresse des nerfs et leur raccornissement, d'où je tirai les indications curatives; il fallut donc rafraîchir, éteindre, humecter et détendre pour procurer un relâchement complet. Pour cet effet, je prescrivis des crêmes de riz à l'eau; à la place du bouillon à la viande, des émulsions avec le syrop

de *nymphœa* et une abondante boisson d'eau de poulet, des lavemens rafraîchissans, et les bains tièdes. La malade exécuta ponctuellement cette ordonnance, mais sans beaucoup de fruit. Le 22 du même mois, elle essuya un nouveau paroxisme, ce qui m'autorisa à recourir aux bains froids ; la malade y fut plongée le même jour; elle resta dans le bain pendant quatre heures ; elle y surnagea comme dans les bains tièdes ; et ce ne fut qu'au quatorzième qu'elle enfonça dans sa baignoire. La chaleur de son corps échauffait l'eau d'une manière si sensible, qu'elle voyait une fumée s'élever sur la baignoire, et il fallait de temps en temps y verser de l'eau froide pour appaiser cette exhalaison.

Le lendemain 23, les convulsions et l'étranglement reparurent encore avec la même force ; le 24, la malade resta huit heures dans le bain, ce qui fut continué jusqu'au 30 ; les convulsions diminuèrent pour lors ; il n'en fut pas de même de l'étranglement de la gorge, la malade n'avala ni solide ni liquide pendant tout ce temps ; les parens en étaient alarmés, et moi à mon tour, je n'étais pas fort tranquille sur les suites de cette abstinence : dans cette extrémité, j'ajoutai aux bains froids un collier de glace, que je fis appliquer autour

du cou, ainsi que des morceaux de glace que l'on mettait dans la bouche de la malade. Quel prodige ! dans l'instant même le *cardia* se détendit, la déglutition devint libre ; mais la durée de cet enchantement fut court ; la scène changea de face ; ce furent des coliques violentes qui parurent annoncer la destruction prochaine de la machine. Je recourus aux lavemens d'eau froide, qui calmèrent ce symptôme pour faire place à l'assoupissement. Le 31 il n'y eut plus d'accidens convulsifs ; le lendemain premier août la région du cou éclata ; demi-heure après elle éclata de nouveau et successivement six autres à la fois, et alors tout parut fini ; et en effet, il ne se passa rien de nouveau jusqu'au 11 suivant que les convulsions reparurent et se terminèrent par un délire maniaque. Je fis continuer les bains jusqu'au 30, et pendant tout ce temps, je fis arroser la tête avec de l'eau froide, ce qui procura encore des éclats dans les jambes, les bras, les boyaux et le cou. Les nerfs se détendirent enfin ; le relâchement si desiré arriva : la malade n'eut plus le courage d'entrer dans les bains; elle ne pouvait alors se soutenir sur ses jambes ; elle manqua d'appétit ; je l'engageai à monter en voiture ; ce remède rappela l'appétit et les forces. Je terminai enfin

le traitement par le lait d'ânesse, et la malade jouit depuis d'une santé parfaite (1).

Second cas. Une autre fille, âgée de 25 ans, (Savon) était sujette depuis quatre ans à des éruptions cutanées qui reparaissaient tous les printemps ; on la saigna, on la purgea chaque année, et on lui donna des bouillons incisifs. La demoiselle Savon n'observa aucun régime ; elle se nourrit d'alimens salés ou épicés ; elle prit du café, elle veilla, travailla beaucoup, et sa santé se dérangea davantage. Au mois de novembre 1767, elle fut enfin attaquée de mouvemens convulsifs qui devinrent ensuite périodiques. Son cou s'enfla ; la face se colora ; les yeux roulaient dans les orbites, et reluisaient d'un éclat vif et resplendissant ; les sens internes se dérangèrent, elle oublia tout à la fin du paroxisme : on l'abreuva de potions anti-hystériques ; on lui donna des bouillons céphaliques, et on augmenta le mal. On m'appela enfin le 3 février au moment de l'attaque ; je proposai le bain tiède, mais je trouvai des oppositions invincibles, relativement à la rigueur de la saison. J'insistai cependant avec beaucoup de force, et on souscrivit à l'ordon-

(1) Voyez l'observation ci-dessus de mademoiselle Autheman, dans le premier volume du *Traité des vapeurs*, 1, 2, 3, 4 et 5me. édition.

nance ; la malade entra dans le bain le lendemain à huit heures ; elle n'en sortit qu'à midi : on lui donna une tisanne émulsionnée ; on la nourrit avec des crêmes de riz à l'eau ; on lui donna des lavemens d'eau froide, et le soir, à l'heure du sommeil, elle prit une émulsion paregorique ; le feu que la malade sentit dans l'intérieur du corps, s'éteignit en partie, et dès ce moment, la malade ne soupira plus que pour le bain : elle y resta cinq heures de suite ; elle demanda de rafraîchir l'eau ; on lui obéit, et, dans peu, elle exigea qu'elle fût entièrement froide : celui-ci opéra de grands effets, néanmoins les attaques hystériques reparurent encore. Nous étions au premier mars ; le même traitement se prolongea jusqu'au 12, que la malade tomba dans un assoupissement léthargique. Je la fis saigner ; les règles parurent et l'assoupissement cessa. Le 23, elle tomba dans le même état. J'ajoutai aux remèdes ci-dessus, la vessie remplie de glace, appliquée sur la tête ; ce topique fut renouvelé souvent ; il opéra avec tant de succès, qu'après deux jours la tête fut tout-à-fait rétablie. Le 8 avril, les bains furent discontinués ; la malade se sentit foible ; les yeux qui avaient toujours montré beaucoup de feu, ne donnèrent plus un éclat si vif, et le coloris du visage

fut moins animé : le ventre s'ouvrit ; les éruptions cutanées ne se montrèrent plus, et à la fin d'avril la malade fut entièrement guérie.

OBSERVATIONS sur l'usage des humectans dans les maladies spasmodiques, par M. Comte, médecin à Aost en Dauphiné.

ON loue, on préconise le Traité des vapeurs ; on l'attaque en même temps, et l'on forme des doutes sur la doctrine que contient cet ouvrage. Il ne m'appartient point d'entrer en lice avec ses adversaires, le litige décélerait bientôt mon insuffisance ; et en voulant défendre son auteur, je fournirais peut-être des armes aux combattans. Je me bornerai donc à fournir des matériaux à ceux qui, plus courageux que moi, sauront en faire usage. Des observations bien constatées, des expériences pratiques enfin, seront à l'abri de toute discussion : en voici un certain nombre.

Une fille du commun, âgée de trente ans, souffrait depuis long-temps d'un gonflement douloureux aux deux mamelles, pour lequel elle avait été saignée plusieurs fois infructueusement, lorsqu'elle me consulta. Ce symptôme, méconnu par son médecin, caractérisait cependant l'affection vaporeuse ; il était le

produit du spasme de la matrice et du reflux des règles par la communication des vaisseaux de l'hypogastre avec ceux des mamelles. L'eau froide, appliquée sur les parties souffrantes, et renouvelée plusieurs fois, emporta le gonflement et les douleurs (1).

Le sieur Chatelan, laboureur, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament sec, fut attaqué d'une fièvre putride compliquée de spasme; cette fièvre fut méconnue et dénaturée par la quantité de purgatifs que l'on employa pour la dompter : il survint une chaleur brûlante dans l'intérieur du corps; la langue était sèche et noire; les yeux enflammés; le délire, le hoquet et une tension douloureuse sur la région de l'estomac; tous ces symptômes m'obligèrent à changer le traitement : l'eau de poulet, les lavemens d'eau froide, les émulsions et les fomentations émollientes calmèrent peu-à-peu le malade, et le guérirent ensuite, sans autre secours (2).

La femme de Jacques Geynet, âgée de vingt-cinq ans, fut attaquée tout-à-coup d'accidens épileptiques qui alarmèrent sa famille; mais ayant découvert le vice de la matrice par

(1) Voyez le Traité des vapeurs, *volume I.*

(2) *Ibidem*, *page* 281, quatrième édition.

les symptômes qui se présentaient à mes yeux, je la guéris, d'après les instructions de notre auteur, avec le bain tiède et la douche d'eau froide sur la tête (1).

La dame Buisson, gouvernante chez M. le comte d'Aost, âgée de trente-cinq ans, enceinte de sept mois, fut attaquée le premier juin 1764, d'une perte de sang; le 8, la perte fut plus forte; et le 9, elle fut si considérable, qu'elle procura l'accouchement : le cordon ombilical se présenta d'abord; il parut gangrené; l'odeur des pertes était cadavéreuse; les défaillances étaient continuelles, les forces abatues, ce qui annonçait un danger évident. La fièvre parut alors : les mouvemens convulsifs se mirent de la partie; le ventre se tendit et les vidanges se supprimèrent. Mes indications furent donc d'attaquer le spasme, en relâchant les tuyaux de la matrice et de toutes les parties du bassin. Pour me procurer cet effet, j'employai les fomentations émollientes, les injections dans la matrice et l'eau de poulet pour boisson : ces remèdes agirent d'abord avec succès, puisqu'ils rappelèrent les vidanges. On appela un autre médecin qui, alarmé par l'odeur des pertes, accusa la gangrène, et

(1) Voyez le Traité des vapeurs, *volume I*, *page* 123.

rejeta ces remèdes pour y substituer le quinquina ; mais celui-ci réveilla le spasme, et il fallut bien vîte revenir aux relâchans, et dans l'espace d'un mois tout fut entièrement rétabli (1).

Catherine Beaudran, âgée de trente ans, accoucha heureusement le 10 juillet 1764 ; le 15, les vidanges se supprimèrent, et leur reflux sur le cerveau procura le délire. Je fus appelé avec un autre médecin pour secourir cette accouchée ; je proposai le bain comme le seul spécifique ; mais mon avis fut rejeté ; on débuta par une saignée au pied, après laquelle on donna l'hypécacuanha ; et non content d'avoir excité par ce remède de plus grandes irritations qui augmentèrent le délire, on donna des anti-hystériques, que l'on fit avaler de gré ou de force, jusqu'à ce que l'estomac les rejetât tout-à-fait. La malade devint alors furieuse ; elle s'arrachait les cheveux, se jetait sur tous ceux qui l'entouraient pour les mordre, ce qui fit croire à plusieurs qu'elle était hydrophobe ; mon confrère en fut si déconcerté, qu'il abandonna la malade à mes soins. Le bain froid devint alors notre unique remède, relativement à l'extrême raréfaction

(1) *Ibidem, page* 410.

des liqueurs ; la malade y fut détenue par force : on renouvela plusieurs fois la froidure de l'eau dans l'espace de deux heures qu'elle y resta pour la première fois. On appliqua sur la tête des serviettes trempées dans l'eau froide ; ces remèdes agirent avec tant d'efficacité, qu'on en continua l'usage jusqu'à parfaite guérison (1).

Je laisse aux antagonistes de la méthode aqueuse le soin de réfléchir sur ces observations. Ma reconnaissance envers son auteur est le premier motif qui m'engage à les publier ; le second, non moins intéressant, est le desir de soulager l'humanité, en invitant mes confrères à m'imiter en pareille circonstance.

LETTRE de M. Destrées, médecin à Châteaudun en Beauce, sur quelques affections nerveuses, guéries par les remèdes humectans.

TOUJOURS prêt à abjurer mes anciens principes depuis que j'ai adopté les vôtres pour le traitement des maladies nerveuses, je m'impose le devoir de vous en renouveler, monsieur, publiquement l'aveu, comme un

(1) Voyez le Traité des Vapeurs, *Volume I, page* 128.

tribut

tribut de ma reconnaissance et du desir que j'ai de concourir avec vous au soulagement des humains. Puisse mon exemple entraîner avec lui le suffrage de ceux qui résistent encore aux efforts que vous ne cessez de faire pour les convaincre ! Voici des faits sur lesquels ils n'auront rien à répondre.

M. Dugort, commissaire des guerres, fut attaqué d'une fièvre intermittente, compliquée de spasme. Le chirurgien la méconnut entièrement, et la traita avec les remèdes usités, et ces remèdes attirèrent les symptômes les plus effrayans sans en excepter ceux de la fièvre maligne. Le malade touchait déjà au terme le plus funeste quand je fus appelé; les seuls humectans que je substituai aux purgatifs, eurent tant de succès, qu'en peu de jours ils réparèrent le mal qu'on avait fait. J'employai ensuite le quinquina sous les auspices d'une copieuse boisson d'eau froide, et le malade se rétablit entièrement.

M. Corrigoux, receveur de l'abbaye de St.-Avire, âgé de soixante ans, homme méditatif et fort mélancolique, fut menacé d'une hydropisie de poitrine, que l'enflure des pieds et des mains, jointe à la suffocation, caractérisait parfaitement; mais, à travers tous ces symptômes, on ne pouvait méconnaître le

spasme des nerfs et même l'érétisme. Ce fut en conséquence que je me décidai à supprimer tous les diurétiques chauds dont le malade faisait usage, etc. pour leur substituer le petit-lait nitré : le malade en fit sa boisson ordinaire, et il guérit en peu de temps (1).

Mme. d***, livrée depuis longues années à tous les empiriques dont la capitale abonde, vint enfin dans ce pays pour mettre trêve aux remèdes et pour y respirer un meilleur air. Mme. d*** était vaporeuse invétérée ; elle était maigre, bouffie, pâle ; elle était tourmentée par les vents et par des coliques violentes : elle me parut enfin menacée de la tympanite, si cette maladie n'était pas déjà formée. Tel fut l'effet d'une grande quantité de purgatifs et autres remèdes de cette espèce dont elle avait fait usage ; il fallut donc changer le traitement : ce fut le petit-lait clarifié dont la malade fit, dès ce moment, sa boisson ordinaire, qui calma les douleurs et les enflures ; le lait d'ânesse qu'elle prit ensuite pendant un an, acheva de la rétablir. J'ai actuellement sous mes yeux une femme de Châteaudun, et deux filles qui imitent d'assez près la fille Majot et la femme du procureur d'Arles, citées dans votre

(1) Voyez le Traité des vapeurs, *page* 351, au chapitre de la Leucophlegmatie compliquée.

ouvrage (1). L'amendement qu'elles éprouvent aujourd'hui par votre traitement, me fait espérer d'en tirer parti, et c'est à vous à qui elles seront redevables de la vie. Voilà des titres de reconnaissance ; l'humanité vous devra toujours plus à mesure que votre système vous fera de nouveaux partisans.

OBSERVATIONS sur les effets de l'eau froide, et de la glace dans les maladies spasmodiques, par M. Regnard, médecin à la Fère.

Hippocrates, convulsiones frigidâ copiosè effusâ, levari et dolorem solvi monuit. Voyez Vanswieten, *t. III, p.* 181.

DEPUIS Hippocrate jusqu'à nous, on a toujours regardé les corps froids, appliqués extérieurement, comme répercussifs, et c'est avec succès que l'on emploie tous les jours l'eau froide, la glace et la neige, dans les extensions, les entorses, les luxations, etc. Ces différens topiques rétrécissent en pareil cas les vaisseaux, empêchent l'extravasion des sucs, et préviennent ainsi l'enflure ; mais dans ceux dont il est ici question, (le spasme) ils agissent en condensant les liqueurs trop raréfiées, ainsi que l'air qui est contenu dans

(1) Voyez le Traité des vapeurs, *pages* 70 *et* 99.

les vaisseaux. Dans le temps d'Hippocrate, on se servait déjà de ces différens moyens de guérir; on les employait même dans les maladies aiguës. Cette pratique n'est donc pas nouvelle; mais nous devons à M. Pomme de l'avoir renouvelée : on doit, en effet, à ce médecin de nous l'avoir fait connaître; il reste encore à persuader quelques esprits mal intentionnés ou prévenus contre cette méthode salutaire ; les raisonnemens les plus solides détruisent rarement les préjugés ; c'est l'ouvrage de l'expérience et des faits. Je pourrais en citer bon nombre ; car que n'aurais-je pas à dire si je voulais m'étendre sur l'efficacité de ces remèdes dans tous les cas de spasme, de convulsions, et dans les attaques de l'affection hystérique et hypocondriaque ? Mais je me borne à deux observations, lesquelles nous prouvent que tous ces accidens sont causés le plus souvent par la raréfaction des humeurs et de l'air, autant que par la tension démesurée des nerfs. On voit, en effet, que l'application subite d'un corps froid sur la peau, et particulièrement sur la partie malade, rappelle à l'instant l'équilibre, et rétablit l'ordre dans la circulation des esprits animaux ; un moment auparavant, le malade, livré à toutes sortes de douleurs, d'agitations et de secousses vio-

lentes, paraissait privé de toutes les facultés de l'ame : le désordre était universel, continu, effrayant ; on applique sur la peau un topique froid ou à la glace, le patient cesse de se tourmenter ; aussitôt il reprend ses sens, voit, entend et raisonne. Il semblerait que l'endroit, touché par le corps froid, devient dans le moment une espèce de *sensorium commune*, où se porte tout le sentiment. M. Whit, dans son *Traité sur les maladies de nerfs*, ne s'éloigne pas de cette façon de penser, quand il dit, à l'occasion des bains froids, *que rien ne fortifie plus sensiblement le système nerveux que les bains froids.* Car, quoique l'eau n'agisse immédiatement que sur les nerfs et les vaisseaux cutanés, cependant sa vertu fortifiante se communique par sympathie jusqu'aux parties les plus intérieures. D'ailleurs : on n'est pas trop d'accord sur le siège du *sensorium commune.* M. de Buffon le place avec M. de la Caze, dans le diaphragme ou dans les nerfs des sens, et dans les membranes de la tête ; pourquoi n'existerait-il pas dans tout autre endroit, et particulièrement dans ceux où se porteraient avec plus d'abondance et de célérité les esprits animaux, et où la sensation serait plus exquise ? Comme cela arrive au moment de l'application de la glace sur un en-

droit quelconque, les esprits animaux, dont le cours était déréglé et impétueux, se portent subitement vers cet endroit, attirés par une impression vive, et le calme reparaît (1).

Il n'est guère possible d'expliquer autrement la manière d'agir des corps froids appliqués extérieurement. Je laisse à d'autres le soin d'établir des hypothèses; pour moi, je m'en tiens à cette théorie, à l'appui de laquelle l'expérience vient tous les jours. Je ne citerai que deux faits en sa faveur, d'autant plus que le livre de M. Pomme et le Journal de Médecine en sont pleins.

La jeune épouse de Louis Clotin ressentait depuis huit mois des douleurs très-aiguës à la tête, qui la privaient des mouvemens de cette partie et du cou; les yeux même se mouvaient dans l'orbite avec douleur : elle marchait courbée ; le sommeil avait entièrement disparu : la maigreur était extrême, et toutes les facultés de l'ame en étaient affaiblies ; je crus reconnaître à travers tous ces symptômes, le

« (1) Telle est l'action des anti-spasmodiques ; » c'est-à-dire, qu'ils agissent dans une partie aux » dépens d'une autre, ou bien au profit d'une autre, » *et vice versâ*. L'eau froide et la glace seront donc » préférées à l'avenir à tous les anti-spasmodiques » connus ».

clou hystérique. J'ordonnai, en conséquence, d'appliquer sur la tête de la jusquiame verte pilée et des serviettes trempées dans l'eau froide. On donna pour boisson une infusion céphalique froide; les lavemens d'eau étaient aussi froids ou presque froids. Quant la malade eut fait usage pendant dix jours de ces remèdes, elle fut délivrée de ses douleurs; elle recouvra ses facultés, et en continuant, elle reprit un embonpoint qu'elle ne connaissait pas: elle devint grosse; elle accoucha heureusement, et depuis elle jouit de la plus belle santé.

La femme Rillart, de la ville de Laon, âgée de vingt-huit ans, étant en couche, éprouva toutes sortes d'accidens de cette espèce. Son accoucheur ne prescrivit aucun remède, parce qu'il ne trouvait aucune indication à remplir; et, en effet, tout était dans l'ordre, relativement à ses couches; les vidanges continuaient de couler, et le sein de se désemplir: la malade semblait recouvrer ses forces, puisqu'elle marchait dans son appartement, faisait les honneurs de sa maison; lorsque tout à-coup les vidanges se supprimèrent, et de-là tous les accidens que je vais décrire. Elle fut saisie d'une hémiplégie du côté gauche, laquelle fut précédée par des

mouvemens convulsifs de la première force ; son médecin ordinaire (M. Labrosse), la fit saigner du pied ; mais inutilement : la malade ne pouvait déjà plus avaler ; à peine pouvait-elle articuler quelques mots, lorsque je fus appelé. L'emploi des remèdes internes devenant tout-à-fait impossible, il fallut se replier ailleurs ; nous convinmes alors, M. Labrosse et moi, de faire usage des bains ; on disposa aussitôt un bain tiède, peut-être fut-il trop chaud ; la malade y entra trente-six heures après l'attaque de paralysie : mais elle n'y resta pas un demi-quart-d'heure tranquille ; les agitations, les secousses et les mouvemens convulsifs devinrent encore plus violens. La cause de tant de désordres était connue ; il y avait évidemment une matière laiteuse retenue dans la masse des humeurs qui picotait les nerfs, et qui s'était sur-tout portée dans le cerveau ; et les bains tièdes, quoique salutaires dans cette circonstance, nous parurent insuffisans. Dans cette vue, nous fîmes pratiquer un cautère au *sinciput*, à l'endroit de la fontanelle ; on donna la préférence à la pierre infernale : elle fut effectivement appliquée, lorsque la malade était dans le bain ; mais les accidens étant devenus beaucoup plus forts, on fut forcé de sortir la malade du bain, et nous la

vimes apoplectique : les lavemens irritans, les frictions sèches et spiritueuses, les huiles, les sels volatils, tout fut employé inutilement. On fit une saignée à l'artère temporale qui parut faire du bien, sans cependant nous donner plus d'espérance de sauver la malade ; les symptômes les plus terribles se succédaient les uns aux autres ; tantôt c'était la frénésie, tantôt l'assoupissement léthargique, et cette tragique scène dura pendant six jours. Dans cette perplexité, nous recourûmes aux antiphlogistiques, aux humectans et à l'eau froide : nous conseillâmes en même-temps d'attirer le lait au sein par la succion : tous les topiques froids allaient aussi être mis en usage, lorsqu'on vînt nous prier de consulter avec un troisième médecin de Laon. Celui-ci plaida en faveur des remèdes nervins et spiritueux qui nous avaient déjà si mal réussi ; il ne connaissait pas, nous dit-il, la pratique de M. Pomme, encore moins son ouvrage et toutes les observations publiées en faveur des humectans, ainsi que des topiques froids dans tous les cas de l'hystéricité. Les faits les mieux attestés, les raisonnemens les plus solides ne purent le convaincre ; il tenta, malgré nous, et à plusieurs reprises, de faire avaler à la malade quelques gouttes d'*éther*

vitriolique : il fit appliquer sur l'estomac un écusson composé de plusieurs drogues chaudes ; il conseilla de frotter la tête avec du beaume de Fioraventi ; enfin, il n'aurait pas tenu à lui que la malade n'avalât, à notre insçu, la plus forte dose d'un élixir des plus spiritueux : mais la famille s'y opposa, et nous délivra de cet adjoint. Nous voyant libres alors d'opérer à notre gré, nous fîmes appliquer sur la tête qui avait été rasée, pour y appliquer le funeste cautère, une vessie remplie d'eau froide, que l'on renouvela souvent : ce topique ne fit pas grand effet, ce qui nous détermina à nous servir de la glace ; non-seulement on en appliqua sur la tête, mais encore on en introduisit de force des morceaux dans la bouche, dans le temps d'un accès de convulsion. Chose singulière ! j'ai presque dit, ô prodige ! l'accès cessa subitement. La malade reprit ses sens aussitôt ; elle demanda à boire. Depuis ce moment, le mieux fut toujours en augmentant ; néanmoins les convulsions reparaissaient irrégulièrement, mais elles étaient moins fortes. Notre accouchée, qui était alors au vingt-deuxième jour de sa couche, avait une si grande confiance à ce remède, qu'aux moindres apparences de douleur ou de convulsion,

elle l'appelait à son secours : elle s'en servit en effet jusqu'à la cessation de tous les symptômes hystériques.

Ne pourrait-on pas regarder la langue chez cette dame, comme un *sensorium commune*, où se portaient les esprits animaux avec affluence au moment de l'impression du froid glacial sur cette partie ? Quoiqu'il en soit, on profita de bons intervalles entre chaque attaque pour administrer les remèdes convenables et spécifiques ; ce fut le bain froid et les boissons délayantes et rafraîchissantes qui réussirent parfaitement.

Observation sur une affection hystérique, par M. Mercadier, chirurgien de Paris, insérée dans le Journal de Médecine, mois d'août 1765.

Le sujet de l'observation que j'ai l'honneur de vous adresser, est une fille hystérique qui a passé environ six mois sans prendre presque aucune nourriture, et sans prononcer aucune parole. Ce phénomène, direz-vous, quoique très-extraordinaire, n'est pas nouveau, puisque dans un des journaux des savans de l'année 1688, on lit l'observation d'une fille qui fut trente-cinq semaines dans

le même état, et qui cependant a vécu long-temps après. Michelloti, dans ses ouvrages, en rapporte encore un semblable. Le Journal de Verdun (mars 1760), cite une femme qui ne voulait ni boire ni manger devant personne, et qui a resté dix-sept ans dans cet état. Votre journal en fournit même plus d'un exemple : mais comme celle-ci a été accompagnée de bien des circonstances qui semblent la distinguer des autres, je me persuade qu'elle pourra devenir intéressante ; c'est pourquoi je me fais un devoir de la publier.

Une fille de vingt-trois ans, jouissant d'une parfaite santé, n'ayant eu en sa vie d'autre maladie que la petite vérole, d'un caractère sombre et mélancolique, tomba vers la fin de décembre 1759 dans une espèce d'imbécillité; elle versait continuellement des larmes, comme une personne qui serait affectée d'un grand chagrin, et passa plusieurs jours sans prendre aucun aliment, tant solide que liquide. Ses parens, alarmés sur son état, firent tous leurs efforts pour découvrir la cause de ce chagrin apparent; mais leurs recherches furent inutiles ; elle s'obstina à garder le silence. Il est très-vraisemblable qu'elle en ignorait elle-même la cause, la triste suite de la maladie en est la preuve. Dans ces circonstances, on

me pria de voir cette malade. Son pouls était très-régulier, son embonpoint toujours le même. Son sommeil était naturel; mais, à son réveil, les pleurs recommençaient comme la veille. Après bien des questions auxquelles elle ne répondit point, je m'informai de ses évacuations périodiques, et j'appris qu'elles étaient dans l'ordre naturel. Ne trouvant aucune chose qui pût exiger des remèdes décisifs, je conseillai de lui donner une légère infusion de safran, puisqu'elle avait moins d'horreur pour la boisson que pour tout autre aliment, afin d'aider la nature dans cette évacuation, qui n'avait jamais été auparavant supprimée ni retardée d'un seul jour. En effet, après deux jours d'usage de ce remède, les règles parurent avec plus d'abondance qu'à l'ordinaire. Sans doute que ce retard ne provenait que du prétendu chagrin dont son esprit était affecté, puisqu'à la seule apparition des règles, les larmes qui avaient coulé pendant près de quinze jours, cessèrent sur le champ, et la malade reprit ses occupations vers le commencement de janvier 1760.

Cette tranquillité apparente ne dura pas long-temps. Vers la fin du même mois, les règles reparurent, et avec elles les larmes et les gémissemens. On lui fit des questions tou-

jours inutiles ; car elle ne parlait que par monosyllabes. Après les règles, qui ne furent pas si abondantes que le mois précédent, les larmes parurent se calmer. Dans le peu de paroles qu'elle prononçait, on s'appercevait qu'elle déraisonnait un peu. Elle resta dix jours dans ce second période de la maladie, pendant lesquels elle eut plusieurs faiblesses qui nous alarmèrent. Cela ne paraîtra pas étonnant, quand on saura que la malade ne prenait pour toute nourriture qu'un peu de tisane ou de bouillon. Elle n'a eu d'autres évacuations pendant ce temps-là que celles des urines.

Enfin, vers le milieu du mois de février, dix jours après la cessation du second période de sa maladie, la malade tomba dans un assoupissement léthargique. Elle ne versait plus aucune larme, ne prenait aucune nourriture, ne prononçait aucune parole. Les excrétions furent totalement supprimées ; les règles disparurent ; les yeux étaient fermés, la tête penchait sur la poitrine, sans qu'on pût la lui faire relever. Son pouls était cependant dans le même état qu'auparavant. A l'inspection du visage, on soupçonnait qu'elle souffrait beaucoup. Les parens, plus touchés de ce triste état qu'ils ne l'avaient encore été,

consultèrent un médecin qui, après s'être informé de ce qui avait précédé, convint de la singularité de la maladie sans la caractériser; mais faisant consister sa principale cause dans l'embarras du cerveau, il proposa les saignées du pied et du bras, qui ne furent pas exécutées, attendu les faiblesses qui survenaient après l'ouverture de la veine. Il proposa ensuite des boissons aiguisées, mais inutilement, à cause de la difficulté insurmontable de faire avaler une seule goutte de liquide. Après toutes ces tentatives on parvint à lui faire prendre un lavement purgatif qu'elle garda six heures, après lesquelles il procura une évacuation considérable de matières noires et liquides; elle mangea alors avec une avidité surprenante. Deux heures après elle retomba dans son premier état. Le lendemain on tenta un second lavement, dans l'espérance qu'il procurerait le même effet; mais, malgré tous les efforts, on ne put jamais en venir à bout. On lui présenta à manger, elle le refusa. Dans ces circonstances, on proposa les demi-bains tièdes, pour passer ensuite aux bains entiers; ce qui fut exécuté. La malade resta trois heures dans le bain, où on la tenait de force. Après quinze jours d'usage de ces bains, il ne parut pas que la malade fût mieux; mais,

au contraire, elle était plus mal qu'auparavant. Le médecin se retira.

Depuis cette époque, six semaines s'écoulèrent, durant lequel temps la malade ne prononça pas une parole. Sa nourriture fut du pain trempé dans du lait, ce qui n'arrivait que deux ou trois fois par jour, et sa boisson une eau rougie très-légère. On la faisait promener dans sa chambre; il fallait la soutenir, ayant toujours sa tête penchée sur sa poitrine. A l'égard du sommeil, on ignore si elle en prenait, parce qu'elle avait toujours les yeux fermés. Il n'était pas possible aussi de savoir l'état de son pouls, puisqu'elle retirait le bras toutes les fois qu'on voulait le lui prendre. Dans cet état désespéré, la famille se détermina à l'envoyer à l'Hôtel-Dieu, (asyle où se trouvent plus communément tous les secours, qui, dans le particulier, constituent dans d'énormes dépenses) et ce fut au commencement d'Avril de la même année 1760 (1).

Les circonstances de cette maladie ne parurent pas moins surprenantes aux médecins de cette maison; ils employèrent tout ce

« (1) Disons-mieux : Asyle de ces malheureuses » victimes, dont tous les hôpitaux se trouvent aujourd'hui surchargés, à la honte des médecins et » de l'art ».

qu'ils

qu'ils crurent capable de la détruire; et, malgré les saignées réitérées du bras et du pied, celle de la jugulaire, malgré l'application continuelle des vésicatoires, pendant près de deux mois, et les remèdes internes qu'on employa sous différentes formes, elle resta toujours dans le même état (1). Dans le courant du mois de mai, on s'apperçut par hasard qu'elle craignait beaucoup l'eau froide, on la baigna dans l'eau froide, sans autre indication que l'horreur que la pauvre patiente avait pour l'eau froide : ce remède parut réussir; mais ne paraissant pas suffisant, on la coucha à nu sur le carreau, et on l'arrosa avec de l'eau très-froide sortant du robinet. On répéta plusieurs fois cette douche, et l'on parvint à la remettre dans son premier état de santé, au commencement de juin de la même

« (1) On voit par ce traitement, que ceux-ci ne » connaissaient pas davantage cette maladie en 1760; » et c'eût été bien avantageux pour cette pauvre in- » fortunée, que les médecins de l'Hôtel-Dieu eussent » pensé aussi sagement que le premier; c'est-à-dire, » que, ne connaissant pas plus que lui la véritable » cause du mal, ils eussent abandonné la malade à » son malheureux sort : on lui eût épargné par-là » toutes les cruautés que cette continuelle application » des vésicatoires nous représente, et qu'on ne peut » imaginer sans frémir ».

année (1). Quelques jours après elle revint dans sa famille ; elle y fut attaquée d'une éruption cutanée qui, suivant toutes les apparences, contribua beaucoup à sa parfaite guérison. Depuis ce temps-là, elle s'est très-bien portée et elle s'est mariée ; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'elle ne se rappelle pas la moindre circonstance de sa maladie.

Dans le même Journal de Médecine, *octobre* 1766, *page* 331, on lit l'observation suivante, rapportée par M. Gauthier, chirurgien à Versailles.

Lorsque la maison du roi eut ordre, en 1761, de retourner de Vestphalie en France, elle campa entre le Rhin et Burick. C'est-là où je fus appelé pour secourir la femme d'un vivandier qui se mourrait par une hémorragie utérine des plus considérables, accompagnée de spasme et de mouvemens convulsifs, suite des fatigues que nous avions essuyées. On avait déjà recouru aux cordiaux, et on allait passer à de plus forts, lorsque je vins fort à propos pour empêcher de se servir davantage

« (1) Il a fallu enfin que le hasard, l'instinct ou la » nature, découvrissent un spécifique qui nous coûte » tant à préconiser aujourd'hui et à faire adopter à » ceux même que nous rendons journellement les té- » moins de ses puissans effets ».

de ces remèdes, auxquels je substituai l'eau froide, que je savais être le seul spécifique en pareil cas. Je fis, en conséquence, envelopper cette femme mourante dans un drap trempé dans l'eau froide. Ce remède opéra avec un si prompt succès, que l'hémorragie cessa d'abord, ainsi que les mouvemens convulsifs; et, ce même jour, cette femme fut en état de poursuivre la route. Je laisse aux antagonistes de la nouvelle méthode d'attaquer les spasmes, nous dit M. Gauthier, le soin de réfléchir sur cette expérience.

M. Feuillerade, médecin à Damason en Guyenne, raconte encore dans le même journal, *août* 1768, qu'un vigneron fut attaqué de mouvemens convulsifs dans les bras et dans les jambes avec un spasme cinique qui faisait horreur, pour lequel on avait déjà employé plusieurs saignées et nombre de purgatifs fort inutilement. Appelé auprès du malade à cette époque, il ordonna de lui raser la tête, et de lui appliquer des serviettes trempées dans l'eau froide; ce remède réussit si promptement, qu'à la troisième application les mouvemens convulsifs cessèrent, et le malade reprit tous ses sens. M. Feuillerade finit son récit par dire qu'il est partisan du système de M. Pomme, mais qu'il ne croit pas au racor-

nissement des nerfs, à quoi je répondrai que, s'il a employé l'eau froide en pareille circonstance, ça été sans doute dans l'intention de condenser les liqueurs trop raréfiées, de ranger aïnsi les fluides dans leur circulation, et sur-tout les esprits animaux, ce qui a amené la détente de la fibre. C'est d'après cette théorie que son remède a agi, et c'est sous ce même point de vue que je l'emploie moi-même avec succès dans tous les cas où la raréfaction des liqueurs domine sur la tension des solides. Si M. Feuillerade a jugé ainsi son malade, on peut dire qu'il a appliqué le remède avec connaissance de cause, et alors doit-il faire parade de son incrédulité au sujet du racornissement des nerfs, puisque cette raréfaction aërienne en est le principal symptôme ?

OBSERVATIONS sur l'usage des humectans dans les maladies spasmodiques, par M. Delabrousse, médecin de Montpellier, de l'académie royale des sciences de la même ville.

LA médecine fait tous les jours de nouveaux progrès ; l'expérience les découvre, la théorie les éclaircit et la pratique en forme des règles : c'est ainsi que toutes les sciences se sont perfectionnées, et que ceux qui les ont ennoblies

par leurs découvertes, se sont couverts d'une immortelle gloire. Nous devons au zèle de M. Pomme une nouvelle méthode de traiter cette espèce de maladie qu'on nomme vulgairement *Vapeurs*. Les observations sur lesquelles il fonde son système m'ont paru si curieuses et si intéressantes, qu'elles m'ont engagé à l'adopter. Les faits suivans en sont le fruit.

Un laboureur, âgé de quarante ans, d'un tempérament sec et atrabilaire, était tourmenté depuis six ans, d'une douleur vive dans l'épigastre, qui s'étendait sur les fausses-côtes, sur la poitrine et sur la tête. Il fut saigné, purgé plusieurs fois; il prit des aposèmes, des opiats et autres drogues de cette espèce, et le tout sans succès. Un médecin d'Avignon l'envoya ensuite aux eaux thermales de Saint-Laurent, d'où il revint encore plus malade; c'est alors que je fus consulté. Ayant d'abord jugé par son récit qu'il était hypocondriaque, je le condamnai au bain tiède; de celui-ci il passa au bain de rivière qui le guérit parfaitement.

L'abbé Bermond, âgé de soixante ans, est frappé d'apoplexie en mai 1765; il est paralytique du côté gauche, avec contraction des muscles. L'abbé Bermond est hypocondriaque; il est maigre, sec et décharné; il est tour-

menté par les vents ; il ne dort point : néanmoins on le saigne plusieurs fois, et on le purge de même. Il est enfin condamné à partir pour Balaruc pour y boire les eaux et y prendre les bains : mais au troisième jour de la boisson la fièvre paraît et tous les symptômes spasmodiques augmentent ; on calme la violence de cette fièvre avec l'eau de poulet, les lavemens rafraîchissans, et on ramène le malade chez lui ; la fièvre se soutient plusieurs jours dans le même état ; elle prend ensuite le caractère de la fièvre lente ; la diarrhée colliquative survient : les crachats sont purulens ; le malade meurt trois mois après : son corps fut réduit par le marasme au poids de quarante livres. C'est ici le lieu de rappeler le sage pronostic de M. Pomme sur les effets des eaux de Balaruc, et de publier une seconde fois, avec M. Leroy, les précautions que ce remède exige dans son emploi. Nous dirons donc après lui : *Ad hoc autem auxilii genus non facilè venias cum homine qui aut podagrus sit, aut luè laboret venereâ, aut epilepsiæ obnoxius, aut passione laboret hypocondriacâ et hystericâ* (1).

La femme d'un maréchal est attaquée d'une

(1) Caroli Leroy, *de aquâ min. natura et usu*, page 26.

hémorragie utérine avec des coliques violentes, auxquelles succèdent la suffocation, des syncopes fréquentes et le clou hystérique ; on lui donne des cordiaux, des anti-hystériques : les nerfs se contractent par l'effet de ces remèdes ; ils forment une courbure sur les phalanges des doigts des mains et des pieds : le racornissement se montre enfin dans la dernière évidence. Je fais prendre à la malade des lavemens d'eau froide ; je la livre à l'eau de poulet à la glace pour tout remède : la perte cesse à mesure que la raréfaction interne s'appaise : les bains tièdes achèvent la guérison.

La femme d'un meûnier, enceinte de cinq mois, est attaquée de la fièvre tierce : elle est saignée et purgée plusieurs fois ; elle prend du quinquina jusqu'à l'excès, sans fixer cette fièvre : elle arrive ainsi jusqu'au huitième mois de sa grossesse, auquel temps elle accouche sans douleur d'un enfant mort, et ce fut dans le froid de la fièvre : la chaleur qui survient est forte ; la malade ressent, dit-elle, un feu intérieur qui la consume, le délire paraît, la langue est sèche, la soif est des plus ardentes, le pouls est convulsif, et il ne paraît point de vidanges. J'arrive au moment où l'on va la saigner du pied ; je m'y oppose, attendu l'état d'appauvrissement où je vois réduite cette

malheureuse femme. J'ordonne des lavemens d'eau froide, l'eau de poulet à la glace; je fais appliquer sur le ventre des fomentations émollientes tièdes, et le troisième jour de ce traitement, les vidanges reparaissent: le feu des entrailles est appaisé; cet écoulement salutaire devient si abondant, qu'il emporte la fièvre. Les mamelles se désenflent, la nature obéit enfin, et ce n'est pas sans surprise que l'on voit une maladie des plus graves céder à des remèdes si doux.

La femme de Germain accouche le 2 juillet 1766, et se voit sans secours. Une femme du voisinage fait les fonctions d'accoucheuse pour la première fois, et n'étant pas au fait de cette manœuvre, elle laisse échapper le cordon après l'avoir déchiré. La fièvre survint à ce cruel accident; quelques heures après, la malade tombe dans un assoupissement léthargique, auquel succèdent bientôt des mouvemens convulsifs. L'hémorragie est des plus considérables; le ventre est tendu: on court chez moi, parce que la femme se meurt. Que faire en pareille circonstance? J'ai recours au pédiluve froid dans la vue de suspendre d'abord l'hémorragie, et ce remède réussit; après quoi je prescris le bain tiède: celui-ci opère si merveilleusement, que l'arrière-faix se

détache; les vidanges coulèrent ensuite paisiblement, et la malade se rétablit tout-à-fait.

Que les antagonistes de M. Pomme s'élèvent tant qu'ils voudront contre les observations journalières qui publient la bonté de sa méthode, leurs efforts seront toujours impuissans. Je confesse ici publiquement les maux que j'ai procurés moi-même en me conformant à l'ancienne pratique, tandis qu'aujourd'hui je ne compte que des succès.

OBSERVATION sur l'usage des humectans dans une maladie convulsive, par M. Pamard, chirurgien à Avignon, de l'académie royale de chirurgie, etc.

LES maladies convulsives en ont imposé de tous les temps aux chirurgiens les plus habiles, et il serait inutile de cacher que ces maladies ne seraient pas si communes si l'on avait connu la véritable cause qui les procure. Entraînés jusqu'ici par la diversité d'opinions; autant que par la bizarrerie de leurs symptômes, nous avons inutilement cherché des moyens curatifs assures, et c'est dans cette incertitude que nous avons commis tant de fautes.

C'est d'après l'aveu de celles que j'ai com-

mises moi-même dans le cours de mes opérations, où j'ai si souvent rencontré cette complication nerveuse, que je viens publier les heureux effets de la nouvelle méthode de les traiter. L'insuffisance des remèdes communs, dont le malade, qui fera le sujet de cette observation, avait fait usage, mise en parallèle avec ceux qui ont si bien réussi, prouvera toujours plus la nécessité de nous ranger sous les loix du généreux auteur, (mon tendre ami, M. Pomme,) à qui nous en sommes redevables.

M. Boin, secrétaire de l'intendance de Lyon, d'un tempérament sec et mélancolique, tombe en syncope; on le déclare apoplectique; on le saigne; on lui donne l'émétique; on emploie des spiritueux dont on fait des frictions sur la tête; et tous ces remèdes augmentent les symptômes; le malade reste enfin dans un état de stupeur, auquel succède bientôt un état tout contraire. Ses nerfs se roidissent, ils deviennent extrêmement sensibles aux impressions du froid et du chaud, la lumière procure des douleurs dans l'orbite, les objets paraissent doubles, les yeux se tournent du côté du nez, le malade devient louche, la paupière supérieure s'affaisse ensuite, ce qui caractérise l'érétisme de cet or-

gane que l'on méconnaît encore, puisqu'on emploie des remèdes de l'espèce de ceux qui l'avaient produit; c'est un large vésicatoire que l'on applique sur les épaules; les sucs, devenus toujours plus âcres, sont alors déterminés sur les parties; ils forment deux tumeurs phlegmonneuses qui abcèdent et en imposent jusqu'au point que l'on annonce la guérison; mais, plus la suppuration est abondante, plus le strabisme fait des progrès. Tel était l'état de M. Boin, lorsque je le vis à Lyon, où j'avais été appelé pour faire l'opération de la cataracte.

A cet aspect, il ne me fut pas difficile de juger que l'érétisme des nerfs était la seule cause à combattre. Le strabisme, accompagné de douleurs dans l'orbite, en était le vrai symptôme. L'affaissement de la paupière, qui en imposait à plusieurs, ne me parut pas contradictoire avec mon opinion. Instruit par les leçons journalières de l'auteur cité, que les humectans étaient les seuls remèdes capables de détruire le spasme et cette foule de symptômes qui en dépendent, et convaincu par ma propre expérience, je prescrivis l'eau de poulet et le bain tiède. Je substituai à une nourriture des plus échauffantes, les crêmes de riz à l'eau et les alimens les plus doux. Le

quatrième jour de ce régime, la paupière affaisée se releva ; le malade satisfait et plus docile se soumit alors aux bains froids, dans lesquels il resta journellement pendant trois heures. Celui-ci agit avec plus d'efficacité. La sensation douloureuse de la rétine fut moindre ; les deux prunelles devinrent parallèles peu à peu, l'impression des objets fut moins sensible, le strabisme en un mot cessa ; et ce fut après cette détente qu'une diarrhée bilieuse (effet ordinaire de ce traitement) parut avec un caractère vraiment critique ; on purgea à cette époque, mais après mon départ, malgré la défense expresse que j'en avais faite. On suspendit l'usage des bains ; on donna des bouillons altérans, et les symptômes reparurent. Il fallut par conséquent revenir aux mêmes remèdes ; on me promit sincèrement de ne plus écouter que mes conseils, et le malade guérit une seconde fois.

Je compte déjà plus d'une observation de cette espèce dans des cas chirurgicaux compliqués de spasme, et ces observations plaident toutes en faveur des humectans sans l'alliage d'aucun remède anti-spasmodique ; je m'empresserais de les publier si je les croyais nécessaires aux progrès de cette nouvelle méthode,

OBSERVATION sur une maladie convulsive, par M. Brotte, maître en chirurgie au bourg d'Essoye en Champagne (1).

ELISABETH ROY, femme d'un domestique de la ferme de Beaumont, ressentait depuis quatre mois, dans la région hypogastrique gauche, des mouvemens convulsifs, que l'on aurait pris pour les mouvemens d'un enfant de huit mois; ils étaient accompagnés de suffocation, de resserrement à la gorge et de douleurs sur les lombes; tous ces accidens se terminaient par des sueurs abondantes, qui duraient deux heures.

Ces accidens augmentèrent par l'usage des emménagogues que l'on fit continuer pendant un mois, dans la vue de rappeler les règles supprimées depuis long-temps; les selles et les urines cessèrent de couler; le ventre se tendit; et, malgré un grand nombre de potions hydragogues et de lavemens stimulans, la malade fut quatre mois sans évacuer.

Je fus appelé dans cette extrémité le 15 octobre 1764. Je trouvai le pouls enfoncé et rare, le col de la matrice dur comme du bois,

(1) Journal de Médecine, *mois de janvier* 1766, *page* 62.

le ventre resonnant comme un tambour, je ne tirai pas une seule goutte d'urine de la vessie par la sonde : on me dit que cette femme était fort colérique ; et je conclus de tout ce que dessus, que l'érétisme de toutes les parties du bas-ventre était la cause de tous les accidens qu'elle éprouvait.

En conséquence, je fis mettre la malade dans le bain d'eau tiède, d'où on la tira une heure après, à cause d'une légère faiblesse qu'elle eut : le soir on réitéra ce bain, dans lequel les convulsions reparurent si fortement qu'on la crut expirante : dès ce second bain, il y eut des borborigmes très-forts. Le 16, la malade resta deux heures dans le bain, et le soir trois heures, sans être incommodée : on lui donna un lavement d'eau tiède ; les convulsions furent aussi violentes que les jours précédens. Le 17, la malade fut à peine dans le bain que les douleurs des lombes augmentèrent, on entendait des borborigmes en sortant : on lui donna un lavement, on lui appliqua des serviettes froides mouillées sur le ventre ; la malade dormit deux heures ; elle n'avait pas fermé l'œil depuis quatre mois.

Le 18, mêmes remèdes ; les convulsions revinrent ; mais alors le col de la matrice était moins tendu : pendant le bain du soir, il sor-

tit un vent avec tant d'impétuosité qu'il fit jaillir l'eau hors de la baignoire, et répandit une odeur insupportable (1). Ce bain était froid; le lavement fut donné avec l'eau froide, et les serviettes qu'on appliquait sur le ventre étaient trempées dans l'eau froide; après cela on trouva le ventre ramolli; les convulsions revinrent plus tard, furent moins longues et moins vives; le sommeil fut plus long et plus tranquille. Le 19, mêmes remèdes; la malade urina, rendit par les selles des crottes blanches, et les convulsions furent très-légères. Ces bains ont été continués pendant un mois: on lui a donné de l'eau de poulet, et toutes les fonctions sont actuellement dans l'ordre naturel.

« (1) Il n'est pas nouveau de voir sortir les vents » avec cette impétuosité par le fondement, mais en- » core par la matrice, dans tous les cas d'hystéricité » portée à son plus haut degré, ce qui annonce cette » raréfaction de l'air intérieur contenu dans les li- » queurs, laquelle est inséparable de l'état spasmo- » dique, et qui est plus ou moins grande, suivant le » dégré de la cause qui agit. J'ai vu une fois chez une » fille hystérique cette explosion aérienne, se faire » par le canal de l'urètre avec bruit et douleur, en » même temps qu'elle se faisait aussi par la matrice. » Quand on rencontre ces symptômes, qui ne sont » pas aussi rares qu'on le croit, on les trouve presque » toujours joints à celui du surnagement ».

OBSERVATION sur une geossesse de cinq mois, accompagnée de convulsions, par M. Tronchin.

ON sera fort étonné, sans doute, de voir figurer ici M. Tronchin en médecin généreux, reconnaître ses fautes, et s'empresser de les publier, quoiqu'un peu tard, puisqu'à cette époque il avait déja incendié toute la France; mais nous l'excuserons, s'il est possible, en disant que Tronchin avait été élevé en Hollande par le grand Boerrhave; il avait, par conséquent, puisé sa pratique dans les leçons de ce grand homme; et c'est précisément cette même pratique, adoptée ensuite dans l'école de Montpellier, qui a produit les plus grands maux, ainsi que nous l'avons exposé plus haut.

Il n'est donc pas surprenant que Tronchin ne connût pas plus que Boerrhave le racornissement de la fibre nerveuse; mais il connaissait le relâchement de cette même fibre, et ne voyant que relâchement par-tout dans les maladies chroniques, il n'employait jamais que les toniques les plus accrédités et les plus à la mode, (car nos chimistes en inventent chaque jour). Telle était son erreur, quand je parus à Paris en 1766, pour la première

première fois, et que je publiai une méthode diamétralement opposée à la sienne, sans que l'on pût me reprocher de voir le racornissement par-tout, puisque j'avais déja fait mes preuves en sens contraire ; ayant appris dans nos écoles qu'une même médecine ne peut être applicable à tous les cas, encore moins à tous les tempéramens, et qu'il en faut une particulière à chaque climat, d'après les conseils d'un médecin de l'antiquité la plus reculée, qui nous a prévenu sur un article aussi important, en disant : *Differre quodque pro natura locorum genera medecinæ, et aliud opus esse romæ, aliud in ægypto, aliud in gallia.* (Voyez Celse, libr. 10, préface).

Quoiqu'il en soit, Tronchin reconnût pour la première fois cette vérité ; on en trouve la preuve dans l'observation suivante : Mme. d'Iriccourt, enceinte de cinq mois, est attaquée de mouvemens convulsifs qui surviennent à une cardialgie à laquelle elle était sujette depuis l'enfance. On lui donne des anti-spasmodiques qui augmentent le mal, et les convulsions paraissent ; on continue néanmoins l'usage de ces remèdes, et alors les convulsions deviennent périodiques. La malade en essuye plusieurs attaques ; et celles-ci sont si violentes, qu'elles font craindre la

fausse-couche. Effrayé moi-même de son état, *nous dit Tronchin*, j'abjure mon erreur; j'appelle M. Pomme au conseil, en déclarant à la famille que les remèdes que j'avais employé jusques-là étaient évidemment contraires, et qu'il fallait recourir aux bains tièdes, sans égard à la grossesse, d'après les préceptes de M. Pomme (1). On saigne la malade, pour obvier à la pléthore toujours existante dans une femme grosse; on la baigne journellement pendant deux heures : elle boit abondamment l'eau de poulet, et les convulsions disparaissent. Mme. d'Iriccourt continue de se baigner jusques à l'arrivée des premières douleurs de l'accouchement; elle continue son eau de poulet pendant sa couche, et elle guérit parfaitement. Hippocrate a avoué ses fautes, Tronchin imita dans cette circonstance ce premier maître de l'art; mais il ne l'imita jamais dans sa pratique : c'est pourquoi l'humanité se récrie aujourd'hui, et le rend responsable de tous les maux qu'il a causés.

(1) Mme. d'Iriccourt, fille de Mme. de Chauvelin, était amie de Mme. de Vaudemont, et Mme. de Chauvelin était l'amie de Mme. de Brionne; j'étais alors chez elle, occupé du traitement de Mme. de Vaudemont : cette remarque m'a paru essentielle.

Lettre de M. Laborde, médecin au Mas-d'Agénois, sur les maladies hystériques, insérée dans le Journal de Médecine, *année* 1769, *page* 513.

Je vois avec plaisir, Monsieur, que vos journaux en faisant connaître les nouveaux moyens de guérir, n'ont d'autre but que d'engager les médecins à contribuer de tout leur pouvoir à éclaircir les ténèbres épaisses qui cachent à leurs yeux la vraie cause de certaines maladies rebelles. S'il en est quelques-unes dans la théorie desquelles l'amour de l'opinion ait rendu l'esprit des médecins plus flottant et plus irrésolu, ce sont, sans contredit, les maladies hystériques. Quoi de plus singulier, en effet, que cette variété d'idées qu'a produit la multiplicité des symptômes sous lesquels se joue, comme un protée, cette terrible maladie? Avec quelle bisarrerie l'antiquité n'avait-elle pas prononcée que la matrice, seul organe victime de ce mal, en éprouvait un million d'autres? Quel esprit de vertige la faisait-elle regarder comme un autre animal dans l'animal même? Heureusement que le temps, ce père de la médecine, a dissipé le voile de l'erreur; et que le siècle

où nous vivons, en produisant des génies observateurs, a développé dans la connaissance de la machine humaine, des traits lumineux qui étaient ensevelis et couverts du voile de l'ignorance, et souvent de celui de la superstition.

Quel nouveau jour n'ont pas donné, en effet, aux maladies nerveuses, les ouvrages de Sydenham, d'Hoffman, de Boerrhave et de son illustre commentateur? Que de belles connaissances n'ont pas jetées sur la structure de la fibre nerveuse les expériences de Baglivi, de Bellini, de Haller et de tant d'autres! Tel est cependant le sort des choses humaines, que les découvertes les plus précieuses, et les mieux constatées par des faits irrévocables, ne laissent pas d'éprouver de grandes contradictions, et de faire passer leurs auteurs pour des gens à idées et à systêmes. Mais le sage sait se consoler, et priser le sarcasme ce qu'il vaut, assez content d'avoir trouvé, dans le cours de sa vie, une vérité utile.

Tel est aujourd'hui la position de M. Pomme; position plus honorable que fâcheuse. Sa manière de traiter les maladies nerveuses, dont j'ai vu d'heureux succès, et que j'ai employée moi-même avec fruit, n'a pas peu contribué à rectifier mes idées sur la na-

ture de ces maladies, et plus encore sur leur traitement; et je crois lui devoir hommage de quelques cures remarquables, où j'ai eu le bonheur de réussir avec le secours de ses lumières.

Voici un cas semblable, en apparence, à celui que je rapporte, en forme de critique. M. Duffau, dans le Journal de Médecine, mois d'août 1771, page 120 (1): en lisant son observation, j'y ai trouvé, à peu de chose près, le tableau des symptômes, que deux mois auparavant j'avais apperçu chez la malade qui va faire le sujet de la mienne; quelques particularités, cependant, et sur-tout l'absence de la fièvre, me décidèrent à me conduire à l'opposé de M. Duffau; est-il étonnant que si éloigné de la cause du mal, nous l'ayons été dans le traitement?

Une fille de 12 ans, grasse et d'une couleur vermeille, très-formée pour son âge, est atta-

(1) La malade de M. Duffau n'était point hystérique, je l'ai prouvé dans ma réponse, insérée dans le même journal le mois suivant. Ses attaques convulsives provenaient de vers que sa malade avait déjà rendus; ce qui n'est pas extraordinaire dans un enfant âgé de neuf ans, qui avait une fièvre putride, que nous appellons vermineuse, tandis que celle de M. Laborde était réellement hystérique, ainsi qu'on en jugera par le récit.

quée subitement d'une cardialgie effrayante, qui se termine par une sueur froide et par la syncope. On lui donne de l'eau tiède et de l'huile pour la faire vomir : elle évacue par haut et par bas une matière verdâtre ; elle en est soulagée. Le soir du même jour elle a une seconde attaque ; on lui donne les mêmes remèdes, et le paroxisme cesse : on la purge le lendemain, et la nuit suivante elle a une troisième attaque beaucoup plus forte que les deux précédentes, dans laquelle on apperçoit des mouvemens convulsifs, (*triste effet de la purgation.*) Je suis appelé à la fin de ce paroxisme. La langue était peu surchargée ; les viscères du bas-ventre me parurent en bon état. La malade me dit sentir dans ses attaques une certaine grosseur dans le ventre, comme une boule qui roulait, et qui, en remontant jusqu'à l'orifice de l'estomac et à la gorge, lui ôtait la connaissance et la parole.

J'entendis autour de moi parler de plénitude d'estomac, de quelques soupçons de vers, de crudités qu'elle avait mangées la veille ; on me proposa en conséquence de lui donner un émétique : je rejettai cette proposition avec mépris, en faisant entrevoir le danger auquel on aurait exposé la malade. On goûta mes raisons ; j'assurai que tous les symptômes n'é-

taient qu'un prélude de l'hystéricité, et que bien loin de recourir à des remèdes violens, il fallait au contraire employer des remèdes doux et benins : on souscrivit à mon opinion, et je devins maître des traitemens.

Je n'avais pas encore été le témoin d'une de ces attaques convulsives ; je me contentai donc pour cette fois d'ordonner du petit-lait pour boisson ; mais je ne tardai pas longtemps d'être le témoin d'un nouveau période. La malade était dans une agitation violente des bras et des yeux ; elle poussait des cris perçans : aux mouvemens convulsifs succédèrent bientôt des ris involontaires ; les bras se roidirent ; la malade voulût s'élancer hors du lit, on la retint avec peine ; et après quelques ris qui reparurent avec des grincemens de dents, ce furent des larmes involontaires qui terminèrent la scène. La malade, quoique revenue à elle, ne pouvait pas parler ; mais elle faisait des signes qui certifiaient qu'elle était en pleine connaissance. Elle voulût se promener ; mais il lui fut impossible de se tenir debout sur ses jambes, qui étaient paralysées. Ces nouveaux symptômes effrayèrent la famille, qui croyait déjà que la malade était épileptique ; j'assurai le contraire, et l'on fut satisfait.

Une fois la maladie caractérisée, il n'y avait plus qu'à opérer. La malade fut livrée aux bains tièdes, dans lesquels elle souffrit beaucoup : elle y devint si rouge, son visage était si animé, que l'on fut obligé de la retirer bien vîte du bain : je me doutai bien que l'eau était chaude et non pas tiède ; aussi, en recommandant de revenir une autre fois à ce remède, le plus puissant que je connaisse en pareille circonstance, je voulus être présent, pour mettre moi-même l'eau du bain au dégré de tiédeur convenable ; celle-ci fut agréablement fraîche : la malade y grelota ; l'on eût toutes les peines du monde à obtenir d'elle qu'elle y resta pendant une heure ; on la remit le soir et les jours suivans ; elle s'accoutuma enfin à cette agréable fraîcheur : ces premières épreuves furent satisfaisantes, puisque au sortir du bain la malade dormit d'un sommeil doux et paisible ; j'eus enfin la satisfaction de voir les paroxismes diminuer sensiblement de fréquence et d'intensité, et peu à peu les accès disparurent. Les jambes reprirent leurs mouvemens ; la malade fut à la campagne, où elle continua les bains : elle se rétablit parfaitement.

J'appuyerai cette observation d'une seconde de même espèce, qui constatera toujours plus

la nécessité d'employer cette méthode, à l'exclusion de tout remède contraire. Une femme du village de Birac, âgée de 55 ans, était sujette depuis sa jeunesse à des attaques convulsives, qui furent toujours traitées à l'inverse de la méthode que je préconise; et ce traitement banal attira chez elle les plus grands maux, et entre autres la paralysie de ses deux jambes. La malade épuisée et brûlée par des remèdes toujours plus actifs, sentait dans l'intérieur de son corps un feu ardent qui la dévorait et la consumait; elle éprouvait, en outre, des tiraillemens douloureux dans toutes les parties membraneuses, et sur-tout dans le péricrâne: elle avait des violentes palpitations de cœur; elle était constipées, et les urines étaient rares; point d'appétit, point de sommeil, ou très-peu; une petite fièvre lente qu la consumait, avec une chaleur âcre à la peau, qui seule dénotait l'état de sécheresse du sang et de toutes les humeurs; son épuisement était enfin si grand, que j'en fus effrayé.

Je vis à cet aspect que la rigidité de la fibre, jointe à une grande sécheresse, et qu'une bile aduste et mélancolique, allaient m'offrir des difficultés peut-être insurmontables; mais je ne pus résister aux empressemens d'une famille désolée, et je me chargeai de cette ma-

lade malgré moi. L'eau de veau fut alors sa boisson ordinaire ; sa principale nourriture fut des crêmes de riz à l'eau légèrement aromatisée avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange : par ce moyen, les humectans incommodèrent moins, ils passèrent avec plus de facilité ; et après quelques jours de ce régime, ses entrailles devinrent souples, les tiraillemens de nerf furent moins vifs et moins fréquens, ce qui m'enhardit à passer aux demi-bains tièdes, malgré la faiblesse de la malade : elle en prit un par jour ; elle s'en trouva à merveille ; et après quinze jours de bains et de boissons elle se porta infiniment mieux : l'hiver arriva, il fallut suspendre l'usage de ce puissant remède ; mais on y revint au printemps, et dans le cours de l'été la malade fut entièrement rétablie, puisqu'elle reprit ses jambes et sa première santé.

Je fais observer que pendant que la malade était dans le bain, elle souffrait des douleurs vives et profondes dans les nerfs, phénomène que j'avais déja vu chez quelques malades racornies, et notamment chez une dame de Bordeaux, (Mme. L***,) traitée à Bordeaux par M. Pomme lui-même. Doit-on attribuer cet effet à l'effort que font les particules d'eau sur le tissu nerveux et membraneux dont elles

écartent les fibres trop rapprochées par le dessèchement, ou à celui de filets nerveux qui se contractent sympatiquement par la compression de l'eau du bain ? ou n'est-il pas à supposer que ces deux causes concourent ensemble pour produire cet effet? Ces conjectures ne nous conduisent-elles pas à croire, comme l'auteur que je copie, que l'essence des maladies nerveuses consiste dans l'exsiccation et la roideur des nerfs, et vraisemblablement même dans l'imperméabilité de quelques-uns, qui, par-là, ne pouvant donner passage au fluide nerveux l'égarent dans ces reflux irréguliers, dans cette *atascie*, pour m'exprimer comme Sydenham, qui décèle si bien les paroxismes hystériques et hypocondriaques. Est-on reçu ensuite, de taxer de partialité, et d'une espèce de fureur pour les systêmes nouveaux, ceux qui, après de mûres réflexions, d'expériences multipliées, mais sur-tout d'heureux succès, sont, pour ainsi dire, conduit par la main de la nature, et ne prennent que la route qu'elle semble manifester si clairement ? *Non ex intellectis causis, sed ex observatione fideli effectuum, morbos cognoscere et curare.* Vanswieten, section 387.

OBSERVATIONS de M. Beuschon, médecin à Uzès, au sujet du racornissement des nerfs.

CONVAINCU, comme tant d'autres, que le relâchement n'a jamais produit des symptômes réels de l'affection nerveuses et vaporeuses, je m'aviserai de relever une erreur du grand commentateur de Boerrhave, consignée dans ses écrits, aphorisme 28, pag. 33; la voici :

« Je me souviens, nous dit Vanswieten, » d'avoir guéri une jeune fille atteinte d'une » irritabilité excessive dans le genre ner- » veux, dont je n'ai pas vu d'exemple : elle » pouvait entendre le plus petit bruit, apper- » cevoir la lumière la plus faible sans entrer » dans des mouvemens convulsifs extraordi- » naires, et ressentir des déchiremens affreux » dans les entrailles; je la guéris, en l'en- » tourant de bandes ». Tel fut l'effet enchanteur de ce singulier remède; d'où Vanswieten conclut, et Tissot après lui, quoiqu'en donnant une petite entorse à la vérité du fait, en faveur du relâchement des nerfs chez cette fille; ce qui n'est pas exact, tant s'en faut; car si le relâchement avait eu lieu dans le cas cité, les symptômes qui le caractérisent si bien auraient été décrits par Vanswieten; ce

qu'il n'a pas fait, ou ce qu'il n'a pas voulu faire : mais enfin, si ce n'est que par omission, et s'il faut absolument supposer que ce prétendu relâchement avait procuré cette sensibilité outrée chez cette fille, et les mouvemens convulsifs qui en étaient la suite, pourquoi donc ce médecin célèbre n'avait-il pas employé, par préférence, les toniques, les excitans, les bains froids, le quinquina, les martiaux, etc., remèdes toujours efficaces dans tous les cas d'une atonie générale, et pourquoi ne pas avouer qu'il les avait déja employés sans succès, au détriment de cette fille ? C'est donc une erreur de croire que le relâchement exista dans le cas cité. J'ajouterai même, sans trop de partialité, que les deux médecins qui se sont appuyés sur cet exemple, ne croyaient pas plus que moi à ce relâchement prétendu, où je ne vois qu'un désordre dans l'emploi des forces, désordre qui a lieu communément dans les personnes du sexe qui ont la fibre grêle et dépouillée de son enveloppe muqueuse, comme nous l'a appris M. Pomme, que la moindre cause peut émouvoir. Les bandes dont il s'agit présentèrent d'abord une barrière à ce désordre; elles lièrent les mouvemens convulsifs et irréguliers, en assujettissant les organes ; elles mirent en opposition

une force à une autre mal distribuée et mal ordonnée. Telle est l'explication que je donne du phénomène curatif, sans pouvoir en dire davantage, puisque Vanswieten nous a laissé ignorer si cette fille a été assujettie à ces bandes pendant le reste de ses jours, ou si, après les avoir gardées un temps déterminé, les mouvemens convulsifs n'avaient plus reparu, ou s'ils avaient cessé entièrement, ce qui aurait dû clôturer son récit; quoiqu'il en soit, Vanswieten était au dépourvu de tout autre exemple, quand il a publié celui-ci en faveur du relâchement, et je fais observer qu'il nous le donne comme l'effet d'un songe, en nous disant : Je me souviens (1), « mais ce qui n'est » pas un songe, ce sont les observations rap» portées ci-après par le médecin d'Uzès, » homme d'un vrai mérite, à qui j'ai voué » moi-même une entière confiance ». Les voici :

La fille du citoyen Rovergat, du lieu de Bussan, âgée de 18 ans, est attaquée d'une

(1) Vanswieten n'est pas le seul médecin qui nous fasse part de ses songes. Galien nous dit aussi qu'étant attaqué d'une douleur inflammatoire au foie, il fut averti par un songe d'ouvrir la veine qui rampe entre le pouce et l'*index*, ce qu'il exécuta à son reveil avec succès : voilà du merveilleux.

fièvre putride inflammatoire, que le chirurgien du lieu traite avec des évacuans si peu ménagés, que le genre nerveux en reçoit des impressions profondes. Il est bientôt crispé et raccorni. Les jambes s'atrophient, l'épiderme s'écaille, les ongles des mains et des pieds se détachent, la sensibilité est extrême ; elle ressemble à celle de la malade de Vanswieten : cette fille tombe enfin dans le marasme et dans la consomption : elle éprouve alors une douleur fixe sur le *sternum*, qui répond entre les épaules ; elle tousse assez pour faire craindre l'hémoptisie ; le ventre se météorise, et les règles disparaissent entièrement. Tel était le triste état de cette jeune fille, lorsqu'elle me fut confiée.

Sa grande faiblesse ne me permettant pas de recourir aux bains domestiques tièdes, dont l'art m'indiquait la nécessité, j'employai les fomentations émollientes sur le ventre, l'eau de poulet, l'eau de veau, le petit-lait clarifié, les bouillons adoucissans et pectoraux, les lochs, les syrops, pour calmer cette toux importune et suspecte. Ce traitement, bien différent de celui qui l'avait précédé, fut long, mais il fut couronné du succès.

La citoyenne veuve Christol d'Uzès, âgée de 38 ans, d'un tempéramment vif et sensible

à l'excès, est attaquée d'une douleur de sciatique qui lui fait jeter les hauts crits nuit et jour. Le chirurgien le plus téméraire que je connaisse, et le plus ignorant en médecine, lui donne un émétique, la purge, la repurge, lui donne tous les sudorifiques qu'il avait sous sa main ; (car il est chirurgien et apothicaire tout ensemble). Ces remèdes l'échauffent prodigieusement et lui emportent le sommeil. Les jambes s'atrophient. ; elles sont paralysées. Ce chirurgien propose alors les vésicatoires, la malade s'effraye à l'aspect des nouveaux tourmens qu'on veut lui procurer ; elle renvoie son chirurgien : ce qu'elle aurait dû faire plutôt ; elle a recours à moi, je propose les bains tièdes, l'eau de poulet, celle de veau, et des lavemens d'eau froide. Ces remèdes furent continués long-temps ; ils guérirent enfin la malade de sa sciatique et de sa paralysie.

Tel est le fruit des leçons amicales que j'ai reçues de M. Pomme lui-même, dans l'espace de quatorze mois qu'il a resté à Uzès, auprès de sa fille, (Mme. Labaume,) l'an deux. Je ne cesserai jamais de publier la reconnaissance que je dois à ce médecin, aussi estimable par son savoir que par sa générosité, puisque c'est de lui que j'ai appris à guérir des maux jusqu'ici

jusqu'ici incurables et mortels, par l'effet de tant de traitemens d'autant plus contradictoires entre eux, que les médecins qui les adoptent, errants de système en système, errent aussi dans l'emploi des remèdes dont ils ne connaissent pas même les effets.

CAUSES GÉNÉRALES DES MAUX DE NERFS.

ON demande tous les jours pourquoi les maladies de nerfs sont devenues si communes : je m'étais imposé le devoir de répondre à la question, lorsque M. Tissot m'a prévenu. Je trouve, comme lui, plusieurs causes de cette contagion : il en indique les principales ; j'ajouterai celles qu'il a omises.

1°. L'amour des sciences et la culture des lettres beaucoup plus répandues. On pourrait dire, comme Cicéron disait autrefois des dieux : Il est plus aisé de rencontrer un académicien qu'un homme. Cette foule de presses qui roulent continuellement en Europe, cette immensité d'ouvrages qui en sortent tous les jours, supposent nécessairement une multitude d'hommes qui n'ont peut-être point les attributs des savans, mais qui sont plus ou moins exposés aux maux qu'ils éprouvent. Tant d'auteurs font éclore une foule de lecteurs ; et une lecture continue produit toutes les maladies nerveuses : peut-être que de toutes les causes qui ont nui à la santé des femmes, la principale a été la multiplication infinie des

romans depuis cent ans. Dès la bavette jusqu'à la vieillesse, elles les lisent avec une si grande ardeur, qu'elles craignent de se distraire un moment, ne prennent aucun mouvement, et souvent veillent très-tard pour satisfaire cette passion, ce qui ruine absolument leur santé, sans parler de celles qui sont elles-mêmes auteurs, et ce nombre s'accroît tous les jours. Une fille qui a dix ans, et qui lit au lieu de courir, doit être à vingt une femme à vapeurs, et non point une bonne nourrice.

2°. Un plus grand usage des eaux chaudes, le café, le chocolat, le thé, etc. Pour donner une juste idée des effets dangereux de ce dernier, je dirai qu'un anglais de réputation, employé à Londres dans l'inspection des magasins de la compagnie des Indes, m'a appris que les malheureux ouvriers qui sont destinés au service du thé, perdent en peu d'années, à cet exercice, l'usage de leurs bras, qui se dessèchent, s'atrophient, et deviennent enfin paralytiques.

Une société savante, établie en Hollande, invite aujourd'hui les médecins de donner la raison pourquoi les maux de nerfs sont devenus si communs dans les Provinces-unies (1);

(1) *Voyez* tous les journaux et autres ouvrages périodiques de l'année 1781.

nous répondrons que c'est l'abus du café et du thé qui en est la principale cause. Les anglais, tout aussi infectés de ce terrible mal, proposent la même question dans leurs académies, et nous répondrons encore le *café* et le *thé*. On ne saurait comprendre combien la dégénération actuelle, tant au physique qu'au moral, doit au grand usage de ces sortes de boissons.

3°. L'augmentation du luxe qui entraîne une vie beaucoup plus molle pour les maîtres et pour les domestiques, et qui a multiplié prodigieusement le nombre des arts sédentaires, dont l'établissement si vanté a ruiné tout-à-la-fois l'agriculture et la santé. « J'ai vu, » dit M. Tissot, dans ce pays, quelques vil- » lages, dont tous les habitans, occupés aux » ouvrages de fûtaillerie, passaient leur vie » à aller couper les arbres dans les forêts, à » les mettre en œuvre, à conduire leurs ou- » vrages sur les marchés, et c'était le canton » du pays où l'on trouvait les hommes les » plus beaux, les plus forts, les mieux por- » tans et les plus à leur aise. Il y a trente » ans qu'il s'y établit quelques lapidaires ; » la quantité d'argent augmenta et séduisit : » la lapidomanie gagna ; la fûtaillerie tomba : » la vie sédentaire succéda à la vie active ;

» des mercenaires étrangers sont venus tra-
» vailler leurs terres ; la nouvelle profession
» a perdu de sa vogue : c'est aujourd'hui le
» quartier du pays qui a le plus dégénéré,
» et l'aisance s'en éloigne pour n'y revenir
» peut-être jamais, parce qu'elle fuit les
» contrées où les hommes sont faibles et oi-
» sifs ». Plusieurs ordres de gens qui se servaient eux-mêmes il y a trente ans, se font servir aujourd'hui. Ceux qui allaient à cheval, vont en voiture ; ils trouvent même le cahotement des voitures publiques trop rude, et les derniers artisans ne voyageront bientôt plus que dans des carrosses à ressorts bien lians. On demeure beaucoup plus en ville qu'on ne faisait ; le mot vague d'éducation a frappé les oreilles, et sans savoir quelles idées on y attachait, on est venu en ville donner de l'éducation à ses enfans : ils y ont perdu leur santé et trop souvent peut-être leurs vertus. Qu'ont-ils acquis en échange ?

4°. Plus de passions. Le luxe et la vie de la ville les mettent nécessairement en jeu ; ils augmentent la vanité, la cupidité, l'ambition, la jalousie, passions nuisibles qui détruisent la santé, et produisent tous les maux de nerfs : ils diminuent les liaisons, l'amitié, la gaieté qui font tant de bien.

5°. Un goût d'assaisonnement dans la cuisine beaucoup plus échauffant, ce qui use nécessairement les organes, jette dans la faiblesse, la fièvre lente, tous les maux de nerfs.

6°. Une dégénération qui est inévitable. Les enfans se ressentent des maux de leurs pères; nos aïeux ont commencé par s'écarter un peu du genre de vie le plus salutaire: nos grands-pères sont nés un peu plus faibles, ont été élevés plus mollement, ont eu des enfans encore plus faibles qu'eux, et nous, quatrième génération, nous ne connaissons plus la force et la santé que chez les vieillards octogénaires, ou par ouï-dire. Il faudrait pour nous les rendre, une conduite raisonnée, qu'on ne peut point espérer, ou quelques siècles de barbarie qu'on n'ose pas même desirer.

7°. Les influences des maladies secrettes, et ces différentes préparations mercurielles, nouvellement imaginées par la cupidité, dont on abuse d'autant plus, qu'elles dispensent de toute servitude.

8°. L'abus des remèdes pharmaceutiques. La diète et l'eau suffisaient autrefois pour une légère indisposition et quelquefois pour les plus graves: aujourd'hui on saigne, on purge; et si cette première purgation opère bien, on y revient plusieurs fois. On paie le tribut à

la médecine en naissant; la dentition, la rougeole, la petite vérole, et les autres maladies de l'enfance, sont toutes autant d'assauts à soutenir contre elle. C'est ainsi que le corps s'altère de fort bonne heure : ses organes irrités se détraquent, et on est vaporeux avant l'adolescence sans le savoir.

9°. Les méprises des médecins dans la distinction des maladies nerveuses avec tant d'autres dont elles empruntent souvent le caractère. Que d'écarts dans la pratique! que de maux aggravés, défigurés ou méconnus ! J'en suis coupable tout comme un autre ; ces écarts sont d'autant plus communs, que plusieurs médecins méconnaissent non-seulement ces maladies, mais encore ils s'en font gloire. (Bouvard était de ce nombre); et non content de manifester cette coupable incrédulité, s'efforçait-il encore, de riduculiser ceux qui étaient affecté de ce terrible mal ; il a été un temps où tout vaporeux invétéré était livré aux anti-scorbutiques les plus âcres; les anti-scrophuleux prirent ensuite la place de ceux-ci : les mercuriaux sont à présent les remèdes du jour.

10°. Les charlatans, et ce nombre de remèdes empiriques si vantés pour les vapeurs,

dont on tolère le débit, opiats, électuaires, élixirs, poudres, etc.

Telles sont les sources qui ont produit les maladies nerveuses ; ce sont elles qui les entretiennent en perpétuant la contagion. Si l'on considère leurs effets, on verra clairement qu'elles provoquent toutes l'évaporation du fluide nerveux, et qu'elles dessèchent ainsi la fibre : d'où s'ensuit la roideur des nerfs et leur racornissement, quand cette cause est portée à son plus haut dégré.

Fin du Tome second.

EXPLICATION

De quelques termes de médecine qui pourraient arrêter certains lecteurs.

SPASME, convulsion ou constriction, contraction violente et involontaire : (effet d'une tension outrée des fibres nerveuses et d'une trop grande sensibilité). Premier dégré de la cause prochaine des affections vaporeuses.

ÉRÉTISME, accroissement de tension et de sensibilité, joint à une plus grande vibratilité. Second dégré de la cause prochaine des affections vaporeuses.

RACORNISSEMENT, entier desséchement de la fibre nerveuse, qui entraîne après lui son raccourcissement, et quelquefois encore l'oblitération des vaisseaux lymphatiques et nerveux. Dernier dégré de la cause des affections vaporeuses.

A

ABDOMEN, le bas-ventre, ou le ventre proprement dit.

ACRIMONIE, âcreté.

ACRIMONIEUX, âcre.

ÆTHER, liqueur blanche, diaphane, d'une odeur particulière, très-pénétrante et très-volatile.

ÆTHIOLOGIE, description d'une maladie quelconque.

ALTÉRANS, remèdes qui causent quelques changemens manifestes, soit dans les parties solides, soit dans les humeurs, sans évacuation sensible.

ANTI-SEPTIQUES, remèdes contre la putridité.

ANTI-SPASMODIQUES, remèdes anciennement employés contre les convulsions toniques, incendiaires.

ANXIÉTÉS, inquiétudes.

APÉRITIFS, remèdes qui atténuent les humeurs épaissies, et détruisent les obstructions.

APOPLEXIE, maladie où le malade est dans une inaction générale, où tous les efforts que l'on fait pour le réveiller sont inutiles, et où il n'y a ni sentiment ni parole.

APOSÈME, décoction de différentes plantes, racines, feuilles, fleurs, fruits, semences, bois, etc. édulcorée avec du syrop, du suc et du miel.

ARTÈRES, vaisseaux membraneux, élastiques, lisses, polis intérieurement, figurés en cône alongé, destinés à recevoir le sang du cœur, pour le distribuer aux poumons et à toutes les parties du corps.

ASCITE, hydropisie du bas-ventre.

ASTHME, maladie du poumon, avec grande difficulté de respirer, sans fièvre.

ATONIE, défaut de ton ou de ressort, relâchement (effet opposé à la cause ci dessus établie).

ATROPHIE, amaigrissement et consomption de tout le corps ou de quelques-uns de ses membres.

B

BÈCHIQUES, remèdes pectoraux, c'est-à-dire, qui conviennent aux maladies de poitrine.

BILE, liqueur jaune, amère, huileuse, savonneuse, séparée du sang de la veine-porte dans le foie.

C

CACHECTIQUES, personnes dont les humeurs sont altérées et viciées.

CARDIALGIE, douleur violente qu'on sent à l'orifice supérieur de l'estomac.

CATHARTIQUES, médicamens purgatifs qui font leurs effets par les voies inférieures.

CAUTÈRE, ulcère rond qu'on fait à quelque partie du corps avec la pierre à cautère, pour détourner les humeurs nuisibles.

CHILE, humeur alimentaire, douce, blanche, laiteuse, préparée dans l'estomac et les intestins grêles, séparée des excrémens par le moyen des vaisseaux lactés, et conduite par le canal thorachique dans la masse du sang.

CHLOROTIQUES, personnes qui ont les pâles couleurs.

CLINIQUE, (médecin), ou médecin qui traite les malades qui sont alités.

COLLIQUATION, fonte d'humeurs.

COLLYRES, remèdes externes, destinés particulièrement pour les maladies des yeux.

CONVULSION, contraction violente et involontaire de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties.

CORDIAL, remède qui fortifie le cœur et rétablit les forces.

COULOIRS, passages destinés et faits pour filtrer les humeurs secrétoires.

CRISE, changement subit qui arrive dans l'état de la maladie, et qui démontre que la nature surmonte et chasse la matière morbifique.

CRITIQUE, temps auquel les crises arrivent ordinairement.

D

DÉCOCTION, préparatif de drogues médicinales, qu'on fait bouillir dans quelques liqueurs pour en tirer les vertus.

DÉJECTION, excrémens ou selles.

DIAGNOSTIC, connoissance de l'état présent et de la nature des maladies ou de la santé, par des signes et des symptômes.

DIAPHORÉTIQUES, remèdes qui poussent la transpiration.

DIAPHRAGME, cloison musculeuse, tendineuse et nerveuse, qui sépare le ventre de la poitrine.

DIASTOLE, dilation du cœur et des artères.

DIGESTION, fonction naturelle, dont l'effet le plus sensible est le changement des alimens en chyle.

DISSOLUTION, corruption.

DIURÉTIQUES, remèdes qui poussent par les urines.

DOUCHES, c'est faire tomber une liqueur d'une certaine hauteur, sur quelques parties malades: elles se font ordinairement goutte à goutte ou à filet.

DRASTIQUES, purgatifs violens.

DYSURIE, difficulté d'uriner.

E

ÉCORCE DU PÉROU, quinquina.

ÉMETO-CATHARTIQUES, remèdes qui purgent par haut et par bas : ce sont des émétiques auxquels on joint des purgatifs.

ÉMOLLIENS, remèdes qui ramollissent en relâchant les fibres.

EMPIÈME, collection de pus dans la capacité de la poitrine.

ÉMULSIONS, remèdes liquides, laiteux et agréables, qu'on prépare avec la moelle des semences laiteuses et huileuses.

ÉPIGASTRE, partie supérieure du bas-ventre qui commence au cartilage xiphoïde, et finit à deux travers de doigt au-dessus de l'ombilic.

ÉPIPLOON, membrane graisseuse qui flotte librement sur les intestins.

ÉPIPASTIQUES, médicamens topiques et externes qui attirent fortement les humeurs en dehors.

ÉROTOMANIE, folie amoureuse.

ERRATIQUE, irrégulier, déréglé.

ÉRUPTION, sorte de taches ou de boutons sur la peau.

ÉRYSIPÈLE, humeur superficielle, inflammatoire, qui s'étend facilement sur la peau, accompagnée de chaleur âcre et brûlante.

ESSENTIELLE : on appelle *maladie essentielle*, celle qui blesse les fonctions par elle-même, sans dépendre d'aucune affection contre nature.

EXCRÉMENTITIELLES, humeurs qui se séparent de la masse du sang comme incapables de nourrir le corps.

EXCRÉTOIRES, vaisseaux qui donnent issue aux humeurs séparées de la masse du sang, dans les glandes.

EXPECTORATION, évacuation par les crachats, d'humeurs grossières et visqueuses, contenues dans les bronches et les vésicules du poumon.

F

FÉBRIFUGES, remèdes qui dissipent la fièvre.

FIBRES, filets ou filamens qui sont le tissu des vaisseaux, des muscles et de toutes les parties du corps.

FIÈVRE, mouvement déréglé de la masse du sang, avec fréquence permanente du pouls et avec lésion des fonctions.

FOMENTATIONS, remédes externes qu'on applique sur quelque partie du corps, en vue de ramollir, de rafraîchir, de calmer, de résoudre, de fortifier, etc.

FONCTIONS, actions qui se font en conséquence de la structure et de la disposition particulière des parties, dont le corps est composé.

Fonctions animales, celles qui dépendent ou de l'action de l'ame seulement, ou de la disposition organique des parties, ou du concours de l'une ou de l'autre.

Fonctions naturelles, celles qui ne sont pas nécessaires pour la conservation de l'individu dans tous les instans de son être, mais qui cependant lui sont essentielles pour sa conservation en général, pour son accroissement et pour la propagation de l'espèce, comme la digestion, la sanguification, la secrétion, la nutrition, la génération, etc.

Fonctions vitales, celles qui entretiennent la vie, et sans lesquelles elle ne sauroit subsister, comme l'action du cœur, l'action du poumon et l'action du cerveau.

G

GASTRIQUE, nom qu'on donne à plusieurs parties relatives à l'estomac.

GERME, la semence ou la matière qui entretient la maladie.

GLANDES, corps formés par l'assemblage, l'union et l'entrelacement intime de quantité de vaisseaux de tout genre.

GYMNASTIQUE, partie de la médecine qui appartient à l'hygiène, et qui concerne le mouvement.

H

HÉMOPTISIE, crachement de sang provenant des poumons.

HÉMOPTISIQUE, celui qui crache le sang.

HYDRAGOGUES, remèdes purgatifs qui évacuent les eaux et les sérosités.

HYDROPISIE, maladie causée par un amas d'eau dans quelques parties du corps.

HYPOCONDRES, parties internes du ventre au-dessous des côtes.

HYPOGASTRE, partie inférieure du bas-ventre.

I

ICTÉRITIE, jaunisse.

IDIOPATHIQUE : une maladie idiopathique est la même qu'une maladie essentielle.

IDIOSYNCRASIE, disposition ou tempéramment propre d'un corps.

INCISIFS, remèdes qui divisent les humeurs grossières.

INDICATION, connaissance d'une maladie et de ses accidens, qui indique ou fait choisir les remèdes propres à la guérir.

INFUSION, action par laquelle on fait seulement macérer les médicamens dans quelque liqueur chaude, sans faire bouillir, pour en tirer les vertus.

ISCHURIE, suppression entière ou rétention d'urine.

L

LÉTHARGIE, sommeil ou assoupissement profond et contre nature, accompagné d'une diminution considérable du sentiment et du mouvement volontaire, de délire, d'oubli, et quelquefois de la fièvre.

LEUCOPHLEGMATIE, enflure de toute l'habitude du corps, qui retient l'impression du doigt.

LINIMENS, remèdes topiques et externes, onctueux, dont on se sert pour oindre et frotter quelque partie.

LOOCHS, remèdes pectoraux, doux et sucrés, qu'on prend par cuillerée, ou qu'on suce avec un bâton de réglisse.

LYMPHE, suc aqueux, doux et spiritueux, qui nourrit les parties, et qui est contenu dans des vaisseaux particuliers, appelés *lymphatiques*.

M

MALADIE AIGUË, maladie vive, qui se termine promptement.

Maladie chronique, maladie longue, qui dure quelquefois des années.

MANIAQUE, un homme fou et furieux.

MARASME, maigreur extrême; consomption de tout le corps.

MARTIAUX, remèdes qui contiennent du fer.

MATIÈRE MORBIFIQUE, le germe, le foyer de la maladie.

MENINGES, membranes du cerveau.

MÉTASTASE, transport de la matière morbifique dans un autre endroit que celui où elle était auparavant.

MÉTHODIQUES, secte qui réduit le grand nombre des maladies à deux genres principaux, qui sont le genre resserré er le genre relâché; c'est-à-dire, que toutes les maladies dépendent ou du relâchement ou du resserrement.

MÉSENTÈRE, membrane graisseuse qui sert d'attache aux intestins.

MINORATIF, purgation douce et légère.

MOELLE ÉPINIÈRE, (moelle de l'épine); c'est la continuation de la moelle alongée.

MOUVEMENT PÉRISTALTIQUE, mouvement vermiculaire des intestins, qui consiste dans un raccourcissement et un alongement successifs et alternatifs des fibres qui les composent.

N

NARCOTIQUES, remèdes qui assoupissent et procurent le sommeil.

NAUSÉES, envies de vomir.

NÉPHRÉTIQUE (colique), douleur aiguë et considérable qu'on sent dans la région des reins.

NOSTALGIE, maladie du pays.

NUTRITION, fonction naturelle, par laquelle le suc nourricier, que les alimens fournissent, est assimilé et converti

en notre propre substance, pour réparer les pertes continuelles qui se font.

O

OBSTRUCTION, embarras dans les vaisseaux, causé par un épaississement d'humeurs qui empêche les liqueurs d'y couler.

ODONTALGIE, douleurs aux dents.

OEDEME, tumeur froide, molle, lâche, blanche, sans douleur, cédant à l'impression du doigt et la retenant quelque temps.

OPIATS, remèdes d'une consistance molle, composés de pulpes, de poudres, de sels, de sirops et d'autres ingrédiens.

OPILATION, obstruction.

ORGASME, turgescence, gonflement de sucs et d'humeurs.

OTALGIE, douleurs d'oreille.

P

PALPITATION DE COEUR, mouvement du cœur, violent, fréquent, déréglé, convulsif, accompagné d'oppression, de difficulté de respirer, d'abattement de forces et de défaillance.

PARENCHYME, substance propre de chaque viscère.

PAROIS, surface interne des parties du corps qui ont des cavités.

PAROXISME, accès.

PATHOGNOMONIQUE, signe propre, essentiel, particulier et inséparable.

PATHOLOGIE, partie de la médecine théorique, qui enseigne la connaissance des maladies, de leurs causes et de leurs symptômes.

PÉRIODE, temps, point fixe avec ses retours à telle heure, à tel jour, etc.

PÉRIODIQUE, régulier, réglé.

PÉRIOSTE, membrane fine et très-sensible, qui couvre immédiatement les os.

PHARMACEUTIQUE, secours tiré de la pharmacie.

PHLÉBOTOMIE,

PHLÉBOTOMIE, saignée.

PHLEGMATIQUE, pituiteux.

PHRÉNÉSIE, délire continuel et furieux, suivi de fièvre aiguë, d'insomnie et d'inflammation.

PHTYSIE, maladie qui dessèche les poumons et tout le corps, et qui est accompagnée d'une grande langueur et de la fièvre lente.

PHYSIOLOGIE, partie de la médecine théorique qui enseigne la connaissance de la structure de l'homme, considéré dans l'état sain.

PLACENTA, arrière-faix.

PLÉTHORE, surabondance de sang.

PLÈVRE, membrane qui tapisse intérieurement toute la poitrine.

POULS, battement des artères.

PREMIÈRES VOIES: ce sont l'estomac et les intestins.

PRONOSTIC, jugement qu'on fait de l'évènement d'une maladie par les signes qui l'ont précédée ou qui l'accompagnent.

R

RAFRAICHISSANS, remèdes qui tempèrent la trop grande agitation des humeurs.

RHUMATISME, douleur aiguë et inflammatoire qu'on sent dans les membranes et souvent dans le périoste même.

S

SABURE, ordures ou mauvaises humeurs renfermées dans les premières voies, c'est-à-dire, dans l'estomac et les intestins.

SANG COUENNEUX, couleur et consistance de sang ordinaire dans les maladies inflammatoires, ressemblant à une couenne de lard.

SCARIFICATION, incision qu'on fait à la peau avec une lancette ou un bistouri.

SECRÉTION, séparation de quelque liqueur.

SÉDIMENT, dépôt qui se fait au fond du vase où l'on a mis reposer de l'urine.

SÉROSITÉ, partie aqueuse du sang.

SOUBRESAUTS, commotion, sauts de tendons.

SPASMODIQUE, convulsif.

SQUIRRE, tumeur froide, glanduleuse, dure, sans douleur et sans changement de couleur.

STAGNATION, séjour du sang ou d'humeurs dans quelque partie du corps.

STASE, c'est la même chose que stagnation.

STOMACHIQUES, remèdes propres à fortifier l'estomac.

SUC INTESTINAL, liqueur fournie par les intestins.

Suc pancréatique, liqueur qui se filtre dans une glande conglomérée, appelée *Pancréas*.

SUDORIFIQUES, remèdes qui excitent la transpiration et la sueur.

SUPERPURGATION, purgation excessive.

SYMPTOMATIQUE : on appelle une *maladie symptômatique*, une maladie qui dépend d'une autre.

SYMPTOME : on entend par symptôme, tout ce qu'on observe dans une maladie d'étranger à la santé.

SYNCOPE, perte de connaissance.

SYSTOLE, contraction du cœur et des artères.

T

TARTRE STIBIÉ, tartre émétique.

TEMPÉRANS, remèdes qui appaisent la fougue des humeurs.

THÉORIE, connaissance spéculative.

THÉRAPEUTIQUE, partie de la médecine qui apprend la manière de traiter et de guérir les maladies, ou d'en adoucir les symptômes lorsqu'elles sont incurables.

TONIQUE (action), contraction propre à tous les fibres du corps.

Tonique (remède) qui donne du ressort aux solides.

TOPIQUES, remèdes qui s'appliquent extérieurement.

TRACHÉE-ARTÈRE, canal de la respiration, qui va du fond de la bouche dans les poumons.

TUMEUR, protubérance, élévation contre nature qui survient à quelque partie du corps.

TUNIQUE CHARNUE, membrane musculeuse, formée de plans de fibres charnues.

Tunique nerveuse, membrane formée par l'entrelacement de plusieurs filets nerveux.

Tunique veloutée, membrane fabriquée en forme de velours.

TYMPANITE, hydropisie sèche, causée par de l'air ou des vents dans le bas-ventre.

V

VAGIN, le col de la matrice.

VAISSEAUX ILIAQUES, vaisseaux qui ont du rapport à la région du ventre, appelée *iliaque*.

VALVULES, membranes qui font le même effet dans les vaisseaux du corps, que les soupapes dans les machines hydrauliques.

VEINE-PORTE, tronc de veine considérable, qui pénètre la substance du foie.

VEINES HÉMORROÏDALES, qui ont du rapport aux hémoroïdes.

VENTRICULE, estomac.

VÉSICATOIRES, remèdes caustiques qui attirent les sérosités vers la superficie de la peau.

VISCÈRES, parties principales du corps, destinées à quelques fonctions propres et principales, comme le foie est un viscère destiné à la secrétion de la bile, le cerveau à celle des esprits animaux, etc.

U

URETÈRES, canaux qui conduisent l'urine des reins dans la vessie.

UTERUS, matrice.

TABLE

Des matières et des titres pour le second volume.

VAPEURS HYPOCONDRIAQUES.

Affection hypocondriaque invétérée, et irritée par des remèdes chauds, page 1.
Lettre de M. de la Roquette, 3.
Mémoire, 4.
Consultation, 7.
Seconde lettre de M. de la Roquette, 12.
Consultation de Fizes, 14.
Seconde consultation de Fizes, 20.
Lettre de l'auteur à M. Barthes, 24.
*Mémoire de M. M****, 27.
Réponse, 44.
Flux hémorroïdal, 48.
Jaunisse hypocondriaque, 54.
Toux convulsive, 62.
Vomissement, aigreurs et rapports, 69,
Hémiplégie spasmodique, 84.

Réflexions sur la guérison inopinée de deux maladies réputées incurables, 95.

Entrevue de l'auteur, avec son ami Tissot, chez une de ces deux malades; propositions de la traiter conjointement; refus de Tissot de se joindre à son ami Pomme, 101.

*Rencontre de l'auteur à Toulon avec le médecin R** et ses suites*, 107.

Complications, 114.

Fièvre putride compliquée, 118.

Maladies vénériennes, 142.

Ecrouelles, 163.

Affection scorbutique, 171.

Leucophlegmatie, 182.

Tympanite, 199.

Pâles couleurs, 214.

Fleurs blanches, 223.

Observation sur des pertes blanches, 231.

Pertes de sang, 239.

Lettre de M. Vandermonde, auteur du Journal de Médecine, 257.

Réflexions sur l'accouchement de madame de Sersay, 263.

Inutilité des accoucheurs, 268.

Suppression des vidanges, 273.

Erruptions cutanées, 285.

Conclusions, 298.

Observations de différens médecins en faveur de la méthode humectante, 301.

Observations du docteur Berkenhout, médecin à Londres, traducteur du Traité des Affections vaporeuses, ibid.

Observations de M. Guindant, médecin de Paris, 311.

Observations de M. Blanc, médecin à Marseille, 324.

Observations de M. Comte, médecin à Aost, ci-devant en Dauphiné, 332.

Lettre de M. Destrées, médecin à Châteaudun, ci-devant en Beauce, 336.

Observations sur les effets de l'eau froide et à la glace, par M. Regnard, médecin à la Fère, 339.

Observation de M. Mercadier, chirurgien à Paris, 347.

Observation de M. Gauthier, chirurgien à Versailles, 354.

Observations de M. Feuillerade, médecin à Damason, ci-devant en Guyenne, 355.

Observations de M. Labrousse, médecin de Montpellier, 356.

Observations de M. Pamard, médecin et chirurgien à Avignon, 361.

Observation de M. Brotte, chirurgien à Essaye, ci-devant en Champagne, 365.

Observation de M. Tronchin, médecin de M. le duc d'Orléans, et son désaveu, 368.

Lettre de M. Laborde, médecin au Mas-d'Agenois, ci-devant en Guyenne, 371.

Observation de M. Beuschon, médecin à Uzès, ci-devant en Languedoc, 380.

Causes générales des maux de nerfs, 386.

Explications de certains termes de l'art qui pourroient embarrasser certains lecteurs, 393.

Fin de la Table du second Volume.

E R R A T A.

Page 2, lig. 1, à elles propres, *lisez* à elle propres.

Page 16, lig. 14, et l'ayant avalé, *lisez* avant de l'avaler.

Page 49, lig. 19, *diluentiæ*, lisez *diluentia.*

Page 68, lig. 5, bien plus d'une fois, *lisez* plus d'une fois.

Page 84, lig. 1, l'émiplegie pasmodique, *lisez* spasmodique.

Page 128, lig. 13, délire obscure, *lisez* obscur.

Page 146, lig. 9, parties intéressantes, *lisez* parties intégrantes.

Page 237, lig. 5, traînant, *lisez* traînait.

Page 239, lig. 2, petres de sang, *lisez* pertes de sang.

Page 283, lig. 8, porter, *lisez* prêter.

Page 301, lig. 19, Ostende, *lisez* Florence.

Page 310, lig. 21, que l'on fait, *lisez* que l'on suit.

Page 371, lig. 20, prononcées, *lisez* prononcé.

Page 380, lig. 12, elle pouvoit, *lisez* elle ne pouvoit.

Sciences médicales.

Thérapeutique et Pathologie thérapeutique.

COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RC
552
H8 P77
1799 v.2
RARE BOOKS DEPARTMENT